هكذا من الأصل

TRENTE-SIXIEME ANNÉE — N° 10 710 — 30 PAGES — SAMEDI 7 JUILLET 1979

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 1,80 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 15 fr. ; Canada, $ 0,85 ; Côte-d'Ivoire, 180 F CFA ; Danemark, 4 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 30 p. ; Grèce, 30 dr. ; Iran, 50 ris. ; Italie, 500 L. ; Liban, 250 p. ; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3,50 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 27 esc. ; Sénégal, 160 F CFA ; Suède, 3 kr. ; Suisse, 1,10 fr. ; U.S.A., 75 cts ; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 6

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

FIN DES NÉGOCIATIONS DANS LA SIDÉRURGIE

Les ouvriers pourraient prendre leur retraite dès 50 ans

LIRE PAGE 28

Le drame des réfugiés d'Indochine

De retour de Moscou, où il a assisté à la réunion du Comecon, M. Pham Van Dong, premier ministre vietnamien, a *confirmé*, vendredi 6 juillet, à Hanoï, que son pays participerait à la conférence de Genève sur les réfugiés. Il a déclaré à l'A.F.P. qu'il s'agissait là d'un « *grave problème que le Vietnam entendait résoudre, étape par étape, jusqu'à l'étape finale* ».

Un communiqué publié jeudi à Camberra, à l'issue de la conférence annuelle de l'ANZUS — alliance entre l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les Etats-Unis, — dénonce la responsabilité du Vietnam dans le drame des réfugiés. M. Vance, secrétaire d'Etat américain, a souhaité que les pays qui ont des relations diplomatiques ou commerciales avec Hanoï exercent des pressions sur le Vietnam pour qu'il modifie son « *attitude négative* ». Néanmoins, M. Sonoda, ministre japonais des affaires étrangères, vient d'annoncer que Tokyo maintiendrait son aide économique à Hanoï, qui peut, selon lui, contribuer à l'ouverture d'un dialogue avec le Vietnam.

Dans une interview au *Monde*, M. Waldheim, secrétaire général de l'ONU, précise que l'U.R.S.S. n'a pas été invitée à la conférence qui s'ouvrira le 20 juillet à Genève et expose les objectifs de cette « *réunion* » qui « *vise à mobiliser l'aide internationale* ». Les pays représentés devront examiner les aspects strictement humanitaires du problème des réfugiés. Cette question est d'autant plus cruciale que la Thaïlande durcit son attitude à l'égard des organisations de secours étrangères. Ce durcissement intervient alors que, au nom des dizaines de milliers de Cambodgiens refoulés dans leur pays, un groupe de réfugiés lance un « *appel de détresse* ».

Les Cambodgiens refoulés de Thaïlande lancent « un appel de détresse »

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. — Cela fait maintenant un mois que plusieurs dizaines de milliers de civils cambodgiens refoulés brutalement dans leur pays par l'armée thaïlandaise agonisent et meurent en grand nombre. Les secours extérieurs ne viennent toujours pas. Un groupe de ces malheureux a fait parvenir dans un camp de réfugiés ici l'appel déchirant qui suit, écrit il y a déjà deux semaines :

« *A vous qui êtes charitables, nous lançons cet appel de détresse. Nous sommes tout un groupe de réfugiés refoulés au Cambodge par ordre du gouvernement thaïlandais le 12 juin 1979. Nous nous trouvons actuellement sur le versant très abrupt de la montagne de Preah-Vihear, dont le sommet délimite la frontière entre la Thaïlande et le Cambodge. Les déplacements sont rendus très dangereux par la forte pente.*

» *A la moindre imprudence, à la moindre inattention, nous risquons de dévaler et de nous rompre les os. De ce fait, il est impossible pour les personnes âgées de suivre notre marche, et, comme on ne peut pas les porter, elles sont abandonnées sur place. Elles ne peuvent pas même se procurer de l'eau. Enveloppées par le brouillard, trempées par les pluies, elles restent là, sans soins et sans aide, ne sachant pas si elles vont vivre ou mourir, n'ayant pas même la force de penser.*

» *Nous mêmes sommes entourés de mines et de pièges. Tout le long du chemin, sont étendus des cadavres déchiquetés et chacun au passage détourne le regard. Nous sommes plus de mille personnes angoissées et dans une situation dramatique.* »

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.

(Lire la suite page 3.)

La réunion de Genève vise à mobiliser l'aide internationale

nous déclare M. Waldheim

De notre envoyé spécial

Genève. — « *Je ne peux dire si la réunion internationale devant examiner les problèmes soulevés par le drame des réfugiés indochinois pourra les résoudre tous, mais elle devra représenter une contribution considérable dans ce sens. L'annonce de sa tenue les 20 et 21 juillet à Genève a déjà apporté un soulagement* », nous a déclaré, le 5 juillet, le secrétaire général des Nations unies, M. Waldheim.

Ses réponses complètent celles faites le même jour ici dans une conférence de presse. La charte des Nations unies ne lui permettant pas de convoquer une conférence générale des pays membres, M. Waldheim a convoqué ce qu'il préfère appeler une « réunion » — qui devrait, selon ses vœux, se tenir au niveau ministériel — d'une soixantaine de pays « *directement concernés* » par la tragédie des émigrés d'Indochine.

« *Le but de cette réunion*, nous a précisé le secrétaire général, *est de mobiliser l'aide internationale, d'inviter les pays pouvant le faire à accueillir un plus grand nombre de réfugiés, d'obtenir, enfin, une assistance plus importante de la part des nations — comme le Japon — qui se refusent à offrir un asile mais font, en revanche, de gros efforts financiers. J'espère que, au cours de cette conférence, chaque pays fournira des assurances claires sur la nature des engagements qu'il pourra prendre. Nous pourrons ainsi tout d'abord venir en aide aux pays qui se plaignent que la communauté internationale ne fait pas assez en faveur des réfugiés.* »

A la vérité, la majorité des dépenses faites pour le compte de ceux-ci dans les pays de premier accueil sont prises en charge par le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (H.C.R.) qui a participé aussi, souligne M. Waldheim, au transfert d'environ dix mille personnes chaque mois vers plusieurs pays occidentaux et l'Australie. La Thaïlande et la Malaisie, qui ont refoulé plusieurs dizaines de milliers de réfugiés, ne sont pas signataires de la convention de 1951 assurant la protection des réfugiés dans les pays de premier accueil.

M. Waldheim estime que ses appels insistants aux gouvernements de ces deux pays ont permis de limiter les expulsions, bien que l'un et l'autre se refusent à admettre de nouveaux réfugiés. Leur attitude définitive, ont indiqué les responsables de Bangkok et de Kuala Lumpur au secrétaire général de l'ONU, dépendra beaucoup des résultats de la conférence de Genève.

Comment celle-ci, avons-nous demandé à M. Waldheim, pourra-t-elle traiter de « *tous les aspects humanitaires* » du problème des réfugiés sans aborder les questions politiques ?

GÉRARD VIRATELLE.

(Lire la suite page 3.)

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

La convergence franco-irakienne

L'Irak, qui va accueillir M. Raymond Barre le 7 juillet, est le seul pays où le premier ministre français se soit rendu à deux reprises. Le charme des jardins des rives du Tigre ne saurait l'expliquer. Et, tant la fusillade, il y a moins d'un an, à l'ambassade irakienne à Paris — qui coûta la vie à un inspecteur de la brigade criminelle — que l'assassinat deux jours plus tard du représentant de l'O.L.P. dans la capitale française n'ont pu nuire longtemps aux relations de la France avec un pays qui apparaît de plus en plus comme un pôle de rentabilité au Proche-Orient.

Aussi insiste-t-on plus à Matignon sur les entretiens approfondis relatifs aux grandes questions internationales que sur la signature de tel ou tel contrat. La crainte des dirigeants de Bagdad de voir la lame de fond soulevée à Téhéran par l'islam chiite atteindre une population dont 60 % adhèrent à cette confession, la réconciliation irako-syrienne, la détérioration rapide des relations entre le parti Baas au pouvoir et le parti communiste, la dépendance accrue du pays vis-à-vis de la technologie occidentale, le rapprochement enfin avec la principale force modérée de la région qu'est l'Arabie Saoudite, sont autant de signes, pense-t-on à Paris, d'un virage de l'Irak vers l'Ouest.

De plus, dans la crise énergétique que connaît le monde industrialisé, les Irakiens sont les seuls, avec les Saoudiens, à pouvoir apporter une réponse positive : des découvertes récentes dans le sud du pays ont mis les réserves de l'Irak au niveau de celles du Koweït et de l'Iran. Mais, alors que ces deux derniers Etats ont décidé de pratiquer une politique malthusienne de la production, Bagdad est le seul membre de l'OPEP à prévoir un doublement de sa production dans les cinq années à venir.

Les relations pétrolières entre la France et l'Irak sont d'ailleurs anciennes et excellentes. Et Paris a particulièrement apprécié, étant données les difficultés actuelles, le geste de Bagdad, qui a accepté d'accroître de 5 millions de tonnes en 1979 ses fournitures aux compagnies françaises, ce qui porte ses livraisons au quart des approvisionnements de la France.

Paris aimerait pourtant, en contrepartie, participer au développement économique d'un pays dont les revenus pétroliers vont pratiquement doubler cette année. En dépit des visites nombreuses de ministres, la France a perdu du terrain dans le domaine des fournitures civiles, face à des concurrents plus dynamiques du Japon, d'Allemagne fédérale ou, mieux, d'Italie. En 1978, elle n'a signé que pour 350 millions de francs de contrats, et son taux de couverture des importations en provenance d'Irak par les exportations n'a cessé de se détériorer au fil des ans, pour n'être plus que de 24 %.

« Heureusement », il y a les équipements militaires. Les Français s'attendent à une nouvelle commande de l'Irak portant sur trente-six intercepteurs Mirage F-1 de défense aérienne, qui s'ajouteraient aux trente-six appareils du même modèle déjà commandés en juillet 1977 et en cours de livraison. Lors de sa visite, en mai dernier, sur l'invitation de M. Yvon Bourges, le ministre irakien de la défense, le général Khairallah, avait indiqué que cette nouvelle commande était imminente, ainsi que la conclusion de contrats portant sur des bateaux de guerre lance-missiles et sur la défense côtière.

Depuis 1974, l'Irak est ainsi devenu un client important des usines françaises d'armements, et la France, qui assure la formation des personnels servant ces différents matériels, a, d'autre part, accepté de fournir la « maintenance », c'est-à-dire l'entretien et le soutien logistique de certains types de matériels terrestres de conception soviétique acquis de longue date par l'armée irakienne.

Une réussite qui fera sans doute oublier les « bavures » de la coopération nucléaire, après l'étonnant attentat perpétré dans le Var contre le matériel destiné au réacteur de recherche Osirak.

Un entretien avec André Siniavski

L'exil a toujours constitué une expérience douloureuse et difficile. Ainsi en va-t-il, en particulier, de l'émigration russe en Occident divisée, non seulement en plusieurs « générations », mais aussi en tendances, en chapelles maniant facilement l'excommunication. Ces querelles viennent de rebondir, voici quelques semaines, avec la publication d'abord dans « la Pensée russe », puis dans « Continent » — deux publications russes de l'émigration — d'un pamphlet féroce et diffamatoire de l'écrivain Vladimir Maximov, qui, exilé en France depuis 1974, s'en prend à plusieurs personnalités occidentales.

Dans l'interview qu'il nous a accordée, l'écrivain André Siniavski — condamné en 1966, avec son ami Youri Daniel, à sept ans d'emprisonnement pour avoir publié des œuvres en Occident — sort du silence qu'il s'est pratiquement imposé depuis son arrivée en France en 1973, et s'élève contre la pratique de l'intolérance, d'où qu'elle vienne.

Réfutant notamment les thèses de Maximov et de Soljenitsyne, Siniavski — qui a lancé l'an dernier « Syntaxis », « la revue d'un homme seul » — refuse de se joindre à cette croisade anti-occidentale. « Les rhinocéros, ce ne sont pas les libéraux occidentaux, mais bien Andropov et Brejnev », nous a-t-il notamment déclaré.

« Je sens une intolérance très profonde dans l'émigration russe »

« *Vous êtes en France depuis six ans. Qu'est-ce que l'émigration signifie pour vous ?*

— Pour moi, l'émigration est un phénomène très intéressant, ne serait-ce que d'un point de vue scientifique. Observer les émigrés, leur vie, permet non seulement de se faire une idée d'eux-mêmes mais aussi du pays dont ils sont issus. L'émigration est un révélateur de la société soviétique. Même si nous venons des camps, nous apparaissons comme des produits de la société soviétique, avec ses qualités, positives et négatives.

» Un aspect positif, c'est que nous continuons à faire partie du monde que nous avons quitté ; en ce sens, nous avons une certaine supériorité sur ce qu'on appelle la première émigration, qui était plus nombreuse, mais qui était totalement coupée du pays d'origine, qui formait un groupe social rejeté, semble-t-il, pour toujours. Notre cas est différent : nous avons grandi dans le système, nous sommes des enfants du système, même si nous nous sommes retrouvés opposés au système.

» Autre chose de positif chez les Russes, c'est ce désir de passer de la parole à l'accomplissement de la parole, à l'action. Ça a donné des effets extraordinaires sur le plan religieux, philosophique, métaphysique. Prenez Tolstoï, par exemple, qui renonce à sa situation, qui part labourer la terre avec ses paysans : c'est le passage total des idées aux actes.

— *Et les aspects négatifs ?*

— Ce qui a apporté des fruits tout à fait exceptionnels sur le plan culturel a abouti au cauchemar sur le plan de la politique et de l'histoire. Les divergences, les discussions, les recherches, aboutissent à la guerre civile et menacent même le monde extérieur. C'est pourquoi j'ai adopté depuis longtemps une position strictement culturelle sur ce problème. Je crois en la culture russe, mais, sur le plan politique, où cela peut-il nous entraîner !...

— *Des exemples d'intolérance en Union soviétique, nous en connaissons tous. Mais ce phénomène existe-t-il aussi dans l'émigration ?*

— Oui. Je sens une intolérance très profonde et ressens même une forme de censure parmi l'émigration russe. Prenons le cas de Soljenitsyne, que je respecte et que j'aime pourtant : en dépit de son œuvre, de sa grandeur — il a tout simplement ouvert les yeux du monde sur la réalité russe, — il est parfois amené à commettre des actes négatifs.

Propos recueillis par JACQUES AMALRIC et NICOLE ZAND.

(Lire la suite page 6.)

Désaccord sur l'énergie à la Maison Blanche

La popularité de M. Carter ne cesse de baisser

L'annulation du discours que le président Carter devait faire à la nation le 5 juillet au soir, sur les problèmes de l'énergie n'a pas rehaussé son prestige (« le Monde » du 6 juillet). Aucune explication précise n'ayant été donnée au report d'un événement annoncé dès le retour du président de Corée, l'homme de la rue en conclut que le chef de la Maison Blanche est de plus en plus dépassé par les événements. Il semble que M. Carter ait décidé de remettre à plus tard son discours, parce que l'accord est loin d'être fait entre lui et ses conseillers sur les remèdes à apporter à la crise.

De notre correspondante

Washington. — Tandis que les critiques se font très vives à l'égard du ministre en titre de l'énergie, M. Schlesinger, sur les prérogatives duquel M. Eizenstat, officiellement responsable de la coordination de la politique énergétique, empiète de jour en jour, les tensions s'accroissent entre les partisans des différentes « priorités » : ceux qui croient au nucléaire, ceux qui préfèrent les carburants de synthèse, le lobby solaire et ceux, de plus en plus nombreux, qui pensent qu'il est temps d'abolir les lois anti-pollution qui freinent l'exploitation massive du charbon.

NICOLE BERNHEIM.

(Lire la suite page 5.)

AU JOUR LE JOUR

Le fantôme de la vérité

Si un jeune homme nommé Georges Croissant a été inculpé de violences à agent à l'issue de la manifestation du 23 mars dernier, c'est qu'on pensait qu'il avait blessé le gendarme Fournier à la gorge, à l'aide d'une gouge.

Si le juge d'instruction Alain Vernier a rendu le 25 juin dernier une ordonnance de mise en liberté de Georges Croissant, c'est qu'il lui était apparu, à l'étude du dossier, que le gendarme Fournier n'avait pas été blessé à la gorge par une gouge, mais au menton, par une chaise brandie par un homme aux cheveux longs et raides, alors que l'inculpé a les cheveux courts et bouclés.

Et si, en ces premiers jours de soleil, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a décidé de maintenir Georges Croissant à l'ombre, c'est sans doute que, en ces temps difficiles où l'évidence n'est plus ce qu'elle était, on en est réduit à chasser le fantôme de la vérité.

BERNARD CHAPUIS.

La Nouvelle Droite

LIRE PAGE 8

LOUIS PAUWELS VOUS CONNAISSEZ ?
par JACQUES FAUVET

LE BILAN DES RENCONTRES DE LA ROCHELLE

Changer de cap?

Il serait très exagéré de prendre le cycle Mauricio Kagel, qui se poursuit aux Rencontres de La Rochelle, pour un signe du malaise de la musique contemporaine, car on n'oubliera pas que nombre de ces œuvres ont dix ou quinze ans d'âge et qu'elles marquaient à leur époque une réaction « thermidorienne » contre un certain totalitarisme sériel... Mais il n'était peut-être pas très opportun de faire cette rétrospective au moment où la musique contemporaine connaît une nouvelle crise d'identité et où les festivals spécialisés disparaissent. Mercredi soir, « Antithèse », « Unter Strom » et surtout « Tactil » (œuvres dont nous avons parlé naguère) marquaient une sorte de point extrême de la dérision sur lequel il est inutile de s'attarder.

Malheureusement le cycle Kagel, malgré l'intérêt en quelque sorte « philosophique » qu'il présentait, a polarisé la plus grande partie des énergies et des crédits des Rencontres dans le domaine musical (le théâtre en étant, par ailleurs, réduit à la portion congrue).

On ne peut guère citer dans les jours qui viennent qu'un récital et des ateliers de Claude Helffer, des concerts du Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France (comprenant des premières auditions d'Amy et de Lutoslawski) et de l'Ensemble instrumental de La Rochelle.

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 20.)

A Genève — ...mique et social des Nations unies ... à tirer les leçons ... « stratégie du développement » — FORTE BAISSE DU DOLLAR : 4,24 F — Cours record sur l'or — PIERRE CARDIN victor hugo ses collections avenue Victor Hugo PARIS

Le Monde

idées

PLANÈTE

VOUS AVEZ DIT ŒCUMÉNIQUE ?

par

GABRIEL MATZNEFF

Il y a dix ans, dans la nuit du 20 au 21 juillet, un écrivain et sa future femme voyaient à la télévision un homme, Neil Armstrong, marcher sur la Lune ; puis, à l'aurore, ils se rendaient dans un petit monastère des environs de Paris, où ils assistaient à un office funèbre pour le repos de l'âme d'un moine, le Père Grégoire.

L'exploit des cosmonautes américains avait enthousiasmé la planète entière ; la mort du Père Grégoire, elle, n'avait ému qu'un minuscule troupeau de fidèles et d'amis. Pourtant, dans le destin du cosmos, la vie cachée du Père Grégoire, moine et iconographe, est aussi importante que les bruyantes expéditions des militaires. La contemplation est, elle aussi, une action. Ce qui est décisif est toujours clandestin. Au lendemain de la naissance du Christ, les journaux de Rome n'ont pas annoncé la nouvelle à la « une ».

Nos contemporains se font souvent une idée fausse de l'universalité. On l'a vu lors du dernier concile de l'Eglise romaine, où certains journalistes s'extasiaient devant la présence d'évêques asiatiques et africains, s'imaginant que cette multiplicité était un synonyme d'œcuménicité. Or le concept d'Eglise universelle n'est pas géographique ; il n'est pas davantage quantitatif : si la chrétienté entière tombait dans l'hérésie, fors un seul croyant demeuré dans la vraie foi, ce serait en cet unique juste, fût-il le plus humble des laïcs, que se resserrerait l'Eglise universelle. Tel concile peut rassembler une poignée d'évêques et être œcuménique ; tel autre peut en réunir des centaines et ne pas l'être.

Une papolâtrie jamais atteinte

Que deux cent mille personnes massées dans la basilique Saint-Pierre et un milliard de téléspectateurs aient assisté aux funérailles du pape Paul VI, voilà qui impressionna Philippe Sollers et Frédéric Berthet, à qui ces obsèques romaines ont inspiré une curieuse conversation (1). Moi aussi, cela m'impressionne, mais sans doute pour d'autres raisons qu'eux. Je songe au mot si juste de mon coreligionnaire Olivier Clément, lors du voyage de Paul VI à New-York, en 1965 : « Dieu-vedette, quel étonnant sous-produit de la mort de Dieu ! » Il est navrant qu'en un temps où l'Eglise romaine redécouvre le principe orthodoxe de la collégialité épiscopale, la métamorphose du pape, mort ou vivant, en vedette planétaire, aboutisse à une papolâtrie pratique qui n'a, me semble-t-il, jamais atteint, dans toute l'histoire de la chrétienté, un point aussi aigu.

La Terre est devenue toute petite. Nous prenons l'avion pour Manille ou pour San-Francisco comme nos parents prenaient le train pour Pontoise ou pour Blois. Nous bougeons les kilomètres, nous nous agitons beaucoup. L'universalité, c'est bien autre chose. Un des fondements des règles monastiques de saint Basile et de saint Benoît est le vœu de stabilité. Voilà qui mérite de nourrir notre réflexion. Nous avons besoin d'hôtesses de l'air, certes, mais nous avons aussi besoin de moniales. Le salut du monde s'élabore dans le silence et le repos. La dimension planétaire, cosmique, de l'existence, nous avons plus de chance de la rencontrer à la Trappe ou au mont Athos qu'à Cap-Canaveral.

(1) *Communications*, nº 30, 1979.

Le glacier européen a fondu

par LIONEL TACCOEN (*)

Au début de l'année, l'Iran est devenu République islamique. Peu de temps auparavant, la plus grande nation musulmane, le *Pakistan*, avait fait de même.

En février 1979, éclate le premier véritable conflit armé entre pays communistes : le Vietnam et la Chine.

Tous ces événements sont reliés entre eux par un mouvement profond de l'histoire, si lent qu'il est difficile à discerner, si puissant qu'il réserve des surprises. Les géologues nous apprennent qu'après une glaciation le sol, débarrassé du poids énorme de l'eau congelée, se relève. Il gardera des traces indélébiles de son ancien état, mais il retrouvera lentement une forme approchée de son relief primitif.

Les Blancs européens et leurs surgeons américains ont écrasé durant des siècles de leur poids politique, économique et culturel le reste du monde. Les formes propres de culture des autres peuples commencent à réapparaître. L'Islam, en Iran, ne renaît pas : il revient à la surface.

C'est à la fin du quinzième siècle et au seizième que les Européens ont commencé à se répandre en Asie. Au début du quinzième siècle, la Chine des Ming est un empire puissant. Confucius interdit les conquêtes, mais autorise les expéditions punitives. En 1406, les armées impériales envahissent ce qui sera plus tard le Vietnam. Les ancêtres des Vietnamiens étaient déjà des combattants opiniâtres, en 1427, les Chinois refluent.

Sans se laisser décourager par cet avatar local, l'empereur Yong Le va lancer des expéditions navales, auprès desquelles les voyages portugais et espagnols qui suivent ne sont que des opérations de commandos ou de maraude.

Sous la conduite de Zheng He, musulman du Yunnan, de véritables armées maritimes vont atteindre l'Indonésie et l'Inde. En *1409*, on érigera des *stèles* proclamant la vassalité de Calicut et de Cochin (Inde) et de Ceylan. On reviendra, en 1411, écraser l'armée cinghalaise, après une nouvelle intervention militaire à Java. En 1417, le détroit d'Ormuz, dans le golfe Persique, est atteint. Cette même année, la flotte chinoise se lance dans un voyage fabuleux : 6 000 km sans *escale, en haute mer*, de *Sumatra* à la côte africaine, quatre-vingts ans avant le premier voyage européen de même longueur, celui de Colomb ! Les jonques géantes, portant jusqu'à mille hommes et disposant de quatre ponts, valaient les caravelles *que* les Portugais n'avaient pas encore construites. L'Arabie sera atteinte en 1419. Il semble que les peuples musulmans du Moyen-Orient *aient bien* accueilli les Chinois. Islam et Chine peuvent s'entendre.

Cette période d'exploration maritime prendra fin en 1433. La Chine a toujours connu une calamité : à l'est et au nord, habite un peuple expansionniste et soucieux d'imposer son hégémonie, les Mongols. Le grand empereur Yong Le sut les vaincre. Mais ils revinrent. Au seizième siècle, ils occupent Pékin et capturent l'empereur. La période d'expansion s'était terminée auparavant. Il ne fut plus question de conquêtes maritimes. *Les Chinois* auraient trouvé devant eux, en Inde et à Java, les navires européens, mieux armés. Par contre, ces mêmes Européens ne se lanceront à l'intérieur des terres que plus tard, et la Chine pourra connaître au dix-neuvième siècle son extension maximale.

Aujourd'hui, la Chine, redevenue une très grande puissance, va tendre à créer autour d'elle une ceinture d'Etats vassaux. Cette explication, donnée par les Japonais à l'expédition chinoise de 1979 contre le Vietnam, semble la bonne.

En Occident, les intellectuels ont aujourd'hui admis la décolonisation politique. La décolonisation économique est plus difficile à accepter : elle touche notre niveau de vie. Il faudra en plus admettre la création de nouveaux pôles de puissance et de *pensée*.

La décolonisation culturelle sera la plus rude à admettre. Il nous est pénible de voir au Pakistan et en Iran apparaître des dirigeants qui rejettent les apports intellectuels de l'Occident. Il est aisé d'admettre superficiellement que le confucianisme vaut notre morale judéo-chrétienne, mais il sera douloureux d'en tirer des conséquences ultimes. *« Le neveu de deux cents ans n'a pas à donner de leçons à l'oncle de cinq mille ans »*, a lancé Deng Hsiao-ping aux Américains. Un nouveau monde culturel se crée.

Le glacier européen, et son surgeon américain, a bien fondu...

(*) Auteur de *La guerre de l'énergie a commencé* (Flammarion).

Automation

par JACQUES MADAULE

On a tout dit sur la moyenne d'âge du Politburo et sur les *incohérences* de la *politique* américaine. Mais cela n'a pas tellement d'importance. Tout se développe et s'enchaîne conformément *à des lois qui ne sont pas sans* analogie avec celles de la météorologie. La donnée de base, c'est que les recherches technologiques en matière d'armement se poursuivent sans cesse dans les deux empires *rivaux* et dans quelques *autres lieux* aussi. C'est l'arrêt de ce genre de recherches qui serait la solution du problème. *Malheureusement, on ne* peut les isoler de toutes les autres. *N'importe quelle découverte* peut faire l'objet d'applications militaires. Dans ces conditions, les experts qui ont laborieusement élaboré SALT 2 *n'ont* pu que dessiner les rives du torrent pour éviter les inondations catastrophiques. Ils n'en *délibéraient que sous la contrainte* de la nécessité. C'est là ce qui frappe d'abord.

Une très faible marge leur était laissée par tout ce qui pesait sur eux, par l'énorme complexe industriel et militaire qui s'est peu à peu *constitué dans les deux empires et* auquel on ne fait pas facilement accepter des limites. Etrange course que celle où chacun s'interdit de gagner car, si l'un des deux gagnait, ce pourrait être une catastrophe planétaire ; mais où chacun aussi doit *se maintenir* à la hauteur de son rival !

Qui la conduit de part et d'autre ? Apparemment personne que l'on sache nommer, mais un ensemble de savants, de militaires, d'industriels et de financiers qui s'efforcent jour après jour d'adapter le possible au nécessaire. Il est inutile de remonter aux origines de cette situation pour en trouver les responsables. On ne les atteindrait pas. Nous sommes sur des rails qu'il n'est pas question de quitter. Le plus difficile, l'impossible même serait de se *dégager. Tout au plus peut-on freiner* ou accélérer dans d'étroites limites. La machine roule toute seule, en vertu de la vitesse acquise, et c'est bien là l'effrayant. Nous ne pouvons plus grand-chose sur les appareils que nous avons nous-mêmes fabriqués. MM. Carter et Brejnev *ont pu se plaire*, s'ils sont *mélomanes, à la musique* de Mozart sans la moindre arrière-pensée. Sauf *pour l'un à être distrait par* ses artères et pour l'autre par Ted Kennedy. Espérons que Vienne les aura quelque peu arrachés à leurs préoccupations familières.

Des génies anonymes

Quant au reste, ils n'y sont à *peu près pour rien*. Ce sont les appareils rivaux qui se mesurent dans l'anonymat. Nous sommes au siècle de l'automation. Jadis, quand Richelieu, à la suite de savantes intrigues, parvenait à mettre la main sur la Valteline, il se faisait ainsi *une réputation d'homme d'Etat* que plus de trois siècles n'ont pas ternie. Mais quand aujourd'hui l'anticyclone soviétique réussit à faire *souffler sur* la zone de turbulence africaine un vent du nord-ouest venu de Cuba qui balaye le continent de *l'Atlantique à l'océan Indien et qui* s'installe finalement sur les hauts plateaux d'Ethiopie, franchit la mer Rouge, s'établit au sud de l'Arabie ; quand une autre tempête, vietnamienne celle-ci, s'amoncelle en Asie du Sud-Est ; quand un conflit, peut-être majeur, s'allume en Afghanistan entre Soviétiques et musulmans, personne ne peut dire au juste qui est responsable de ces énormes mouvements, *à quel génie* anonyme en devrait revenir la gloire.

Car il ne viendra, je suppose, à l'esprit de personne d'imaginer que les gérontes du Politburo, tout attentifs à maintenir entre eux un fragile équilibre, sont responsables de cette *stratégie planétaire. Ils se bornent* sans doute à l'approuver, ne pouvant faire autrement. Le responsable, c'est *la force des choses*, le *poids d'un* appareil qui entraîne tout le reste et voilà pourquoi la science des mouvements de l'atmosphère, du jeu *perpétuel de l'air chaud et de l'air* froid nous hante devant les courants politico-militaires *qui font le tour* de la planète à la manière des courants atmosphériques.

Maintenant que nous y sommes...

par JEAN PROVENCHER (*)

Il a pris des centaines de siècles à l'homme pour atteindre l'âge de vingt ans, devenir adulte, occuper toute la terre, accéder au secret de la fission nucléaire, « *la force la plus révolutionnaire*, selon Einstein, *depuis que l'homme préhistorique a découvert le feu, et le plus terrible danger devant lequel il se soit jamais trouvé* ». Maintenant, c'est fait. Nous arrivons à la croisée de chemins la plus importante de l'histoire. *« L'humanité doit désormais s'élever de l'homme au genre humain, du personnel au transpersonnel, de la conscience de soi à la conscience cosmique. »*

Nous marchons vers une gérance commune de la planète. Cela se fera en douce, petit à petit, par la bande.

Les signes ne mentent pas. La puissance de résolution des problemes ne se conçoit plus en termes de nations. Avec tous les tiraillements imaginables, les pays européens, par exemple, reconnaissent quand même la nécessité *de se structurer* régionalement pour faire contrepoids à la force économique des Etats-Unis et du Japon. Et plus l'on tarde à le réaliser, plus l'urgence devient grande. Les problèmes sont divers.

Depuis quatre cents ans, une fringale de voyages et de découvertes nous habite. Au début, ce n'était la préoccupation que du petit nombre. Mais l'idée nous a *tous gagnés. Les Anglais* inventèrent le mot « *tourist* » en 1800, et la France le traduisit seize ans plus tard. Grâce aux derniers progrès techniques, nous achevons de généraliser la possibilité de se déplacer. « *Près de 200 millions de personnes ont été transportées par voie aérienne en 1978 rien que pour l'Europe, alors qu'il y en avait 30 millions en 1958* (1). » « *Selon l'Organisation mondiale du tourisme (O.M.T.), le monde comptera 3 milliards de touristes par an en l'an 2000. Ce chiffre, qui atteint 1,2 milliard en 1978 contre 460 millions en 1963), devrait, en effet, doubler au cours des vingt prochaines années* (2). »

Déjà Einstein...

Il y a donc constamment de plus en plus de monde « sur la route ». Et nous faisons ponction sur le temps qui ne cesse de s'accélérer. « *Le temps séparant l'Europe de l'Afrique est passé, en vingt ans, de quinze jours à six heures* (1). » La volonté de maintenir un tel rythme de croissance a déjà pour conséquences l'uniformisation culturelle de la terre, de très grandes dépenses d'énergie, la mondialisation des maladies, etc. Il est certain que tous les hommes, sous peine, sinon, de *le payer très cher*, devront bientôt s'attabler pour en parler.

Partout l'écho est le même. Nous allons vers un resserrement ; aussi faut-il économiser les formes présentes d'énergie, mesure qui ne fera que nous donner le temps de nous tourner vers d'autres formes, de penser ensemble l'aménagement de la terre. Face à des coûts prohibitifs. Soviétiques et Américains songent à mettre sur pied un institut de recherche sur la fusion nucléaire. La dernière rumeur laisse croire que le site en serait la ville de Varennes au Québec.

Où que l'on se retourne, le souhait exprimé reste le même. Le *recteur Robert Mallet, chancelier* des universités de Paris et président du Mouvement universel de la responsabilité scientifique, *déclare : « Nous débouchons inévitablement sur une organisation mondiale de la prospective scientifique (étant admis qu'aujourd'hui personne ne saurait plus mettre en doute l'urgence d'une organisation économique mondiale)... On peut prévoir qu'un jour viendra où sera créé un C.M.R.S., c'est-à-dire un Centre mondial de la recherche scientifique destiné à rassembler toutes les compétences et les crédits pour faire face à des maux dont souffre l'humanité (par exemple le cancer, la faim, les épidémies), quels que soient les régimes politiques. Ainsi sera évité le gaspillage des recherches parallèles ou en ordre dispersé* (3). »

Nous y venons. Le poids du nombre nous y contraint, secteur par secteur, à la pièce. Et comme tout est relié et tout devra tendre à être de plus en plus relié, il nous faut penser à une gérance commune de la terre. Nous n'avons plus le choix. Déjà des organismes internationaux de tous ordres s'attachent à recueillir les données qui permettront de comprendre les problèmes, d'en connaître toutes les incidences et de pouvoir apporter des solutions. Il faudra multiplier ces agences, au besoin les fusionner. Et *bientôt*, très bientôt, des décisions communes devront s'ensuivre. Nous ne sommes peut-être plus très loin de ce *gouvernement mondial* pour lequel Albert Einstein fit campagne de 1946 à sa mort en 1955.

Nous avons avec nous notre civilité. Lorsqu'on fait l'histoire de la guerre sur la terre, on ou lie de dire que, toute proportion gardée, jamais l'homme ne fut plus pacifique qu'aujourd'hui. Si nous avions conservé la fureur de notre grand-père Attila, jamais nous n'aurions pu atteindre ce nombre. Malgré les holocaustes qui constituent les restants de cette barbarie *paranoïaque primitive*, le vingtième siècle aura été celui de l'enfant, de la santé, de l'allongement de l'espérance de vie, de l'abolition de la peine de mort. Notre seul nombre est une preuve éclatante de l'affirmation des forces de vie *sur celles de mort. L'humanité* est luxuriante. Notre histoire récente est plus que jamais une insistance à poursuivre, une sorte d'appel à l'entente, une quête de l'harmonie. Il est important de le rappeler, alors que le pessimisme *s'habille* de tous les manteaux.

(1) *Le Monde*, 21 mars 1979.
(2) *Le Monde*, 24 mars 1979.
(3) *Le Monde*, 7 avril 1979.

(*) Historien québecois.

Les chômeurs des pays développés et les travailleurs des pays sous-développés

par OMAR KHALDI (*)

L'EXTENSION du chômage dans les pays capitalistes *provoque* de plus en plus des *réactions* primaires contre les pays du tiers-monde. N'accuse-t-on pas ceux-ci *d'être des hôtes par trop complaisants* à l'égard de certaines activités industrielles (textile, électronique, grand public, etc.) en leur offrant des *bas salaires* — obtenus souvent par une *répression féroce contre la* classe ouvrière — et une fiscalité favorable — au détriment de leur budget public ?

Attirées par ces avantages, certaines industries émigrent vers le tiers-monde et provoquent du chômage dans leur pays d'origine. Le premier réflexe est d'accuser les ouvriers du *tiers-monde* qui acceptent des bas salaires et font ainsi concurrence à leurs camarades occidentaux. Le second réflexe, *plus politique*, consiste à *accuser la nature* dictatoriale de certains régimes du tiers-monde. Le troisième, plus subtil, consiste à dire qu'un tel trans*fert d'industries ne fait que renforcer* l'assujettissement des pays du tiers-monde et maintenir leur classe ouvrière dans une piètre condition. *En un mot, ce transfert n'est positif* que pour le capital qui l'opère. Voyons cela de plus près.

Le *transfert* d'activités industrielles vers *les pays* du tiers-monde est presque aussi vieux que le capitalisme lui-même. S'il n'a pas été, pendant *longtemps, cause de chômage* en Occident, c'est qu'il ne portait que sur des activités primaires (extraction minière notamment).

Un tel transfert était, au contraire, source d'emplois dans les pays *riches* et permettait aux industries de *s'y développer encore davantage*. Le transfert d'activités n'est donc pas, en soi, un élément générateur de chômage.

Cependant, quand une compagnie extrait du minerai dans un pays du tiers-monde et que, au lieu de le transformer sur place, elle l'expédie vers un pays *développé, elle* provoque du chômage dans le pays du tiers-monde mais crée des emplois *dans le pays riche.*

La création d'industries d'aval représente donc du travail en plus pour les pays développés et du travail en moins pour le pays du tiers-*monde dont on a extrait la matière* première. C'est ainsi que, par l'utilisation *des ressources du* tiers-monde, le plein emploi dans les pays *développés s'accompagne* de sous-emploi dans les pays du tiers-monde.

La classe ouvrière des pays capitalistes ne s'est pas plainte de cet état de fait. Elle n'a pas refusé le travail créé grâce aux ressources tirées du tiers-monde. Elle n'a pas estimé qu'un tel *travail* n'était possible *que dans un cadre impérialiste* et qu'il perpétuait la domination impérialiste. De plus, la concentration des industries dans les pays *développés ne pouvait que renforcer* la puissance de ces pays et donc aggraver la domination qu'ils exercent sur le tiers-monde, domination *qui fut la source du plein* emploi dans les pays capitalistes.

Qui pose le problème du chômage de cette façon, c'est-à-dire en termes de localisation d'industries, ne peut trouver de remède positif. Il ne faut pas, en effet, se placer dans une perspective nationaliste — un pays accusant l'autre de « lui prendre » ses industries, — mais dans un dépassement internationaliste — la solidarité des travailleurs face au capital international. Le mouvement ouvrier dans le tiers-monde a besoin de l'alliance des *forces* anti-impérialistes des pays développés, afin de lutter pour une division du travail plus juste, c'est-à-dire pour une moindre concentration industrielle dans une région donnée de la planète.

Une telle concentration entrave la *libération des pays du tiers-monde*. Seul un mouvement ouvrier *puissant* peut faire *évoluer* dans le sens du progrès une telle situation. Or, sans industries, *il ne peut y avoir de mouvement* ouvrier. Si l'on veut qu'il y ait davantage de démocratie dans les pays du tiers-monde, il faut y promouvoir une certaine industrialisation. *Celle-ci contribuerait également* à diminuer la concentration *industrielle à l'échelle mondiale, et* donc à alléger la domination que *subissent les pays du tiers-monde*.

Or, s'il n'y a pas d'industries dans le tiers-monde, c'est que le capital international se suffit de l'exploitation des travailleurs des pays développés. *Une réduction de cette* exploitation oblige le capital à délocaliser ses industries. D'où la double conclusion :

— *Pour que le tiers-monde puisse* s'industrialiser, il faut une *moindre* exploitation des travailleurs des pays développés ;

— *Pour que les travailleurs des* pays développés ne connaissent point de chômage, il faut qu'ils réduisent l'exploitation que leur fait subir le capital (en obtenant une moindre durée du travail à l'échelle internationale).

L'industrialisation bien comprise du tiers-monde ne peut être dirigée contre les travailleurs des pays développés. Elle va dans le sens d'une *libération plus grande de ces travailleurs*. L'intérêt bien compris de *ceux-ci* n'est pas de remettre en cause l'industrialisation du tiers-*monde, mais de réduire leur propre* exploitation. En définitive, une plus grande libération des travailleurs des pays développés va de pair avec *une industrialisation accrue du tiers-monde* et, par là même, davantage de liberté dans le tiers-monde lui-même. Les intérêts de la classe ouvrière des pays développés et ceux du mouvement de libération nationale convergent.

(*) *Economiste algérien.*

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication,
Jacques Sauvageot.



هكذا من الأصل

...omation

JACQUES MADAULE

Des génies anonymes

...ys développés
... sous - développés

Le Monde

étranger

Le drame des réfugiés indochinois

SIX MOIS APRÈS SON INSTALLATION

Le nouveau régime cambodgien ne contrôle qu'une fraction du pays

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. — Protégé par ses armées, le Vietnam s'efforce péniblement de rendre irréversibles les changements qu'il a imposés depuis six mois par la force à la nation cambodgienne et de l'associer étroitement à l'ensemble indochinois qu'il domine et organise. Parallèlement, l'influence soviétique se fait sentir au Cambodge dans tous les secteurs où opéraient les conseillers chinois jusqu'à l'an dernier.

Cependant, pour des raisons diverses — poursuite de la guerre, insécurité, situation socio-économique cahotique, manque de cadres locaux, de moyens et de ressources, apathie ou hostilité de la population, — les initiatives des dirigeants de Hanoï restent circonscrites pour l'essentiel aux régions limitrophes du Vietnam, à la capitale, à quelques grands centres urbains et à leurs environs. Partout ailleurs, dans les campagnes reculées, dans les zones de jungle et dans les massifs montagneux, la résistance des Khmers rouges, et à un niveau bien moindre celle des Khmers serei (« Khmers blancs », anticommunistes) se prolonge. La guérilla, mobile et légère, tire avantage depuis un mois de la saison des pluies qui gêne l'action des divisions vietnamiennes affrontées à de sérieux problèmes de logistique, qui vont durer jusqu'en octobre et novembre. Après six mois, la première constatation d'importance est que les Vietnamiens, en dépit de leurs prévisions et de leurs moyens militaires considérables (environ quinze divisions), n'ont ni obtenu la victoire totale ni, *a fortiori*, pacifié le Cambodge pendant la saison sèche, la plus favorable à leur entreprise.

Il est difficile de se prononcer sur la force des guérillas (de plusieurs milliers à quelques dizaines de milliers, selon les sources), mais la guerre va se poursuivre, fût-ce à un niveau réduit. Pour le Vietnam et pour l'U.R.S.S., les répercussions de cet échec partiel se font sentir non seulement sur le terrain, avec les coûts humains et matériels qu'il implique, mais aussi sur la scène internationale : le régime de M. Pol Pot conserve sa « *légalité* » à l'ONU et au sein des pays non alignés.

Depuis un mois, les Khmers rouges regagnent, ici et là, des portions de terrain et le contrôle de villages que le corps expéditionnaire et ses alliés locaux ont dû abandonner, tactiquement, pour éviter l'isolement et l'embourbement. C'est notamment le cas dans l'Ouest, à proximité de la frontière thaïlandaise, où les Vietnamiens ont dû replier leurs unités mécanisées et leur artillerie lourde sur des grands axes goudronnés et dans les localités situées sur ces routes. S'il faut en croire la radio des Khmers rouges, les attaques et harcèlements ne sont pas circonscrits à l'Ouest. Ils s'étendraient à l'ensemble du pays, exception faite des zones contiguës au delta sud-vietnamien.

Les communiqués des Khmers rouges paraissent exagérés, particulièrement en ce qui concerne les pertes infligées aux Vietnamiens. Il convient de prendre avec la plus grands circonspection, comme à propos de l'étendue des massacres des Khmers rouges, les hécatombes dont les adversaires s'accusent réciproquement ou qu'ils revendiquent. L'agence de presse de Phnom-Penh (S.K.P.) qualifie d' « *imaginaires* » les communiqués de victoires des troupes de M. Pol Pot.

La famine

Elle a démenti récemment des informations faisant état d'un bombardement de l'aéroport de Pochentong (Phnom-Penh) par ses adversaires. Pour sa part, l'agence yougoslave Tanyoug écrivait fin juin : « *Les guérilleros khmers rouges ont augmenté leurs activités dans tout le Cambodge. (...) Ils attaquent les positions vietnamiennes les plus faibles et leur infligent de lourdes pertes. Cette estimation est corroborée par le fait que les hôpitaux vietnamiens de Tay Ninh et de Ho-Chi-Minh-Ville sont remplis de soldats blessés au Cambodge.* » D'autre part, en dépit des aides matérielles que les Vietnamiens les accusent d'obtenir de la Chine avec la complicité des Thaïlandais, les Khmers rouges admettent implicitement leurs difficultés de ravitaillement en lançant le mot d'ordre suivant : « *Si nous voulons des vivres et des munitions, nous devons attaquer les dépôts de l'ennemi pour les prendre.* » Cette activité militaire, et l'insécurité qui en découle ne favorise pas la solution du grave problème qui menace aujourd'hui les Cambodgiens : la faim. Pékin et les Khmers rouges brandissent le spectre de la famine et en rejettent la responsabilité sur Hanoï. Le régime de Phnom-Penh admet qu'il s'agit du problème « *le plus urgent* » et tente d'y faire face avec l'aide de ses alliés.

Mais, dans nombre de régions, l'*insécurité* empêche l'implantation de cadres, de comités révolutionnaires et de groupes d'entraide villageois, donc la relance organisée de la production agricole. Selon des réfugiés, dans la riche province de Battambang — le grenier à riz, — la sécurité assurée par les Vietnamiens ne dépasse pas un rayon de 15 kilomètres autour de la capitale régionale. Ces fugitifs ajoutent que, depuis six mois, une quantité importante de biens collectifs — semences de riz, buffles, bœufs, charrues, charrettes, etc., — ont été détruits ou consommés à la hâte par les populations des coopératives libérées de l'encadrement des Khmers rouges. Il est douteux, dans ces conditions, que la majorité des paysans de ces régions puissent reprendre les travaux des champs.

Dans les zones plus ou moins bien pacifiées de l'Est et du Sud, des dizaines de milliers d'hectares sont remis en valeur avec l'aide matérielle du Vietnam et de l'Union soviétique qui fournissent les semences, pompes, tracteurs, et carburants indispensables. Un peu partout des ateliers fabriquent des centaines de charrues rudimentaires.

A l'image des campagnes du Vietnam, plusieurs dizaines de milliers de paysans khmers sont réorganisés en groupes d'entraide comptant de dix à vingt-cinq familles, chacune chargée de la culture de 2 hectares. Les biens et la force de travail sont mis tour à tour en commun. C'est, dans la conception vietnamienne, le premier stade de transformation des moyens et rapports de production en vue d'une collectivisation plus poussée.

Des colons vietnamiens ?

On ignore quelle est la part exacte des Khmers et celle des Vietnamiens dans cette remise en culture de régions particulièrement touchées par la guerre depuis l'été 1977. Certains réfugiés venus de ces zones dénoncent l'implantation en terre khmère de familles de Vietnamiens et de Khmers krom (Cambodgiens du delta englobés dans la nation vietnamienne) au cours de son expansion au Sud et aujourd'hui citoyens vietnamiens) dans les provinces de Svay-Rieng, Prey-Veng, Takeo et Kampot. Il n'est toutefois pas possible de vérifier ces allégations. Pékin et les Khmers rouges ont également commencé à dénoncer un processus de « colonisation » vietnamien au Cambodge. Pour certains observateurs ici, l'insistance mise par Hanoï au cours des derniers mois pour convaincre l'opinion de l'existence d'un « *plan de transfert massif de populations chinoises au Cambodge* » servirait à justifier, à l'avance, un tel projet de la part des Vietnamiens, le Cambodge étant appelé à devenir l'un des greniers à riz de l'ensemble indochinois. D'autres réfugiés font état de l'installation à Battambang et Siem-Reap-Angkor (les principales villes de garnison des Vietnamiens dans l'Ouest) de familles de soldats. L'agence S.P.K. a, d'autre part, annoncé récemment le « jumelage » de provinces vietnamiennes et cambodgiennes contiguës, celles de Svay-Rieng et de l'An-Giang par exemple. La tutelle vietnamienne s'étend d'ailleurs à tous les domaines de l'activité cambodgienne : militaire, politique, économique et même culturelle.

Elle s'exerce par le biais des « conseillers » et au nom de la « solidarité indochinoise ». La formation des forces armées du nouveau régime est faite, dans la région de Phnom-Penh ou dans l'ancien Vietnam du Sud, par « *les cadres et experts des forces armées du Vietnam* ». Il en va de même pour les cadres administratifs. La jeunesse, moteur essentiel de la continuité révolutionnaire, est aussi prise en main par les éducateurs de Hanoï.

Sur le plan de la sécurité, après des mois de chaos, les services vietnamiens procèdent à un contrôle de plus en plus strict des mouvements de populations, à l'enregistrement et au tri, selon le « passé politique ». La radio des Khmers rouges fait état de toutes sortes de crimes, pillages et exactions vietnamiens. Curieusement, elle détaille des procédés criminels qui ont été imputés au régime de M. Pol Pot, mais, dans l'ensemble, les réfugiés ne témoignent pas de violences délibérées des Vietnamiens à l'encontre de la population.

En revanche, la plupart d'entre eux affirment avoir été systématiquement détestés, aux postes de contrôle vietnamiens, de l'or et de l'argent qu'ils emportaient. La radio de Phnom-Penh, qui, comme l'agence S.P.K., est aux mains d'experts de Hanoï, fait des efforts pour convaincre du caractère temporaire de l'omniprésence vietnamienne. Avec quelquefois des arguments imprévus : « *Les pays socialistes sous la conduite de l'Union soviétique, ne permettraient pas au Vietnam d'annexer le Cambodge sans protester. Le Vietnam attend le moment où le peuple cambodgien aura la force d'assurer sa propre sécurité pour retirer promptement ses troupes.* » Mais quand ? Il existe une volonté de Hanoï de fédérer l'Indochine qui ne date pas d'hier. Le Cambodge, comme le Laos, est d'une importance stratégique et économique absolument vitale pour le Vietnam. Même en supposant que les Vietnamiens s'attachent à les résoudre en priorité, les difficultés d'organisation et de recrutement seront durables. Elles ont des causes structurelles et raciales profondes, à commencer par les purges opérées pendant quatre ans par les Khmers rouges et par le fait que certains nouveaux dirigeants pro-vietnamiens seraient, eux aussi, d'extraction khmère rouge, même s'ils dénoncent les crimes de l'ancien régime. Ils ne sont qu'une poignée d'hommes, peu unis, dont pas un seul ne possède une stature nationale. A cela il faut ajouter le peu d'enthousiasme de la population à collaborer avec l'ennemi héréditaire, la peur des représailles, le désir de fuite à l'étranger à la première occasion.

Enfin, derrière le fait accompli vietnamien, apparaît de plus en plus l'influence soviétique. Les conseillers de Moscou étudient les mesures propres à relancer l'activité du port en eau profonde de Kompong-Som (l'ancienne Sihanoukville) où leurs cargos accostent.

Après le traité d'amitié et de coopération vietnamo-cambodgien de février, le nouveau régime a signé, le 25 juin, un « *accord sur les principes fondamentaux d'une coopération économique et technique entre le Kampuchéa et l'Union soviétique* ». Ce texte prévoit la livraison d'équipements et la formation de cadres par Moscou. La délégation soviétique a étudié la situation économique et visité Battambang, Siem-Reap et Kompong-Som. Arraché à l'influence de la Chine, le Cambodge subit aujourd'hui celles complémentaires de Hanoï et de Moscou.

R.-P. PARINGAUX.

● *Dans une homélie* prononcée le 4 juillet et rapportée par *la Croix*, Mgr Vilnet, évêque de Saint-Dié, a dit : « *Après un silence complet durant des dizaines de mois, nous venons d'apprendre, de source sûre, que seule une poignée de chrétiens survivent que les religieuses cambodgiennes restées sur place sont mortes, que les rares prêtres autochtones et leur évêque ont été tués. Plus une église n'est debout.* »

Un « appel de détresse »

(Suite de la première page.)

» *Les malades ne reçoivent aucun médicament, aucune nourriture. Il pleut beaucoup, le sol est détrempé et nous ne pouvons nous reposer ni le jour ni la nuit. Nous aussi, bien qu'ayant quitté le sommet, sommes noyés dans le brouillard et trempés jusqu'aux os, et, même si nous étions de fer ou d'acier, nous ne pourrions pas supporter cette humidité. Nous crions au secours !* »

Cette lettre, écrite en chinois, le 22 juin, corrobore les informations obtenues ces jours derniers par des personnes refoulées dans la même région et qui sont parvenues à revenir en Thaïlande.

Le gouvernement de Bangkok a décidé de durcir encore sa position à l'égard eds réfugiés indochinois. Le général Kriangsak, premier ministre, a annoncé devant la Chambre des députés, jeudi, que sa politique était de ne plus accepter de réfugiés, de les empêcher de passer et de les refouler au-delà des frontières.

Il a précisé qu'il avait donné l'ordre au ministère de la défense et au commandement suprême des forces armées de coordonner et de mettre en œuvre cette politique avec les autres administrations intéressées. Jusqu'à présent, le ministre de l'intérieur était officiellement chargé du problème des réfugiés.

La pression des militaires

Sous la pression des militaires et celle d'une opinion hostile, et pour des raisons de sécurité nationale, le gouvernement cherche de plus en plus ouvertement à retirer aux représentants des organisations humanitaires nationales et internationales les rares responsabilités qui leur restent. Le général Kriangsak a d'ailleurs souligné que son gouvernement accepterait désormais l'aide des pays tiers et de celle des organismes internationaux dans la mesure où elle ne sera ni liée ni conditionnelle. Cette aide devra être remise aux autorités thaïlandaises compétentes, qui en auront la charge et le contrôle. A la limite, une telle politique équivaudrait à faire disparaître, ou du moins à réduire considérablement, le rôle d'assistance et de protection des organisations internationales à l'égard des réfugiés.

D'autre part, le premier ministre a indiqué que son gouvernement était prêt à choisir deux îles dans le golfe du Siam pour y mettre les réfugiés. On ignore s'il se référait aux nouveaux arrivants — ce qui contredirait l'affirmation précédente d'une volonté de rejet systématique — ou si l'intention des autorités est de procéder au transfert sur ces îles des quelque cent cinquante mille réfugiés hébergés jusqu'à présent dans une douzaine de camps auxquels les Nations unies fournissent assistance et protection. Tout indique cependant, dans ce discours, l'imminence d'une épreuve de force entre les autorités thaïlandaises et les organisations internationales, dont les efforts sont souvent considérés par les militaires comme des interférences incompatibles avec les mesures de sécurité et de rejet qu'ils appliquent. Les critiques émises à cet égard par le Comité international de la Croix-Rouge avaient provoqué une vive réaction du ministère des affaires étrangères. Les propos du premier ministre confirment la position intransigeante adoptée par le Conseil national de sécurité. Ils reflètent, ici comme dans les pays voisins, d'une part l'opposition entre le devoir humanitaire et les impératifs de la sécurité nationale et, d'autre part, les pressions de l'opinion et les rivalités politiques locales.

R.-P. P.

Les déclarations de M. Waldheim

(Suite de la première page.)

« *Je ne nie pas*, nous a-t-il répondu, *ces aspects politiques. Il serait naïf de ne pas reconnaître qu'ils existent. Mais si la réunion des 20 et 21 juillet commence par aborder ces questions, elle risque de s'enliser et de ne pas conduire à des résultats concrets. Les questions politiques devraient donner lieu à des interventions directes auprès du gouvernement de Hanoï notamment, ainsi que je l'ai fait récemment moi-même. Mais notre devoir est de faire tout notre possible au cours de la prochaine réunion internationale pour venir en aide aux réfugiés et de ne pas engager de débats stériles pouvant conduire à une confrontation acrimonieuse.* »

L'attitude du Vietnam est « positive »

La Chine, l'U.R.S.S. et le Cambodge, principaux protagonistes — outre le Vietnam — de cette éventuelle « *confrontation* », n'ont pas encore donné l'assurance qu'ils seraient représentés à la conférence. Pour l'heure, M. Waldheim juge « *positive* » l'attitude du Vietnam, laissant entendre qu'il donnait son accord à une réunion ne traitant que des « *actions humanitaires* ». La Chine, qui est membre du comité exécutif du haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés, devrait « *de droit* » y participer, mais n'a pas pour le moment donné de réponse à l'invitation qui lui a été adressée. Aucune invitation, en revanche, n'a été formellement adressée à l'Union soviétique parce qu'elle ne se trouve pas « *directement affectée* » par ce problème, mais elle sera la « *bienvenue* », nous a dit le secrétaire général, si elle souhaite être présente à Genève. L'impression prévaut cependant ici que ce ne sera pas le cas et que ce vœu, en tout cas, n'est pas partagé par de nombreux participants.

Quant au Cambodge, nous a déclaré M. Waldheim, « *nous ne l'invitons pas, car cela conduirait à soulever le problème de sa représentation* ». Un sondage serait cependant fait, croit-on savoir, en direction des autorités de Phnom-Penh. Aucune invitation ne peut être adressée au prince Sihanouk pour qu'il représente les organisations khmers à l'étranger, car « *nous n'invitons pas les personnes privées* », nous a dit encore le secrétaire général de l'ONU. Cependant, celui-ci ne juge pas satisfaisant l'accord passé entre Hanoï et le H.C.R. fixant les conditions dans lesquelles les Vietnamiens peuvent s'expatrier. « *Cet accord ne permettra pas de résoudre le problème s'il n'est pas élaboré en termes précis, car il est clair que la procédure de départ, actuellement compliquée, doit être accélérée. Mais c'est là un problème très complexe appelant à respecter les conventions sur les droits de l'homme, les droits d'asile, etc.* », nous a dit M. Waldheim. Il considère que la décision de la Commission européenne de suspendre son aide alimentaire au Vietnam est un acte politique sur lequel il ne peut porter un commentaire. Mais il semble néanmoins le déplorer.

Les autres missions du secrétaire général

Durant le voyage qu'il a effectué il y a quelques semaines en Extrême-Orient, M. Waldheim est parfois apparu comme un « honnête courtier » dans plusieurs contentieux ou conflits. Quels sont les résultats de cette mission, et d'abord en Corée ? « *A cette occasion*, déclare M. Waldheim, *j'ai pu constater qu'il n'y avait pas de communication entre les deux Corées et que les réunion bilatérales entre les deux pays étaient en fait des affrontements. Aussi bien ai-je proposé, d'une part, qu'un observateur des Nations unies assiste à ces réunions, ce qui a été en principe accepté, et, d'autre part, que, sous les bons offices du secrétariat général, les représentants de Pyongyang et de Séoul à l'ONU, où ils siègent en tant qu'observateurs, entrent en contact dans ce cadre. M. Kim Il Sung m'a dit que cela n'était pas possible aussi longtemps que n'aurait pas lieu la réunification du pays. J'ai dit clairement aux deux parties : « Vous ne pouvez parvenir à une » telle réunification si vous ne » conservez pas vos deux sys- » tèmes politiques dans une sorte » de confédération comprenant » un gouvernement fédéral. » L'un et l'autre interlocuteurs sont tombés d'accord pour que nous poursuivions les conversations et pour utiliser à cet effet nos bons offices. La Corée du Nord cherche à établir des contacts avec les Etats-Unis et serait prête à accepter, ceci fait, des négociations trilatérales. En pareil cas, il faut faire prévaloir la diplomatie tranquille.* »

Concernant le conflit sino-vietnamien, le secrétaire général, qui s'est rendu à Pékin et à Hanoï, confirme que la Chine est prête à accepter les bons offices de l'ONU et à participer à une conférence internationale sur l'Indochine. Mais, nous a-t-il déclaré, « *Hanoï est plus hésitant* », ne veut pas de médiation officielle afin d'écarter toute internationalisation du problème, tout en se disant prêt à coopérer à une « *action diplomatique discrète* ». « *Des contacts reprendront à ce sujet lorsque je serai de retour à New-York, mais c'est un processus long et laborieux* », ajoute M. Waldheim.

Les négociations sur la Namibie

Auparavant le secrétaire général des Nations unies se rend en Europe de l'Est et en Afrique où il tentera notamment de faire sortir de l'impasse les négociations sur la Namibie. « *Je vais avoir à Monrovia et à Luanda*, nous déclare-t-il, *des discussions avec tous les chefs d'Etat des pays de la « première ligne du front » à ce sujet. Leur contribution au processus de règlement est considérable. Je verrai ainsi sur quelle base les négociations peuvent reprendre. Il est de notre devoir de trouver une solution à ce problème. Si celle-ci n'est pas satisfaisante pour toutes les parties, alors la guerre civile se poursuivra. Et nous devrons œuvrer pour la paix.* »

M. Waldheim s'entretiendra, d'autre part, prochainement à Londres du problème rhodésien avant de se rendre en Angola. « *Le nouveau gouvernement de Salisbury*, nous a-t-il rappelé, *n'est pas reconnu par l'ONU, car il ne représente pas toutes les parties concernées par le plan de règlement anglo-américain. La solution interne actuelle exclut des éléments importants. Je ne crois pas que cela puisse régler le problème. Une éventuelle levée par Londres des sanctions économiques contre la Rhodésie — en faveur de laquelle s'est prononcé le Conseil de sécurité des Nations unies — soulèvera de nouvelles difficultés, en particulier dans certains pays africains membres du Commonwealth.* »

Le dialogue Nord-Sud

Après la conférence sur le commerce et le développement (C.N.U.C.E.D.), comment le dialogue Nord-Sud peut-il être relancé ? « *Aucun doute, nous nous trouvons dans une impasse. La conférence de Manille n'a donné que des résultats limités, encore que ceux-ci ne sont pas négligeables. Il s'agit d'un sujet si vaste qu'on ne peut s'attendre à des solutions immédiates. C'est maintenant au comité plénier des Nations unies chargé du dossier Nrd-Sud d'en relancer l'examen. Les pays industrialisés ont fait quelques concessions, mais le tiers-monde devient de plus en plus inquiet de la lenteur des progrès et une approche plus dramatique est aujourd'hui nécessaire. Les pays en développement doivent être considérés comme des partenaires à part entière, car ils peuvent devenir le principal moteur de la croissance de l'économie mondiale. Une volonté politique est nécessaire au stade actuel.* »

L'ONU peut-elle faire progresser le dialogue Nord-Sud sans traiter de l'énergie ? « *Il est absolument nécessaire que les Nations unies s'occupent de cette question qui est de nos jours l'une des plus importantes. C'est pourquoi nous avons proposé, il y a deux ans, la création d'un institut international de l'énergie qui serait placé sous l'égide des Nations unies.* » M. Waldheim souhaite que cette initiative soit étudié, notamment par le Conseil économique et social des Nations unies devant lequel il a renouvelé cette proposition le 4 juillet. Les producteurs de pétrole se sont montrés jusqu'à maintenant réticents pour avaliser ce projet auquel s'est cependant montré favorable le Mexique, parce qu'ils craignent généralement qu'un tel institut consacre une grande partie de son action à la question du prix du pétrole. En fait, cet institut devrait avoir vocation de s'intéresser à l'ensemble du probleme énergétique (conservation des ressources en hydrocarbures, économies d'énergie, énergies nouvelles, etc.), nous a précisé le secrétaire général des Nations unies.

GÉRARD VIRATELLE.

ASIE

LE DRAME DES RÉFUGIÉS INDOCHINOIS

Déclarations parallèles et polémiques au sein de la gauche

M. Gremetz, député de la Somme, membre du secrétariat du comité central du P.C.F., a adressé au président de la République, jeudi 5 juillet, une lettre dans laquelle il proteste contre la suspension de l'aide alimentaire de la Communauté européenne au Vietnam. Estimant que cette décision est *« tout à fait scandaleuse »*, M. Gremetz écrit : *« Qu'elle ait pu être prise avec l'aval de la France est proprement déshonorant pour notre pays. (...) En s'alignant sur les positions du chancelier Schmidt et de Mme Thatcher, et ceci à l'initiative révoltante de la Commission de Bruxelles, le gouvernement français porte un grave préjudice au renom et à l'image de la France dans le monde.*

» Pour notre part, désireux de contribuer à une solution juste des problèmes que connaît actuellement le peuple vietnamien, conscients que notre pays pourrait jouer un rôle propre et efficace, nous vous demandons solennellement de désavouer publiquement et sans attendre une telle décision, de demander aux représentants français au conseil des ministres d'agir pour que celle-ci soit annulée. »

Le P.C.F. appelle ses adhérents et *« tous ceux qui s'indignent »* de la décision prise par la Commission de Bruxelles à écrire au président de la République pour exiger son annulation.

De son côté, M. Georges Sarre, président du groupe socialiste du Conseil de Paris, récemment élu à l'Assemblée européenne, a critiqué la décision de la Commission de suspendre l'aide européenne au Vietnam. M. Sarre a indiqué : « *Cette décision témoigne d'un singulier mépris à l'égard d'une Assemblée élue au suffrage universel, qui est mise ainsi devant le fait accompli. Il est bon que l'Europe à son tour aide les réfugiés cambodgiens et vietnamiens. Il est injustifiable de décider qu'un Vietnamien n'aura plus droit dorénavant à la solidarité européenne qu'à la condition de fuir son pays.* » M. Sarre a ajouté : « *La sollicitude à l'égard de ceux qui ont fui un régime communiste n'aura de valeur que si elle ne s'accompagne pas de l'indifférence à l'égard des victimes de l'impérialisme américain et des dictatures qu'il appuie. C'était le cas hier du peuple vietnamien tout entier, c'est le cas aujourd'hui des dizaines de milliers de réfugiés du Nicaragua. L'aide au Vietnam doit être rétablie sans délai. La Communauté européenne doit cesser toute discrimination et mettre en œuvre sans délai un programme d'aide aux victimes de Somoza. L'Assemblée de Strasbourg, qui examinera bientôt les budgets des Communautés, doit se saisir de ces questions.* »

« Un mur de refus... »

L'Humanité critique, d'autre part, une déclaration commune, publiée, le 3 juillet, par le P.S., le P.S.U., le M.R.G., la C.F.D.T. et la Ligue des droits de l'homme. Ce texte déclare notamment : *« Face au drame des réfugiés du Cambodge, du Vietnam et du Laos, les organisations signataires — qui ont, dans le passé, été aux côtés des peuples d'Indochine dans leur lutte contre l'impérialisme américain — entendent que leur action ne soit pas confondue avec la campagne menée par la droite, sous couvert de préoccupations humanitaires. »*

Les signataires préconisent, entre autres, la mise en place d'une structure d'accueil en France, l'organisation d'une action au niveau européen et l'accroissement de l'aide de la France au Vietnam et au Cambodge. Elles se déclarent favorables à la tenue d'une conférence internationale sur le problème des réfugiés, sous l'égide du haut commissariat des Nations unies.

Le parti communiste, qui avait participé aux discussions proposées par le P.S. afin d'élaborer cette déclaration, s'en était séparé en déclarant que le parti socialiste avait opposé un *« mur de refus »* à ses propositions (*le Monde* du 30 juin). M. Charles Fourniau, historien, indique, vendredi 6 juin, dans le quotidien communiste, que *« l'accord a été rendu impossible du fait de l'exigence du parti socialiste de mettre en préambule de la déclaration commune la phrase suivante : « Les organisations signataires » ont toutes été solidaires de la » lutte des peuples d'Indochine, » et notamment de la lutte du » peuple vietnamien. »* M. Fourniau qualifie cette affirmation de *« mensonge historique »*.

Après avoir rappelé ce qu'avait été la politique de la S.F.I.O., et plus précisément celle de Paul Ramadier, président du conseil du 22 janvier au 24 novembre 1947, et de Marius Moutet, ministre de la France d'outre-mer du 26 janvier 1946 au 22 octobre 1947, il écrit notamment : *« De novembre 1946, où le bombardement de Haïphong, qui fit six mille morts, et qui correspond au gouvernement socialiste homogène de Léon Blum, jusqu'aux origines de la guerre américaine, le parti socialiste, la vieille S.F.I.O., ou l'actuel parti par la personne de son principal dirigeant, François Mitterrand, se trouve intimement mêlé à la politique de guerre qui fut faite contre le peuple vietnamien.*

» C'est le passé, dira-t-on ; certes, mais il doit sembler suffisamment gênant aux dirigeants socialistes pour qu'ils tentent de l'effacer en se faisant décerner une sorte de certificat de virginité anticoloniale, à l'occasion d'un problème humanitaire. »

PRISES DE POSITIONS ET SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

● *Sept cent soixante réfugiés indochinois* seront transportés par Air France entre Bangkok et Paris les 10 et 19 juillet, à bord de deux Boeing-747 affrétés à la compagnie nationale par le Secours catholique français, en liaison avec le Comité national d'entraide franco-vietnamien-cambodgien et laotien et le ministère des affaires étrangères. Une importante cargaison de couvertures, de vêtements pour enfants et de médicaments destinés aux réfugiés de ces camps sera d'autre part acheminée à bord de ces avions par Air France, à la demande du Secours catholique. Voulant contribuer au mouvement de solidarité nationale en faveur des réfugiés, Air France, avec le concours actif de son personnel navigant, a tout mis en œuvre afin de dégager les avions et les équipages nécessaires pour assurer ces vols en pleine période de pointe, indique un communiqué de la compagnie.

● *Le Secours catholique* nous précise qu'il reçoit les dons en espèces pour les réfugiés du Sud-Est asiatique à l'adresse suivante : 106, rue du Bac – 75341 Paris Cedex 07, C.C.P. 5620-09 K Paris.

● *Le gouvernement finlandais* a décidé d'accueillir des réfugiés d'Indochine, sans doute une centaine. La Finlande participera aussi à la conférence sur les réfugiés à Genève. — *(Corresp.)*

● *Le conseil général de la Guyane* a émis un vote défavorable, mercredi 4 juillet, à l'installation de deux cent cinquante à trois cents nouveaux réfugiés asiatiques dans ce département. Au cours d'une réunion houleuse, la voix prépondérante de M. Elie Castor, président du conseil général, a permis aux adversaires de ce projet de l'emporter (par 7 voix contre 6), alors que le préfet présentait la venue de nouveaux réfugiés comme une opération humanitaire.

● *La CIMADE* fait savoir que, contrairement à ce qui a été écrit dans *le Monde* du 5 juillet, elle ne recueille pas des fonds en faveur des réfugiés au nom de la Fédération protestante de France, mais en son nom propre. Ces dons sont à adresser, 176, rue de Grenelle, 75007 Paris, C.C.P. Paris 408887 Y (mention « Sud-Est asiatique »).

CORRESPONDANCE

Une lettre du P.S.U.

DÉBATTRE DE L'INTERNATIONALISME ET DES DROITS DE L'HOMME

A la suite de la publication de l'article de Jacques Decornoy, La trahison des gauches (le Monde *du 23 juin), M. J. Brunschwig, secrétaire de la commission internationale du P.S.U., et M. B. Ravenel, secrétaire national du P.S.U., nous écrivent :*

Nous voudrions essayer en tant que responsables de la politique internationale du P.S.U., ayant été en outre impliqués directement dans le soutien aux peuples d'Indochine, d'apporter quelques éléments de réponse et de réflexion.

D'abord une première remarque portant sur l'activité de notre parti sur ce sujet. Il a existé au sein de la commission internationale du P.S.U., une commission « Asie du Sud-Est » où travaillaient d'anciens coopérants au Vietnam et au Laos. Cette commission s'est dissoute d'elle-même il y a trois ans. Ses membres avaient été traumatisés par l'évolution de la situation dans cette région ; leurs analyses avaient en effet « trébuché » face à la réalité, face à l'horreur cambodgienne en particulier.

Ce fut alors un silence prolongé. Complicité ? Gêne ? Trahison ? Plutôt constat d'impuissance devant une réalité qui échappait à nos habituels critères d'analyse. Et puis nous avons essayé de rompre le silence en demandant la parole à Laurent Schwartz au moment où les réfugiés commençaient à quitter en masse le Vietnam, à la fin de 1978. Nous avons tenté aussi de prendre les contacts nécessaires pour élaborer une position, une action de la gauche indépendante. Cette fois encore, nous avons « trébuché » sur l'invasion du Cambodge par les troupes vietnamiennes.

Nous devons donc *réfléchir* aujourd'hui sur le caractère de notre soutien souvent inconditionnel aux luttes des peuples du tiers-monde pendant une longue période.

C'est en partant de notre conception du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes — conception dont nous estimions qu'elle englobait « automatiquement » celle des droits de l'homme tant il semble évident qu'il n'y a pas de droits de l'homme en tant qu'individu sans libération collective de la communauté à laquelle il appartient — que nous avons choisi notre camp, irrévocablement. C'est ce qui nous distingue de la majorité de ceux qui animent la campagne « réfugiés » aujourd'hui.

Mais force nous est de constater que l'extermination des peuples d'Indochine contre laquelle nous avons, ensemble, lutté, dans une certaine mesure, se poursuit *aujourd'hui*.

Qui porte *aussi* la responsabilité de cette tragédie, qui pousse les réfugiés à cette course désespérée vers l'Occident, sinon l'échec — la défaite ? — d'un système de type stalinien qui n'a pas su ou pu assurer à ses ressortissants le droit inaliénable de vivre et de travailler au pays ?

Cela doit être dit même s'il faut pour cela remettre en cause l'idée un peu mythique et simpliste que nous nous sommes faite du socialisme et de ses protagonistes dans les pays sous-développés.

Alors que faire, que dire aujourd'hui ? Sinon rappeler que deux pays peuvent et doivent faire beaucoup pour résoudre dans l'immédiat la question actuelle. Ce sont les États-Unis et la France. Il ne s'agit même pas de leur demander d'assurer une aide humanitaire : surtout si l'on se souvient qu'ils ont, chacun, envisagé froidement l'utilisation de l'arme atomique pour « libérer » le peuple vietnamien (la France au moment de Dien-Bien-Phu, les Etats-Unis sous Nixon). Non, il s'agit seulement de leur demander un début de « réparations » des destructions qu'ils ont infligées sur place. N'oublions pas que les Etats-Unis n'ont jamais honoré leurs engagements pris à Paris pour aider le Vietnam à se reconstruire... N'est-ce pas là une des raisons concrètes qui ont limité la capacité de développement économique et donc d'intégration dans le processus productif de dizaines de milliers de gens dans un pays ravagé et complètement désarticulé par trente années de guerre ? N'est-ce pas en outre une des raisons concrètes qui ont poussé le Vietnam dans l'orbite de l'U.R.S.S., avec toutes les conséquences qui en résultent ?

Aujourd'hui, des hommes et des femmes envoyés à la noyade lancent un S.O.S. Nous devons exiger de ceux qui peuvent et de ceux qui doivent qu'ils portent secours, sans délai, au nom du droit de l'homme à la vie, quelle que soit sa race ou son idéologie. Après, il faudra bien que la gauche — celle qui s'est située aux côtés des peuples d'Indochine dans leur lutte de libération nationale — débatte clairement de l'internationalisme et des droits de l'homme aujourd'hui. Il en va de la crédibilité — déjà bien atteinte — du projet socialiste.

Face aux fléaux majeurs qui menacent l'humanité actuelle, la faim et la guerre, l'internationalisme socialiste est à réinventer si l'on ne se résigne pas à la barbarie qui nous menace.

AFRIQUE

Algérie

A M'SILA

M. Ben Bella fait toujours l'objet d'une étroite surveillance

La nouvelle de l'élargissement de M. Ben Bella a été accueillie avec le plus grand calme et ne suscite guère de commentaires à Alger. Il semble que l'ancien chef de l'Etat, assigné à résidence à M'Sila, sur les hauts plateaux, fasse toujours l'objet d'une surveillance étroite.

M. Ben Bella a passé la journée du jeudi 5 juillet avec sa famille et n'est pas sorti de la villa aménagée à son intention. Recevant notre correspondant à Alger et un envoyé de l'A.F.P., le « wali » (préfet) de M'Sila leur a indiqué que M. Ben Bella « ne pouvait donner d'interview ni recevoir de journalistes ».

De notre envoyé spécial

M'Sila. — Sur la carte, la wilaya de M'Sila se présente sous la forme d'une tache blanche entre les monts du Hodna au nord et un vaste *chott* du même nom au sud (20 000 kilomètres carrés, quatre cent trente-huit mille habitants au dernier recensement, deux localités principales, Bou-Saada et M'Sila, le chef-lieu, qui comptent l'une et l'autre soixante mille habitants). C'est dans les limites de ce département que M. Ben Bella peut, du moins en principe, se déplacer désormais librement. Le privilège est bien maigre. Située à quatre heures de route d'Alger, en direction du sud-est, cette région est recouverte pour l'essentiel d'une steppe semi-désertique. De la route, le regard balaie très loin un vaste plateau ocre, parsemé de touffes d'alfa et d'épineux brûlés par le soleil. Les maisons de toub, construites en briques de paille et d'argile mêlées, se confondent avec le sol. Seuls les petits ânes, qui cherchent çà et là une maigre pâture, semblent supporter sans inconvénients la chaleur déjà pénible à 10 heures.

Comme la plupart des villes d'Algérie, M'Sila présente l'aspect d'un vaste chantier. Partout, des carcasses d'immeubles en cours de construction, des monceaux de matériaux, des piles de tubes et de canalisations, des tranchées, témoignent d'une importante activité. Marché agricole à l'origine, la cité s'ouvre au monde moderne. Une vaste zone industrielle s'étend à l'entrée de la ville, et le visiteur ne peut manquer de remarquer au passage, à droite, une série de réservoirs de la Sonatrach et, à gauche, une batterie étincelante de silos à blé en métal.

Loin des circuits touristiques et des facilités du littoral, M'Sila abrite depuis mercredi, pour une durée indéterminée, M. Ahmed Ben Bella. Cette présence discrète paraît ignorée de la population en cette matinée du 5 juillet, où la cité commémore le dix-septième anniversaire de l'indépendance. Le marché en plein air situé sur un terre-plein où les vendeurs présentent à même le sol leur marchandise ne semble pas connaître une animation particulière. En revanche, les trottoirs de l'avenue principale grouillent de monde, mais c'est pour assister au traditionnel défilé.

« Je ne sais rien »

La tribune officielle est décorée de tapis produits par l'artisanat local et est abondamment pavoisée aux couleurs nationales. Jupes ou culottes grises, chemisettes bleu ciel, les scouts, garçons et filles, sont particulièrement à l'honneur. Précédés par trois cavaliers armés de moukalas, ils ouvrent la marche. Viennent ensuite, dans une atmosphère bon enfant, les élèves des centres d'apprentissage et les travailleurs des sociétés et entreprises nationales brandissant des drapeaux et des portraits des présidents Chadli Bendjedid et Houari Boumediène. Nombreux sont les hommes qui ont sorti leur fusil de chasse et font partir en véritables pétarades des cartouches à blanc.

L'écho de ces détonations et de cette liesse populaire parvient certainement jusqu'à la maison qui abrite, à quelques centaines de mètres de là, M. Ben Bella. La découvrir n'a pas été chose facile. Le visage des passants ou des commerçants interrogés se ferme dès qu'est *prononcé le nom* de l'ancien chef de l'Etat.

« *Savez-vous où habite M. Ben Bella ?* demandons-nous à un chauffeur de taxi.

— Non, je ne sais rien.

— *Vous avez appris qu'il était ici ?*

— Je ne sais pas.

— *Vous voyez de qui il s'agit ?*

— Je ne le connais pas. »

A quelques variantes près, ce dialogue se reproduit plusieurs fois. Finalement, la présence devant une belle villa, récemment repeinte, de quelques hommes en civil aux épaules larges, tenant chacun en main un talkie-walkie, éveille notre attention.

La maison, beige et grise, comporte un étage. Légèrement en retrait de la rue, elle est entourée d'un jardin. Une végétation épaisse, un mur et une porte métallique marron foncé percée d'une fente protègent le rez-de-chaussée de tout regard indiscret. Les persiennes sont fermées, mais sur le balcon une petite fille brune, sans doute l'une de celles adoptées par M. Ben Bella et sa femme, semble évaluer d'un œil curieux son nouveau domaine. Interrogé, l'un des anges gardiens affirme, contre toute vraisemblance, être le propriétaire de la maison. « *Si vous avez des questions à poser*, dit-il, *adressez-vous à la wilaya* » (préfecture).

Le *wali* accepte de nous recevoir à l'issue du défilé. Il répond de fort bonne grâce à nos questions sur sa wilaya, mais il est plus laconique lorsqu'il s'agit de M. Ben Bella. « *Il ne peut ni donner d'interview ni recevoir de journaliste* », indique-t-il seulement après avoir confirmé que l'intéressé se trouve bien à M'Sila. Il ne nous reste plus qu'à reprendre la route d'Alger. La seule fièvre que connaisse la capitale jeudi, en fin d'après-midi, est celle provoquée par les innombrables cortèges de mariage qui sillonnent, klaxon bloqué, les avenues et embouteillent les carrefours.

DANIEL JUNQUA.

L'OUVERTURE DU CONSEIL DES MINISTRES DE L'O.U.A.

De sérieux désaccords persistent à la veille du sommet panafricain

La trente-troisième session ordinaire du conseil des ministres de l'organisation de l'unité africaine s'est ouverte, ce vendredi 6 juillet à Monrovia, pour préparer le sommet panafricain prévu dans la capitale du Libéria du 17 au 20 juillet.

Le rôle militaire de la Tanzanie dans le renversement du maréchal Amin en Ouganda, la signature d'un traité de paix par l'Egypte avec Israël, la formation d'un régime multi-racial au Zimbabwe-Rhodésie, les conséquences du massacre des écoliers de Bangui et le conflit du Sahara occidental donneront lieu à des débats serrés entre les quarante-neuf Etats membres de l'O.U.A.

L'intervention des Tanzaniens est sans précédent dans les annales de l'organisation panafricaine. Le Soudan, qui s'est engagé à la dénoncer à Monrovia, devrait rallier à son point de vue les Etats qui s'inquiètent de cette « ingérence » dans les affaires intérieures d'un Etat membre. *Mais pour avoir débarrassé le* continent d'un personnage qui a fait grand tort à la cause du panafricanisme, le président Nyeréré peut compter sur de nombreux appuis. La confusion qui règne à Kampala après la chute du président Lule augmente cependant les risques de désaccords. Rien n'indique d'autre part que les troupes tanzaniennes aient déjà amorcé un repli sur leur frontière, comme le président Nyeréré s'y était engagé début juin.

D'autre part, à l'exception du Malawi, les Etats membres de l'O.U.A. n'entretiennent plus de relations depuis 1973 avec Israël. L'O.U.A. se retrouve cependant face à deux courants opposés : d'un côté, des pays comme la Libye souhaiteraient que, d'une façon ou d'une autre, l'Organisation dénonce la diplomatie égyptienne que le président Sadate viendra *lui-même défendre à Monrovia* ; de l'autre, plusieurs Etats membres, — à commencer par le Libéria, lequel assurera la présidence annuelle de l'O.U.A. à compter du 17 juillet, — voient, dans le traité israélo-égyptien l'occasion de renouer avec Jérusalem.

L'accession au pouvoir, à Salisbury, de l'évêque Muzorewa à la tête d'un gouvernement à majorité noire constitue aussi une sérieuse source de conflits au sein *de l'O.U.A. D'un côté, ce régime,* déjà condamné par l'Organisation panafricaine, bénéficie d'appuis solides en Occident, sans parler du soutien sans nuances de la République sud-africaine ; de l'autre, plusieurs Etats membres de l'O.U.A., notamment ceux qui commercent discrètement avec Salisbury, semblent souhaiter *donner une chance à l'évêque* Muzorewa.

L'enquête, faite par une commission interafricaine, sur les *massacres* de Bangui, est une question embarrassante pour l'O.U.A., mais on ignore encore si un éventuel rapport pourrait être discuté par les ministres ou renvoyé, par ces derniers, devant la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement, seule habilitée à se prononcer. Plusieurs gouvernements souhaiteraient que la règle de la non-ingérence dans les affaires intérieures d'un Etat membre ne soit pas remise en cause, à propos de l'Empire Centrafricain comme de l'Ouganda.

En ce qui concerne le conflit du Sahara occidental, M. Boucetta, ministre marocain des affaires étrangères, a rappelé que les négociations étaient dans l'impasse, *en déclarant jeudi* que son gouvernement n'avait pas été officiellement informé de la décision du « Comité des Sages » de l'O.U.A. Celui-ci s'est récemment prononcé, à Khartoum, pour un cessez-le-feu immédiat suivi d'un référendum sous le contrôle des Nations unies. Pour le Maroc, la question saharienne demeure une affaire de *« parachèvement de l'unité territoriale marocaine »*, ce qui promet de *durs échanges à Monrovia.*

Pour le gouvernement du Libéria, où des manifestations contre la hausse des prix ont été durement réprimées en avril (*le Monde* du 17 avril), la réception du 16e sommet ordinaire panafricain constitue une chance. M. Tolbert succédera dès le 17 juillet au maréchal Nemeiry à la présidence de l'Organisation panafricaine. Mais il reste à voir si l'O.U.A. ne risque pas, à Monrovia, de sombrer davantage dans la paralysie, donnant ainsi la nouvelle mesure des divisions entre les régimes indépendants de l'Afrique. Un bon test, à ce propos, devrait être le sort réservé au projet d'une force panafricaine que présentera le comité de défense de l'Organisation avec l'appui de son secrétaire général togolais, M. Edem Kodjo.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Ouganda

SOIXANTE-DOUZE CIVILS ONT ÉTÉ ASSASSINÉS EN UN MOIS A KAMPALA

Le gouvernement ougandais a *annoncé, jeudi 5 juillet,* des mesures pour lutter contre l'insécurité. A Kampala, selon la police, soixante-douze civils ont été assassinés en l'espace d'un mois. Cette vague de meurtres a notamment frappé les commerçants et les hommes d'affaires.

Les autorités ont annoncé l'organisation de patrouilles de nuit dans la capitale, où les militaires n'étant pas de service seront interdits de port d'armes et dotés de cartes d'identité. Neuf grandes artères de Kampala seront en outre interdites de nuit à la circulation. Le gouvernement se refuse cependant à instaurer un couvre-feu de peur que la population interprète une telle décision comme une *« mesure répressive »*. Mercredi, M. Sam Nguba, président de l'ordre des avocats, avait dénoncé l'insécurité depuis la chute du maréchal Amin. — *(Reuter.)*

Zimbabwe-Rhodésie

LE PARLEMENT RECONDUIT L'ÉTAT D'URGENCE DÉCRÉTÉ EN 1965

L'état d'urgence a été reconduit à l'unanimité pour six mois, jeudi 5 juillet, par le Parlement du Zimbabwe-Rhodésie. Cette mesure avait été décrétée en 1965 par le dernier gouverneur britannique, six jours avant la déclaration unilatérale d'indépendance.

D'autre part, selon *Reuter*, Londres poserait certaines conditions à une reconnaissance formelle du nouveau régime de Salisbury : démission des ministres européens, réduction des privilèges accordés aux Europens et reprise du dialogue entre l'évêque Muzorewa et le Front patriotique.

Enfin, Mgr Lamont, évêque catholique d'Umtali, a quitté le pays, jeudi, sans attendre que les autorités statuent à son sujet et en déclarant qu'il ne reviendrait que « *lorsque la justice et la liberté auront été rétablies* ».

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

AMÉRIQUES

e étroite surveillance

...lla a passé la journée du jeudi ...ec sa famille et n'est pas sorti de ...énagée à son intention. Recevant ...espondant à Alger et un envoyé ...le « wali » (préfet) de M'Sila leur ...ue M. Ben Bella « ne pouvait donner ...ni recevoir de journalistes ».

L'écho de ces détonations et de cette liesse populaire parvient certainement jusqu'à la maison qui abrite, à quelques centaines de mètres de là, M. Ben Bella. La découvrir n'a pas été chose facile. Le visage des passants ou des commerçants interrogés se ferme dès qu'est prononcé le nom de l'ancien chef de l'État.

« *Savez-vous où habite M. Ben Bella ?* demandons-nous à un chauffeur de taxi.

— Non, je ne sais rien.

— *Vous avez appris qu'il était ici ?*

— Je ne sais pas.

— *Vous voyez de qui il s'agit ?*

— Je ne le connais pas. »

A quelques variantes près, ce dialogue se reproduit plusieurs fois. Finalement, la présence devant une belle villa, récemment repeinte, de quelques hommes en civil aux épaules larges, tenant chacun en main un talkie-walkie, éveille notre attention.

La maison, beige et grise, comporte un étage. Légèrement en retrait de la rue, elle est entourée d'un jardin. Une végétation épaisse, un mur et une porte métallique marron foncé percée d'une fente protègent le rez-de-chaussée de tout regard indiscret. Les persiennes sont fermées, mais sur le balcon une petite fille brune, sans doute l'une de celles adoptées par M. Ben Bella et sa femme, semble évaluer d'un œil curieux son nouveau domaine. Interrogé, l'un des anges gardiens affirme, contre toute vraisemblance, être le propriétaire de la maison. « *Si vous avez des questions à poser*, dit-il, *adressez-vous à la wilaya* » (préfecture).

Le *wali* accepte de nous recevoir à l'issue du défilé. Il répond de fort bonne grâce à nos questions sur sa wilaya, mais il est plus laconique lorsqu'il s'agit de M. Ben Bella. « *Il ne peut ni donner d'interview ni recevoir de journaliste* », indique-t-il seulement après avoir confirmé que l'intéressé se trouve bien à M'Sila. Il ne nous reste plus qu'à reprendre la route d'Alger. La seule fièvre que connaisse la capitale jeudi, en fin d'après-midi, est celle provoquée par les innombrables cortèges de mariage qui sillonnent, klaxon bloqué, les avenues et embouteillent les carrefours.

DANIEL JUNQUA.

Ouganda

SOIXANTE-DOUZE CIVILS ONT ÉTÉ ASSASSINÉS EN UN MOIS A KAMPALA

Le gouvernement ougandais a annoncé, jeudi 5 juillet, des mesures pour lutter contre l'insécurité. A Kampala, selon la police, soixante-douze civils ont été assassinés en l'espace d'un mois. Cette vague de meurtres a notamment frappé les commerçants et les hommes d'affaires.

Les autorités ont annoncé l'organisation de patrouilles [illegible] dans la capitale, où les [illegible] n'étant pas de service [illegible] interdits de port d'armes et [illegible] de cartes d'identité. [illegible] artères de Kampala seront en outre interdites de nuit à la circulation. Le gouvernement a refusé cependant [illegible] couvre-feu de peur que [illegible] lation interprète [illegible] sion comme une [illegible] sive ». Mercredi, M. Sam Njuba, président de l'ordre des avocats, avait dénoncé [illegible] la chute du maréchal Amin. — (*Reuter.*)

Zimbabwe-Rhodésie

LE PARLEMENT RECONDUIT L'ÉTAT D'URGENCE DÉCRÉTÉ EN 1965

L'état d'urgence [illegible] à l'unanimité [illegible] 5 juillet, par [illegible] Zimbabwe-Rhodésie [illegible] avait été décrété [illegible] dernier gouvernement [illegible] six jours avant la [illegible] latérale d'indépendance.

D'autre part, [illegible] dres pour [illegible] à une reconnaissance [illegible] nouveau [illegible] démission [illegible] peces, [illegible] accordés aux [illegible] du dialogue [illegible] zewa et le [illegible]

Enfin, [illegible] catholique [illegible] pays, [illegible] autorités [illegible] en déclarant [illegible] que « [illegible] liberté [illegible]

États-Unis

Désaccord sur l'énergie à la Maison Blanche

(*Suite de la première page.*)

Le *Washington Star* de jeudi a proposé une explication de la décision du président : son discours aurait été si creux que ses conseillers lui auraient suggéré de tenir de nouvelles consultations avant de s'adresser au pays. D'autant que, dans l'avion qui le ramenait lundi de Séoul, M. Carter avait pris soin de déclarer aux journalistes que, après les décisions prises par les pays de l'OPEP à Genève, la récession était inévitable. Confidence immédiatement reprise par les moyens d'information.

L'irrésolution du chef de la Maison Blanche apparaît de plus en plus évidente, alors que l'opinion s'inquiète chaque jour davantage de la flambée des prix et de la pénurie d'essence.

L'irritation de l'opinion

Dans l'entourage du président, on ne cache pas une certaine amertume devant l'indifférence des Américains pour les initiatives de politique étrangère de M. Carter. Mais il faut bien se rendre à l'évidence : le traité de paix israélo-égyptien, l'accord sur le canal de Panama, la signature de SALT 2 à Vienne, le sommet de Tokyo, ne pèsent pas lourd face aux réalités de la vie quotidienne. La mauvaise humeur de l'opinion se reflète au Congrès, où se prépare une offensive de grand style contre la politique du président. Les derniers sondages indiquent une accélération spectaculaire de la baisse de popularité de M. Carter. A la Maison Blanche, on craint que cet état d'esprit ne rende encore plus difficile que prévu les débats sur SALT 2, comme en témoigne la décision du leader de la minorité, M. Baker, un républicain modéré, de demander un amendement au traité.

Maintenant que la pénurie d'essence, qui a pratiquement cessé en Californie, atteint surtout l'est du pays, en particulier Washington et New-York, les informations alarmistes pleuvent : risques d'accroissement du chômage, inflation impossible à juguler, tout cela sur fond de lamentations des commerçants, des restaurateurs et des hôteliers des stations balnéaires à demi vides du début de l'été.

Le grand sujet d'irritation reste l'essence. Il ne se passe pas de jour qu'un psychologue, voire un psychiatre en renom ne donne à la télévision son avis sur les causes des réactions passionnelles que la pénurie suscite chez les Américains.

Les Américains ont bel et bien besoin de leurs voitures, ne serait-ce que pour aller travailler ou aller faire des courses quand ils habitent les banlieues presque totalement dépourvues de moyens de transports en commun.

La pénurie s'explique par plusieurs raisons : baisse des importations iraniennes, limitation de la production du brut national, confusion dans la distribution. Il faut y ajouter le jeu compliqué des compagnies pétrolières et l'entêtement des automobilistes à remplir coûte que coûte leur réservoir.

L'opinion est traumatisée et attend avec une impatience grandissante que les dirigeants trouvent des solutions.

NICOLE BERNHEIM.

● *Le voyage du sénateur Byrd.* — Le sénateur américain Robert Byrd (Virginie occidentale), leader de la majorité démocrate au Sénat, a quitté Moscou pour Paris, le jeudi 5 juillet, après une visite de cinq jours en U.R.S.S., où il s'est entretenu avec MM. Brejnev et Gromyko. Il a été reçu, vendredi matin, par M. Giscard d'Estaing. M. Byrd a dit à la fin de son séjour en U.R.S.S. qu'il était essentiel pour les deux parties de « *s'exprimer avec modération* » pendant toute la durée du débat de ratification au Sénat américain du traité SALT 2. Toute marque d'impatience serait «*contre-productive*», estime-t-il.

LE GÉNÉRAL HAIG POURRAIT BRIGUER L'INVESTITURE RÉPUBLICAINE EN 1980

Philadelphie (*A.F.P., U.P.I.*). — Le général Haig, qui a quitté le 29 juin ses fonctions de commandant en chef des forces de l'OTAN, a déclaré jeudi 5 juillet à Philadelphie, au cours d'une conférence de presse qu'il allait diriger pendant cinq mois une étude sur la sécurité des États-Unis et de leurs alliés entreprise par l'Institut de recherches de politique étrangère, un organisme dépendant de l'université de Pennsylvanie.

Le général sera aussi professeur de sciences politiques dans cette université et conseiller auprès du centre d'études stratégiques internationales de l'université de Georgetown, à Washington.

L'ancien commandant de l'OTAN a indiqué ses craintes concernant un certain retour à l'isolationnisme aux États-Unis, et a affirmé que le traité SALT 2, qui doit être soumis à la ratification du Sénat, « *posait quelques sérieuses questions* ». Les nouvelles activités du général Haig ne semblent pas exclure le projet, qui lui est souvent prêté, de briguer l'investiture républicaine dans la course à la Maison Blanche en 1980, ou un siège de sénateur. Le général Haig a cependant déclaré qu'il n'avait pas de « *plans politiques* ».

● *Les commandes américaines de biens durables* ont progressé de 2,3 % en mai, après avoir baissé de 8,2 % en avril. Ces commandes avaient augmenté de 2,2 % en mars. Cependant, les commandes civiles n'ont progressé en mai que de 0,7 %, pour se situer à 21,5 milliards de dollars. Les livraisons de biens durables ont progressé de 6,6 % en mai, soit la plus forte augmentation depuis décembre 1970. Elles avaient diminué de 7,3 % en avril, en partie à cause de la grève des camionneurs.

● *La balance des paiements courants américaine* a enregistré un excédent de 157 millions de dollars au premier trimestre 1979. Il s'agit du premier surplus depuis le quatrième trimestre 1976 (324 millions). Il fait suite à un déficit de 313 millions de dollars au dernier trimestre 1978. De janvier à mars, le déficit commercial a été réduit de 300 millions de dollars pour totaliser 6,1 milliards de dollars. Les services ont rapporté 7,6 milliards de dollars, en progression de 200 millions de dollars et les transferts unilatéraux de capitaux ont été inchangés à 1,3 milliard de dollars.

Argentine

LES MONTONEROS « AUTHENTIQUES » RÉCLAMENT DES ÉLECTIONS LIBRES

Des personnalités appartenant au Mouvement péroniste montonero nous ont fait parvenir un document portant sur la constitution d'un bureau du péonisme montonero authentique à Buenos-Aires. Cet organisme s'affirme décidé à développer « *les structures qui sont le véritable cadre de l'organisation démocratique du péronisme montonero en Argentine ; les groupements syndicaux de base, la Jeunesse péroniste montonera authentique et les noyaux politiques* ».

Les signataires de ce texte, parmi lesquels figurent MM. Rodolfo Galimberti et Juan Gelma, invitent d'autre part les Argentins résidant à l'étranger « *à amplifier la dénonciation des crimes de la dictature pour isoler celle-ci définitivement* ». Ils rejettent « *toutes les solutions de rechange à la dictature militaire actuelle* » qui « *maintiendraient la situation de dépendance et d'oppression* », réaffirment la nécessité d'une « *démocratie sans restriction* », passant par la « *convocation d'élections libres* ». Ils exigent que « *cessent immédiatement toutes les violations des droits de l'homme* » et que soient rétablies les libertés syndicales.

Nicaragua

La garde nationale tente de reprendre Masaya

La garde nationale a lancé jeudi 5 juillet une violente offensive pour tenter de reprendre Masaya, ville située à une trentaine de kilomètres au sud de la capitale et occupée depuis deux semaines par les sandinistes. Six cents soldats appuyés par des blindés et l'aviation ont quitté Managua en direction de Masaya.

La lutte pour le contrôle de cette ville pourrait être décisive : c'est la première fois en effet que la garde lance une offensive de cette envergure, depuis le début de l'insurrection, au début de juin, contre une des vingt-deux localités tenues par les sandinistes.

Le Front a remporté jeudi un nouveau succès militaire en s'emparant de Jinotepe, à environ 46 kilomètres au sud-ouest de la capitale. Un avion sandiniste a, d'autre part, bombardé l'aéroport international de Las-Mercedes à Managua. Des combats sont signalés en outre à Rivas, à proximité de la frontière avec le Costa-Rica, où les sandinistes souhaitent installer leur gouvernement provisoire. Il semble que la garde conserve le contrôle d'au moins une partie de cette dernière localité.

Au plan politique, le Congrès des députés sur lequel les États-Unis fondent certains espoirs pour permettre une solution « constitutionnelle » de la crise ne s'est toujours pas réuni. Le nouvel ambassadeur américain à Managua, M. Pezzulo, a rencontré le président Somoza jeudi en rentrant de Washington, mais les pressions américaines n'ont pas apparemment entamé la décision du chef de l'État de rester au pouvoir malgré la récente condamnation de l'Organisation des États américains.

A *Washington*, le porte-parole du département d'État a indiqué jeudi que M. Vaky, sous-secrétaire d'État aux affaires interaméricaines avait été envoyé en mission en Colombie et au Venezuela pour consulter ces pays. « *Les États-Unis s'efforcent de faire appliquer la résolution de l'O.E.A. y compris le passage demandant la démission immédiate de M. Somoza* », a-t-il ajouté.

Les États-Unis seraient même prêts à reconnaître le gouvernement de reconstruction nationale (pro-sandiniste) « *dès que les conditions le permettraient* », selon une source autorisée citée par l'A.F.P. On indique d'autre part à Washington que l'administration américaine reçoit un nombre croissant de visas d'entrée aux États-Unis émanant de responsables du régime Somoza.

Les rumeurs concernant un départ prochain du président Somoza continuent à circuler. Il semble que les Américains aient proposé de fournir une aide économique massive au Nicaragua en échange de sa démission. — (*A.F.P., A.P., Reuter.*)

« ILS NOUS MENACENT TOUS LES JOURS DE NOUS EXÉCUTER... »

Managua (A.F.P.). — Un millier de prisonniers, dont environ sept cents politiques, sont détenus dans des conditions inhumaines à la prison du quartier général de la police à Managua, a déclaré, jeudi 5 juillet, un membre de la Croix-Rouge nicaraguayenne.

Ce témoin a dit, après une visite à la prison : « Ces gens vivent dans des conditions terribles, ils sont tous à moitié nus, sans eau, sans toilettes, entassés dans de grandes salles, prisonniers de droit commun et prisonniers politiques mélangés. Ils sont obligés de dormir à même le sol, sans lit, sans couverture, sans aucune hygiène. Les soins médicaux n'existent pratiquement pas, alors que de nombreux prisonniers sont malades ou ont été blessés dans les combats. Aucun ne m'a mentionné des tortures, mais il est difficile de parler avec les gardes alentour. »

La Croix-Rouge apporte, chaque jour, aux prisonniers un peu de nourriture pour leur permettre de survivre. D'autre part, selon une des volontaires de la Croix-Rouge, les prisonniers se déclarent rassurés par ces visites : « Tant que vous venez, nous disent-ils, les gardes ne nous tueront pas, ils nous menacent tous les jours de nous exécuter. Les gardes leur disent constamment que, même si les sandinistes remportent la victoire, ils seront exécutés dans leur prison avant de pouvoir être délivrés. »

● *Le CIMADE, le Secours populaire français et le C.C.F.D. lancent un appel.* — La situation des populations civiles s'aggrave de jour en jour au Nicaragua. Après les bombardements massifs des quartiers populaires, on compte cent mille réfugiés dans la seule ville de Managua, privés de toute aide médicale et sanitaire. Ceux-ci s'ajoutent aux milliers de réfugiés dans le reste du pays ainsi que dans les pays voisins (Costa-Rica et Honduras notamment). Devant l'urgence des besoins et en réponse à un appel pressant, une équipe médico-chirurgicale de Médecins sans frontières doit partir. Pour l'achat de matériel, il faut réunir dans les plus brefs délais 150 000 F.

★ Envoyez les dons avec mention « *Nicaragua* », à Cimade, C.C.P. Paris 4088 87 Y, ou Secours populaire français, C.C.P. Paris 654 37 H, ou C.C.F.D., C.C.P. Paris 18 249 74.

● *Des membres du Front salvadorien d'action populaire unifié* occupent la cathédrale de San-Salvador depuis jeudi 5 juillet, pour soutenir les « *Sandinistes qui luttent contre le régime Somoza* ». — (*A.F.P.*)

● *Le Front sandiniste de libération nationale* a demandé que Bonn rompe ses relations diplomatiques avec le Nicaragua et reconnaisse le gouvernement provisoir sandiniste au cours d'une conférence de presse organisée par Amnesty International, jeudi 5 juillet, à Bonn. — (*A.F.P.*)

● *le bureau politique du P.C.F.* a exprimé son « *émotion* » devant les événements du Nicaragua. Il demande au gouvernement français de « *mettre en œuvre les moyens dont il dispose pour apporter une aide humanitaire aux victimes* » et d'« *agir au plan international pour que les États-Unis et Israël arrêtent immédiatement leurs livraisons de matériel de guerre au dictateur* ».

Canada

● RECTIFICATIF. — Dans l'article de Philippe de Saint-Robert « Le Canada craque » paru dans *le Monde* du 5 juillet, il fallait lire dans l'avant-dernier paragraphe : « Au cours de récentes élections partielles dans un quartiers chic de *Québec* (et non de Montréal, comme il a été indiqué par erreur), où vivent d'importantes communautés religieuses, et notamment des missionnaires retraitées d'Afrique, on a vu un candidat libéral affoler ces bonnes sœurs en leur rappelant ce qui s'était passé... au Biafra. »

Brésil

● *La dette extérieure brésilienne* représentait fin 1978 43,51 milliards de dollars contre 34,04 milliards en 1977 et 25,98 milliards en 1976. Selon la Banque centrale pour 40 % cet endettement revient au secteur privé. A la même date, les investissements étrangers au Brésil totalisaient 13,74 milliards de dollars contre 11,23 milliards en 1977 et 9 milliards en 1976. Les États-Unis sont le premier investisseur, suivis par la R.F.A., la Suisse, la Grande-Bretagne et la France. — (*Agefi.*)

EUROPE

Un entretien avec André Siniavski

(Suite de la première page.)

C'est ainsi qu'il répète sans arrêt que toute la troisième émigration est composée de lâches, de fuyards qui ont quitté volontairement l'Union soviétique et qui se sont donc privés du droit de juger la Russie. Il serait le seul à conserver ce droit.

» Alors on me dit : «*Soljenitsyne a fait tant de choses qu'il faut se taire.*» Bien qu'il soit considéré comme leader, chef et prophète, je ne peux pas accepter ce raisonnement. Je ne peux pas, au nom de l'unité, taire nos divergences. Si nous suivons ce chemin, nous aboutirons à un système autoritaire où aucune discussion ne sera plus possible, où le pluralisme n'aura plus droit de cité. Pour Soljenitsyne, l'émigré est un traître ; même s'il aborde le problème d'un point de vue diamétralement opposé à celui des dirigeants soviétiques, son point de vue en est très proche. Et pourtant, à son arrivée en Occident, il a expliqué que les cadres russes devaient rester là-bas, car une révolution morale allait se produire dans un avenir très proche. Nous voyons bien aujourd'hui que cette révolution n'a pas eu lieu et qu'elle n'arrivera pas de sitôt. Le seul résultat de l'intervention de Soljenitsyne a été d'élever une barrière, d'empêcher les gens de fuir.

» Autre exemple de son intolérance : ses vues sur l'Occident. Je dois pourtant vous dire que je suis plus slavophile qu'occidentaliste. Mais cela m'étonnera toujours que des hommes qui ont été sauvés par l'Occident — et là, je ne parle pas seulement de Soljenitsyne, — commencent à critiquer l'Occident dès qu'ils y arrivent. Ils se plaignent, par exemple, de ce que tout puisse être imprimé dans les journaux, montré à la télévision. Mais, si les journaux ne pouvaient pas tout écrire, ils seraient encore en prison. Quand il était encore en Russie, Soljenitsyne en appelait d'ailleurs à l'Occident, exigeait que l'Occident suive avec attention son propre cas ; le voilà qui arrive, et il change du tout au tout de position, sans prendre la peine d'étudier la situation. Cela me fait penser à une réflexion de Dostoïevski, un slavophile lui aussi, dans *les Frères Karamasov* : «*Montrez à un Russe une » carte des étoiles, dont il n'a » jamais entendu parler, qu'il n'a » jamais vue, et au bout de deux » heures il sera en train de la » corriger...*»

Contre « la Saga des rhinocéros »

— Pour continuer à parler d'intolérance : un pamphlet circule en ce moment dans les milieux de l'émigration russe, la Saga des rhinocéros, *de l'écrivain Maximov (1). Ce texte divise profondément la communauté russe en exil. Qu'en pensez-vous ?*

— C'est une chose très douloureuse ; la majorité des anciens et des nouveaux émigrés sont outrés par ce pamphlet, mais beaucoup n'osent pas le dire. Toujours en vertu de la même logique : *Continent*, que dirige Maximov, est une grande revue de l'émigration et Maximov est un grand écrivain ; il faut donc taire nos divergences.

» Ce qui me touche le plus dans cette affaire, c'est le ton de ce pamphlet, son intolérance, sa grossièreté même. Maximov y attaque un certain nombre de libéraux occidentaux, presque nommément, disant que ce sont soit des agents du K.G.B., soit des agents « objectifs » de la même organisation. C'est tout simplement le reflet, l'envers de ce qu'on lit dans les journaux soviétiques. Je suis déjà passé à travers tout ça ; quand j'ai été arrêté, on m'a souvent dit : « *Admettons que vous n'êtes pas » un agent de la C.I.A., mais,* « *objectivement* » *vous servez bien » l'impérialisme...* »

» Un vieil émigré de la première vague vient de dire que, pour changer l'ordre des choses en Russie, il suffisait d'arrêter tous les communistes et de les pendre, et que quatorze millions de pendus ne le troublaient absolument pas. Devant cette réplique, je pense au nombre de bourreaux qu'il va falloir former, au nombre de juges d'instruction, à la Gestapo qu'il faudra créer, à la censure, aux camps... Ce qui est le plus triste, dans cette histoire, c'est d'avoir réussi à recréer un petit monde soviétique après avoir réussi à nous arracher à l'Union soviétique.

— C'est à cause de cet état d'esprit que vous avez quitté la rédaction de Continent *il y a quatre ans ?*

— Oui, on ne pouvait rien faire à *Continent*. Pour Maximov, la rédaction, c'est un décor et le comité de rédaction, ce n'est qu'une sélection de célébrités qui ne savent même pas, le plus souvent, ce qui est publié en leur nom.

» Pour moi, un écrivain devient vrai quand il reste seul, quand tout le monde l'engueule. C'est pour cela que je suis très choqué par le conformisme de la nouvelle émigration. Le conformiste peut très bien vivre en U.R.S.S. Ça ne valait pas la peine de partir, pour être conformiste.

— Vous avez parlé du rôle de « révélateur » que joue l'émigration. Est-ce la même chose pour le camp ?

— Bien entendu. Mais, aussi triste que cela puisse paraître, le camp, dans une certaine mesure, est plus facile à supporter. Quand on est emprisonné, on n'a plus de responsabilités. Au camp, je ne peux pas publier de livres ; personne ne m'y demande des comptes si j'arrête d'écrire. Je vis, je travaille, j'ai une conduite honnête selon l'éthique du camp. Mais quand je sors du camp, beaucoup attendent quelque chose de moi. Comme si l'homme n'était pas limité, comme si ses forces n'étaient pas faibles ! C'est de ce point de vue que ma vie en émigration est beaucoup plus complexe que celle que je menais au camp. L'état de liberté suppose que l'on donne tant de soi-même...

— Mais vous ne regrettez pas le camp, tout de même ?

— Je ne le regrette pas. *(Rires.)* Mais, au moins une fois par semaine, je vois le camp dans mes rêves. C'est à la fois un cauchemar et un soulagement.

— Existe-t-il les mêmes phénomènes d'intolérance au camp que dans l'émigration ?

— Non. Un camp, aujourd'hui, réunit des gens d'idées totalement différentes. Les discussions y sont très dures. Mais comme nous sommes tous menacés d'annihilation physique, tout en discutant, tout en se disputant, deux hommes opposés peuvent très bien éprouver des sentiments d'affection et s'entraider.

» Mais, pour en revenir à cette liberté qu'on ressent davantage dans les camps qu'en liberté, je voudrais mentionner Dostoïevski. Je viens de relire *Souvenirs de la maison des morts*. Dostoïevski y note très bien que c'est au bagne qu'on saisit entièrement le prix de la liberté. C'est au bagne que la liberté acquiert un sens supérieur, mystique même.

» Je n'imagine rien, c'est la réalité : à travers les barreaux d'une prison, le bleu du ciel est plus bleu qu'en réalité. Je pense beaucoup au camp, en ce moment, non pas pour « pleurer et gémir », mais parce que c'est une expérience fondamentale. Je considère le thème des camps comme le thème de la vie : la réalité y est plus compacte, un homme bon y est meilleur encore, un homme mauvais encore pire...

— Un retour à l'essentiel ?

— Oui, même d'un point de vue primaire, pour retrouver le goût du pain, celui de l'eau. Dans la vie normale, on s'habitue trop à tout. On ne peut parler de la fraîcheur de l'air que si on a connu le cachot ; je ne dis pas par là qu'il faille mettre les gens au cachot, mais seul un affamé peut parler de nourriture. Sans recourir à des exemples aussi exceptionnels que la prison, chaque être, dans sa vie, peut connaître cela : ce n'est qu'au moment où votre mère meurt qu'on se rend compte à quel point on l'aime.

— Avez-vous rencontré l'antisémitisme au camp ?

— Il existe plusieurs degrés de l'antisémitisme en U.R.S.S. : un antisémitisme de l'Etat, du parti, du peuple au niveau de la vie quotidienne, et aussi un antisémitisme beaucoup plus complexe chez certains dissidents. C'est ce dernier que j'ai rencontré au camp, chez certains dissidents. Si j'avais de mauvais rapports avec l'administration, je m'entendais bien avec les *zeks* (2) et j'étais en bons termes aussi bien avec les nationalistes russes qu'avec les juifs. Mais un jour les nationalistes russes m'ont posé l'ultimatum suivant : je devais cesser tout contact avec les juifs puisque j'étais écrivain russe. J'ai très mal pris la chose. D'autant plus qu'il y avait encore parmi nous bon nombre de Russes ou d'Ukrainiens qui avaient collaboré avec les Allemands pendant la guerre et qui étaient très antisémites ; c'étaient les plus vieux habitants du camp et, après avoir collaboré avec les nazis, ils collaboraient avec l'administration du camp.

L'U.R.S.S. survivra s'il reste assez de juifs

— Considérez-vous les échanges espions contre dissidents comme positifs ?

— Oui, comme totalement positifs. Et je le dis non seulement avec sang-froid, mais même avec un peu de cynisme : échangez contre qui vous voulez, mais échangez ! Bien sûr, c'est un commerce d'esclaves, mais si ce commerce permet de sauver des gens, que ce commerce continue !

— Cela signifie-t-il que vous ne croyez pas en une évolution de la société soviétique ?

— Je considère que le processus de la dissidence est irréversible. Simplement, il durera très longtemps. Les jeunes, les étudiants, vont continuer. On a tué Pouchkine, mais la littérature continue. Parfois, nous apprenons de bonnes nouvelles : l'apparition de nouveaux dissidents, celle d'une nouvelle revue, comme *Métropole* (3). C'est un peu comme au dix-neuvième siècle, lors du mouvement populiste : les gens disparaissaient, mais d'autres apparaissaient.

» Je ne suis pas sûr qu'il s'agisse d'une évolution profonde de l'État, mais ces modifications, cette évolution, prennent la forme de concessions aux Occidentaux. Il y a quelque temps, on s'est demandé : « *L'U.R.S.S. survivra-t-elle en 1984 ?* » Après quoi, l'Union soviétique exporta ses juifs en échange de droits de sortie. On continue à le faire. Alors je réponds : « *Oui, l'Union soviétique survivra en 1984 s'il reste assez de juifs.* »

La ruche et le sac de sable

— Quel jugement portez-vous sur l'Occident ?

— Mes impressions actuelles diffèrent de mes premières impressions, il y a six ans. En arrivant, je raisonnais un peu comme Soljenitsyne écrit : il me semblait que l'Occident courait à sa perte et que, dans quelques mois, les tanks russes rouleraient *dans les rues de Paris, tandis* qu'aucun de ces jeunes gens aux cheveux longs ne daignerait quitter sa terrasse de café pour aller se battre. Je pensais que les derniers à se battre seraient encore nous, les dissidents soviétiques. Sur ce, nous sommes allés en Italie et nous avons vu des faucilles et des marteaux à chaque coin de rue. Nous avons vraiment eu l'impression, alors, que la révolution était pour demain.

» Depuis, j'ai compris l'extraordinaire solidité de ce reste d'Europe. C'est à travers l'exemple de l'Italie que je l'ai le mieux compris, l'Italie que tout le monde enterrait il y a deux ans et qui continue à vivre, malgré la terreur, les grèves. Brusquement, j'ai découvert la culture du travail, l'intérêt porté au travail. De ce point de vue, l'Europe occidentale est plus proche du Moyen Age, du compagnonnage, de la transmission des métiers de père en fils, que ne l'est la Russie actuelle. Bien entendu, tout le monde est mécontent ici, mais les bases sont solides, contrairement à la Russie où l'ouvrier ne travaille que pour toucher son salaire ou gravir quelques échelons bureaucratiques.

» Le système occidental est bâti comme une ruche : les rayons de miel paraissent très légers, très fragiles, mais ils sont bien construits et résistent. Imaginez un changement de pouvoir en Russie. Que se passerait-il ? Les gens s'entretueraient, les provinciaux se précipiteraient à Moscou, ce serait un véritable chaos. Car la structure soviétique est comme une sorte de sac, bourré de sable, qui tient debout uniquement parce qu'il est bien ficelé. Si on le perce, tout s'écroule, tout tombe en poussière.

— Vous ne craignez plus les chars russes aujourd'hui ?

— Ils passeraient comme un fer à repasser sur cette faible Europe, mais ils ne pourraient pas détruire le sens de la vie de ces peintres, de ces bouchers, de ces cordonniers, de ces boutiquiers. Après cette « découverte », nous nous sommes calmés et ces grèves sont même devenues pour nous le symbole de la solidité de l'Occident. C'est pourquoi les propositions de certains émigrés qui voudraient construire un système beaucoup plus rigide ne me séduisent pas. Excusez-moi, messieurs, mais combien ont tenu les régimes autoritaires russe, éthiopien ? Brusquement, ils se sont effondrés et se sont transformés en leur contraire, le socialisme.

» Regardez l'Ethiopie : Soljenitsyne se représente au fond la Russie comme l'Ethiopie à l'époque du Négus, un pays religieux, idéal, doté d'un bon monarque. Mais on a vu soudain cette Ethiopie idéale tomber dans le gouffre du socialisme. Et cette faible Europe, responsable de tout ce bordel, qui nous a donné le marxisme et tout le reste, eh bien, elle tient toujours !

» Quand je lis chez Soljenitsyne qu'il y a une renaissance spirituelle en Russie, ça me fait rire : bien sûr, les intellectuels se sont mis à prier, à lire certains livres, mais quand on compare ce phénomène aux villages italiens !

— C'est important, pour vous, la religion ?

— Oui, mais je la sépare des problèmes de la société et de ceux de l'écrivain. Pour moi, la religion est une affaire privée, un monde intime, intérieur. Et je crains beaucoup qu'en Russie on ne la transforme en une construction sociale idéale. Or, je préfère qu'on tue les gens au nom de la faucille et du marteau qu'au nom de la croix.

— Vous êtes orthodoxe ?

— Je suis venu tard à ces problèmes : je n'ai pas été baptisé dans mon enfance, j'étais athée, je n'ai aucune tradition religieuse et je vais rarement à l'église, car j'ai peur de l'affectation religieuse. Cela dit, oui, je suis orthodoxe. Ce n'est pas un choix rationnel, c'est quelque chose qui vient de l'intérieur. C'est aussi une forme de culture. Je ne vois pas pourquoi, moi, Russe, je ne serais pas orthodoxe, je ne participerais pas à ce monde et pourquoi je serais hindouiste, par exemple.

— Dans votre jeunesse, vous avez été membre du parti communiste ?

— Non, mais j'ai été membre des Komsomols à partir de quinze ans. Pour être membre du parti, il faut avoir dix-huit ans, et, quand j'ai eu dix-huit ans, j'avais déjà compris un certain nombre de choses. Je n'ai heureusement jamais adhéré.

— Qu'aviez-vous déjà compris ?

— Quand la guerre a éclaté, j'avais seize ans : j'ai été mobilisé à dix-sept ans. Peut-être que si j'étais parti au front, j'aurais adhéré au parti, mais j'ai été envoyé d'abord à l'arrière, dans une école militaire. Et là, j'ai vu les contrastes de classe de l'armée, contrastes qui étaient en contradiction totale avec mes idéaux révolutionnaires.

» Plus tard, après la guerre, je me suis inscrit à la faculté des lettres, et ont commencé le jdanovisme, les pogromes dans les milieux littéraires. Pour moi, ça a été la fin et, quand Staline est mort, je ne croyais déjà plus en rien. J'étais tout simplement heureux et content qu'il soit crevé.

La Chine, parodie du passé

— Votre père avait été arrêté en 1951 ?

— Oui, mais ce n'était pas la première fois. La vie de mon père a été difficile, très difficile ; il a été arrêté plusieurs fois par le régime soviétique, puis libéré, arrêté de nouveau, privé de travail. Dès 1909, il avait participé au mouvement révolutionnaire. Mais il n'était pas bolchevique ; c'était un socialiste révolutionnaire. Il était d'origine noble, mais il avait très tôt rompu avec son milieu et avait été arrêté une première fois sous le tsarisme.

» La révolution de 1917 l'a enthousiasmé ; il appartenait à la fraction de gauche des socialistes révolutionnaires mais quand les S.R. sont entrés en opposition avec les bolcheviques, il a pris parti pour les bolcheviques. Mais il n'est jamais entré au parti. Heureusement, comme il le disait lui-même, sinon il aurait sans doute été fusillé en 1937.

» Mon père ne m'a absolument pas élevé dans un esprit d'opposition au régime communiste. Bien entendu, en tant que vieux révolutionnaire, il ne pouvait pas aimer Staline ; mais, tout gamin, je comprenais que pour mon père, en dépit des insuffisances, des défauts, l'essentiel avait été fait, était en train de se faire. J'ai retrouvé cette même logique au sein de l'émigration : au nom de l'unité on recommande souvent de fermer les yeux sur telle ou telle insuffisance pour ne pas affaiblir le front commun. Dans ce cas-là, le front est antisoviétique, bien sûr, mais la logique est exactement la même. Comme j'ai vécu cette école, comme j'en connais par cœur les règles, je m'y oppose. A quoi bon construire une nouvelle société qui serait antisoviétique mais qui serait tout aussi fermée, tout aussi conservatrice que la société soviétique ? En ce sens, nous sommes vraiment des enfants du régime soviétique.

— Une dernière question : que signifie la Chine pour vous ?

— Je répondrai en tant qu'intellectuel soviétique : la Chine provoque chez nous des réactions extrêmement négatives, car c'est notre passé, une parodie de notre passé stalinien. Quand j'étais au camp, le K.G.B. a décidé de passer au niveau occidental et de nous faire répondre à d'interminables questionnaires pour connaître l'opinion publique du *Goulag*. J'ai refusé de répondre à toutes les questions du genre : « Si vous cachez quelque chose, qu'est-ce qui peut vous trahir ? Vous rougissez ? Vous blémissez ? Vos mains tremblent ? Rayez les mentions inutiles. » Mais il est une question à laquelle un de mes amis a répondu, c'est celle-ci : « Si une guerre éclate, de quel côté serez-vous ? » Voici sa réponse ! « S'il y a une guerre avec la Chine, je serai de votre côté. S'il y a une guerre avec l'Occident, je serai du côté de l'Occident. »

Propos recueillis par
JACQUES ALMALRIC
et NICOLE ZAND.

(1) Ce texte a été publié en français dans *Tel Quel* dans une traduction édulcorée.

(2) *Zek* : prisonnier.

(3) *Metropole*, revue littéraire non officielle publiée à Moscou au début de l'année par plusieurs écrivains et critiques officiels refusant la censure.

EUROPE

Espagne

Le gouvernement prendrait des mesures en faveur des détenus basques de Soria

Madrid (A.F.P.). — Les groupes révolutionnaires antifascistes du 1er octobre (GRAPO) ont revendiqué jeudi 5 juillet l'attentat à la bombe perpétré contre le siège de la B.N.P. à Madrid. Le GRAPO a indiqué que cet attentat avait été commis en réponse aux récents assassinats de deux membres du parti communiste (reconstitué) à Paris.

Le GRAPO menace d'autre part de lancer d'autres actions de représailles *« contre les intérêts français »*. Il accuse le *« gouvernement fasciste français »* de *« collaboration criminelle avec ses camarades de chambrée espagnols »* à l'occasion de la mort récente à Paris de Francisco Javier Elzaguirre, membre du comité central du P.C.E. (R.).

« Nous sommes en guerre et nous nous attendons à des pertes. Elles ne nous surprennent pas. Mais que les fascistes français et espagnols sachent que des assassinats politiques comme celui-ci recevront la riposte qu'ils méritent », précise un article du journal *Vaosta Roja*, organe du P.C. (R.), dont le GRAPO est la branche armée.

A Madrid, l'explosion, jeudi soir, d'un engin de puissance moyenne dans un bâtiment du ministère de l'intérieur n'a pas fait de victime, indique une source officielle.

Cependant, l'avocat Juan Maria Bandres, député de la gauche basque aux Cortès, a déclaré jeudi que des mesures en faveur des détenus basques de la prison de Soria venaient d'être prises par le gouvernement. Il a laissé entendre qu'il pourrait s'agir d'une première initiative de Madrid répondant à la principale demande présentée par le groupe politico-militaire de l'ETA pour justifier son offensive terroriste contre le tourisme.

L'avocat a tenu à condamner à titre personnel l'opération « antitourisme » de l'ETA, *« malgré les rapports existant entre son parti et le groupe politico-militaire »*. *« C'est une opération politiquement discutable*, a-t-il affirmé, *car elle affecte principalement les masses laborieuses vivant du tourisme dans des régions qui, comme la Catalogne ou l'Andalousie, luttent au même titre que nous pour leur autonomie. »*

R.D.A.

UN APPEL DU COMITÉ FRANÇAIS POUR LA LIBÉRATION DE RUDOLF BAHRO

Le Comité pour la libération de Rudolf Bahro (1) a lancé un appel en faveur de l'auteur de *l'Alternative : pour une critique du socialisme réellement existant*, à l'occasion du premier anniversaire de sa condamnation, le 30 juin 1978. Neuf cents signatures ont déjà été recueillies. Elles seront remises à l'ambassade de la République démocratique allemande par le Comité, qui déclare notamment dans son appel : *« Rudolf Bahro est depuis un an et demi emprisonné en République démocratique allemande, et condamné à huit ans de détention, sous l'accusation grotesque d'avoir « révélé des secrets d'Etat » En réalité, son seul crime a été de vouloir présenter une vision du communisme autre que celle du régime existant en R.D.A. et en Europe de l'Est. »*

(1) 46, rue de Vaugirard, 75006 Paris.

Portugal

Centristes, sociaux-démocrates et monarchistes espèrent former une nouvelle majorité conservatrice

De notre correspondant

Lisbonne. — Le président de la République devait recevoir ce vendredi 6 juillet les délégations des quatre grands partis représentés au Parlement, achevant ainsi sa série de conversations avec les représentants de toutes les forces politiques et sociales afin de résoudre la crise ouverte par la démission, il y a un mois, du cabinet de M. Mota Pinto.

Les socialistes préconisent la formation d'un cinquième gouvernement jusqu'aux élections de 1980. Ce gouvernement de gauche, de « base P.S. », compterait sur le soutien des députés sociaux-démocrates qui ont quitté récemment le P.S.D. et sur la « compréhension » du P.C.P.

En revanche, le P.S.D. et le C.D.S., qui forment l'actuelle droite parlementaire, réclament la dissolution de l'Assemblée et la convocation d'élections pour octobre. Ces élections devraient, selon ces deux partis, être accompagnées d'un référendum qui donnerait à la nouvelle Assemblée des pouvoirs pour réviser la Constitution qu'ils considèrent comme « marxiste » et un « obstacle » au redressement économique et social.

Face à cette alternative — formation d'un nouveau gouvernement ou dissolution de la Chambre, — le général Eanès hésite. Quelle que soit sa décision, elle provoquera l'hostilité d'une partie de la majorité P.S.-P.S.D.-C.D.S. qui l'a porté à la présidence en juin 1976, et sa réélection en 1981 est, en conséquence, compromise.

Le Portugal vit, en tout cas, déjà dans un climat préélectoral. Le jeudi 5 juillet, les dirigeants du P.S.D., du C.D.S. et du minuscule parti monarchiste (P.P.M.) ont signé un accord de coopération, amorce d'une majorité conservatrice qui, bientôt, espèrent les signataires, pourrait gouverner le pays. Ils rejettent les solutions *« collectivistes »* du P.C.P. et du P.S. et s'engagent à présenter un candidat commun à l'élection présidentielle de 1981. Mais les trois partis entendent se présenter séparément aux élections, sauf dans certaines circonscriptions où des listes communes sont envisagées.

Du côté socialiste et communiste, l'activité n'est pas moins grande, les parlementaires du P.S. et du P.C.P. ont suscité à l'Assemblée un débat sur les problèmes de l'information, qui s'est traduit par l'approbation, le jeudi 5 juillet, de projets de loi sur la radio et la télévision. Le P.S. et le P.C.P. s'insurgent contre ce qu'ils appellent une *« mainmise de la droite »* sur les moyens de communication sociale, particulièrement à la radio, qui a été l'objet d'une « épuration » politique depuis l'investiture, au début de l'année, du gouvernement de M. Pinto. Ils protestent contre les éditoriaux du *Diario de Noticias* et de *Capital*, dirigés par deux « dissidents » du P.S., respectivement MM. Mesquita et Sousa Tavarès, qui multiplient les attaques contre leur ancien parti et préconisent la convocation d'élections anticipées.

JOSÉ REBELO.

Italie

Les socialistes refusent leur concours à un éventuel cabinet Andreotti

De notre correspondant

Rome. — Chargé le 2 juillet de former le nouveau gouvernement, M. Andreotti serait sur le point de renoncer à sa mission. Il n'a pas réussi à obtenir l'appui, ou même la neutralité, des socialistes, sans lesquels aucune majorité n'est possible depuis le retour du P.C.I. dans l'opposition. Logiquement, le président du conseil désigné devrait très vite déclarer forfait.

La rencontre du jeudi 5 juillet entre M. Andreotti et les dirigeants socialistes a été, selon ces derniers, « cordiale et très courtoise ». Autant dire qu'elle n'a rien donné. Le P.S.I. s'est abstenu de s'en prendre à la personne du président du conseil sortant, pour ne pas braquer la démocratie chrétienne. Mais il a fait valoir deux arguments sans appel. Le premier est qu'on ne peut soutenir une formule gouvernementale contre laquelle on avait voté quelques semaines plus tôt : il faut un cabinet permettant « une vaste collaboration sociale », c'est-à-dire un nouveau rapport avec la gauche. Le deuxième argument est que « le principe d'alternance » s'impose, autrement dit que la démocratie chrétienne doit céder la présidence du conseil à un laïc.

Ce ne sont peut-être que des prétextes pour signifier à M. Andreotti qu'on ne veut pas de lui. Mais il est impossible d'ignorer ce veto.

Que fera le chef de l'Etat, M. Pertini, si le président du conseil désigné renonce à son mandat ? D'ores et déjà, la démocratie chrétienne a fait savoir qu'un chef de gouvernement laïc lui était inacceptable. Celle-ci opposerait, ou exigerait en contrepartie, que les socialistes entrent au gouvernement. Or le P.S.I. ne veut pas se lier les mains de cette manière, du moins pour le moment.

Chacun des deux partis doit compter avec des divisions internes. C'est ainsi que le secrétariat général de la démocratie chrétienne a publié, le 5 juillet, une note inhabituelle pour accuser le secrétaire général adjoint, M. Cattin, de saboter les efforts du parti en militant pour une présidence du conseil laïque. Rappelé à l'ordre lui aussi pour les mêmes raisons, le ministre des participations d'Etat, M. Bisaglia, a réaffirmé sans sourciller qu'il n'était pas bon que la D.C. s'accroche ainsi à un fauteuil.

On se trouve devant ce paradoxe : c'est la droite du parti gouvernemental qui fait les plus grandes ouvertures aux socialistes. Paradoxe en apparence seulement puisque tout le jeu consiste à attirer le P.S.I. dans l'« aire gouvernementale » pour creuser un peu plus le fossé entre les deux partis de gauche et enterrer le compromis historique.

ROBERT SOLÉ.

● *M. Giovanni Agnelli, président de Fiat*, a lancé un appel aux constructeurs européens pour qu'ils accroissent la standardisation de leurs pièces détachées. Celle-ci est nécessaire, car elle est la seule façon d'affronter la concurrence technologique américaine et japonaise, a-t-il déclaré à l'issue d'une réunion d'actionnaires.

Grèce

Athènes va rétablir des relations diplomatiques avec le Vatican

De notre correspondant

Athènes. — Après avoir livré un combat d'arrière-garde, et en dépit de l'hostilité de ses éléments les plus rétrogrades, l'Eglise orthodoxe de Grèce ne peut qu'enregistrer la décision prise par le gouvernement d'établir des relations diplomatiques entre la Grèce et le Vatican. Le ministre des affaires étrangères, M. Georges Rallis, a en effet annoncé un accord de principe sur ce point.

En pleine crise et ayant perdu beaucoup de son prestige et de son autorité, l'Eglise orthodoxe de Grèce ne se trouvait plus en mesure d'opposer un veto, même camouflé. En janvier 1975, le premier ministre, M. Caramanlis, avait clairement exposé à Mgr Seraphim, archevêque d'Athènes et primat de Grèce, les raisons pour lesquelles son gouvernement envisageait de mettre un terme à une situation insolite : alors que la Turquie, Etat laïc mais pays musulman, entretenait d'utiles relations avec le Vatican, la Grèce, nation chrétienne, ne reconnaissait pas l'Etat pontifical.

Depuis 1950, plusieurs tentatives avaient été effectuées afin d'établir des relations diplomatiques entre la Grèce et le Vatican. Sophocle Venizelos, le maréchal Papagos, Constantin Caramanlis, s'étaient efforcés de normaliser cette situation anachronique et contraire aux intérêts supérieurs de la Grèce, mais ils s'étaient heurtés aux violentes réactions des orthodoxes traditionalistes et à la méfiance chronique de la hiérarchie.

Pour les fanatiques, le Vatican demeure l'ennemi principal de l'orthodoxie, et le « papisme » rejoint la « franc-maçonnerie athée » ; cependant, l'idée de l'œcuménisme a gagné du terrain et peu nombreux sont aujourd'hui les métropolites irréductiblement hostiles au Vatican.

En octobre 1967, la junte des colonels avait envisagé d'établir des relations avec le Saint-Siège, mais, étroitement liée aux éléments les plus sectaires de la hiérarchie, elle avait vite fait marche arrière. Puis, fin juillet 1975, lors de sa visite officielle en Italie, le premier ministre, M. Caramanlis, s'était entretenu avec le pape Paul VI et avait évoqué la question des relations diplomatiques.

C'est en janvier 1976 que, dans le cadre de sa politique générale, et plus spécialement des efforts tentés afin d'intégrer la Grèce à la Communauté européenne, le gouvernement hellénique décida d'établir des relations avec le Vatican. Mais deux mois plus tard, prenant prétexte de la nomination par le pape de l'abbé Anargiros Printesi comme exarque apostolique des uniates grecs, Mgr Seraphim annonçait la rupture totale des relations entre l'Eglise orthodoxe de Grèce et le Vatican.

Bien que peu nombreux, moins de deux mille, les uniates, catholiques de rite grec, sont considérés comme la « cinquième colonne » du Vatican. Un progrès est enregistré, car il est désormais admis que les uniates posent un problème uniquement religieux, qui doit faire l'objet d'un dialogue entre la hiérarchie orthodoxe grecque et Rome.

Les catholiques grecs de rite latin, de quarante à cinquante mille, ne posent aucun problème. Ils sont surtout en nombre dans la région d'Athènes, et l'émigration intérieure et extérieure a considérablement réduit les fortes concentrations dans les îles de Syros et de Tinos (Lourdes grecque).

Les écoles primaires et secondaires catholiques comptent près de huit mille élèves, dont la plupart sont orthodoxes. Il existe un hôpital catholique à Athènes, un autre à Thessalonique et un dispensaire à Syros. Les relations entre l'archevêque catholique d'Athènes et la hiérarchie orthodoxe se sont grandement améliorées ces derniers mois.

Aucun concordat ne sera signé. La Grèce aura un ambassadeur (de carrière) au Vatican ; le Saint-Siège aura en Grèce un prononce. Son rang évitera qu'il ne devienne doyen du corps diplomatique dans un pays où l'orthodoxie est la religion dominante.

MARC MARCEAU.

PROCHE-ORIENT

Au congrès sur le <terrorisme international> à Jérusalem

Les délégués ont dénoncé l'aide de l'U.R.S.S. aux organisations extrémistes

De notre correspondant

Jérusalem. — Au lendemain du troisième anniversaire de la libération des otages d'Entebbé s'est achevé, jeudi soir 5 juillet à Jérusalem, un congrès sur le « terrorisme international » organisé par le Jonathan Institute, créé à la mémoire de Jonathan Netanyahu, l'officier qui dirigeait le commando israélien et qui a été tué au cours de l'opération, le 4 juillet 1976. Les congressistes — pour la plupart dirigeants politiques, diplomates ou universitaires venus des Etats-Unis et d'Europe occidentale — n'ont guère réussi à proposer des solutions pratiques, ni une définition du terrorisme international. Ils se sont surtout livrés à une mise en cause de l'Union soviétique.

Lors de la séance d'ouverture, le sénateur américain Henry Jackson avait rendu hommage à l' « exemple israélien » dans la lutte contre le terrorisme. Puis il a donné le ton des débats en dénonçant l'aide politique et financière apportée aux organisations terroristes par l'U.R.S.S. et ses alliés. Plusieurs orateurs ont souligné que ce soutien est souvent plus direct. M. Robert Moss, l'un des rédacteurs en chef de la revue britannique « The Economist », a déclaré qu'une soixantaine de membres de l'O.L.P. avaient récemment reçu un entraînement particulier à l'Académie militaire de Crimée, à Simféropol.

Des centres d'entraînement

M. Brian Crozier, fondateur et directeur en Grande-Bretagne de l'Institut pour l'étude des conflits, a indiqué que des centres d'entraînement existent à Moscou, Bakou, Tachkent et Odessa pour les membres des groupes terroristes ou de guérilla agissant sur tous les continents. Il a ajouté que le groupe Baader-Meinhof était lié aux services secrets est-allemands et, indirectement, aux services soviétiques.

Un membre du Congrès américain, M. Jack Kemp, a, pour sa part, indiqué que des membres du F.D.L.P., mouvement dirigé par M. Habbache, recevaient un entraînement à Cuba sous la direction d'un expert du KGB et que d'autres groupes de l'O.L.P. étaient formés par des Soviétiques en Hongrie et en Bulgarie. Il a critiqué l'attitude des gouvernements occidentaux qui, à son avis, montrent trop de réticence pour dénoncer le « parrainage » soviétique, alors qu'ils devraient pour cette raison réexaminer le principe même de la politique de détente.

Comme pour compléter le caractère très politique de ce congrès, l'ancien secrétaire d'Etat américain, M. Kissinger, a donné, à Jérusalem, jeudi soir, devant trois mille personnes, une conférence au cours de laquelle il a déclaré que la politique de détente entre l'Est et l'Ouest « ne pouvait continuer » tant que, partout dans le monde, des conflits locaux sont alimentés par des armes soviétiques et que des gouvernements mènent une politique d'agression, encouragés en cela par des traités d'amitié avec Moscou. Dénonçant la faiblesse des Etats-Unis et des pays occidentaux, il a déclaré qu'il convenait de « résister » au plus tôt à ce processus. A ce propos, il a cité l'exemple des démocraties occidentales face à Hitler, durant les années 30. Si la France, a-t-il dit, avait envoyé une division sur le Rhin, Hitler aurait été arrêté, et la Seconde Guerre mondiale n'aurait pas eu lieu.

FRANCIS CORNU.

LE « COMITÉ JÉRUSALEM » INVITE LES ÉTATS ISLAMIQUES A ACCROITRE LEUR SOUTIEN A LA JORDANIE, A LA SYRIE ET A L'O.L.P.

(De notre correspondant.)

Rabat. — « Chacun de nous, lorsqu'il prononce les mots « Palestine » ou « Al Qods » (Jérusalem) ne peut s'empêcher de penser au lien qui existe entre ces images et le devoir d'œuvrer inlassablement, jour et nuit, jusqu'à la fin de cette injustice, jusqu'à la libération d'Al Qods, jusqu'à ce que les Palestiniens recouvrent leurs droits. » Ces paroles du roi Hassan II ont mis fin, le 3 juillet à Fès, aux travaux du « Comité Al Qods », qui a réuni, pendant deux jours, les représentants de l'Arabie Saoudite, du Bangladesh, de la Guinée, de l'Indonésie, de l'Iran, de la Libye, de la Jordanie, du Liban, du Maroc, du Pakistan, du Sénégal, du Soudan, de la Syrie et de l'O.L.P.

Emanation de la conférence islamique, le « Comité Al Qods », qui est chargé de coordonner les actions en faveur de la défense de Jérusalem, a tracé, dans sa résolution et sa recommandation, les grandes lignes du plan d'action.

Le Comité a notamment recommandé aux Etats islamiques d'entreprendre des démarches auprès du Conseil de sécurité de l'ONU, en raison de la « situation dangereuse » qui prévaut à Jérusalem, et pour l'inviter à « prendre des mesures pratiques » en faveur des droits nationaux du peuple palestinien.

Le « Comité Al Qods » a préconisé la rupture des relations diplomatiques et économiques des Etats islamiques avec les pays qui transféreraient leur ambassade de Tel-Aviv à Jérusalem. Il s'est prononcé pour une « assistance et un soutien » à l'O.L.P., à la Jordanie et à la Syrie face à l' « ennemi sioniste », afin qu'une « force arabe » soit en mesure de « recouvrer les droits palestiniens, arabes et islamiques ». — L.G.

A TRAVERS LE MONDE

Belgique

● UNE VIOLENTE EXPLOSION s'est produite jeudi 5 juillet vers 23 heures à Anvers, au seizième étage de l'immeuble où se trouvent les consulats de l'Allemagne fédérale et de Grande-Bretagne. L'explosion, qui se serait produite dans les bureaux du consulat britannique ou dans un bureau voisin, a provoqué d'importants dégâts matériels. — *(A.F.P.)*

Hongrie

● UNE JEUNE FRANÇAISE, Mme Marie-Christine Hala, qui avait été condamnée en mars à Budapest à huit mois de prison, a été libérée. Elle avait été arrêtée le 29 décembre alors qu'elle tentait de faire passer clandestinement en Occident un jeune artiste tchèque, M. Pavel Buechler. — *(A.F.P.)*

Pologne

● LE SECRETAIRE DU PEN-CLUB POLONAIS, M. Bartoszewski, rédacteur à l'hebdomadaire catholique *Tygodnik Powszechny* et cofondateur de l' « *université volante* », a annoncé jeudi 5 juillet qu'on lui avait refusé l'autorisation de se rendre en Italie, où il comptait « *effectuer un pèlerinage* ». M. Bartoszewski, réhabilité en 1956 après sept ans de détention, s'était déjà vu refuser un passeport en avril. — *(A.F.P.)*

R.F.A.

● PLUSIEURS TOMBES D'UN CIMETIERE JUIF DE BERLIN-OUEST ont été détruites ou maculées de croix gammées dans la soirée du 4 juillet. Selon la police, cette profanation serait un geste de représailles contre l'adoption par le Bundestag de la loi supprimant la prescription pour les homicides volontaires, c'est-à-dire, en particulier, pour les crimes de guerre nazis. — *(A.P.)*

Union soviétique

● LA FEMME DU NATIONALISTE UKRAINIEN VALENTIN MOROZ, l'un des cinq dissidents échangés en avril contre deux espions soviétiques, a quitté l'U.R.S.S. jeudi 5 juillet, à destination de Zurich. La femme d'Alexandre Guinzbourg est encore en Union soviétique avec ses deux jeunes fils, car elle insiste pour qu'un jeune homme de dix-neuf ans, considéré comme leur fils adoptif, puisse venir avec elle. La mère d'Edouard Kouznetsov, un autre des cinq dissidents, est, elle, partie mardi pour Vienne. — *(A.P.)*

● M. CHOTA TITBERIDZE, ministre des forêts et de l'industrie du bois de la République soviétique de Géorgie, a été démis de ses fonctions pour « détournement de fonds », annonce jeudi 5 juillet l'agence Tass. Il avait, selon Tass, utilisé l'argent affecté à la construction d'un centre pour enfants pour se construire « une villa à la campagne ». — *(A.F.P.)*

● LE NOMBRE DES CITOYENS JUIFS autorisés à quitter l'Union soviétique atteindra, pour l'année 1979, le chiffre record de 45 000 à 50 000 personnes, estiment les autorités américaines.



Le Monde

politique

A PROPOS DE LA « NOUVELLE DROITE »

Louis Pauwels, vous connaissez ?

SI la presse parle trop, trop mal et trop tard de la « nouvelle droite », c'est naturellement la faute du « Monde ». C'est du moins l'avis de l'un de ses inspirateurs, Louis Pauwels, directeur du « Figaro magazine » et des services culturels du « Figaro » (1).

Si donc on parle beaucoup de la « nouvelle droite », c'est qu'il y a « orchestration ». Nouvelle ou non, une certaine droite cherche toujours des chefs do'rchestre, clandestins ou non.

Que divers organes de presse parlent à la même époque d'un même phénomène, dès lors qu'ils ont conscience de son importance, ne devrait pas surprendre M. Pauwels, journaliste. Cette simultanéité est dans la nature même de cette profession.

Second grief aussi peu fondé mais plus absurde : « le Monde » aurait découvert la « nouvelle droite » du « Figaro magazine » « pour des raisons de concurrence ». Nouvelle ou non, une certaine droite recherche toujours des motifs bas au comportement des confrères ou concurrents.

Que « le Monde » ait décidé, *il y a plus d'un an*, de développer à l'automne son numéro de fin de semaine pour offrir plus de lecture le samedi et le dimanche, sans rapport avec la parution du « Figaro magazine », ne devrait pas étonner M. Pauwels, inventeur de publications.

Dernier reproche aussi peu justifié : « le Monde » a tardé à découvrir les écrits de la « nouvelle droite ». M. Pauwels oublie simplement que Gibert Comte lui a consacré deux articles de trois colonnes en mars 1978, où il est beaucoup parlé de lui-même et d'Alain de Benoist.

Louis Pauwels affirme encore qu'il a fallu son dernier livre (« Comment devient-on ce que l'on est ») pour qu'on parle de lui dans « le Monde » (cf. le numéro daté 24-25 décembre 1978). M. Pauwels a décidément la mémoire courte. Trois chroniques d'Edgar Morin sur « Planète » en 1965, une autre sur la « Lettre ouverte aux gens heureux et qui ont bien raison de l'être » en 1971, trois colonnes sur son « Ce que je crois » en 1974, un article sur son roman philosophique en 1976, que lui faut-il ? Pauwels n'est pas un inconnu, encore moins un méconnu.

Ni orchestration, ni concurrence, ni ignorance. Reste l'essentiel. La « nouvelle droite » est un courant de pensée important dont l'influence est d'autant moins négligeable que, en dehors de publications à diffusion restreinte, et trop longtemps sous-estimées, il s'exprime dans un grand organe de presse, et que, d'autre part, il prétend reposer sur des données scientifiques ; il tire du premier son influence, sa force de pénétration et des secondes sa force de conviction.

De gauche ou de droite, les démocrates et les libéraux, chrétiens ou non, auraient bien tort de négliger une « nouvelle droite » largement anti-égalitaire et païenne.

JACQUES FAUVET.

(1) Dans une interview à l'*Aurore* du 6 juillet sous le titre : « La « nouvelle droite », vous connaissez ? »

« Ce qu'ils appellent la nouvelle droite c'est leur nouvelle peur »

L'Aurore du 6 juillet publie une interview de Louis Pauwels, directeur du *Figaro-magazine*, dans laquelle celui-ci s'explique sur la « nouvelle droite ».

Dans un éditorial, en première page de *l'Aurore*, J. Guillemé-Brulon commente : « *Que les meilleurs gagnent ! Le cri lancé par la « nouvelle droite » se répercute en écho, de montagne en montagne, de ville en ville. Et la gauche devenue muette, transparente et vide, exsude par tous ses pores, sa peur.* »

Ce thème est repris par Louis Pauwels, qui déclare : « *Tout se passe comme s'il était effrayant, pour les intellectuels de gauche, que l'on se mette à penser hors de leur paroisse. En fait, ce qu'ils appellent la nouvelle droite, c'est leur nouvelle peur.*

» *Aujourd'hui, on appelle raciste ou fasciste n'importe qui ou n'importe quoi ! Autrefois, on appelait sorciers tous les gens que l'on voulait brûler. Mais est-ce un crime pour les hommes de culture européenne de s'interroger sur les racines de leur culture ? Est-ce un crime que de s'interroger sur les fondements de la pensée européenne et sur les mentalités enracinées, qu'il s'agisse de l'héritage celtique, germanique, nordique, etc., qu'il s'agisse de toutes les vieilles pensées de l'Europe.*

» *C'est d'ailleurs tout à fait en rapport avec le vaste mouvement d'aspiration à des cultures diversifiées et de retour aux racines régionales. C'est très proche des préoccupations d'une certaine gauche. Il y a des relations, et même plus que des relations, de recherche entre une nouvelle gauche et la nouvelle droite. Un homme se réclamant de sa celtitude comme Jean-Hedern Hallier et Alain de Benoist, qui viennent pourtant d'horizons très divers, peuvent se côtoyer dans une recherche comme celle-là.*

» *Depuis cent ans, la gauche répète le même discours de masse et d'égalitarisme, comme si rien ne s'était passé dans la recherche scientifique, comme si les données de l'éthologie — c'est-à-dire l'étude des comportements dans les sociétés animales — comme si les travaux dans le domaine de la biologie n'avaient pas progressé. Comme si nous ne savions pas, aujourd'hui, que dans le comportement des êtres, l'inné, c'est-à-dire ce qui nous vient du cocktail génétique que chacun de nous a reçu, n'était pas plus important que l'acquis, c'est-à-dire l'effet de l'environnement et de la société.* (...)

» *Il est vrai que la nouvelle droite veut reconstituer le sens aristocratique de la vie et de l'homme. Mais que veut dire « aristocratie » ? Cela signifie le gouvernement des meilleurs, la responsabilité des meilleurs, et non pas l'abandon de responsabilités. Il n'y a pas de démocratie solide qui ne donne pas aux hommes le goût et la volonté de vouloir être des meilleurs et non pas d'être tous à la ressemblance les uns des autres dans la médiocrité et la réclamation.* (...)

» *On nous reproche aussi de faire référence à la mentalité indo-européenne. Or, qu'est-ce que nous disons ? La nouvelle droite dit simplement : la culture qui nous a fondés n'est pas seulement la culture monothéiste, qui est finalement récente dans l'histoire humaine, c'est aussi celle qui existait avant, et qui est encore présente dans nos mémoires et nos comportements. Nous voulons relativiser l'héritage judéo-chrétien par rapport à l'ensemble de nos héritages.* (...) »

CORRESPONDANCE

M. Yvan Blot et le GRECE

A la suite de notre article sur « La nouvelle droite » (le Monde *du 22 juin), M. Yvan Blot, membre du comité central du R.P.R., président du Club de l'Horloge, nous avait écrit pour affirmer qu'il n'a jamais participé aux activités du GRECE (Groupement de recherche et d'étude pour la civilisation européenne)* (le Monde *du 30 juin). M. Georges Souchon, avocat, nous précise à ce sujet :*

M. Blot feint d'oublier les importantes responsabilités qui ont été les siennes au sein du GRECE *sous* le pseudonyme de Michel Norey jusqu'à la fondation du Club de l'Horloge : fondateur et responsable du cercle du GRECE à Sciences po, le cercle Pareto : rédacteur du bulletin intérieur confidentiel du GRECE ; membre du comité de rédaction de *Nouvelle Ecole ; délégué « études et recherches » du secrétariat « études et recherches » du GRECE, c'est-à-dire responsable de la doctrine et de la formation pour les questions politiques, économiques et sociales.*

M. Blot a en outre participé, en qualité d'orateur, à sept colloques nationaux ou régionaux du GRECE. Les propos qu'il tenait au séminaire organisé à Paris, le 16 avril 1972, sur le thème « Nietzsche et notre temps », donnent une idée exacte de l'esprit « constructif, tolérant et républicain » avec lequel M. Blot préside aux destinées du Club de l'Horloge : « *Il faut des esclaves pour que surgisse une nouvelle aristocratie (...). Il faudra proposer de grandes entreprises, de grandes expériences collectives de discipline et de sélection...* »

L'avenir a beau n'être écrit nulle part, on comprend que M. Blot tienne à oublier son active participation aux activités du GRECE depuis que son club s'est donné pour objectif de devenir le « laboratoire doctrinal » de la majorité.

[N.D.L.R. — « Le Droit de vivre », organe de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICA), qui a déjà consacré de nombreux articles à la « nouvelle droite », a étudié dans son numéro de mai 1979 les liaisons entre le GRECE et le « Club de l'horloge ». Le rôle de M. Blot y est particulièrement souligné.]

« Libération » : tous les signes de la modernité

Le quotidien *Libération* a publié, jeudi 5 et vendredi 6 juillet, deux articles de Guy Hocquenghem consacrés à une analyse des positions de la « nouvelle droite ». L'auteur souligne que, « *bien loin d'être nationalistes et obscurantistes, les penseurs de la « nouvelle droite » ont tous les signes de la modernité* ». Ils condamnent, en effet, « *le modèle américain, la xénophobie française, revendiquent la liberté des mœurs, s'intéressent à l'écologie* ». « *Antichrétiens, ils sont avant tout les seuls lecteurs et interprètes en France des théories scientifiques anglo-saxonnes ou du néo-positivisme du cercle de Vienne ; ils suivent de près l'évolution de la biologie contemporaine, utilisent les travaux de Monod, comme ceux du structuralisme façon Dumézil* », constate Hocquenghem.

L'auteur relève qu'à l'égard du giscardisme la « nouvelle droite » pratique « *le plus cynique et le plus résolu des entrismes* » et note les efforts de séduction intellectuelle déployés par Alain de Benoist et ses amis. S'ils se révèlent souvent payants, c'est parce que « *la nouvelle droite se faufile dans les interdits de la bonne conscience libérale* ». Et Guy Hocquenghem relève notamment le refus de « *penser la révolution génétique* » et le refus de penser « *racialement* ».

« *Le repli crispé de la conscience contemporaine dans le refus de constater la différence raciale n'est pas libérateur*, écrit-il. *L'aveuglement de la pensée libérale face aux révoltes coloniales, ces trente dernières années, vient d'abord de ce refus du particularisme, de cette négation systématique de la différence au nom des beaux principes. Je crois qu'il faut penser « racialement », parce que c'est un moyen de mieux connaître l'autre, de mieux « métisser ». Je pense que le puritanisme abstrait de la gauche, qui voit dans le balayeur arabe son égal, mais ne lui sourit pas, ne le touche pas, repose d'abord sur cette terreur que toute « acceptation de la différence raciale » soit raciste.* »

Estimant qu'il « *n'y a aucune raison de laisser à la nouvelle droite française la paternité des questions posées par la science contemporaine* », il déplore, en critiquant les thèses de Bernard-Henri Lévy, que la seule arme contre les « *bio-politistes* » soit « *l'invocation d'une transcendance usée et quelque peu hypocrite. (...) le repli sur de vieilles positions éprouvées comme garantie contre l'angoisse du monde* ».

L'auteur constate que la « nouvelle droite » est non seulement forte en raison de sa curiosité intellectuelle et de son ouverture au monde contemporain, mais aussi parce qu'elle sait faire passer son message. En particulier Alain de Benoist a su utiliser Louis Pauwels et se rendre indispensable. « *Quand on contrôle les journalistes populaires, on contrôle la culture populaire*, écrit-il. *Or les journalistes populaires ont peu d'idées, ils sont naturellement reconnaissants à ceux qui leur fournissent de l'aliment, de la copie sous forme de références ou de « découvertes ». L'idée de l'alliance avec Pauwels n'est pas loin du génie : Pauwels, c'est précisément toute cette subculture à teinture scientifique, ignorée et méprisée des « grands penseurs » officiels, mais profondément populaire et revendiquée comme telle.* »

Un fascisme idéologique

En conclusion, Guy Hocquenghem constate toutefois que la « *critique de l'anti-scientifisme humanitaire* » conduite par la « nouvelle droite » transforme en « *fascisme idéologique* ». Il explique : « *Autant la nouvelle droite joue sur du velours tant qu'elle se veut « réhabilitation culturelle » des découvertes de la biologie et des sciences naturelles, autant elle risque gros dès qu'elle avoue que cette remise en question n'est que la préparation à l'instauration d'une nouvelle science de gouvernement, appelée bio-politique ou socio-biologie. En finir avec les projections idéalistes pour tenter d'agir directement sur les groupes humains considérés comme des entités génétiques, ou des formations animales, tel est le projet profond des « politistes » néo-droitistes.* (...)

» *Second exemple des limites très précises entre une discussion d'idées et un combat politique : ce fameux « droit à la différence ». De la même façon que le passage de la biologie à la bio-politique suppose l'examen des modes de « décision » proposés par la « nouvelle droite ». la revendication du « droit à la différence » se transforme politiquement chez eux en affirmation de la « hiérarchie naturelle » Autrement dit, en racisme pur et simple.* »

« France-forum » : un bas scientisme stupidement politisé

Dans le numéro de mai-juin de la revue *France-forum*, Etienne Borne, sous le titre « Une conjuration contre l'égalité », écrit notamment :

« *Bien avant les penseurs du GRECE, Nietzsche avait vu dans le progrès des idées démocratiques et socialistes, une laïcisation de l'idée chrétienne d'égalité, en même temps qu'une sinistre fatalité de décadence. Par ailleurs, la pensée de droite a traditionnellement mobilisé les faits et les lois, tels que les dévoileraient les sciences, contre des exigences éthiques et idéalistes, qualifiées de générosité sentimentale et d'imaginations utopiques. La biologie a beaucoup servi à cet usage. Maurras fait exception en s'adressant à une sociologie de type comtiste pour fonder son « empirisme organisateur ». Mais c'était surtout les schémas darwiniens de l'évolution, la lutte pour la vie, la survivance des plus aptes qui étaient utilisés pour justifier le droit des élites à la puissance ou plutôt le droit des puissants à revendiquer l'excellence et à se dire l'élite.*

» *Aujourd'hui, c'est la génétique qui est le grand recours. Les penseurs anti-égalitaires tiennent que le génie étant déjà dans les gènes, l'égalité est un non-sens biologique. Ainsi le classique et inévitable débat de l'inné et de l'acquis tombe de la métaphysique qui est son lieu propre au niveau d'un bas scientisme, au surplus stupidement politisé. Selon que vous expliquez l'homme, et précisément son intelligence plutôt par son patrimoine génétique ou surtout par son environnement culturel, vous vous situez du bon ou du mauvais côté de l'éventail politique. Car, sachez, bonnes gens, que la biologie est à droite, et la sociologie à gauche. Les maximes politiques relèvent alors d'une « scientificité », dont il est seulement fâcheux qu'elle ait deux visages contradictoires. Faire confiance à la vie et à sa rationalisation immanente, pour que les meilleurs gagnent, c'est, à peu de frais, penser à droite. Parler de changer les structures sociales et de détruire les situations inégalitaires, afin qu'une autre société fasse un homme autre, c'est, sans fatigue, penser à gauche.*

» *Le simplisme d'une fausse gauche conforte ici le simplisme d'une vraie droite (...).*

» *La conjuration anti-égalitaire donne dans la fausse modernité d'un scientisme qui manipule les sciences de la vie pour faire rendre à la nature des oracles d'aristocratisme.* »

● *M. Couve de Murville*, invité par M. Boris Ponomarev, président de la commission des affaires étrangères du Soviet suprême, conduira en U.R.S.S., du 6 au 13 juillet, une délégation de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale composée de MM. René Feït (U.D.F.), Philippe Malaud (non-inscrit), André Saint-Paul (socialiste), Mme Marie-Thérèse Goutmann (communiste) et de M. Claude-Gérard Marcus (R.P.R.)

BIBLIOGRAPHIE

« Chronique de décomposition du P.C.F. » de Jean-Marie Benoist

Candidat contre M. Georges Marchais, dans la première circonscription du Val-de-Marne, en mars 1978, M. Jean-Marie Benoist avait obtenu un piètre résultat, devançant à peine *la candidate* du R.P.R., dont il avait en vain sollicité le retrait, et ne parvenant pas à réunir sur son nom un nombre de voix suffisant pour se maintenir après le premier tour. Considérant cependant que M. Marchais, seul candidat au second tour, n'a recueilli les suffrages que de 43,3 % des électeurs inscrits et que 24,6 % d'entre eux (dix-neuf mille personnes) se sont déplacés pour mettre dans l'urne un bulletin nul, M. Benoist affirme que le secrétaire général du P.C.F. est, depuis 1978, un député « *mal élu* ». Il oublie de signaler que M. Marchais n'avait rallié que 45,2 % des électeurs inscrits en 1973.

De cette expérience électorale, qui commence par un « parachutage » depuis l'Elysée et qui s'achève dans la chicane du Conseil constitutionnel, M. Benoist a tiré un livre dont le titre, lecture faite, demeure un mystère. Ce n'est pas à Arcueil, à Villejuif ou au Kremlin-Bicêtre, entre décembre 1977 et mars 1978, que le déclin du P.C.F. aura été le plus évident. L'exemple choisi prouverait plutôt le contraire, M. Benoist ne se faisant pas faute d'insister sur les multiples appuis dont sa candidature a bénéficié, la première circonscription du Val-de-Marne étant devenue pendant quatre mois, selon lui, « *un centre d'intérêt national et international* » sur lequel toute la presse (à quelques exceptions près, qui le chagrinent) avait les yeux fixés.

L'élégance érudite du style de M. Benoist ne parvient pas à nous faire prendre son escapade dans les lignes communistes pour autre chose qu'une opération de prestige dont l'adversaire choisi est le seul argument. Les *trois cents* pages du livre ne nous apprennent rien sur les préoccupations des habitants du Val-de-Marne, avec lesquels l'auteur affirme avoir établi un « *pacte d'amitié* », sinon qu'ils « *subissent comme un occupant le parti communiste* ». Contre cet occupant, colonne avancée de la « *finlandisation* » qui menace l'Europe, M. Benoist, « *mousquetaire du roi* », s'avance avec des grâces de sous-lieutenant, que la nausée prend devant la « *foule bavant d'envie et de fureur* » aux meetings où M. Marchais dénonçait l'écart entre le niveau de vie des plus riches et celui des « dix-sept millions de pauvres ».

La tentative de M. Benoist pour transposer sur le terrain sa critique du marxisme nous convainc seulement de son appartenance à une lignée d'intellectuels, celle qui disait son mépris pour « *la France de l'apéro et des congrès* » et qui, sous sa *plume, s'identifie* par des formules telles que : « *L'accent* (de M. Marchais) *est à la distinction ce que le bodygraph est à Savile Row.* » Dénonçant toutes les formes de totalitarisme, M. Benoist retrouve cependant les intonations d'un Drieu la Rochelle, sinon d'un Rebatet, pour *confesser son mépris* de la classe politique et le besoin d'admirer qui le tenaille. Souhaitons que M. Giscard d'Estaing, qui en est aujourd'hui le bénéficiaire, suffise à satisfaire ce besoin-là. — P. J.

★ *Chronique de décomposition du P.C.F.* Editions de la Table ronde, 302 pages.

UN NUMÉRO DE LA REVUE « POUVOIRS »

L'exercice giscardien du pouvoir

« *Je ne demande à personne d'être giscardien* », déclarait M. Valéry Giscard d'Estaing, le 18 avril, à l'intention des gaullistes. Giscardien, le chef de l'Etat se contente de l'être lui-même, et cela ne lui a pas mal réussi. Pour les autres, cela aurait aujourd'hui aussi peu de sens que d'être partisan de l'air qu'on respire. Certains s'y épanouissent, d'autres s'y asphyxient (et « s'agitent »), mais ces différences physiologiques ne correspondent pas à l'éventail des partis, et il suffit, pour la satisfaction de M. Giscard d'Estaing, que personne ne se mette en tête d'élever des barricades contre la pression atmosphérique.

Le « giscardisme », c'est un style — plus qu'une mode, pas encore une époque, — quelque chose d'indéfinissable. Mais il y a une manière giscardienne d'exercer le pouvoir instauré par la V[e] République, dont on peut *tenter, cinq ans après*, une première analyse. C'est ce que fait, dans son dernier numéro, la revue *Pouvoirs*. M. Pierre Avril montre que la nouveauté réside dans la régulation du pouvoir. En premier lieu, M. Giscard d'Estaing avait indiqué, avant les élections législatives de mars 1978, qu'il respecterait le choix des électeurs s'ils envoyaient à l'Assemblée nationale une majorité opposée à sa politique. En second lieu, le chef de l'Etat a fait progresser l'établissement d'un statut de l'opposition, laquelle a fini par accepter la pratique des consultations sur « *certaines décisions nationales* », et a usé abondamment du droit de recours au Conseil constitutionnel, accordé aux députés par la révision d'octobre 1974.

Cette évolution vers un « parlementarisme rationalisé » est reconnue par tous les juristes que la revue a mis à contribution, sauf M. Jean Waline, pour qui les principaux changements consistent dans le fait que le chef de l'Etat ne dispose plus d'une majorité assurée à l'Assemblée nationale et dans le renforcement du rôle de l'Elysée au détriment de l'hôtel Matignon. On peut, en effet, penser que le regain d'activité du Parlement a été plus subi que voulu par M. Giscard d'Estaing, et que l'accroissement du rôle politique de l'Elysée correspond à *la nécessité de pallier le* manque d'autorité du premier ministre sur la majorité. Ceci expliquerait que M. Michel Debré se soit trouvé d'accord avec M. François Mitterrand, lors de leur débat télévisé du 8 janvier 1978, pour juger excessive la concentration des pouvoirs entre les mains du président de la République...

Traduction politique d'un projet économique, comme le montre M. Georges Laverdines, le giscardisme se caractérise par une pratique de la politique où Mme Françoise Giroud voit un « *art de l'anesthésie* ». L'une des *ressources principales de cet* art est l'utilisation (analysée par Mme Sylvie Blum) de la télévision, que la réforme de 1974 a soumise aux règles du marché et transformée, de porte-parole d'un parti, en instrument d'hégémonie de la classe au pouvoir. Mais la télévision peut-elle être autre chose, et ne faut-il pas voir, dans son évolution, une nouvelle preuve de l'habileté du chef de l'Etat à libéraliser le régime en permettant à chaque institution d'exercer le pouvoir auquel elle aspire ?

On pourrait alors imaginer que M. Giscard d'Estaing aille, dans cette voie, jusqu'à permettre à l'opposition d'accéder aux affaires. *C'est l'hypothèse de* Thierry Pfister, selon qui le chef de l'Etat prépare, à terme, les conditions d'une alternance entre deux majorités, dominées, l'une par les libéraux, l'autre par les socialistes. Cette orientation paraît en effet plus viable que celle que l'on avait prêtée à M. Giscard d'Estaing, et qui aurait consisté à tenter d'élargir l'actuelle majorité. Mais il faut alors se demander, comme le fait M. Laverdines, « *si les orientations de l'action économique conduite aujourd'hui sous les auspices du giscardisme sont appropriées, tant au dessein politique du président qu'à la nature des difficultés auxquelles la France est affrontée.* » — P. J.

★ *Pouvoirs*, n° 9 : « Le giscardisme », 208 p., 45 F.

M. MITTERRAND DEMANDE LE RENOUVELLEMENT DU BUREAU DU CONSEIL RÉGIONAL DE BOURGOGNE

M. François Mitterrand a déposé, jeudi 5 juillet, devant le conseil régional de Bourgogne, une motion demandant le renouvellement immédiat du bureau et de la commission régionale.

Le député socialiste de la Nièvre, qui s'exprimait devant l'assemblée régionale à Dijon, a demandé que « *le droit soit ajusté au fait* » à la suite du changement de majorité politique à l'intérieur du conseil régional, après les dernières élections cantonales.

Les conseils généraux de la Côte-d'Or et de la Saône-et-Loire ont en effet « basculé » à gauche, et les représentants de l'opposition sont devenus majoritaires au conseil régional (dix-neuf socialistes, cinq radicaux de gauche et quatre communistes, contre vingt sièges détenus par la majorité).

M. Marcel Lucotte, sénateur (P.R.), maire d'Autun, élu président du conseil régional en janvier dernier, a alors indiqué que les textes qui régissent les conseils régionaux stipulent que le président et le bureau sont élus au cours de la première session de l'année. Il a donc refusé de remettre en jeu son poste de président.

MM. CHARBONNEL ET HAMON ADHÈRENT AU « CARREFOUR DU GAULLISME »

MM. Jean Charbonnel, président de la Fédération des républicains de progrès, et Léo Hamon, président d'Initiatives républicaines et sociales, deux formations de gaullistes d'opposition, ont décidé d'adhérer au Carrefour du gaullisme, association fondée par M. Rolland Nungesser, député R.P.R. du Val-de-Marne, *en vue de « regrouper les gaullistes qui se sont dispersés ou démobilisés »* et « *d'esquisser un véritable projet de société* ».

M. Nungesser, au cours d'une conférence de presse, jeudi 5 juillet, a dénoncé « *la vaste manœuvre entreprise tant auprès des milieux politiques qu'auprès de la presse en vue de déformer les conclusions de sa réunion du 11 juin* » (*le Monde* du 13 juin), au cours de laquelle il avait affirmé que « *le R.P.R. ne s'identifie plus aux yeux des Français au gaullisme* ». Il a souhaité qu'un terme soit mis à « *la mauvaise querelle que certains ont engagée contre cette initiative, qui ne doit pas être considérée comme une manœuvre fractionniste* ».

A l'Elysée

REMISE DE LA QUESTIA DE LA PRINCIPAUTÉ D'ANDORRE

Jeudi 5 juillet, en fin de matinée, a eu lieu, au palais de l'Elysée, la traditionnelle remise de la Questia d'Andorre. Cette redevance est versée par la Principauté une année sur deux à chacun des coprinces : l'évêque d'Urgel et le président de la République française, M. Giscard d'Estaing, a reçu à cette occasion « *les très illustres Estanislou Sangra Font, syndic général, Enric Paris Torres, vice-syndic général, Edouard Rossell Pujal, conseiller major de la paroisse d'Andorre-la-Vieille, et Oscar Ribas Reig, conseiller major de la paroisse de Saint-Julia-de-Loria* ». M. Manuel Mas Ribo, secrétaire général du conseil général des Vallées, faisait également partie de la délégation.

La redevance s'élève à 1 920 F. Elle est habituellement remise ensuite aux bonnes œuvres de la Principauté par le coprince qui la reçoit. Cette année, toutefois, son montant sera affecté à l'aide aux réfugiés indochinois.

Le Monde

société

LIOGRAPHIE

écomposition du P.C.F.

-Marie Benoist

LA REVUE « POUVOIRS »

cardien du pouvoir

LA FERMETURE D'UN FOYER POUR ANCIENS DÉTENUS A PARIS

Tempête sur « l'Ilot »

Une vingtaine d'hommes sur un trottoir de Montmartre. Ils sont mal rasés, leur mine n'est pas très fraîche. A leurs pieds, des valises, des paquets. Ce sont les pensionnaires de « l'Ilot », rue Yvonne-Le-Tac, à Paris (18e). La direction de ce foyer d'anciens détenus a décidé, mardi 3 juillet, de les renvoyer (« le Monde » du 5 juillet). Depuis, ils bivouaquent devant la porte.

L'Ilot, association régie par la loi de 1901, créée il y a dix ans et qui gère une dizaine de foyers d'anciens détenus ou de toxicomanes en Belgique et en France, avait décidé, en 1972, de transférer sa maison d'accueil de Saint-Denis et de s'installer dans un immeuble de la rue Yvonne-Le-Tac racheté à une congrégation religieuse. A la même époque, la Ville de Paris, qui ignorait que l'immeuble n'était plus à vendre, avait envisagé de l'acquérir pour permettre l'extension du collège voisin. Les parents d'élèves, soutenus par leur député, M. Joël Le Tac (R.P.R.), s'inquiétèrent alors de ce voisinage entre des anciens détenus et leurs enfants, allant jusqu'à faire une grève scolaire d'une journée. En 1976, l'Ilot fait l'objet d'une procédure d'expropriation (le Monde des 21 et 26 mai 1976) (1).

L'Ilot décide alors de construire un nouveau centre de trente chambres, 54, rue du Ruisseau, dans le même arrondissement. Ce centre est prêt à fonctionner depuis le 1er janvier 1979, dit-on à la direction. « *Ce transfert est attendu par tous, mais les formalités administratives ne sont pas terminées. Il manque une dernière signature.* » En attendant, les pensionnaires continuent à habiter cette vieille maison inconfortable. Et, dans ce climat d'incertitude, le mode de vie du foyer leur paraît de plus en plus contraignant.

L'Ilot fonctionne, d'après les documents de l'association, sur deux principes de base. Son but étant la réinsertion de ceux qui sortent de prison, il faut créer « *une ambiance de vie familiale faite de respect, de compréhension, d'amitié et de fermeté* ». Elle est assurée, selon la terminologie de l'association, par le « *maître de maison et sa femme, dont la présence féminine s'est révélée très bénéfique pour l'équilibre du sortant de prison* ». Voilà pour la psychologie. L'autre principe est le « *travail normal au dehors* ». L'Ilot n'accueille que des « *hommes en état de travailler à l'extérieur à un salaire normal* » et se charge de leur trouver un emploi. Après six mois, les anciens détenus doivent être capables de mener leur barque tout seuls ou avec le soutien du service social de l'association.

Pendant leur séjour, les pensionnaires versent la totalité de leur salaire au « *maître de maison* », qui prélève le prix de la pension (20 F par jour) et redistribue chaque semaine à chacun de l'« argent de poche » (environ 50 F). les dépenses exceptionnelles sont engagées d'« *un commun accord* ». Le reste est géré par l'Ilot jusqu'au départ du pensionnaire. Les horaires sont stricts : le dîner a lieu à 19 h. 30, et les résidents sont tenus de rentrer avant 22 h. 15 pendant la semaine, avant minuit le vendredi et 1 heure du matin le samedi.

« On n'est plus des gamins »

La nuit du 23 au 24 juin, le système, pourtant bien rodé, a craqué. « *On en avait marre des horaires, marre de confier notre paie au « proxo »* [entendez la direction], *marre d'être obligés de crier misère pour acheter une paire de chaussures. On a beau sortir de taule, on n'est plus des gamins. Les chambres sont minuscules, les douches souvent en panne, il n'y a pas d'hygiène. Il y a des souris, des rats et même des chauves-souris !* » Samedi 23 juin, c'est la fête dans une chambre : musique et alcool. On parle de la vie au foyer. Et on s'énerve. Quelques carreaux sont cassés, des fauteuils passent par les fenêtres. Le nom du directeur, M. Jean-Jacques Pagnao, et celui du nouveau maître de maison, M. Delecourt (arrivé le 1er juin) sont accolés à quelques noms d'oiseaux. C'est la bagarre. La police intervient. La direction annonce sa décision *de fermer le centre dans deux semaines, sans attendre l'ouverture de celui de la rue du Ruisseau.*

La tension continue de monter. Les pensionnaires refusent la fermeture et réclament une modification du règlement intérieur. Ils demandent, sans succès, à rencontrer le directeur. Dans la nuit du 2 au 3 juillet, la coupe déborde. « *Une nuit folle !* », dit Mme Temple, collaboratrice de M. Pagnano. « *Une émeute* », dit celui que les pensionnaires surnomment « le videur », M. Gerko, remplaçant du maître de maison et qui tente de raisonner les pensionnaires en les emmenant boire un verre. Une nouvelle fois, la police intervient, et trois personnes sont interpellées. La direction décide la fermeture immédiate du foyer.

Le lendemain matin, les vingt pensionnaires, valises à la main, se retrouvent sur le trottoir. Obstinés, ils décident d'y rester et entament une grève de la faim... qu'ils arrêteront dès le soir du mercredi 4 juillet. « *On ne bougera pas tant qu'on n'aura pas vu M. Pagnano* », disent-ils sous l'œil attentif de quelques policiers en civil. Mais, M. Pagnano est introuvable, et le « maître de maison » est parti se reposer. A l'intérieur, il ne reste plus que Mme Temple et M. Gerko. « *On ne demande pas mieux que de les aider*, disent-ils, *mais ils ont passé les bornes. Ils ont fracturé des portes, commis de véritables actes de vandalisme et des vols. S'ils veulent venir nous voir, nous les aiderons, un par un. Il faut casser ce groupe dirigé par trois ou quatre meneurs, des contestataires professionnels.* »

Sur la porte de l'Ilot, on pouvait lire la devise de l'association : « *Que celui qui frappe ici sache qu'il arrive chez son frère.* » Mais, depuis les « événements », la plaque a été retirée.

AGATHE LOGEART.

(1) Jusqu'à 1976 l'Ilot vivait sur des dons. Depuis cette date, le Fonds d'aide sociale le subventionne à raison, actuellement, de 59,80 F par pensionnaire et par jour.

INFORMATIONS JUDICIAIRES OUVERTES APRÈS DEUX DÉCÈS D'ENFANTS DANS DES ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS

Le parquet de Paris a ouvert une information contre X... pour homicide involontaire, sur plainte déposée par Me Chabrat, du barreau des Haut-de-Seine, au nom de M. René Del Pellegrino, dont la fille, née le 27 avril à la maternité Baudelocque à Paris, a succombé le 5 mai, à la maternité Port-Royal, à une entérocolite ulcéro-nécrosante.

Une trentaine de nouveaux-nés de cette maternité ont été atteints par cette maladie.

M. Jean Trocherie, premier juge d'instruction, a été chargé du dossier. Il va commettre des médecins experts.

D'autre part, après le décès de leur enfant, Damien Zacchi, âgé de vingt mois, survenu le 29 juin, au cours d'une intervention chirurgicale à l'hôpital de Bel-Air, à Thionvile (Moselle), les parents ont déposé une plainte. Une information contre X a été ouverte par le parquet de Thionville pour homicide involontaire. L'enfant, qui avait été gravement mordu par un chien, aurait succombé à un arrêt cardio-respiratoire lors d'un changement de position pendant l'opération. L'anesthésie avait été pratiquée par un infirmier, en raison de l'urgence de l'opération.

Le docteur Paul Souffrin (P.C.F.), chef du service de réanimation de l'hôpital et maire de Thionville, a déclaré qu'il « *avait entièrement confiance en ce collaborateur* » et que « *le décès de l'enfant était dû à un accident physiologique absolument imprévisible et non à une défaillance technique ou à une erreur humaine* » tout en regrettant le manque de personnel dans son service.

L'enquête administrative avait permis de déterminer que l'opération, qui avait duré cinq heures, « *avait eu lieu sans problèmes jusqu'à l'arrêt cardio-respiratoire* ».

JUSTICE

Les nationalistes corses devant la Cour de sûreté de l'État

Un pari

Tous vont plaider. Depuis ce vendredi matin 6 juillet, les vingt avocats des nationalistes corses s'emploient à tour de rôle à remonter le handicap que constituent pour la défense le « préréquisitoire » de Me Henri Dontenwille, procureur général près la Cour de sûreté de l'Etat, et les réquisitions de M. Robert Olivier, avocat général (le Monde du 6 juillet). *En requérant, jeudi 5 juillet, des peines allant de cinq ans de détention à vingt ans de réclusion criminelle, le ministère public a, en effet, délibérément choisi la fermeté envers les membres du Front de libération nationale de la Corse.*

Me Olivier en a donné, à sa manière rude, l'explication : « Il s'agit d'affirmer que la République ne se laissera pas bafouer par les terroristes. » « Lors du procès de l'affaire d'Aléria (1), *a-t-il déclaré*, on rendit un verdict d'apaisement. Les séparatistes, depuis — je serai brutal — ne cessent de cracher dans les mains qu'on leur tend. » *M. Dontenwille, pour sa part, a relevé que six cent trente-sept attentats par explosifs ont été commis en France en 1978 et trois cent quatre-vingt-trois lors des six premiers mois de 1979. D'un souffle, le procureur général résuma sa pensée en s'écriant par deux fois :* « Assez ! »

Le procureur général a soigneusement fait la part, parmi les vingt et un nationalistes corses, entre les « cerveaux fanatiques », *et les* « opérationnels dangereux », *les* « égarés romantiques, souvent manipulés » *et les* « marginaux ». *L'avocat général l'a suivi en modulant les peines, distinguant les* « responsables » *des* « hommes de main ».

Cette fermeté s'est à l'évidence doublée d'une conviction. Pour l'accusation, il est clair que l'immense majorité des Corses rejettent la violence et le mouvement indépendantiste F.L.N.C. « Ce procès n'est pas le leur », *a assuré M. Dontenwille qui a ajouté :* « Il y a distorsion entre l'aspiration à conserver l'identité corse et ces moyens barbares *[le procureur désigne le présentoir où sont exposées les armes saisies chez les accusés]*. Entre ces deux pôles, il n'y a que le silence, le silence des gens de l'île. »

Parallèlement l'accusation s'est plu à réduire — dans un discours d'où toute volonté politique n'était pas absente — le F.L.N.C. a un groupuscule d'activistes. L'accusation, donc, parla de « claque séparatiste », *d'*« indigence de la pensée », *de* « mafia sicilo-new-yorkaise et de Ku Klux Klan », *d'*« illuminés »... *L'effort de compréhension nécessaire du problème corse pour éclairer la Cour, sans qu'il soit question de complaisance, était, dès lors, bien loin.*

Le ministère public a fait le pari, en dépit des faits rapportés et des analyses entendues depuis le 14 juin, que la Corse est une province française strictement semblable aux autres.

LAURENT GREILSAMER.

(1) En 1975, deux gendarmes mobiles avaient été tués lors du siège d'une cave où se trouvaient des autonomistes.

JUSTICE

AUTORITÉ MEURTRIÈRE

Un père de famille de *Coublevie (Isère)*, âgé de trente-cinq ans, M. Michel Pellitteri, refusait depuis plusieurs semaines le départ de sa fille aînée, Maria, dix-huit ans, du domicile familial. Elle désirait vivre avec son fiancé.

Jeudi 5 juillet, Maria avait décidé de passer outre à l'autorité paternelle. M. Pellitteri saisit son revolver et tira quatre balles sur sa fille, qui devait décéder quelques minutes après l'arrivée des médecins. La scène a eu lieu en présence des deux autres enfants, âgés de seize et dix ans.

Le meurtrier, appréhendé par les gendarmes de Voiron, devait être présenté, ce vendredi 6 juillet, au parquet de Grenoble. — *(Corresp.)*

La cour d'appel de Douai réduit la condamnation de M. Roger Leleu

De notre correspondant

Lille. — La quatrième chambre de la cour d'appel de Douai, présidée par M. Max Ergal, a réduit, jeudi 5 juillet, à un mois de prison avec *sursis* et 8 000 F d'amende la condamnation à un an de prison *ferme* prononcée par le tribunal de grande instance de Béthune le 1er juin 1978 contre M. René Leleu, soixante-huit ans, ancien P.-D.G. de la cartonnerie Leleu à Lestrem (Pas-de-Calais). M. Leleu — qui est aujourd'hui retraité — était poursuivi pour entrave au fonctionnement du comité d'entreprise et à l'exercice des fonctions de délégué du personnel ou de délégué syndical. Il s'était, notamment, opposé à la réintégration de cinq délégués malgré une ordonnance de référé confirmée par un arrêt de la cour d'appel.

L'affaire avait provoqué de vives réactions de la part du patronat après la décision du président du tribunal de Béthune, M. Maurice Esmein, de faire arrêter M. Leleu à l'audience. Le 1er juin 1978, le parquet avait aussitôt interjeté appel, et, une semaine plus tard, M. Leleu était remis en liberté par la cour d'appel de Douai (*le Monde* des 3, 4-5, 9 et 10 juin 1978).

Cette fois, la cour d'appel jugeait l'affaire au fond. Lors de l'audience du 31 mai, une manifestation pour la défense des droits syndicaux s'était déroulée à Douai, à l'initiative de plusieurs syndicats et des partis de gauche. L'avocat général, M. Lucien Leininger, avait estimé que, en dépit des manœuvres de rétorsion de M. Leleu, la peine prononcée en première instance était hors de proportion avec le délit commis : *« Il n'est pas convenable, avait-il dit, qu'une juridiction rende une décision coup de poing : les prétoires ne sont pas des tribunes. »*

Si le défenseur de M. Leleu put évoquer les difficultés de l'entreprise à la suite d'une grève, les avocats de la Fédération des travailleurs des industries papetières (C.G.T.), partie civile, soulignèrent que l'on faisait aussi le procès des « juges de Béthune ». Or la question, selon eux, était de savoir si *« la délinquance en col blanc qui existait il y a quelques décennies, avant les lois sociales, devait encore subsister »*.

La cour, qui a relaxé M. Leleu du délit d'entrave au fonctionnement du comité d'entreprise, a estimé que le P.-D.G. *« a cherché à éliminer des salariés protégés »* (délégués du personnel et délégués syndicaux, membres du comité d'entreprise) et aussi que de nombreux éléments *« dénotent l'intention délibérée et continue »* de l'accusé *« de faire obstacle au libre exercice du droit des salariés élus »*.

M. Leleu devra payer solidairement avec la société 2 000 francs de dommages et intérêts à la partie civile. — G. S.

ATTENTAT CONTRE Me SERGE KLARSFELD

Un engin explosif a détruit vers minuit, le 5 juillet, la voiture de Me Serge Klarsfeld, avocat au barreau de Paris. La voiture de *l'avocat était garée, depuis* le début de la soirée, au premier sous-sol du parking de l'immeuble où réside Me Klarsfeld, dans le seizième arrondissement, à Paris. Un début d'incendie s'est déclaré dans le parking et plusieurs autres véhicules ont été endommagés.

Me Klarsfeld estime que cet attentat est lié à ses activités de président de l'Association juive pour le jugement des criminels nazis qui ont opéré en France, et plus particulièrement à ses déclarations après le vote, par le Bundestag, de la loi supprimant la prescription pour les homicides *volontaires en* R.F.A. L'avocat — dont l'adresse ne figure pas dans l'annuaire de la Ville de Paris — reçoit fréquemment des menaces. Ainsi le groupe Peiper l'a-t-il, à plusieurs reprises, menacé de mort.

En mai 1972, Me Klarsfeld avait reçu à son domicile un colis piégé. En février 1978, un début d'incendie avait été provoqué sur le palier de l'appartement de sa sœur.

FAITS ET JUGEMENTS

Condamnations après une erreur de manipulation.

La cour d'appel de Metz a condamné, jeudi 5 juillet, Mme Yvonne Krawczyk, vingt-huit ans, assistante de laboratoire, inculpée d'homicide involontaire après une erreur de manipulation, *le 18 janvier 1978*, ayant entraîné le décès d'une jeune femme enceinte de cinq mois, Mme Francine Badri, à Thionville (Moselle), à deux ans d'emprisonnement dont seize mois avec sursis. Le directeur du laboratoire, le docteur Armand Reinert, et le codirecteur, le docteur Romain d'Argenson inculpés, pour le premier, de non-assistance à personne en danger, et pour le second, d'homicide involontaire ont été respectivement condamnés à quinze et treize mois d'emprisonnement avec sursis et 20 000 francs d'amende chacun *(le Monde* des 14-15 mai, 24 mai et 4-5 juin 1978).

En première instance, Mme Krawczyk avait été condamnée à dix-huit mois d'emprisonnement dont quinze avec sursis et les docteurs d'Argenson et Reinert à treize mois de la même peine et 20 000 francs d'amende chacun. Mme Krawczyk avait avoué avoir confondu un flacon de glucose et un flacon de fluorure de sodium au cours d'une manipulation.

Détournement de mineur : deux mois de prison avec sursis.

Une femme de quarante-deux ans, secrétaire de direction actuellement sans emploi, divorcée, mère de deux enfants, a été condamnée, mardi 3 juillet, par la sixième chambre correctionnelle de Lyon, à deux mois de prison avec sursis et à verser 1 F de dommages et intérêts pour le détournement, au printemps de 1978, d'un mineur de seize ans. La mère du garçon, partie civile, réclamait 5 000 F de dommages et intérêts.

La jeune femme, qui avait été placée en garde à vue pendant quarante-huit heures, avait ensuite fait une tentative de suicide et avait dû être hospitalisée pendant deux mois. On lui avait alors retiré la garde de ses enfants (âgés de onze et de treize ans), au profit de leur père. Une enquête sociale est en cours pour décider s'il convient de les rendre à leur mère.

● *Deux militants anti-nucléaire condamnés.* — MM. Joël Larrivé, vingt-six ans, de Grenoble, et Patrick Bunoz de Lhuis (Ain) qui avaient été arrêtés dans la nuit du 29 au 30 novembre 1977, près du *chantier* de la centrale nucléaire de Creys-Malville avec des cocktails Molotov et de la dynamite *(le Monde* des 3 et 27 décembre 1977), ont *été* condamnés jeudi 5 juillet, par le tribunal correctionnel de Bourgoin-Jallieu (Isère) à deux mois d'emprisonnement avec sursis. Les deux jeunes gens avaient reconnu qu'ils voulaient faire sauter la clôture du chantier. Le procureur de la République avait requis, le 31 mai, une peine de huit mois d'emprisonnement avec sursis.

● *Une affaire de racket* pourrait, selon la brigade criminelle, être à l'origine d'un incendie qui a sérieusement endommagé, lundi 2 juillet, vers 2 heures du matin, le restaurant grec « Aux quatre marches », situé 50, rue de la Chaussée-d'Antin, à Paris-9e. La devanture et l'entrée de l'établissement ont été détruites et les dégâts sont importants dans la salle du rez-de-chaussée, ainsi que dans celle du premier étage. Le 31 mars dernier, un cocktail Molotov avait été lancé contre ce restaurant. Cet établissement a été dernièrement victime à trois reprises d'agissements criminels. D'autres attentats avaient été commis contre des restaurants grecs du quartier Latin le 27 août 1978 et le 19 novembre 1978 *(le Monde des 29 août 1978 et* 22 novembre 1978).

Trois manifestants du 1er mai relaxés.

Trois des manifestants du 1er mai, MM. Jean-Luc Daniel, Pierre Chevojon et Dominique Giafferi, poursuivis pour violences à agents, ont été relaxés, au bénéfice du doute, par la 23e chambre correctionnelle du tribunal de Paris, ce jeudi 5 juillet. Tous trois appartenaient au service d'ordre de la Ligue communiste.

Les deux autres, qui avaient comparu comme eux à l'audience du 28 juin, ont été condamnés : M. Michel Breteau, militant C.G.T., à six mois d'emprisonnement avec sursis ainsi qu'à la confiscation de la matraque dont il fut trouvé en possession, M. Philippe Jarreau, maquettiste à « Paris-Match », à cinq mois d'emprisonnement avec sursis. Le tribunal a décidé que ces condamnations ne seraient pas inscrites au casier judiciaire.

● *Le musée Schlumpf.* — Le juge de la chambre commerciale du tribunal de grande instance de Mulhouse (Haut-Rhin) statuant en référé s'est déclaré incompétent, mercredi 4 juillet, pour statuer sur la demande des frères Schlumpf visant à ce que le magistrat ordonne une expertise, afin de déterminer si le passif du groupe textile, auquel ils présidaient, s'était lourdement aggravé après sa mise en règlement judiciaire, en 1976, du fait même de l'action des deux syndics. Le juge a fait remarquer que l'action de ces syndics ne pouvait relever de sa juridiction, car ceux-ci ne sont pas commerçants. Il a invité les frères Schlumpf à saisir les tribunaux civils. Les deux industriels voulaient démontrer que le remboursement des créanciers ne passe pas nécessairement par l'extension à leurs biens personnels de la faillite de leurs biens sociaux.

● *Un sous-officier du 2e régiment étranger de parachutistes* stationné en Corse, le sergent Hubert Ales, vingt-sept ans, a été condamné, jeudi 5 juillet, par le tribunal de Bastia, à douze mois de prison dont cinq avec sursis, pour attentat à la pudeur avec violences contre l'une des auto-*stoppeuses qu'il avait prises dans* sa voiture entre Aléria et Porto-Vecchio. Il a été reconnu par ses victimes comme étant le conducteur en civil qui avait tenté d'abuser de l'une d'elles.

Le P.-D. G. d'une entreprise ardennaise condamné.

Le tribunal correctionnel de Charleville-Mézières (Ardennes) a condamné, mercredi 4 juillet, M. Pol Latreille, cinquante-quatre ans, président-directeur général de la SAVEL (Société ardennaise de vente et d'exportation Latreille), dont le siège est à Margut (Ardennes) et qui emploie quarante-huit salariés, à trois ans d'emprisonnement dont seize mois ferme pour délits douaniers et abus de biens sociaux, et M. Robert Vauquois, quarante-huit ans, directeur commercial, à six mois de la même peine dont trois avec sursis, pour complicité.

Les deux hommes, qui avaient détourné près de 2,5 millions de francs grâce à une double facturation réalisée au moyen d'une société fictive sise au Liechtenstein, devront payer solidairement près de 4,5 millions de francs d'amendes. M. Pol Latreille a été arrêté à l'audience et écroué.

En 1972, la SAVEL avait besoin d'une ligne de refendage (machine-outil). Une société allemande vendait cette machine 1,3 million de francs à la S.A.M.T. (Steel and Machine Tools) de Vaduz (Liechtenstein) qui la revendait à la SAVEL au prix de 2,02 millions de francs. En 1976, c'est une firme espagnole qui vendait 1,65 million de francs une autre machine-outil à la S.A.M.T., qui la revendait 3,28 millions de francs à la SAVEL.

Le P.-D.G. ardennois était également accusé d'avoir revendu à la S.A.M.T., pour le compte d'un client belge, de la ferraille facturée au quart de sa valeur que la S.A.M.T. revendait au prix normal. Le fruit de ces transactions était versé sur un compte en Belgique, puis prenait le chemin de la Suisse. — *(Corresp.)*

● *Pour atteinte à la vie privée de Jacques Brel*, la première chambre civile du tribunal de Paris a condamné, le 5 juillet, l'hebdomadaire *le Meilleur* à verser 10 000 francs de dommages-intérêts à la veuve et aux trois *filles du chanteur. Un article du* 4 août 1978, évoquant sa maladie, était illustré d'une photographie montrant Jacques Brel les yeux cachés derrière des lunettes noires.

A propos de l'article de M. Pierre Arpaillange

M. Marcel Puzin, président du tribunal de Bobigny, nous écrit :

Il y avait, une fois, l'autre jour, un journaliste qui m'expliquait dans *le Monde* que, sur l'ordre du procureur, un commissaire *avait violé la loi en allant voir* ce qui se passait dans une maison où il y avait une émission radiophonique « pirate ».

Après avoir lu cette explication-là, je me disais que le journaliste devait savoir des choses, qu'il m'en faisait profiter et qu'il me laissait juge, moi, Français *moyen. J'étais assez content. Pour* tout dire, content, oui, mais pas très sûr d'avoir tout compris. Quand on me dit qu'une loi du dix-neuvième siècle (1881...) se combine avec une loi de la fin du vingtième (1978), et que ces deux lois-là s'emmêlent avec un bon petit paquet d'articles d'une autre loi, appelée code de procédure pénale, je ne sais plus du tout où j'en suis.

Et puis, voici que le ministère de la justice me révèle que le journaliste est un magistrat qui « répand des contresens juridiques » (sic). En somme, il y a un juge qui dit à un autre juge (ou à un procureur, mais c'est presque pareil, sans doute) : « Vous violez la loi, ce n'est pas bien », et un haut placé de leur chancellerie, un directeur, qui m'apprend que, en fait de violation, la loi a été appliquée et non pas violée !

Alors, moi, Français moyen, je voudrais bien savoir si dans toute cette « embrouille », il n'y a pas de « magouille ». Mais me le dira-t-on ? Et, si on me détrompe, il faudrait que les juges et les procureurs m'écrivent en renonçant à utiliser la plume judiciaire pour se battre à fleurets mouchetés, qu'ils m'expliquent tout avec des mots de tous les jours, qu'ils acceptent de me prendre pour ce que je suis, rien qu'un Français moyen, celui à qui ils sont chargés de rendre justice. Mais on dirait qu'il faut qu'elle se cache derrière un rideau de fumée, la justice. Et pourtant, il suffirait d'un peu de brise, celle du large...

De son côté, M. Pierre Marcilhacy, avocat, sénateur, nous écrit :

Ce que pense, dit ou écrit Pierre Arpaillange est important pour quiconque a la passion de la justice dans notre pays. Il n'en est pas de même, notamment sur les interprétations juridiques, pour ce que dit ou fait écrire l'actuel garde des sceaux.

S'il veut appliquer strictement l'obligation de réserve aux magistrats, il doit leur interdire rigoureusement d'écrire dans les recueils de jurisprudence aucun commentaire de décision de justice.

Pour ma part, je tiens à dire que l'interprétation de Pierre Arpaillange ne me choque pas, mais que, par contre, je suis choqué par la manière dont la police, à propos de radio pirate, a violé, dans des conditions légalement douteuses, le siège d'un parti politique au sein duquel une tradition républicaine veut que s'exerce une sorte de droit d'asile.

CORRESPONDANCE

Racisme, humour noir et mépris

Un lecteur parisien, M. Jean Bloch, nous a adressé la lettre suivante :

Dans le numéro du 15 juin, Claude Courchay recommande aux lecteurs du *Monde* un roman dit l'« humour noir », dont je ne citerai ni le titre ni les auteurs. En tête de l'article, un mauvais jeu de mots : « Sauve Kippour » et en épigraphe » : « Le rire salubre n'épargne rien. » Salubre ? Nous allons bien voir. L'histoire est celle d'un juif qui ne veut pas jeûner le jour du Kippour. Kippour, naguère, signifiait peu de choses pour les profanes. Kippour, depuis la victoire israélienne de 1973, cette victoire chèrement acquise et dignement « surmontée » au point de rendre possible la réconciliation entre ennemis non point héréditaires mais plutôt ataviques, est universellement connu.

C'est, depuis les temps bibliques, le nom de la plus grande, la plus redoutable aussi des fêtes religieuses israélites : la fête de la contrition, à l'issue de laquelle ceux qui se seront sincèrement repentis pourront être inscrits dans le Livre de la vie. Ce sont là choses avec lesquelles, croyant ou non, fidèle ou non, nul n'a le droit de plaisanter.

Citant longuement un livre regrettable, Claude Courchay traite avec dérision les survivants des camps de la mort à qui la République fédérale d'Allemagne, soucieuse d'atténuer les conséquences matérielles des crimes de l'époque hitlérienne, a offert des indemnités que beaucoup, dans la nécessité où ils se trouvaient, ont *acceptées. Cela n'a rien d'ex*traordinaire. Déjà la loi franque prévoyait le « *wergeld* » ou « rachat de la vengeance privée ». Ainsi le meurtrier d'un homme libre devait-il payer à ses héritiers une somme qui, si mes souvenirs sont exacts, était d'un sou d'or. D'ailleurs, dans nombre de procès d'assises, une place est réservée à la famille de la victime, dite la « partie civile ».

La feue reine Victoria, spectatrice involontaire d'une scène prééminemment comique mais indécente, disait : « *Vous ne m'avez pas amusée.* » L'humour de Claude Courchay n'est pas noir, il est sinistre.

[L'humour, sinistre à mon sens, que m'attribue M. Bloch, n'est pas le mien, mais celui de deux auteurs juifs auxquels je le renvoie. Ils ont eu le grand mérite, en évitant le piège de la sacralisation, de ramener l'épopée juive à des dimensions simplement humaines. Il leur sera donc beaucoup pardonné et, même, d'avoir du talent. — *Claude Courchay.*]

SCIENCES

La kermesse de Skylab

Civils et militaires français travaillent actuellement en étroite collaboration avec la NASA américaine pour prévoir la date de rentrée du laboratoire spatial américain Skylab. Les données radar recueillies sont traitées par le Centre national d'études spatiales (C.N.E.S.) avant d'être retransmises à l'agence spatiale américaine, dont les dernières estimations situent la chute de Skylab entre le 9 et le 13 juillet, avec une probabilité maximale le 11 juillet. Jeudi matin, le laboratoire spatial naviguait entre 214 et 233 kilomètres d'altitude, mais ce n'est que vers 150 kilomètres d'altitude qu'il devrait « décrocher ».

Pour le moment, il est encore impossible de déterminer de façon exacte la date et le lieu de l'impact. En France, comme dans de nombreux pays, la sécurité civile est prête à toute éventualité, tout en reconnaissant que les risques sont minimes. La NASA espère d'ailleurs pouvoir garder un certain contrôle de l'engin dans les dernières heures de son vol, pour retarder sa chute et éviter peut-être qu'il ne retombe dans des zones à forte densité de population.

De notre correspondante

Washington. — En d'autres temps, la retombée dans l'atmosphère des 80 tonnes du laboratoire spatial américain Skylab et leur éparpillement possible sur des régions habitées aurait fait l'objet d'études purement scientifiques dans la presse américaine. Mais la crise de l'énergie et ses conséquences autrement plus directes sur la vie quotidienne ont transformé l'événement, attendu aux environs du 11 juillet, en une burlesque course au trésor.

La NASA, imperturbable, continue à affiner ses prophéties : les débris de l'engin spatial s'*éparpilleront sur* une zone large de 200 kilomètres et longue de 6 000 kilomètres, quelque part entre 50 degrés de latitude nord et 50 degrés de latitude sud. Les spécialistes les plus avertis estiment que l'engin se brisera en cinq cents gros morceaux ou *en trois mille petits. Des morceaux* pesant 1 tonne pourront atteindre la Terre à des vitesses de plusieurs centaines de kilomètres à l'heure. Les débris les plus importants pourraient, disent-ils, causer des dégâts semblables à ceux provoqués par *les armes classiques les plus puissantes.*

Mais comme la NASA estime aussi qu'il n'y a qu'un risque sur quatre pour que Skylab retombe sur une partie émergée du globe et seulement un sur cent cinquante que l'un de ses débris atteigne un être humain, les rieurs et les hommes d'affaires ont pris la relève.

Les paris vont bon train. L'un des rédacteurs en chef de la sérieuse revue hebdomadaire *Aviation Week* en a pris déjà *pour plus de 400 dollars.* La bourse aux idées est florissante : la plus répandue prône le lancement d'un missile pour détruire le satellite avant qu'il n'arrive sur Terre. Le *San Francisco Examiner* a promis une prime de 10 000 dollars à la première personne qui apporterait aux bureaux de sa rédaction un morceau de Skylab authentifié par la NASA. Son rival, le *San Francisco Chronicle*, propose à ses nouveaux abonnés une prime d'assurance pouvant aller jusqu'à 2 millions de dollars en cas de décès, de mutilation ou de dommages matériels causés par la chute de Skylab. Aux anciens abonnés, le quotidien donne un numéro de téléphone (777-1111) pour se faire réconforter par une voix amicale. *Un Texan aurait réussi* à se faire assurer par les Lloyds de Londres pour 1 million de dollars. On ne compte plus les « tee-shirts », les insignes et les gadgets frappés du signe de Skylab. Mais la palme du mauvais goût revient sans doute à une station de radio de Pennsylvanie qui offre une semaine gratuite d'hôpital à tout auditeur victime de l'engin.

Une citoyenne soucieuse du bien public a demandé à la NASA de prévenir par télégramme les populations des régions les plus menacées. L'agence spatiale, consciencieusement, lui a répondu que ses moyens ne lui permettaient pas d'expédier vingt millions de messages dans des délais convenables.

Enfin, un représentant de l'Oregon, M. Weaver, a déposé au Congrès une résolution proposant la création d'une semaine de Skylab. Motif : le satellite, dont le lancement avait coûté 2 millions et demi de dollars, va peut-être retomber en offrant aux Terriens un formidable spectacle pyrotechnique gratuit.

NICOLE BERNHEIM.

LA MÉDAILLE D'OR DU C.N.R.S. AU PROFESSEUR PIERRE CHAMBON POUR SES TRAVAUX DE BIOCHIMIE

La médaille d'or pour 1979 du Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) a été attribuée à M. Pierre Chambon, professeur de biochimie à l'université Louis-Pasteur de Strasbourg.

[Né le 7 février 1931 à Mulhouse, M. Pierre Chambon a commencé en 1956 des recherches comme assistant à l'Institut de chimie biologique de la faculté de médecine de Strasbourg. En 1961, il est maître de conférences agrégé de biochimie médicale, puis professeur en 1968. Il dirige, depuis *1977*, le laboratoire de génétique moléculaire des eucaryotes du C.N.R.S. et, depuis quelques mois, l'unité 184 de biologie moléculaire et de génie génétique de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM). Il a été élu, en octobre 1977, membre correspondant de l'*Académie des sciences.*

Les travaux du professeur Chambon ont porté sur l'étude des mécanismes moléculaires assurant la régulation de la transcription de l'information génétique chez les animaux supérieurs. Il a aussi étudié la recombinaison de l'A.D.N. in vitro (génie génétique) et mis en évidence que certains gènes des eucaryotes sont fragmentés, les morceaux étant séparés par des régions de l'A.D.N. dont le rôle n'est pas encore élucidé.]

MÉDECINE

● *La primo-vaccination contre la variole n'est plus obligatoire* aux termes de la loi du 2 juillet, parue au *Journal officiel* du mardi 3 juillet. Toutefois, les personnes qui ont subi une vaccination obligatoire, antérieurement à la promulgation de cette loi, doivent se soumettre aux rappels prévus, au cours de la onzième et de la vingt et unième année. Cette même loi prescrit qu'un stock national de vaccins et de produits pharmaceutiques et biologiques anti-varioliques doit être conservé.

● *Le professeur Lortat-Jacob* a été reconduit à la présidence du conseil national de l'ordre des médecins, qui a renouvelé son bureau le jeudi 5 juillet. Le professeur Jean-Louis Lortat-Jacob, soixante-dix ans, seul candidat, a été reconduit à la présidence par vingt et une voix sur trente-quatre votants. L'ensemble du bureau sortant reste inchangé. Les docteurs Jacques Boudouresques, Georges Lardy, Lucien Léger et Gérard Lernot ont été réélus vice-présidents ; le docteur Jacques Moulin, secrétaires général ; les docteurs Jean Closier et Jacques Moulin secrétaires généraux adjoints ; les docteurs Paul Lagey, trésorier, et Jean Castel, trésorier adjoint. Comme le précédent, le nouveau bureau ne comportera pas une seule femme. Le bureau du conseil national de l'ordre des médecins est renouvelé par tiers tous les deux ans.

● *Un nouveau bâtiment vient d'être inauguré à l'hôpital américain de Neuilly.* — Cet établissement, qui compte 187 lits, devrait à l'avenir être *totalement* reconstruit. Créé en 1910 pour répondre aux besoins de la communauté américaine de Paris, il a depuis lors fortement diversifié ses activités et sa clientèle, aujourd'hui française à 60 %. Les prix de journée vont de 400 à 820 francs, et la durée moyenne de séjour est de 7,7 jours.



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

...ES

...esse de Skylab

...rançais travaillent actuellement en étroite ...ASA américaine pour prévoir la date de ...atial américain Skylab. Les données radar ... par le Centre national d'études spatiales ...ansmises à l'agence spatiale américaine, ...ions situent la chute de Skylab entre le ... probabilité maximale le 11 juillet. Jeudi ...tial naviguait entre 214 et 233 kilomètres ... que vers 150 kilomètres d'altitude qu'il

...est encore impossible de déterminer de ...lieu de l'impact. En France, comme dans ...curité civile est prête à toute éventualité, ...ue les risques sont minimes. La NASA ...garder un certain contrôle de l'engin dans ...son vol, pour retarder sa chute et éviter ...mbe dans des zones à forte densité

...tre, correspondante

... le satellite avant qu'il n'arrive sur Terre. Le *San Francisco Examiner* a promis une prime de 10 000 dollars à la première personne qui apporterait aux bureaux de sa rédaction un morceau de Skylab authentifié par la NASA. Son rival, le *San Francisco Chronicle*, propose à ses nouveaux abonnés une prime d'assurance pouvant aller jusqu'à 2 millions de dollars en cas de décès, de mutilation ou de dommages matériels causés par la chute de Skylab. Aux anciens abonnés, le quotidien donne un numéro de téléphone (777-1111) pour se faire réconforter par une voix amicale. Un Texan aurait réussi à se faire assurer par les Lloyds de Londres pour 1 million de dollars. On ne compte plus les « tee-shirts », les insignes et les gadgets frappés du signe de Skylab. Mais la palme du mauvais goût revient sans doute à une station de radio de Pennsylvanie qui offre une semaine gratuite d'hôpital à tout auditeur victime de l'engin.

Une citoyenne soucieuse du bien public a demandé à la NASA de prévenir par télégramme les populations des régions les plus menacées. L'agence spatiale, consciencieusement, lui a répondu que ses moyens ne lui permettaient pas d'expédier vingt millions de messages dans des délais convenables.

Enfin, un représentant de l'Oregon, M. Weaver, a [illegible] au Congrès une résolution proposant la création d'une semaine de Skylab. Motif : le [illegible], dont le lancement avait coûté 2 millions et demi de [illegible], va peut-être retomber en offrant aux Terriens un formidable spectacle pyrotechnique [illegible]

NICOLE BERNHEIM.

... AU PROFESSEUR PIERRE CHAMBON ...VAUX DE BIOCHIMIE

...ques mois, l'unité [illegible] moléculaire et [illegible] de l'Institut [illegible] et de la recherche [illegible]



DÉFENSE

Un 14 juillet économique

Le président de la République a décidé, jeudi 5 juillet, de réduire le dispositif initialement prévu pour le défilé aérien et le défilé des engins motorisés (le Monde du 2 juin), à l'occasion des manifestations du 14 juillet à Paris, pour faire des économies de carburant.

C'est ainsi que ce défilé militaire, qui devait comprendre à l'origine 8 000 hommes à pied, 300 cavaliers, 350 véhicules divers, 143 avions et 18 hélicoptères, ne présentera plus — pour sa partie aérienne — que 97 avions et hélicoptères, soit une réduction de 40 % environ du parc aérien prévu, dans l'axe place de la République—place de la Bastille.

Ce défilé aérien, à la différence des précédents, sera scindé en deux : un passage des avions après les honneurs rendus au chef de l'Etat à la Bastille avant le défilé proprement dit, et un passage des hélicoptères, à l'issue du défilé des troupes motorisées et blindées, à la fin de la manifestation.

Déjà, en 1974, M. Valéry Giscard d'Estaing avait, peu de temps après son élection à la présidence de la République, supprimé — officiellement pour les mêmes raisons énergétiques — le défilé aérien et motorisé pour ne laisser place qu'au défilé des troupes à pied. Ce qui, à l'époque, de l'avis général, avait largement contribué à l'impression de tristesse et de monotonie ressentie lors du défilé du 14 juillet 1974.

On appréciera en 1979 la décision de M. Giscard d'Estaing, bien que l'on puisse faire observer au chef de l'Etat que la consommation en carburant du défilé militaire du 14 juillet est traditionnellement prise sur le contingent attribué, chaque année, aux armées par le budget de la défense approuvé par le Parlement et qu'il n'existe, donc, pas d'allocations spéciales et supplémentaires de carburant pour cette manifestation.

Cependant, on apprécierait d'autant plus ce souci légitime d'économies si, dans le même temps, le président de la République ne se déplaçait pas régulièrement, à l'étranger, en Concorde, un avion qui consomme trois fois plus de carburant à l'heure — pour un nombre de passagers très sensiblement moindre — que les appareils subsoniques intercontinentaux utilisés par les autres chefs de l'Etat lors de leurs déplacements officiels.

Georges Pompidou et plus rarement le général de Gaulle avaient emprunté le Concorde pour des voyages à l'étranger, mais c'était du temps où les constructeurs du supersonique, espérant encore en vendre, se réjouissaient de voir le chef de l'Etat français assurer indirectement la promotion commerciale de cet avion. Le moins qu'on puisse écrire aujourd'hui est que Concorde n'a plus besoin de publicité, sa production étant arrêtée faute de clients...

JACQUES ISNARD.

● *A l'occasion de la fête nationale*, près de dix mille soldats venant de province séjourneront dans la capitale. Les Parisiennes et les Parisiens qui souhaiteraient recevoir à déjeuner le 14 juillet un soldat ayant participé au défilé pourront s'adresser, du 10 au 13 juillet, de 9 heures à 21 heures, au 551-82-45 et demander *Opération accueil*.



ÉDUCATION

Réparties en cinq zones

LES GRANDES VACANCES SCOLAIRES DE 1980 DÉBUTERONT ENTRE LE 27 JUIN ET LE 11 JUILLET

Deux innovations marqueront le début des vacances d'été en 1980 : l'étalement des départs sur une période de deux semaines (du 27 juin au 11 juillet) et le partage de la France en cinq zones.

Afin d'aménager le calendrier de l'année scolaire, faute de toucher dans l'immédiat à l'ensemble des rythmes et du temps de l'écolier, le ministère de l'éducation avait demandé aux recteurs de procéder dans leur académie à des consultations avec les partenaires intéressés (*le Monde* du 9 mars). Le calendrier établi en connaissance des conclusions réunies par les recteurs ne précise pas les dates de rentrée à l'automne 1980, ce qui laisse ouverte la question de la durée des grandes vacances dont la réduction de onze à neuf semaines a été maintes fois évoquées récemment. Avant la fin de 1979 un arrêté définira le calendrier complet des vacances pour trois ans.

L'étalement de la fin de l'année scolaire aura pour effet, notamment, le décalage des dates d'examen. Ainsi celles du baccalauréat seront-elles fixées dès l'an prochain, par chaque groupe d'académies correspondant aux zones.

Les cinq groupes

Premier groupe : Académies d'Amiens, Bordeaux, Caen, Clermont-Ferrand, Corse, Lille, Nantes, Orléans-Tours, Poitiers, Rennes, Rouen. Départ le vendredi 27 juin 1980 après la classe.

Deuxième groupe : Académies de Paris, Créteil, Versailles. Départ le jeudi 3 juillet 1980 après la classe.

Troisième groupe : Académies de Limoges, Toulouse. Départ le vendredi 4 juillet 1980 après la classe.

Quatrième groupe : Académies de Besançon, Dijon, Grenoble, Lyon, Nancy-Metz, Reims, Strasbourg. Départ le mercredi 9 juillet 1980 après la classe.

Cinquième groupe : Académies d'Aix-Marseille, Montpellier, Nice. Départ le vendredi 11 juillet 1980 après la classe.

Les lauréats du Concours général à l'Élysée

Entre athlètes de l'esprit

Un président en diplômes massifs, un ministre de l'éducation qui avait fait précéder Supélec et Polytechnique d'un accessit de grec au Concours général (« C'est pour ça que je lui ai confié l'éducation », *dira en badinant le chef de l'Etat...), des directeurs et membres de cabinet soulagés d'avoir franchi le cap de l'année scolaire, des recteurs flattés, des proviseurs et professeurs qui se rengorgent... On était entre gens de bonne compagnie, le jeudi 5 juillet, comme il sied sous les ors et le cristal de la salle des fêtes de l'Elysée.*

M. Valéry Giscard d'Estaing avait tenu, comme en 1977, à féliciter les lauréats du Concours général. « Vous êtes les lauréats des Jeux olympiques de l'esprit et du stylo », *improvisa-t-il, en rappelant que l'abbé Legendre, vieil initiateur du Concours général au XVIII[e] siècle* (1), *avait créé cette épreuve* « à l'instar des Jeux olympiques de la Grèce antique ».

« Les épreuves intellectuelles dont j'ai garde le goût sont au total les plus justes. » *Le primat de l'esprit sauvegardé, il restait à poser la touche politique* : « A condition que tout le monde soit à égalité sur la ligne de départ : c'est le but de la réforme du collège unique. » *Et à déployer une mise en garde* : « Il ne faut pas croire que le papier du mandarin détermine pour la suite de la vie une hiérarchie définitive. » *Il ne manquait plus qu'une pointe de vision planétaire* : « A la fin de ce millénaire, la France représentera un centième de la population du monde et l'Europe 4 %. Le domaine dans lequel nous aurons à apporter notre contribution, c'est l'excellence de l'esprit. »

Les cinquante lauréats présents écoutent. Puis la main présidentielle touche les paumes adolescentes. Cela commence mal. Laurent, tout fluet, troisième prix de sciences naturelles, crânement : « M. le président, pensez aux paysans du Larzac. » *Rires trop bruyants. Aux suivants. Le président* : « On peut avoir l'espagnol en première langue ? C'est très important. L'espagnol devrait progresser. » *A un pas, M. Jacques Pelletier tend l'oreille. Au deuxième prix d'arabe* : « Nous manquons d'arabisants à l'heure actuelle. » *M. Pelletier est songeur. La ronde continue.*

« C'était sympa », *commentera un lauréat.* « J'ai l'impression qu'on s'intéresse beaucoup aux élèves », *laissera tomber un autre, avant de conclure* : « Pour le moment, ça reste une impression.

CHARLES VIAL.

(1) Sous sa forme actuelle, le concours général a été institué par un arrêté publié en 1921.

● *Le conseil de discipline* réuni le 5 juillet pour se prononcer sur le cas de trois instituteurs de Seine-et-Marne qui avaient refusé l'inspection (*le Monde* du 22 juin) a siégé à huis clos pendant plus de douze heures à l'école normale de Melun. Les sanctions qu'il a décidé de proposer à la décision du recteur sont les suivantes : deux mutations d'office dans le département et une rétrogradation d'échelon qui entraînerait une diminution du salaire mensuel de 100 francs. Les avocats des instituteurs ont déposé six recours en annulation. Une centaine d'enseignants et de syndicalistes ont passé la journée devant les grilles de l'école normale pour soutenir leurs camarades. — (*Corresp.*)

● *Premières inscriptions dans les universités de la région parisienne.* — Le rectorat de Paris conseille aux futurs étudiants voulant s'inscrire pour la première fois dans une université parisienne de le faire le plus rapidement possible, les registres étant clos, au plus tard le 31 juillet. De plus certaines universités fermeront les registres d'inscription dans une formation dès que les capacités d'accueil seront atteintes.

ADMISSIONS AUX AGRÉGATIONS

● **EDUCATION MUSICALE ET CHANT CHORAL.**

Mmes et MM. Joëlle Aizic, née Gruet (26[e]) ; Hélène Beaujean, née Russier (8[e] ex aequo) ; Louise Biscara, née Halliou (14[e]) ; Blond (33[e]) ; Boulanger (12[e]) ; Ghislaine Brottier, née Cugnet (15[e]) ; Sabine Causse, née Muller (6[e]) ; Colombat (30[e]) ; Combase (34[e]) ; Monique Courmont, née Paille (31[e]) ; Cullioli (32[e]) ; Delarue (10[e]) ; Dufourcet (21[e]) ; France Duhamel, née Boeswillwald (28[e]) ; Jacques Durand (4[e]) ; Duregne (25[e]) ; Denise Ellissèche, née Bady (36[e]) ; Chantal Fournier, née Pedezert (17[e]) ; Monique Garnier, née Bressy (11[e]) ; Françoise Ganssin, née Boudigues (1[re]) ; Dominique Gerenton, née Poirson (27[e]) ; Grynszpan (23[e] ex aequo) ; Huneau (20[e]) ; Lafontaine (29[e]) ; Le Dentec (35[e]) ; Lorent (3[e]) ; Maillard (22[e]) ; Marchetti (19[e]) ; Margaritis (16[e]) ; Marie-Noëlle Masson, née Lescombes (23[e] ex aequo) ; Michel (18[e]) ; Miegeville (8[e] ex aequo) ; Molla (7[e]) ; Prevost (13[e]) ; Scherpereel (2[e]) ; Verdier (5[e]).

RELIGION

BIBLIOGRAPHIE

« LES FUMÉES DU VATICAN »

Pour ces trois journalistes, parler des récents papes, des deux derniers conclaves, des voyages pontificaux auxquels ils ont participé, c'est une affaire de famille et presque l'occasion de mémoires. Ainsi le veut leur option catholique et leurs habitudes professionnelles. Le titre de l'ouvrage rappelle avec humour — et par antinomie — celui d'André Mignot et de Michel de Saint-Pierre (*les Fumées de Satan*) mais pourrait révéler inconsciemment une certaine préférence pour les sources officielles, même lorsqu'elles sont peu sûres... D'une lecture agréable, ces reportages, pris sur le vif, abondent en anecdotes et faits vécus. Ils reflètent une optique délibérée : méfiance, pour ne pas dire suspicion, voire ironie à l'égard des chrétiens — évêques, prêtres, théologiens, journalistes — dont les tendances et l'expérience ne coïncident pas avec la leur.

H. F.

★ *Les Fumées du Vatican. De Paul VI à Jean-Paul II*, par Marc Bourdarias, Bernard Chevallier, Joseph Vandrisse. Edit. Fayard, 300 p.

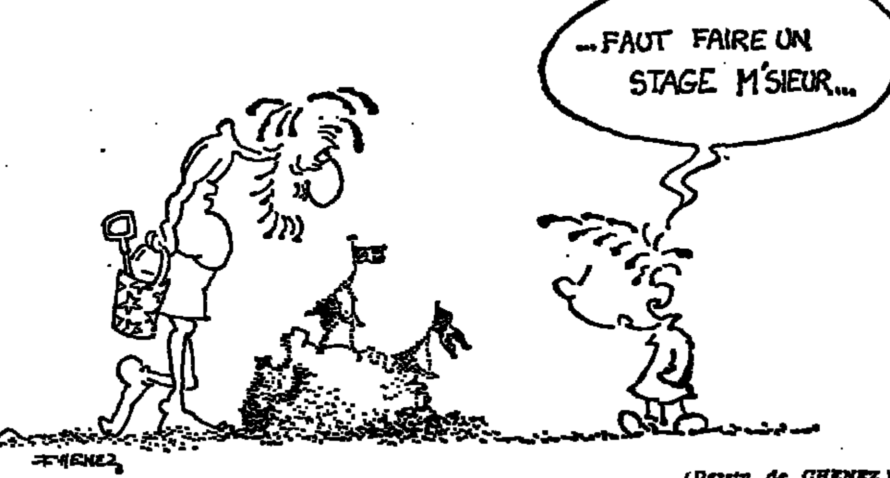
Enseignants en vacances : des stages pour

DES stages de toutes couleurs, pour tous les goûts. Parmi eux, il faut distinguer ceux qui sont exclusivement réservés aux enseignants et... les autres. Il nous a semblé *intéressant de noter* à l'attention ceux qui s'adressent à un large public dans la mesure où ils sont souvent d'une conception originale. Dans les premiers, on trouve, liés aux besoins pédagogiques des enseignants, des stages de formation continue. Mais tous les sujets sont abordés. Ainsi pourra-t-on s'exercer à l'exploration des volcans si l'on est professeur de sciences naturelles ou de géographie avec la Maison des volcans dans le Cantal. Les Equipes enseignantes catholiques, quant à elles, proposent des stages de réflexion sur la pédagogie, le rôle de l'Eglise dans le monde contemporain.

Dans la liste des stages ouverts à tous, et qui est loin d'être exhaustive, on trouve vraiment de tout, et leur conception allie volonté d'étude et détente dans un cadre souvent agréable. L'Atelier des Trois Soleils de Lyon organise des sessions d'artisanat à la campagne. Enfin, il faut retenir, parce qu'ils correspondent à une réelle demande de la part des enseignants, les stages de psychologie, thérapeutique ou non.

Certains stages affichent complet : l'information restera cependant valable pour l'année prochaine.

M.-C. N.



(Dessin de CHENEZ.)

RÉSERVÉS AUX PROFESSEURS

— L'Institut supérieur de pédagogie organise, jusqu'au 11 septembre, à Paris, pour une durée variable, différents stages à des prix divers. Citons :

- *Grammaire :* notions de linguistique et de pédagogie : 3-7 septembre, 900 F ;
- *La presse à l'école :* 27-31 août, 1 050 F.

★ Renseignements à : I.S.P., 3, rue de l'Abbaye, 75006, Paris. Tél. : 354-54-82.

— Initiative et Formation propose, du 3 au 5 septembre, cinq stages parallèles dans la région parisienne, pour 350 F (sans hébergement ni nourriture, avec possibilité d'hébergement sur place). Ce sont :

- *Enseigner l'expression ;*
- *Mettre en scène ses élèves ;*
- *Techniques de créativité et pédagogie ;*
- *Créativité* (2e degré) ;
- *La fatigue de l'enseignement : comment la prévenir.*

Ces stages initient à des techniques qui peuvent aider à résoudre les problèmes que les enseignants rencontrent dans leur pratique quotidienne.

★ S'adresser à : I.F., 40, rue Tiquetonne, Paris 75002. Tél. 233-50-15.

— Les centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (CEMEA) organisent un stage intitulé « Education nouvelle ». Il aura lieu durant la première quinzaine de septembre. Il consistera en une réflexion sur la pratique d'éducation.

★ Tél. 544-38-59.

— *Les Cahiers pédagogiques* ont prévu les sessions suivantes : 25-31 août, à Préfailles, en Loire-Atlantique, près de Saint-Nazaire, pour 500 francs : « Culture bourgeoise et culture prolétarienne ». « Débuter dans l'enseignement ». « Les nouveaux pédagogues ».

3-7 septembre : séminaire sur la pédagogie Freinet, à Caen.

1er-8 septembre : « Dépasser ses limites ». (Des ateliers complementaires sont organisés en août sur la photo, l'expression corporelle, et occuperont le tiers du temps des sessions.)

★ Tél. 874-51-40, l'après-midi.

— La Maison des volcans, agréée par le ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs, invite les professeurs de sciences naturelles et de géographie à découvrir le Cantal et ses volcans, du 3 au 8 septembre, à Aurillac. 470 francs tout compris.

★ Il faut téléphoner à la Maison des volcans (71) 48-49-10.

LANGUES

Art et Vie organise des cours à quatre niveaux. Le niveau supérieur est réservé aux enseignants. Ces stages s'échelonnent du 15 juillet au 23 septembre. Les stagiaires sont reçus dans des familles anglaises, à Scardrough (côte est, dans le Yorkshire). Il faut compter entre 2 240 F et 2 480 F tout compris.

★ Tél. 225-93-19.

AUDIO-VISUEL

L'Institut supérieur de pédagogie propose parmi d'autres stages :

— Initiation à la vidéo légère : 9-13 juillet, 1 350 F ;

— Conception et réalisation d'un montage de diapositives : 9-13 juillet, 1 050 F ;

— Anglais audio-visuel : 27 août - 1er septembre, 1 250 F.

Tous ces stages ont lieu à Paris.

PSYCHOLOGIE

L'I.S.P. propose :

— Un groupe de psychodrame : 5-7 septembre, 700 F ;

— Un séminaire d'analyse transactionnelle : 4-6 septembre, 540 F.

Pour l'an prochain

Ils affichent complet mais sont reconduits chaque année. Il faut s'y inscrire plusieurs mois à l'avance :

— Dépendant du ministère de l'éducation : des stages pour anglicistes, à l'université de Caen, avec la participation d'enseignants anglais.

Il y a même un stage organisé en Chine et à Leningrad pour les professeurs de langues.

Tél. 550-15-85.

— Organisés par le Bureau pour l'enseignement de la langue et de la civilisation françaises à l'étranger (BELC) et le Centre de recherches et d'études pour la diffusion du français (CREDIF). La liste en est longue ; il faut s'adresser soit au BELC, 8, rue Malebranche -75005 Paris, soit à l'Ecole normale de Saint-Cloud (tél. 602-63-01).

De son côté, Saint-Cloud organise des stages sur « la didactique du français, langue étrangère », jusqu'au 27 juillet, à Aix-en-Provence. Hébergement-repas : 40 francs par jour.

هكذا من الأصل

tous les goûts

OUVERTS A TOUS

Ouverts à tous, ces stages comportent une forte majorité d'enseignants, animateurs et éducateurs.

ARTISANAT

L'Atelier des Trois Soleils, du 27 août au 2 septembre, organise à la campagne, pour 1 300 F, des ateliers variés dont la particularité est d'utiliser des méthodes pédagogiques actives qui permettent aux participants de vraiment s'exprimer.

★ S'adresser 75, rue Eugène-Pons, Lyon 69004. Tél. (78) 28-34-30.

La Ligue française de l'enseignement organise deux mille sept cents stages, parmi lesquels des sessions d'artisanat.

★ Tél. 544-38-71.

Les Chpeuneuneux : cette organisation propose des stages d'écriture tous les ans, mais cependant les ateliers de peinture, sont complets pour cette année. dessin, sculpture, poterie, restent ouverts. Cela se passe à Ayen, en Corrèze, du 1er au 10, du 11 au 20 et du 21 au 30, pour les mois de juillet et d'août ; du 1er au 10, pour le mois de septembre. Il faut compter 595 F, tout compris. Tél. : (55) 25-15-69.

MUSIQUE

Musique et Culture organise dans la vallée vosgienne des stages de musique dont l'un ne nécessite aucune formation particulière. Pour les autres, il faut connaître tous les doigtés des instruments. Ils s'échelonnent du 15 juillet au 11 septembre. Montant des frais : à partir de 584 francs.

★ Tél. (88) 31-03-22.

THÉATRE

La direction générale de la Jeunesse, des Sports et Loisirs, propose du 2 juillet au 8 septembre à partir du thème : « L'art dramatique » des sessions à Châtenay-Malabry (tél. 660-67-53) ou en Seine-et-Marne (tél. 581-11-69). Il faut compter 400 francs.

SEXUALITÉ ET PSYCHOLOGIE

L'Ecole des Parents propose des séminaires auxquels participent des thérapeutes, des sexologues et sociologues, autour du thème : « Sexualité et Société ». Ils se passent à Paris, pour 1 050 francs tout compris.

Parmi la nombreuse liste des stage de psychologie, retenons :

● *En psycho-biologie* : animés par Peter Bruce, bioénergéticien, professeur à l'université. Du 16 juillet au 19 août, pour 750 francs tout compris. Tél. : 700-09-03.

● Ateliers Paul Rebillot : écrivain, enseignant à San-Francisco et à l'université de Stanford. Il utilise la Gestalt Therapy, la bioénergétique et la méditation. Ces stages s'intitulent : « Voyage du héros », « Mort et Résurrection ». Ils ont lieu tous deux du 16 au 19 août.

★ S'adresser au Centre Sadhana, 95, boulevard Magenta, 75010, Paris. Tél. 246-97-09. Les frais sont de 900 à 1 200 F.

Enfin, signalons un congrès : la troisième conférence européenne de « psychologie humaniste », à Genève, du 22 au 28 juillet.

★ S'adresser 43, chemin de la Greube, CH 1214, Vernier, Genève. Tél. (022) 41-36-14 et (022) 41-00-51.

SPORT

Des randonnées pédestres et des sports de la montagne sont organisés par l'Union nationale des centres sportifs de plein air (U.C.P.A.).

★ S'adresser 62, rue de la Glacière, 75640 Paris Cedex 13. Tél. : 336-05-30.

Réflexions sur la foi

Les Equipes enseignantes vont réfléchir et faire réfléchir sur les thèmes suivants :

— 10-17 juillet, à Tignes, près de Valloire, en Savoie, à partir d'une phrase de R. Garaudy : *« L'Eglise a-t-elle pour mission de défendre l'Eglise ou de défendre les hommes ? »* Les frais sont partagés par l'association et les participants, cela est valable pour tous les stages.

— 25 juillet au 1er août : séminaire sur Lamennais.

— 16-23 août : à Saint-Pierre-d'Entremont, en Savoie, une rencontre de jeunes enseignants normaliens pour réfléchir sur l'école.

— 17 juillet-30 août : en Corse : *« Apprendre à lire la Bible. »*

(*) Pour ce dernier stage, il faut s'inscrire auprès de : Marie-Lucie Servoni - Bâtiment B - Résidence Bertrand-Toga - 20200 Bastia.

(*) Pour les autres stages : Equipes enseignantes, 18, rue Ernest-Lacoste, 75012 Paris.

Ne pas oublier...

UNE ENQUÊTE D'IDA BERGER

Les instituteurs d'une génération à l'autre

Un enfant atteint l'âge de dix ans sans avoir rencontré beaucoup d'ingénieurs ni de menuisiers. Il a pu n'avoir affaire à un médecin qu'un nombre de fois à compter sur les doigts des deux mains. Mais, sauf cas exceptionnels à l'extrême, il a déjà passé près de la moitié de son temps d'existence en compagnie d'instituteurs. Voilà donc une profession qui imprègne la quasi-totalité des individus à une période décisive de leur vie et qui, curieusement, n'attire guère la recherche des sociologues et autres psychologues. Ida Berger s'en étonne et, pour sa part, a décidé depuis longtemps de s'aventurer sur ce qu'elle considère comme *« un terrain brûlant »*.

Maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris, elle poursuit avec *les Instituteurs d'une génération à l'autre* une étude commencée par la publication en 1964 d'un ouvrage aujourd'hui épuisé, et écrit avec Roger Benjamin, *l'Univers des instituteurs*, et jalonnée par *Une sociologue retourne à l'école*, paru en 1976.

A travers huit cent soixante-dix-neuf questionnaires remplis par des instituteurs — et institutrices, d'autant que les femmes constituent les quatre cinquièmes de la population considérée — de la région parisienne pendant l'année scolaire 1973-1974, Ida Berger scrute le milieu, les attitudes et les comportements de ces enseignants d'écoles maternelles ou élémentaires, en les comparant à ce qu'ils étaient vingt ans plus tôt. Ses découvertes n'intéressent pas, tant s'en faut, uniquement les « intéressés »...

Ainsi, sur l'origine sociale des instituteurs. D'une génération à la suivante se dessine *« un lent embourgeoisement »* : en 1953, la plupart des institutrices avaient un père cadre moyen ; c'est le cas aujourd'hui chez les instituteurs, mais, chez les institutrices, cette catégorie a été supplantée par celle des cadres supérieurs ou des professions libérales. Dans le choix du conjoint, un clivage apparaît aussi. Les maris des institutrices étaient pour près de la moitié (47 %) cadres moyens dans les années 50 ; les plus nombreux actuellement sont des cadres supérieurs (41 %). Quant aux épouses d'instituteurs, si leur profession continue en majorité de ressortir à la catégorie des cadres moyens, la proportion d'employées a doublé. En revanche, celle de femmes au foyer a diminué de moitié ; il reste tout de même 17 % de familles d'instituteurs où n'entre qu'un seul salaire.

Sur la vie des enseignants élémentaires en dehors de l'école, l'enquête d'Ida Berger met au jour des indications qui l'inquiètent : 70 % des hommes, 63 % des femmes, ne lisent pas la presse quotidienne, ni assidûment ni occasionnellement. *« Une passivité grandissante pour tout ce qui concerne la vie publique s'est de plus en plus installée »*, constate-t-elle avant de s'interroger : comment ceux qui sont censés élever les enfants vont-ils alors les éveiller au désir de participer à des actions collectives ?

Ce désintérêt serait-il en rapport avec la formation des instituteurs ? Avec leur absence de formation, devrait-on écrire. Depuis vingt ans, le pourcentage des normaliens a sensiblement baissé : de 63 % à 52 % chez les hommes, de 40 % à 31 % chez les femmes. Ainsi, dans la région parisienne, un peu plus de la moitié des instituteurs, moins d'un tiers des institutrices, ont-ils bénéficié d'une formation pédagogique. De quoi se préoccuper en effet. Combien de parents confieraient-ils leur... voiture à des professionnels dont ils sauraient que, pour les deux tiers, ils n'auraient pas appris leur métier ? Encore faudrait-il accorder quelque crédit à la valeur de la formation dispensée dans les écoles normales (dont on nous dit, toutefois, qu'elle va s'améliorer à partir de la rentrée prochaine). *« A l'école normale,* avoue une institutrice âgée de Bagneux, *on a oublié de nous faire prendre conscience que nous sommes-là pour les enfants et non pour les inspecteurs. »*

Un chiffre encore parmi beaucoup d'autres. A la question : pourquoi êtes-vous devenu instituteur (ou institutrice) ? La raison invoquée chez les hommes qui n'était qu'au troisième rang en 1953-1954 est en tête vingt ans plus tard : *« Par pis-aller... »* Une indication que jette ses feux sur la passivité que relève Ida Berger chez trop d'instituteurs lorsqu'elle écrit (1) qu'ils sont dans le système scolaire des *« victimes consentantes »*, et qu'ils devraient *« résister davantage »*.

CHARLES VIAL.

(1) *L'Education*, n° 388, 17 mai 1979.

★ *Les Instituteurs d'une génération à l'autre*, d'Ida Berger. Presses universitaires de France, 183 pages, 45 francs.

SÉRIE NOIRE POUR LES MATHS ET LA PHILOSOPHIE

Il s'agit bien d'assassinats. Les deux livres que viennent de publier les éditions Solin se présentent sous un emballage dont l'apparence évoque une série bien connue des amateurs de thrillers : couverture noire, titre en jaune ; seul le format évite la contrefaçon. Les meurtres dépeints dans ces deux ouvrages ne sont pas imaginaires, même s'ils n'ont pas eu la violence et l'épanchement sanglant exigés par la loi du genre. Aussi bien dans la Philosophie dans le mouroir *que dans* On achève bien les IREM, *les cadavres bougent-ils* encore. *Et ils parlent.*

L'enseignement de la philosophie n'aura pas la part belle dans les nouveaux programmes des écoles normales d'instituteurs. Sur cinq cent dix professeurs en exercice dans cette discipline cette année, cent trente-huit ont été priés de retourner au lycée à la rentrée prochaine.

C'est ce lent et captieux forfait que le groupe de travail des professeurs de philosophie en école normale, appuyé par François Chatelet, Liliane Lurçat, René Schérer, décrit, dénie et dénonce. Car, ainsi que le rappelle M. Joseph Leif, inspecteur général de l'instruction publique, « seule la réflexion philosophique peut définir les fins humaines de l'éducation *». Mais, demande Mme Liliane Lurçat, s'agit-il encore de réfléchir et de penser ?*

La même question se pose, à lire la mise à mort des IREM, ces instituts de recherche sur l'enseignement des mathématiques nés après 1968 et dont la réussite n'est pas contestée. Des enseignants — pas seulement de mathématiques — de niveaux différents y ont travaillé ensemble, sans séparer recherche et pratique de la classe, sans borner leur horizon scientifique à un vulgaire et fragile « recyclage ». Depuis deux ans, les crédits s'amenuisent ; à la rentrée, les « stagiaires » viendront à leurs frais. L'efficace originalité des IREM aura vécu.

La Philosophie dans le mouroir *et* On achève bien les IREM *: dans les deux récits sur fond d'humour et de colère, la mort hésite encore, mais les coupables courent toujours. Il faut lire et faire lire ces deux ouvrages, si l'on veut empêcher que la série s'allonge...*

C. V.

★ *La Philosophie dans le mouroir*. Editions Solin, 1, rue des Fossés-Saint-Jacques, 75005 Paris. 124 p., 30 F.

★ *On achève bien les IREM*. Editions Solin, 86 p., 24 F.

« Papa lit, maman coud »

D'ANNE DECROUX-MASSON

On pouvait penser que l'image stéréotypée de la famille avait disparu des livres scolaires. Il n'en est rien, comme le montre une nouvelle enquête menée dans vingt écoles primaires choisies arbitrairement dans différentes régions de France. Le titre de cet ouvrage, Papa lit, maman coud, *révèle assez le sujet qu'il traite : l'idéologie que transmettent les livres utilisés à l'école primaire, dont certains datent de 1959 ! Cette idéologie consolide, à grand renfort de clichés, un modèle qui est mis en cause depuis des années, en particulier à travers la lutte des femmes : celui d'une « maman » dont la seule raison de vivre est le dévouement total à la « maison » et d'un père auréolé du prestige de ceux qui travaillent « à l'extérieur ». Une « grand-mère gâteau » comme on n'en voit plus veille discrètement sur tout ce petit monde. Les deux enfants, dont l'aîné est le plus souvent un garçon et le cadet une fille, reproduisent les comportements des adultes.*

Comment les manuels scolaires volent les femmes ? C'est tout simple : ils ne les volent pas, car, pour eux, les femmes n'existent qu'à partir du moment où elles sont épouses et mères. « Pas un seul manuel ne fait référence à la situation des femmes seules chargées de famille. Des mères célibataires, des veuves, des divorcées ayant la garde de leurs enfants ? Il n'en existe pas *», déclare Anne Masson, membre de la direction nationale de l'Union des femmes françaises. Les femmes, quand elles travaillent « à l'extérieur », sont secrétaires, infirmières, petites employées..., danseuses ou mannequins ! Même schéma au niveau des petites filles et des petits garçons : «* Julie nettoie les vitres *», tandis que «* Gérard nettoie un fusil *» : «* Laurent joue avec son train électrique *» et «* Christine a choisi une magnifique poupée ! *» Chacun (et chacune) est à sa place dans cet univers de tisane qui ne semble pas avoir bougé depuis des siècles.*

Mais il y a plus grave : le manuel scolaire a plus de poids dans les représentations mentales de l'enfant que son expérience quotidienne, même si celle-ci contredit les conceptions de celui-là. Le livre a valeur de vérité, sert de référence et ne saurait être mis en doute, puisque, à travers lui, c'est le maître d'école qui parle, celui qui détient le pouvoir du savoir. Ainsi les enfants d'Anne Masson n'ont pas bronché devant les manuels scolaires étudiés par leur mère. Elle a eu beau leur faire remarquer qu'« à la maison c'est papa qui fait la cuisine et que maman travaille à l'extérieur *». A cela, ils ont rétorqué : «* Toi, c'est pas pareil, tu es une exception. *»*

L'auteur termine son étude, qui se lit d'un trait, tant l'exposé en est clair et alerte, par un souhait : que les manuels scolaires, qui sont chargés de former les adultes de demain, ne soient plus à la remorque de l'évolution des mœurs, mais à son avant-garde, comme ce devrait être leur rôle. Il est grand temps d'éditer d'autres manuels scolaires.

MARIE-CHRISTINE NAVARRO.

★ *Papa lit, maman coud*. Editions Denoël-Gonthier, 160 p., 30 F.



AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 2 429

HORIZONTALEMENT

I. Il en faut plusieurs pour remplir un casier. — II. Le dernier mot ; Peut être consulté pour savoir ceux qui sont passés. — III. Quand on le dit petit, c'est une façon de parler ; Une ligne sur le front. — IV. Qui a donc besoin d'être mâché ; Fut supprimé par son frère ; Qui ont donc trop sifflé. — V. On en fait de la poudre pour les parfumeurs ; A redouter quand on tient le manche ; Peut se faire d'un trait. — VI. On y fait des coupes. — VII. Qui a donc perdu quelque chose de lui-même ; Permettent de faire des libéralités quand elles sont disponibles. — VIII. Qui auraient besoin d'être frappés ; Canton ; Se fait souvent traiter de punaise. — IX. Article ; Prouvent qu'on ne s'est pas ménagé ; Met au courant (épelé). — X. Chercher à piquer ; Pronom ; Imitera un homme célèbre. — XI. Evoque un célèbre passage ; Berbères de l'Afrique ancienne. — XII. Ne sont pas bons quand ils sont trop durs ; Nom qu'on donne à certains incidents. — XIII. Apprécié (épelé) ; Fait vivre ; Ne ruminent plus. — XIV. Evoque un siècle brillant ; Compagnon d'un solitaire. — XV. Qui n'ont donc plus d'inquiétudes ; Se déchaussent quand elles sont fatiguées.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I														■	
II						■									
III						■							■	■	
IV				■						■					
V					■				■						■
VI		■								■		■		■	
VII							■								
VIII							■				■				
IX			■		■						■		■		
X								■			■				
XI					■	■								■	
XII	■					■									■
XIII			■		■						■				
XIV		■									■				
XV										■					

VERTICALEMENT

1. Peut faire l'objet d'un acte ; Endroit où l'on peut trouver beaucoup de choses abîmées. — 2. Ne s'attache pas à l'argent ; Qui ne peut donc pas passer. — 3. Le Soudan d'autrefois ; Tributaire du lac Balkhach ; Supplément pour le poulet. — 4. Vaut dix à la belote ; Les plus simples des pompes. — 5. Chimiste qui tomba sur un bec ; Glace à Londres ; Ne risque pas de faire une chute. — 6. Prouve qu'on a eu droit à une réduction ; Objet de conquête. — 7. Qualifie l'état de celui qui manque d'affection ; Peut amener à prendre des mesures. — 8. Qui ne sait vraiment pas quoi faire ; Fait un travail au poil. — 9. Gestes bizarres ; Dont on peut dire qu'ils sont plutôt gonflés. — 10. Adverbe latin ; Qui n'apportent donc rien. — 11. Rétablit le pouvoir du pape ; Saint. — 12. Nom qu'on peut donner à de grosses envies ; Qui manque de conviction. — 13. Peut introduire une supposition ; N'a pas un beau profil quand elle est plate ; Entre l'Arc et l'Isère. — 14. Pronom ; Peut fermer la porte ; Ne sert donc pas de guide. — 15. Comme des yeux de déesse ; Donneras un emploi ; Possessif.

Solution du problème n° 2 428

Horizontalement

I. Libellule. — II. Isoloir. — III. Baleinier. — IV. Et ; Nu. — V. Ristourne. — VI. As ; Ota. — VII. Frottas. — VIII. Lira ; Urge. — IX. Etal ; Lier. — X. Sole ; Emet. — XI. Us ; Osés.

Verticalement

1. Libérables. — 2. Isatis ; Itou. — 3. Bol ; Frais. — 4. Electorale. — 5. Loi ; Oto. — 6. Linguatules. — 7. Uri ; Trime. — 8. Ennuagées. — 9. Ecrue ; Sert.

GUY BROUTY.

Concours

● *P.M.I.* — Des concours sur titres sont ouverts pour le recrutement de :

— Deux médecins à temps complet du service de protection maternelle et infantile dans le département de la Mayenne. Les candidatures sont à adresser à la direction départementale des affaires sanitaires et sociales (bureau 355), cité administrative, rue Mac-Donald, 53041 Laval ;

— Quatre sages-femmes du service de protection maternelle et infantile dans le département de la Marne. Les candidatures sont à adresser, avant le 19 juillet 1979, à M. le directeur départemental des affaires sanitaires et sociales de la Marne, service P.M.I., bâtiment B, préfecture de la Marne, 51036 Châlons-sur-Marne cedex.

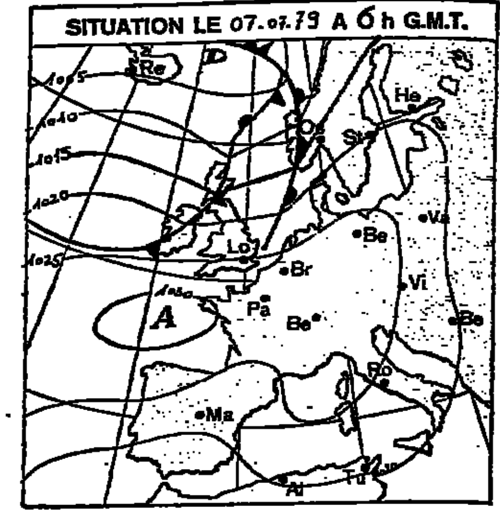
MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 6 juillet à 0 heure et le samedi 7 juillet à 24 heures :

Les hautes pressions d'Europe occidentale s'affaibliront en se décalant vers le sud, tandis que le courant perturbé océanique atteindra les îles britanniques et touchera nos régions septentrionales.

Samedi 7 juillet, sur les régions s'étendant des côtes de la Manche à l'Alsace, de belles éclaircies se produiront encore, en particulier dans l'intérieur, mais des nuages, progressivement plus nombreux, entraîneront une légère baisse des températures maximales. Quelques pluies faibles sont possibles sur les côtes et dans le nord au cours de la soirée. Les vents, faibles puis modérés, s'orienteront au secteur ouest. Sur le reste du pays, le temps restera chaud, souvent ensoleillé. Il deviendra plus orageux l'après-midi et des orages isolés sont à craindre, en fin de journée, sur les régions méridionales. Les vents resteront faibles ou modérés et de direction variable.

SITUATION LE 6-07-79 A 0 h G.M.T.



Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 5 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 5 au 6) : Ajaccio, 25 et 13 degré ; Biarritz, 23 et 13 ; Bordeaux, 28 et 15 ; Brest, 23 et 11 ; Caen, 22 et 9 ; Cherbourg, 20 et 12 ; Clermont-Ferrand, 24 et 10 ; Dijon, 26 et 13 ; Grenoble, 26 et 10 ; Lille, 24 et 10 ; Lyon, 25 et 11 ; Marseille-Marignane, 27 et 15 ; Nancy, 24 et 9 ; Nantes, 26 et 14 ; Nice-Côte d'Azur, 24 et 19 ; Paris-Le Bourget, 25 et 10 ; Pau, 27 et 12 ; Perpignan, 26 et 17 ; Rennes, 25 et 10 ; Strasbourg, 23 et 10 ; Tours, 25 et 13 ; Toulouse, 27 et 12 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Agadir, 20 ; Alger, 27 et 14 ; Amsterdam, 20 et 10 ; Athènes, 26 et 23 ; Barcelone, 25 et 15 ; Berlin, 20 et 12 ; Bonn, 23 et 8 ; Brindisi, 26 et 22 ; Bruxelles, 22 et 11 ; Iles Canaries, 25 et 19 ; Casablanca, 25 et 19 ; Copenhague, 23 et 13 ; Djerba, 26 et 24 ; Genève, 24 et 9 ; Istamboul, 25 et 15 ; Jérusalem, 30 et 18 ; Lisbonne, 32 et 19 ; Londres, 25 et 14 ; Madrid, 30 et 14 ; Milan, 26 et 15 ; Moscou, 14 et 13 ; Naples, 27 et 19 ; New-York, 19 et 14 ; Nicosie, 29 et 22 ; Palerme, 26 et 23 ; Palma de Majorque, 29 et 12 ; Rome, 28 et 17 ; Rhodes, 29 et 20 ; Stockholm, 21 et 13 ; Tirana, 26 et 15 ; Tunis, 28 et 19 ; Valence, 28 et 17 ; Zagreb, 22 et 9.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 6 juillet 1979 :

UNE LOI

● Etendant à l'ensemble de l'hôtellerie les dispositions de la loi du 1er juillet 1964 modifiant les rapports entre bailleurs et locataires des immeubles affectés à l'hôtellerie.

DES DECRETS

● Portant publication de l'accord scientifique et technique entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République populaire de Chine, signé à Pékin le 21 janvier 1978 ;

● Relatif à l'application du titre II, chapitre III de la loi du 19 juillet 1978 portant statut des sociétés coopératives ouvrières de production et concernant la souscription de parts sociales réservées aux salariés ;

● Instituant des règles de couverture et de division des risques pour les établissements de crédit ;

● Portant transformation en université du centre universitaire de Chambéry.

Foires et Salons

● *La Foire de Marseille.* — Près de quarante pays participeront à la 55e Foire internationale de Marseille, qui sera organisée, du 21 septembre au 1er octobre 1979, sur un parc d'exposition de 240 000 mètres carrés.

Transports

A Paris

LA LIAISON INVALIDES-ORSAY SERA OUVERTE LE 3 SEPTEMBRE

Pour permettre l'achèvement des travaux d'aménagement de la liaison Invalides-Orsay, le service des trains de la banlieue sud-ouest sera limité à Paris-Austerlitz du 9 juillet au 2 septembre.

La section Paris-Austerlitz-Paris-Quai-d'Orsay sera rouverte au service le 3 septembre, sauf pour les trains à destination ou en provenance d'Etampes et de Dourdan, qui conserveront jusqu'au 29 septembre leur origine et leur terminus provisoires à Paris-Austerlitz.

Un service d'autocars fonctionnera entre les gares d'Austerlitz et d'Orsay du 9 juillet au 29 septembre, de 0 h. 30 à 5 heures, pendant les heures d'interruption des transports urbains.

LOTO

TIRAGE N° 27

DU 4 JUILLET 1979

1 — 4 — 15 — 23 — 25 — 39

NUMERO COMPLEMENTAIRE 14

	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	3 249 125,70 F
5 BONS NUMEROS + numéro complémentaire	180 506,90 F
5 BONS NUMEROS	11 945,30 F
4 BONS NUMEROS	170,20 F
3 BONS NUMEROS	11,60 F

PROCHAIN TIRAGE LE 11 JUILLET 1979

VALIDATION JUSQU'AU 10 JUILLET 1979 APRES-MIDI

FEUILLETON

N° 4

ATAR-GULL

●

LIVRE PREMIER

CHAPITRE IV

LA VENTE

Le négrier, M. Benoît, capitaine de la Catherine, vient d'acheter au roi Taroo, souverain des grands Namaquois, par l'intermédiaire d'un courtier, le père Van-Hop, un chargement de « trente-deux nègres, dix-neuf négresses et onze négrillons ». Ce sont des petits Namaquois, faits prisonniers par les grands Namaquois. Le marché conclu, Martin et Van-Hop vont examiner la « marchandise ».

HOMMES, femmes, enfants étaient étendus à terre, les mains liées derrière le dos par une corde, qui, leur entourant aussi les pieds de nœuds assez lâches pour qu'ils puissent marcher, remontait encore faire le tour du col et se rattachait enfin au gros palmier qu'on leur faisait porter en route sur les épaules, par mesure de prudence.

Benoît examina ces Noirs en fin connaisseur. Il leur fit craquer les articulations pour juger de la souplesse des membres, puis ouvrir la bouche afin de voir l'état des dents, du palais et des gencives ; élever et abaisser les paupières dans le but de s'assurer si le globe de l'œil était pur et limpide ; regarda la plante de leurs pieds pour être certain qu'il n'y avait aucune trace de chiques ou insectes malfaisants qui déposent leurs œufs sous l'épiderme et causent ainsi de violentes maladies... quelquefois le tétanos... par exemple ; leur frappa doucement le sternum et écouta si la poitrine résonnait *bon creux ;* leur mit le genou sur l'estomac, sans appuyer trop fort... (oh ! non certes, le cher homme !), mais seulement pour juger si, malgré cette pression, la respiration s'échappait facile et sonore...

Enfin, il s'occupa encore longtemps d'apprécier ou de découvrir une foule de défauts ou de qualités qu'il nous est impossible d'énumérer ici.

∴

Pendant ce long et consciencieux examen, que nous venons de décrire en partie, Benoît avait quelquefois souri d'un air de satisfaction ; deux fois même, à la vue d'une belle et forte nature d'homme, il allongea ses lèvres en faisant entendre un léger sifflement admiratif ; d'autres fois, au contraire, ses sourcils s'étaient contractés, et un énergique « hum, hum ! » ou une forte inclinaison de la tête sur la clavicule gauche avaient témoigné de son mécontentement.

Pourtant, après quelques réflexions, employées sans doute à supputer les chances probables de son marché, il dit à Van-Hop : « J'accepte, compère, et vous faites une affaire d'or... »

— Peuh... Mais, capitaine, avant de partir, examinez donc un peu, je vous prie, ce gaillard que le chef Taroo m'a donné pour épingles. C'est un des plus beaux nègres que j'aies vendus de ma vie ; voyez, c'est fort comme un bison, grand comme une girafe ; mais, par exemple, il est si têtu, si têtu, qu'après l'avoir roué de coups pour l'engager à se servir de ses jambes, le roi Taroo a été réduit à le faire apporter ici comme un jeune taureau récalcitrant, tenez... plutôt... »

Et il lui montrait un nègre qu'on pouvait juger d'une haute et puissante stature, quoiqu'il fût courbé en deux, ayant les pieds et les mains jointes attachés ensemble.

« C'est, je crois, continua Van-Hop, le chef du kraal ennemi, un petit Namaquois ; il s'entête, mais quinze jours de régime du bord et des colonies, et il deviendra doux comme une gazelle. »

Taroo, qui les avait suivis, après s'être ingéré de glorieuses rasades d'eau de vie, s'approcha, et, la vue de son ennemi rallumant sans doute sa colère et sa haine, il se mit à injurier et à menacer bien grossièrement le petit Namaquois ; mais celui-ci fermait les yeux avec une dignité stoïque et ne répondait à ces invectives que par un chant triste et doux.

Ce sang-froid irrita fort le chef Taroo, qui lança une pierre au malheureux Noir ; mais, comme elle ne l'atteignit pas, il allait sans doute recommencer, lorsque Van-Hop le prit par le bras et lui dit en bon namaquois :

« Doucement, doucement, grand chef, ce prisonnier est à moi maintenant, et vous allez me le détériorer... Ne confondons pas, s'il vous plaît. »

∴

Taroo continua ses cris et ses menaces ; ces mots surtout : *Atar-Gull,* revenaient sans cesse au milieu de ses hurlements sauvages.

« Que diable chante-t-il là, demanda Benoît.

— C'est son nom... il s'appelle, à ce qu'il paraît, Atar-Gull.

— Drôle de nom ; le premier petit chat qui naîtra de Moumouth... c'est le chat angora de ma femme, père Van-Hop... je l'appellerai... Comment dites-vous ?

— Atar-Gull... Dites comme moi... tenez : Atar...

— Atar...

— Bien, très bien... Atar... Gull.

— Atar... Gull... Atar-Gull...

— Parfait...

— Je le dirai comme ça jusqu'à demain : Atar-Gull... Atar-Gull ; c'est égal, c'est un bien drôle de nom... Ah çà ! combien voulez-vous du compère ?...

— Voyons, pour vous, et à cause de votre épouse, mettons cent piastres.

— Cent piastres !... et moi, que gagnerais-je donc ? Mon Dieu !... cent piastres... cent piastres !

— Vous le vendrez trois cents à la Jamaïque... Tenez, comme c'est bâti ! quelles épaules ! quels bras ! Il est un peu maigre, mais quand il aura repris... vous verrez... d'abord je vous jure qu'il a du fond...

— Quatre-vingts piastres, et c'est une affaire arrangée, père Van-Hop, et, vraiment, c'est une folie ; mais tenez, pour le dire entre nous, j'emploierai mon gain à acheter des marabouts et un cachemire que je destine à Mme Benoît, et puis à faire construire un petit canot pour Thomas, qui est fou de marine.

— Allons... Ah !... vous faites de moi tout ce que vous voulez, mais vous êtes si bon mari, si bon père... qu'on ne peut rien vous refuser... Va pour quatre-vingts gourdes... C'est donné. »

Enfin, l'affaire conclue, les marchandises livrées à Van-Hop, car Taroo, à force de goûter le rhum, était tombé ivre mort, les nègres rafraîchis, Benoît obtint que l'escorte du chef de kraal se joindrait à ses huit matelots pour conduire par terre les nègres vendus jusqu'au mouillage de *la Catherine ;* là, ils devaient être embarqués ou hissés à bord, selon la bonne volonté ou la résistance de chacun.

Quant à Atar-Gull, un fin *serpent,* avait dit le chef Taroo, Benoît le fit porter à bord de la chaloupe, et le recommanda particulièrement à la surveillance du patron.

∴

Toutes ces petites dispositions prises, l'argent compté, les échanges faits, Benoît et Van-Hop n'avaient plus qu'à se séparer, jusqu'à la première traite, d'autant plus que le capitaine voulait profiter de la marée et d'une bonne brise d'est ; or, suivant ce sage axiome, *que le vent n'attend personne,* il tendit cordialement la main au courtier :

« Allons, père Van-Hop... au revoir.

— Et Dieu fasse que ce soit bientôt, digne capitaine.

— Encore une poignée de main ; c'est plaisir que de traiter avec vous, père Van-Hop.

— Ce bon capitaine, ça me fend le cœur de vous voir partir ; mais tenez, encore deux ou trois ans de séjour sur la côte, et après vous m'emmènerez avec vous en Europe...

— Bien vrai... ce sera une fameuse partie, nous rirons, allez... Mais je bavarde, et je devrais déjà être à mon bord... Adieu, adieu, mon vieux... »

Et ils s'embrassèrent à s'étouffer, c'était à arracher des larmes, à attendrir un cœur de roche.

« Tenez, père Van-Hop, avec ces bêtises-là vous me feriez pleurer comme un veau... Adieu ! dit brusquement Benoît, et d'un saut il fut dans sa yole, qui descendit le courant du fleuve avec rapidité.

— Encore adieu, digne capitaine ! criait Van-Hop en le saluant de la main ; bien des choses à Mme Benoît. Bon voyage !...

— Au revoir, compère ! répondait Benoît, qui de son côté agita son chapeau de paille tant qu'il put apercevoir le courtier sur le rivage.

Deux heures après, tous les Noirs étaient dûment embarqués, arrimés, encaqués dans le faux pont de *la Catherine,* les nègres à bâbord et les négresses à tribord ; quant aux négrillons, on les laissa libres.

Atar-Gull fut séparément mis aux fers.

∴

Il est inutile de dire que, pendant toutes ces manœuvres, les Noirs s'étaient laissé prendre, mener, hisser et enchaîner à bord avec une insensibilité stupide : ne pensant pas qu'on pût avoir d'autre but que celui de les dévorer, ils mettaient, selon la coutume, tout leur courage à rester impassibles.

Avant de lever l'ancre, M. Benoît fit faire une bonne distribution de morue, de biscuit, et d'eau un peu mêlée de rhum.

Mais presque aucun nègre n'y voulut toucher, ce qui n'étonna pas le digne capitaine, car les Noirs, on le sait, restent ordinairement les cinq ou six premiers jours du voyage à peu près sans manger : aussi, c'est alors que le « déchet » est le plus à craindre ; ce moment passé, sauf quelques fâcheux résultats de la chaleur et de l'humidité, la proportion des pertes est fort minime.

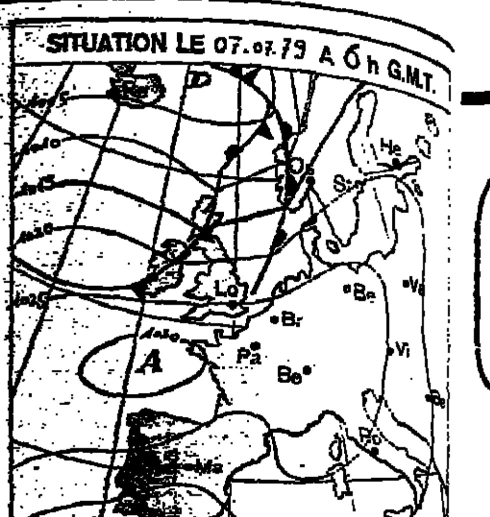
Enfin, il mit à la voile par un joli vent frais de sud-est, vers les 3 heures du soir, et à 6 heures... au coucher du soleil, la côte d'Afrique ne se dessinait plus au loin que comme une ligne brumeuse et étroite.

EUGÈNE SUE.

(A suivre.)

هكذا من الأصل

Le Monde des loisirs et du tourisme



et 8 ; Brindisi, 22 et 11 ; Iles Casablanca, 25 3 et 13 ; Djerba, 4 et 9 ; Istanbul, 30 et 18 ; Londres, 25 et 14 ; Milan, 26 et 15 ; Moscou, et 19 ; New-York, 29 et 22 ; Palma de Majorque, et 17 ; Rhodes, 21 et 13 ; Tirana, 28 et 19 ; Valence, 22 et 9.

TIRAGE N° 27 DU 4 JUILLET 1979

15 23 25

...RO COMPLEMENTAIRE 14

RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE POUR 1 F

...ROS	3 249 125,70 F
...ROS	180 506,90 F
...ROS	11 945,30 F
...ROS	170,20 F
...ROS	11,60 F

...AIN TIRAGE LE 11 JUILLET 1979

...SQU'AU 10 JUILLET 1979 APRES...

Ceux qui font vos vacances

« Ceux qui font vos vacances », c'est-à-dire ceux qui les préparent, qui les organisent, les « contrôlent ». Durant cet été, chaque vendredi, nous publierons des enquêtes sur les grands sujets de préoccupation des Français en congé.

Aujourd'hui, le contrôle des prix. La semaine prochaine, la circulation routière.

LES HOTELIERS ET RESTAURATEURS N'AURONT PAS LE DROIT D'ABUSER DE LA LIBERTÉ DES PRIX

nous déclare M. André Blanc

La direction de la concurrence et des prix a été remplacée, au ministère de l'économie, par la direction de la concurrence et de la consommation qui a en charge la protection du consommateur. Nous avons demandé à M. André Blanc, qui la dirige depuis un an, après avoir été le P.-D.G. de Manufrance, de décrire les conséquences de la libération des prix pour les vacanciers.

« La direction de la concurrence et de la consommation du ministère de l'économie se préoccupera-t-elle, cet été, du prix des vacances ?

— Le problème du consommateur en vacances n'est pas un problème nouveau. Pendant les périodes de congé, le consommateur se trouve coupé de ses sources habituelles d'approvisionnement. C'est aussi le moment où les circuits de distribution sont désorganisés. Enfin, un certain nombre de commerces à ouverture saisonnière supportent des frais spécifiques. Tous ces facteurs contribuent à renchérir les prix. Depuis plusieurs années, nous nous préoccupons du phénomène et nous mettons sur pied des « Opération vacances ».

— La nouvelle politique gouvernementale tendant à rendre la liberté aux prix s'applique-t-elle au domaine des loisirs et des congés ?

— En matière de consommation, nous notons effectivement des éléments nouveaux. Tout d'abord, se développent sur les lieux des vacances des formules modernes de distribution telles que les grandes surfaces. La nouvelle politique élaborée par le ministre de l'économie ira dans le même sens. Elle consiste à libérer progressivement les prix des activités de service et du commerce au fur et à mesure que seront signés avec les professionnels des engagements de développement de la concurrence et des engagements d'information et de protection du consommateur. Nous demeurons très prudents. Nous n'avons libéré, pour l'instant, que des services à caracère industriel qui ne concernent pas les vacances.

— Est-ce à dire que les prix de l'été 1979 resteront réglementés ?

— Nous avons seulement procédé à des assouplissements limités notamment sur les produits de haut de gamme. Par exemple, nous avons ménagé un « créneau de liberté » pour les hôtels disposant d'un confort normalisé, c'est-à-dire les chambres des « trois étoiles » avec salle de bains, les chambres d'une et deux étoiles avec toilettes et douches. Dans ces cas qui représentent 25 % du parc, les responsables peuvent fixer leurs tarifs comme ils l'entendent. Les autres ont le droit de faire subir à leurs prix une hausse maximum de 7 % par rapport à ceux de l'année dernière.

» En tout état de cause, les uns et les autres se doivent de respecter les prix publiés dans les guides officiels, afin que le consommateur connaisse avant son départ les dépenses prévisibles. La libération a eu des effets variables. Ainsi la chaîne Novotel a-t-elle modifié ses tarifs de 0 à 10 % selon ses établissements.

» Dans la restauration, notre démarche a été identique. Les prix des plats figurant sur la carte sont libres. Le « menu conseillé », lui, ne pourra supporter une hausse de plus de 7 %. Nous avons réaménagé le secteur des boissons en mettant fin au système du coefficient multiplicateur qui poussait le patron à servir des vins onéreux. Désormais, les établissements doivent informer leur clientèle des cinq vins moins chers parmi lesquels figure obligatoirement un vin de pays. La fourniture d'une carafe d'eau gratuite est mentionnée sur tous les menus.

» En matière de camping-caravaning, la liberté des prix est la règle pour les camps appliquant les nouvelles normes de confort. Les autres ont reçu la faculté de relever leurs tarifs de 7 %. Sur les autoroutes nouvelles, nous avons décidé de réactiver la concurrence en autorisant la construction de restaurants mitoyens. Nous modifions le cahier des charges des garagistes ayant reçu la concession du dépannage sur les autoroutes. Ils sont obligés de réparer 60 % des pannes sur place afin de limiter les frais.

» L'immobilier aussi reste réglementé. Les propriétaires d'un ou deux appartements les loueront aux tarifs de leur choix. Les professionnels mettant plus de deux appartements en location ne dépasseront pas la barre de 7 % de hausse de leurs tarifs.

— Comment évoluera la politique de défense du consommateur en vacances ?

— M. René Monory, ministre de l'économie, veut appuyer l'action de l'administration sur celle des associations de consommateurs. Les années précédentes, nous insistions trop sur l'aspect répressif. Dresser un procès-verbal à un commerçant, parce qu'il ne respecte pas la réglementation en matière d'affichage de prix, c'était une méthode très pointilliste qui présentait l'inconvénient d'aigrir nos relations avec les professionnels. Nous faisions beaucoup de contentieux sans grand profit pour le consommateur.

Propos recueillis par ALAIN FAUJAS.

(Lire la suite page 16.)

FACTURE

★ Dessin de PLANTU.

Piquets de garde chez les consommateurs aquitains

L'UNION régionale des organisations de consommateurs d'Aquitaine a entrepris son action en 1973. Croissance régulière jusqu'en 1977, année où Mme Scrivener a tenté de « récupérer » à son profit une bonne partie du travail des organisations de consommation. L'UROC-Aquitaine n'a pas échappé aux réticences et au tassement provoqués par l'intervention du secrétariat d'Etat à la consommation, même si cela a été assorti d'une véritable reconnaissance officielle des droits du consommateur, des chartes et des organisations les plus représentatives.

L'UROC-Aquitaine regroupe près de cent trente organisations locales et concerne de ce fait environ soixante-dix mille personnes. Soixante-dix permanences sont tenues par environ trois cent cinquante militants. Bien évidemment, ces permanences sont concentrées essentiellement en Gironde (quarante-sept) et dans les zones urbaines. La plupart d'entre elles restent ouvertes pendant les vacances.

De mille cinq cents dossiers en 1974, l'UROC est passée à dix mille huit cents en 1978. Une réussite que son président, M. Claude Pain, explique par le fait que, contrairement à ce qui se pratique dans beaucoup d'autres unions régionales, l'UROC-Aquitaine a pris l'habitude de discuter le travail qu'elle propose de réaliser plutôt que d'étudier d'abord les différentes idéologies qui séparent les groupes qui la composent.

Ce sont les permanences de vacances qui, certes, traitent les dossiers les plus spécifiques. D'abord une étude systématique des prix. C'est toujours Arcachon qui l'emporte, le point culminant se situant fin juillet-début août : « *Les commerçants commencent par mettre la barre assez haut, puis l'ajustent en fonction de la demande* », dit le président de l'UROC.

Les contentieux les plus importants concernent surtout la publicité mensongère. Il a fallu d'abord « mettre au pas » les syndicats d'initiative : « *Etes-vous là pour distribuer des papiers ou contrôler ce qui se fait ?* » Tendus au départ, les rapports sont devenus ensuite assez satisfaisants. De même, avec les professionnels de l'immobilier s'est vite instauré, selon M. Pain, un contact de qualité : « *Ensemble nous avons établi des règles précises, obtenu que les contrats soient mieux faits. Les améliorations ont été notoires.* »

Autre dossier difficile, celui des campings. D'abord, jusqu'en 1977, les tarifs n'avaient rien à voir, sitôt juillet venu, avec ce qui avait pu être annoncé aux futurs clients en début d'année. Une erreur technique faisait que l'agrément des prix était donné en mai, bien après la période de réservation. Elle fut corrigée. Beaucoup de campings pratiquaient l'astucieux (mais malhonnête) système des « suppléments » à tour de bras. D'autres — bien souvent les mêmes — n'hésitaient pas à surpeupler leurs terrains sans se soucier des règles de sécurité.

PIERRE CHERRUAU.

(Lire la suite page 16.)

Le panier de la ménagère sur les marchés de Provence

IL en coûtera quel prix, cette année, pour des vacances « sur la Côte » ? Mauvaise question. Il n'y a pas *un* prix mais treize à la douzaine, pour trente-six raisons. D'abord, évidemment, selon que vous serez sur le port de Saint-Trop' ou en camping-H.L.M. sur zone industrielle, en quatre étoiles des îles ou en « cabanon » du dimanche, il y aura quelques variations ! Vérité tout à fait première sans doute mais qu'il importe de rappeler quand le règne des « moyennes » statistiques — du genre qui attribue au couple français un enfant, plus un atroce trois-quarts d'enfant ! — efface totalement pour chacun la réalité ordinaire. Il reste que, « en moyenne », ça ne baisse pas... L'aimable liberté des prix, conjuguée à la demande — « *tous en même temps et tous au même endroit* » — leur fait faire des bonds.

Des bonds disciplinés

Dans l'hôtellerie, toutefois, il s'agit de bonds disciplinés. Chaque année au mois de mai, M. le préfet proclame leurs limites : pour cette saison, 6 %. Mais à partir du « trois étoiles » c'est de nouveau l'allègre liberté — que les lois de la concurrence contiendraient aux alentours de 7 % « en moyenne ». Campings : 7 % aussi. Meublés : 7 % de même, pour les professionnels... et de 0 à 10 % pour les « loueurs occasionnels ». On voit — selon grosseur et selon proximité d'un Saint-Trop' — des villas « occasionnelles » flotter entre 10 000 et 3 000 F, en août. (En juin ou en septembre — étalement ! étalement ! — la même chutera de moitié.) Mais il en existe (j'en ai rencontré une, coquette, appartenant à un couple retraité fuyant vers la montagne les « hordes de l'été ») à 1 000 F pour quatre bien à l'aise. C'était la perle rare. Mais c'est redire, aussi, qu'il n'y a pas *un* prix.

Et comment passerez-vous à table ? Au restaurant : + 5 à 6 %, et dans le haut de la gamme + 10 %. Resterez-vous dîner « à la villa », au studio, sous la tente ? Là non plus les prix ne manquent pas d'éventail. Que mangerez-vous ? Bouillabaisse ? Alors là, avis : quand il faut partager la petite pêche du poisson de roche avec quelques centaines de milliers d'invités supplémentaires, ça fait du 20 % de plus que cet hiver : 150 F le kilo, environ. (En revanche, le « gavaron » et ses « épines » ne bougera pas, même s'il est « d'aube ».)

Fruits et légumes ? La Provence n'en manque pas, et, pour cette seule rubrique, il y a au moins quatre méthodes. Les grandes surfaces où l'on va remplir son coffre en foule, « comme chez soi », et qui « écrasent les prix »... quand, toutefois, quelques articles « échappés » au laminage ne vous sautent pas à la gorge par surprise au détour d'un rayon. Comme chez vous, exactement. L'exotisme du Sud n'y change rien...

Ensuite, le vendeur ambulant qui vous apporte votre provende « les pieds dans l'eau »... et qui fait sa saison en deux mois (et demi). Sachez alors que vous payerez votre paresse à son injuste prix.

Après, l'épicier du pays. Même subissant, ou... tenté par la « pression touristique », il lui faut bien garder ses clients indigènes de toute l'année, et donc ne pas se laisser emporter par l'enthousiasme. Mention spéciale pour le vendeur du bord de la route, florissant. Il y a les producteurs, mais aussi les petits malins déguisés en paysans, même s'ils habitent, à d'autres époques, Marseille, Lyon ou Paris. « *Faut connaître.* »

Reste enfin le marché, « *les marchés de Provence* ». Ils existent encore, c'est vrai. Cherchez-les. Ce sera plus frais, plus coloré, plus savoureux... et moins cher — parfaitement ! — que si vous étiez restés tristement sous vos latitudes. « *Avec l'accent par-dessus le marché* », comme l'a chanté le Toulonnais Bécaud.

Les « mois sacrés »

Mais on n'en finirait plus d'ajouter correctif sur correctif. D'une méthode à l'autre, il y a encore trente-six variantes, en particulier celles de la géographie : sur une île le prix du bateau s'ajoutera à celui de la tomate, et, quittant le « bord de mer » — de stations mondaines en familiales et en demi-mondaines — vous verrez paradoxalement descendre les prix au fur et à mesure que vous monterez vers les petits villages de l'intérieur.

En somme, et notamment pendant les deux « mois sacrés » des vacances, ça n'a pas de prix (fixe). Par ces temps où l'essence vous mange des 9 centimes au litre, du jour au lendemain, une seule chose demeure stable : la tranche de « cade », présentée au marché sur large plateau huilé, reste à 3 francs.

JEAN RAMBAUD.

L'industrie du tourisme : quatre fois le poids de l'aéronautique

Après la session annuelle du Conseil supérieur du tourisme, réunie sous la présidence de M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs (le Monde du 28 juin), M. Alain Serleyx, directeur du tourisme, nous a précisé l'importance que représente la première analyse détaillée des comptes du tourisme qui a été présentée au cours de cette réunion.

Pour la première fois — et dans un délai particulièrement bref — la dépense touristique française aura été mesurée avec un maximum de précautions et de sérieux, selon les méthodes et les concepts mêmes de la comptabilité nationale.

Le groupe de travail permanent, auquel ont participé les représentants du commissariat général du Plan, de l'INSEE et de la direction de la prévision, a établi un premier document de synthèse qui, avec toute la prudence nécessaire pour une première estimation, présente les définitions économiques du tourisme et les choix de méthodes effectués.

Plus de 170 milliards de francs

Les premiers tableaux du compte illustrent de façon parfois saisissante ce qui était souvent pressenti mais non encore prouvé : le tourisme est la première activité productive nationale avec plus de 170 milliards de francs de dépenses en 1978, soit l'équivalent de l'agriculture, de la pêche et de la sylviculture réunies. Il dépasse largement la production de moyens de transports terrestres (y compris l'automobile) et « pèse » quatre fois le poids de l'aéronautique, considérée pourtant comme l'un des plus beaux fleurons de notre économie.

Les chiffres démontrent de surcroît que le tourisme est parfaitement bénéficiaire à la balance des paiements et procure annuellement quelque 28 milliards de francs de devises.

Nul doute que ces conclusions importantes pour l'industrie du tourisme ne conduisent à s'interroger sur les raisons de l'insuffisance notoire des moyens dont dispose la direction du tourisme pour orienter l'activité de ce secteur économique pourtant essentiel.

Alors que le gouvernement s'efforce de créer à coups de milliards des emplois dans des secteurs industriels dont les rigidités sont bien connues, comment pourrait-on négliger encore longtemps de porter l'attention... budgétaire qu'il mérite à un domaine économique aussi fragile que prometteur ?

Hôteliers, restaurateurs et liberté des prix

(Suite de la page 15.)

» Nous avons décidé, cette année, de créer, avec les associations de consommateurs des actions d'information sur la réglementation et sur les prix eux-mêmes. Certains de nos directeurs départementaux ont d'ores et déjà loué des caravanes ou des minibus pour apporter des informations aux consommateurs sur les lieux de leurs vacances.

» J'ai réuni les responsables régionaux de notre direction afin de leur demander d'être tout particulièrement vigilants sur la publicité des prix. Nous souhaitons que les associations nous signalent les cas exemplaires de fraudes ou d'infractions. Notre méthode restera pédagogique. Un affichage défectueux des prix vaudra au commerçant un avertissement verbal d'un de nos agents, la récidive seule entraînant le procès-verbal.

— Disposez-vous d'effectifs supplémentaires pour préserver la concurrence en période estivale ?

— Non, nous ne possédons pas de renforts supplémentaires. Nous demandons à nos deux mille trois cent trente-neuf agents, répartis sur tout le territoire, de prendre leurs vacances par roulement, de telle sorte qu'au minimum, la moitié des effectifs reste en activité. Pendant l'été, nous consacrons moins de personnel aux marchés des collectivités locales ou à l'instruction des dossiers de prime aux entreprises afin de nous occuper en priorité des questions de prix et de consommation.

— Lorsqu'il s'estime trompé, que peut faire le consommateur ?

— Qu'il s'adresse à la direction départementale de la concurrence et de la consommation qui se trouve au chef-lieu du département où il réside pendant ses congés. Il peut encore faire intervenir une association de consommateurs. Celle-ci alertera nos services et, dans certains cas, déposera une plainte.

» Notre souhait est de démultiplier notre présence grâce aux associations de consommateurs. Pour y parvenir, nous allons essayer de faciliter la tâche de celles-ci.

— La concurrence peut-elle être considérée comme une panacée à l'inflation suscitée par le tourisme dans les lieux et dans les périodes où celui-ci devient massif ?

— Le développement de la concurrence, autrement efficace que le simple contrôle des prix, est une tâche de longue haleine qui va bien au-delà de l'été. Nous venons de créer des brigades dans les régions. Elles ont pour mission de protéger et de développer la concurrence. C'est ainsi que nous avons lancé des études sur la commercialisation des bateaux de plaisance, sur les pépiniéristes, sur la distribution des cycles et sur les publicités de l'immobilier et des locations saisonnières.

» Reste que nous devrons toujours traiter des problèmes graves et urgents comme celui de la hausse des tarifs aériens dus à l'inflation du prix des carburants. Certaines agences de voyages nous disent qu'elles sont hors d'état de maintenir les prix affichés de leurs vacances organisées. Nous étudierons la possibilité de leur permettre de présenter leurs tarifs en distinguant la part du transport aérien et celle des autres prestations (hôtels, restaurants, visites guidées, etc.). Seul le prix du billet d'avion pourrait s'adapter en fonction des variations du prix du kérosène. »

Propos recueillis par
ALAIN FAUJAS.

(1) Les garagistes ont signé un engagement de modération prévoyant la libération des prix des prestations « station-service » et « peinture ». En revanche, les tarifs du dépannage ne peuvent être relevés de plus de 4,5 % jusqu'au 31 juillet prochain.

« L'ORNE EN FRANÇAIS »

« L'Orne en français » : cette opération lancée en mai 1976 par le préfet, M. Jacques Le Cornec, pour la défense du français face à l'invasion du franglais, a été marquée jusqu'ici par quelques actions spectaculaires : assemblées groupant des personnalités françaises et étrangères, signalisation des principaux monuments et musées de l'Orne, concours pour faire connaître des œuvres originales de nature à promouvoir le département de l'Orne, lancement d'un film sur l'Orne.

Toujours à l'initiative de M. Le Cornec, de nouvelles manifestations devraient contribuer à faire connaître l'Orne bien au-delà de l'Hexagone. Un jumelage va être réalisé entre l'Orne et Bruxelles, sous le signe de la promotion de la langue française. D'autre part, en octobre, Alençon sera le rassemblement des communautés francophones, l'Acadie, le Val-d'Aoste, la Wallonie, le Québec, le Jura suisse et les îles anglo-normandes. Une façon originale de mettre l'Orne en vedette... — M. V.

Consommateurs aquitains

(Suite de la page 15.)

Un de ces terrains devait particulièrement défrayer la chronique girondine. Il appartenait au Dr Dartigues, conseiller général (radical de gauche) et président de la commission départementale du tourisme. Etait-il trop puissant pour que la direction départementale de l'équipement ou la direction de la concurrence et des prix osent s'attaquer à lui ? Toujours est-il que, finalement, une plainte de l'UROC le faisait condamner, en janvier 1978, pour tarifs illicites et publicité mensongère. Dans l'affaire, son camping, baptisé « Le galant écureuil », perdait ses trois étoiles. Un deuxième procès lui a été intenté cette année, le Dr Dartigues n'ayant pas attendu les autorisations pour « reclasser » son camping en catégorie trois étoiles. Mais la décision du tribunal ne sera connue qu'en octobre, c'est-à-dire après les vacances...

Inutile de dire — car cet exemple n'est pas le seul — que les rapports avec les élus locaux sont loin d'être bons. Que l'UROC tourne un film à Arcachon avec Antenne 2, aussitôt surgit le maire, le Dr Fleury, flanqué du garde-champêtre, prétendant faire cesser ce « scandale ». Quel « scandale » ?

Mais les politiques le savent bien et le disent, ici, avec une éloquence spontanée : Il est naturel, en Aquitaine, de prélever sa dîme sur le gibier de passage. Palombes, tourterelles et... touristes peuvent bien, dès lors, essuyer quelques coups de fusil au passage. Cela relève des traditions les plus ancestrales. Et cela va tellement mieux si... personne n'en parle. Il faut bien vivre, non ?

PIERRE CHERRUAU.

RESPECT DU PATRIMOINE HUMAIN ET NATUREL

Un musée en Camargue

« UNE chapelle où l'on comprend mieux pour mieux admirer », c'est en ces termes que M. François Delmas, secrétaire d'Etat à l'environnement, a qualifié la réalisation du Musée camarguais situé au lieu-dit le Pont-de-Rousty, près des Saintes-Maries-de-la-Mer, inauguré ces jours derniers.

Ce musée est installé dans la bergerie du mas du Pont-de-Rousty, siège de la Fondation du pac de Camargue. Il fait appel aux dernières techniques muséographiques, notamment par l'emploi de diaporamas, magnétophones et systèmes vidéo, et veut être à la fois une « vitrine » et un « miroir » de la vie camarguaise saisie dans sa spécificité. Il est destiné à expliquer ce pays d'autant plus insaisissable qu'aucune limite ne borne le regard, et dont le visiteur a rarement l'occasion de saisir au-delà des images d'Epinal (gardians, manades, taureaux, chevaux et flamants roses, d'ailleurs souvent inaccessibles ou dévoyés de leur authenticité) la complexité et la richesse.

Pour ce faire, le musée retrace depuis la création la formation du delta, son évolution géologique et climatique, avant d'aborder la préhistoire, puis les grandes époques historiques. L'épopée mistralienne et la tentative de renaissance d'une civilisation authentiquement provençale qui connut son apogée dans la deuxième partie du dix-neuvième siècle y occupent une place de choix. La vie quotidienne en Camargue au temps de *Mireille* est minutieusement reconstituée, et une large place faite à la table, aux outils agraires, aux techniques du gardiennage, de la chasse, de la pêche, sans oublier le braconnage et l'agencement de la cuisine du mas. Le parcours s'effectue dans le cadre typique d'une bergerie provençale dont une partie du décor a été conservée telle quelle, tandis que la voix ensoleillée d'un berger ressuscite une Camargue pastorale, celle où les conteurs meublaient les longues soirées de récits sans cesse polis et enjolivés.

Le musée, en donnant une large place à l'image de l'« être camarguais », constitue un document ethnographique vivant, en même temps qu'un lieu de formation et de réflexion alliant une démarche scientifique au goût et au respect du patrimoine humain et naturel légué par les siècles.

JEAN CONTRUCCI.

★ Musée camarguais, mas du Pont-de-Rousty, 13200 Arles. Tél. : (90) 97-10-93. Ouvert tous les jours, y compris dimanche, de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures

PAS D'ACCORD

Le consulat ne répond plus

Après l'article « S.O.S. consulats » (le Monde du 2 juin), l'un de nos lecteurs, le Dr Pinto de Almeida, de Cholet, nous a fait parvenir la lettre suivante :

Je crains que cet article laisse ses lecteurs sur une fausse idée de ce qu'ils peuvent attendre des divers services consulaires en cas de besoin ; compte tenu de mon expérience personnelle, dont je tiens à vous faire part. Eté 1977, à Amsterdam : victime d'un vol, je me suis retrouvé sans aucun document d'identification et sans les diverses formules d'argent de voyage (travellers, carnet de chèques, carte de crédit). Après plainte déposée au commissariat et ma banque prévenue, je me retrouve au consulat de France.

Il m'a été dit que, pour rentrer en France, le document que le commissariat m'avait fourni (et que le consulat a d'ailleurs traduit) serait suffisant, d'autant plus que d'habitude aucun contrôle n'était exercé aux diverses frontières, ce qui s'est révélé exact ! Mais pour l'argent ? Aucune possibilité pour le consulat de m'avancer la somme nécessaire pour rentrer, le consulat ne rapatriant que les personnes décédées et les drogués hospitalisés et en mauvais état physique. Il fallait demander à quelqu'un en France de m'envoyer de l'argent (éventuellement par mandat télégraphique). Il n'y avait aucune autre possibilité.

N'ayant pas de famille en France et mes amis se trouvant également en vacances, je ne suis rentré que grâce au peu d'argent de poche que j'avais conservé, tout à fait par hasard, le consulat s'étant montré inflexible sur une avance en argent... jusqu'au moment où j'ai pu indiquer que j'étais médecin. Alors, mais seulement à titre tout à fait privé, M. le consul aurait pu me rendre le service de me prêter l'argent dont je pouvais avoir besoin, ce que j'ai refusé après avoir manifesté mon désaccord, sinon mon indignation, devant cette discrimination.

Ce témoignage peut peut-être intéresser ceux qui vont partir prochainement et qui peuvent, au départ, se faire un peu trop d'illusions sur les services que l'on peut légitimement attendre de nos services consulaires...

Hippisme

Les princes de la vitesse

ABANDONNANT Longchamp aux galopades appliquées du Concours hippique international de Paris et à une grande Parade du cheval, les princes de la vitesse se sont, cette semaine, égayés vers Saint-Cloud, Evry, Le Curragh et autres rivages pré-deauvillais.

Le rendez-vous le plus important était celui du Grand Prix de Saint-Cloud, avec trois bons chevaux anglais (Obstaury, récent vainqueur des Hardwicke Stakes ; *Valour*, lauréat, sur la même piste, du Prix Jean-de-Chaudenay ; *Ela Mana Mou*, quatrième du Derby d'Epsom) et quelques-unes de nos gloires confirmées : *Trillion, Noir et Or, Frère Basile*.

Mais, précisément, le Grand Prix de Saint-Cloud n'est pas de ces gloires qu'attire la gloire. Dernier maillon d'une chaîne qui, de Longchamp à Ascot, en passant par Chantilly et Epsom, a laissé les *héros fatigués*. Il voit, le plus souvent, ceux-ci craquer. Le malheur est que les turfistes — qui ont la double promptitude des enfants à s'émerveiller et à oublier — ne s'en souviennent jamais, d'une année à l'autre.

Cette fois encore, le public n'avait d'yeux — et n'était disposé à ouvrir son portefeuille — que pour *Noir et Or* et *Frère Basile*, récents seconds, l'un et l'autre, dans de bonnes courses anglaises. Il négligeait, à plus de douze contre un, les chances de *Gay Mécène*, dont la campagne de printemps avait, au contraire, manqué d'éclat. Résultat : c'est *Gay Mécène* qui a gagné ; *Noir et Or* n'a pu faire mieux que quatrième et *Frère Basile*, au demeurant mal parti, avant-dernier.

Quelques remarques. Ce n'est pas seulement les 600 000 francs de la course que *Gay Mécène* a gagnés durant les 2 min. 33 sec. de celle-ci (second meilleur temps du parcours, après les 2 min. 32 sec. d'*Exceller* e. 1977), mais 4 ou 5 millions : très bien né, puisque par *Vaguely Noble* et une fille de *Sir Gaylord* il ne lui manquait à ce cheval qu'une victoire de groupe I pour envisager une carrière d'étalon à 30 000 ou 40 000 francs la « carte ». Or on estime la valeur d'un jeune étalon à cent vingt à cent cinquante fois le prix qui peut être légitimement demandé pour ses services. Faites le calcul...

Trillion, qui n'est plus *Trillion* depuis le début de l'année, l'a été, dans cette course, moins que jamais, bien qu'on eût essayé avec elle une nouvelle tactique de course d'attente. Comme disait un titi des écuries, « *elle a beaucoup de kilomètres sous le capot* ».

« Acamas » à Chantilly ?

Surtout, ce Grand Prix de Saint-Cloud a, indirectement, apporté une confirmation de la grande qualité de la génération de 1976. Certes, *Gay Mécène* est un « quatre ans ». Mais ce sont deux « trois ans », *Ela Mana Mou* qu'on trouve aussitôt derrière lui. Et l'un et l'autre ont été devancés, récemment, de plus du double de l'écart qu'a creusé *Gay Mécène* par les chefs de file des « trois ans » (absents dimanche) des deux côtés de la Manche : *Top Ville* et *le Marmot*, chez nous ; *Troy* et *Dickens Hill* en Angleterre. Conclusion : ce quatuor de jeunes champions est théoriquement meilleur que *Gay Mécène* de plusieurs franches longueurs.

Troy et *Dickens Hill*, déjà premier et second du Derby d'Epsom, ont d'ailleurs confirmé avec éclat tout le bien qu'on pensait d'eux en prenant, dans le même ordre, les mêmes places du Derby d'Irlande. Deux français étaient allés les affronter dans cette annexe de leur fief : *Scorpio* a été quatrième ; *Fabulous Dancer*, antépénultième des neuf partants. La carrière de ce *Fabulous Dancer* avait, jusque-là, pris la forme d'un slalom, se faufilant entre les écueils. Au premier de ceux-ci que la voie rencontre, c'est la chute. Pourtant, *Fabulous Dancer*, que le voyage avait, semble-t-il, rendu très nerveux, peut en appeler partiellement de sa déroute.

Du Curragh également, une information : Daniel Wildenstein a pris une participation de 50 % dans *Lyphard's Wish*, l'un des bons « trois ans » anglais, fils de *Lyphard*, comme son nom l'indique. Par ailleurs, le propriétaire était dimanche à Saint-Cloud, et son entraîneur, Angel Penna, vient de faire, entre deux avions, un voyage New-York-Chantilly. Une réinstallation de la grande écurie en France — d'où elle avait largement émigré avant les élections législatives de mars 1978 — vaut moins que les douze contre un sous lesquels on a laissé *Gay Mécène* prendre le départ du Grand Prix. Courses, quand vous nous tenez...

Un autre retour possible : il est question qu'*Acamas* reprenne l'entraînement à Chantilly pour le compte de l'Aga Khan. Ce merveilleux petit cheval, gloire de la saison 1978, au cours de laquelle il avait projeté sur les décombres de l'écurie Boussac agonisante l'éclat d'un dernier et prodigieux feu d'artifice, comme le « bouquet » qui achève les fêtes, avait été vendu 25 millions de francs comme étalon à l'Aga Khan et au captain Rodgers l'automne passé. Hélas ! Il s'est révélé très peu fécond, puisque sur trente juments qu'il a « servies », deux seulement auront un poulain. Ses propriétaires envisagent donc de renvoyer le seigneur parmi la plèbe et de lui faire reprendre le faix de la selle.

LOUIS DÉNIEL.

Plaisirs de la table

ÇA BOUGE A PARIS

Jamais peut-être la restauration parisienne n'avait « bougé » comme en ces mois. Aussi, avant les vacances, il importe de se mettre à jour.

● **Les barricades de la porte Maillot**

Diable de Claude Verger, qui, non content de sa *Barrière de Clichy* et autre *Bistrot de Lyon*, s'en est venu tenir ici ses *Barricades* (275, boulevard Pereire (17e), tél. 574-33-32, tous les jours et ouvert en août) ! Malgré ce titre ridicule, avec le jeune Joël en cuisine et Bruno (Oliver, fils de Michel, petit-fils de Raymond) en salle, voici une bonne maison sur les rails. Je vous recommande la salade de haricots verts à la crème d'estragon, le lapereau du Gâtinais rôti accompagné de navets et lardons, le poulet fermier à l'estragon comme en Bresse, le brie de Meaux et, avec les sorbets, la tarte chaude aux pommes si légère. Un bon cornas et un larose-trintaudon 74 à 50 francs.

● **Au parc Monceau**

D'un « parc à bouffe » affreux, un Relais prend le relais, si j'ose écrire. Georges Sevin et son fils Patrick, que j'ai connus à la *Brasserie des Bouffes-Parisiens*, viennent donc de s'installer au *Relais du Parc* (94, boulevard Malesherbes (17e), tél. 227-61-22, ouvert en août). Gentil cadre et un déjeuner « coup de vent » à 30 francs. Une carte honnête de brasserie gourmande (filets de harengs et anchois pommes chaudes à 14 F), moules marinières (18 F) et grillades, confit de canard pommes à l'ail (42 F), brie de Meaux (9 F). Bon bourgueuil 1977 (35 F).

● **Ne pas faire le zouave à l'Alma**

C'est ce qu'a dû se dire le nouvel animateur de cette *Brasserie de l'Alma* (5, place de l'Alma (8e), tél. 359-57-11). Face aux coups de fusil d'en face, dans un décor très avenant, une carte avisée mêlant aux plats attendus du genre (choucroute maison, gratinée, salade de bœuf, escargots, etc.), un feuilleté au roquefort (14 F), une omelette aux oignons (14 F), des pâtes fraîches à la crème (15 F), un aïoli de bœuf séduisant, ainsi jusqu'aux desserts classiques, mais aussi l'irish coffee (12 F). Un saumur champigny à 18 F la carafe.

● **Quartier de l'Europe**

André Montalant avait l'autre année quitté sa Galiotte. Le voici revenu à l'enseigne du *Clos d'André* (21, rue de Turin (8e), tél. 522-65-34, fermé samedi et dimanche). C'est petit, aimablement intime, sans épate, et la carte, plaisante, propose une ratatouille froide (10 F), une salade bouchère (15 F), des œufs en meurette (16 F), un sauté provençal aux nouilles fraîches (32 F), la côte de bœuf à la moelle, des desserts « maison ». Entre autres...

On retrouvera ici l'espèce de chaleur, d'amitié de l'accueil des deux André, la gentillesse de la cuisine et quelques bons vins pour trinquer.

● **François et Michel**

S'il n'était pas dangereux de changer une enseigne classique, je verrais bien *Raffatin et Honorine* (16, boulevard Saint-Germain (5e), tél. 033-22-21) devenir François (Favart, l'un des anciens patrons, l'autre ayant pris sa retraite) et Michèle (femme de François). Pour le reste, la carte reste pérenne, et je conseille d'en choisir l'assortiment (monumental) des hors-d'œuvre (39 F) avant le plateau des excellents fromages et les « gourmanderies », elles aussi en avalanche. Mais le cassoulet, la fricassée de Saint-Antoine ont aussi leurs mérites. Excellents vins signés Rémy Malbête : pinot noir de Reuilly, sauvignon, etc.

Et encore, quand paraîtront ces lignes, M. Ferrero (venu de Serre-Chevalier) sera installé *Chez Ferrero* (52 rue de Miromesnil (8e). Patrice Dard aura repris en main les *Iles Marquises* (15, rue de la Gaîté (14e), tél. 320-93-58). La bonne Jeannette (ex-Petit-Périgord, ex-Astor) sera sans doute chez elle, rue Duphot. Mais, avant les vacances, expérimentez déjà ces cinq adresses de qualité.

LA REYNIÈRE.

● *A signaler, un excellent ouvrage* sur la cuisine corse, signé par Christiane Schapira. En exergue, cette remarque d'Austin de Croze que bien des hôteliers et chefs devraient méditer : *La cuisine n'est autre chose que la mise en valeur des ressources naturelles d'un pays*. (Solar, éditeur).

Philatélie

N° 1 593

Des timbres pour les Nations unies en schillings autrichiens.

Comme nous l'avons annoncé dans nos différentes chroniques (1), nos informations se trouvent confirmées. Les six timbres, avec des valeurs exprimées en schillings autrichiens, seront bien émis au Centre international de Vienne, le 24 août prochain.

Seul changement intervenu depuis : le 3 schillings devient 4 schillings.

Pour la « petite histoire », qui intéresse les philatélistes, voici un extrait du bulletin de l'A.P.N.U. :

« Le traité conclu entre le gouvernement autrichien et l'Organisation des Nations unies en vue de l'impression et de la vente des timbres de l'ONU en monnaie autrichienne est analogue aux accords qui ont été conclus en 1950 et 1978 avec les services des postes des Etats-Unis et les P.T.T. suisses respectivement. Tout comme les timbres de l'ONU en valeurs des Etats-Unis et en valeurs suisses qui peuvent être utilisé pour l'affranchissement du courrier posté au siège de l'ONU à New-York et au Palais des nations à Genève, les nouveaux timbres en valeurs autrichiennes seront valables pour l'affranchissement du courrier posté au Centre international de Vienne. »

ANDORRE : Année internationale de l'enfant.

A son tour la co-principauté d'Andorre émettra un timbre-poste afin de souligner l'Année internationale de l'enfant, cela suivant le programme de l'année. Vente générale le 9 juillet (6/79).

1,70 F, rose, bleu, ocre, brun, vert clair et vert émeraude.

Format 22 × 36 mm. Dessin d'enfant réalisé en héliogravure à Périgueux. Tirage : 250 000 exemplaires.

Mise en vente anticipée.

Le 7 juillet au bureau de poste d'Andorre-la-Vieille. Oblitération « P.J. ».

Bureaux temporaires

⊙ 75000 Paris (stade Roland-Garros), les 13, 14 et 15 juillet. — Coupe Davis de tennis France-Tchécoslovaquie.

⊙ 40115 Mont-de-Marsan (base 118), le 21 juillet. — Journée « portes ouvertes ».

Nouvelles brèves

● HONGRIE : *« Comecon a trente ans », trois valeurs symbolisant le développement économique des dix pays membres, 1, 2 et 3 forint.*

● TAIWAN : *protection de l'environnement, 2 et 10 dollars. Emission dans le cadre de la « Journée mondiale de l'environnement ».*

(1) Voir *le Monde* des 27 mai (p. 25), 16 décembre 1978 (p. 22) et 20 janvier 1979 (p. 17).

FRANCE : « *Grottes de Niaux* ».

L'émission de ce timbre fut déjà annoncée dans notre chronique du 24 février, pour le 19 mars ; ensuite, elle a été reportée (voir nos chroniques des 10 et 24 mars).

Aujourd'hui — ainsi que nous l'avions promis, — voici les nouvelles coordonnées de cette émission malchanceuse. Vente générale le 9 juillet (30/79). — Retrait prévu pour le 4 juillet 1980.



1,50 F, brun, rouge foncé et bistre. Format 36 × 22 millimètres. Dessin et gravure de Marie-Joëlle Goffin. Timbre d'usage courant sans chiffre de tirage. Impression taille-douce. Atelier du timbre de Périgueux.

Mise en vente anticipée :

— Les 7 et 8 juillet, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire ouvert à la mairie de Niaux. — Oblitération « P. J. ».

— Le 7 juillet, de 9 heures à 12 heures, au bureau de poste de Niaux. — Boite aux lettres spéciale pour « P. J. ».

FRANCE : Pissarro remplacer par Vincent Van Gogh.

L'œuvre de Pissarro — prévue pour 1979 — est reportée en 1981, mais elle est immédiatement remplacée par celle de Vincent Van Gogh représentant « l'Eglise d'Auvers ». Emission au cours du second semestre de l'année.

ADALBERT VITALYOS.





Rive gauche

Rive droite



هكذا من الأصل

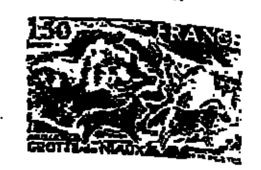
MONDE DES LOISIRS

N° 1 593

FRANCE : « Grottes de Niaux »

L'émission de ce timbre fut déjà annoncée dans notre chronique du 24 février, pour le 19 mars ; ensuite elle a été reportée (voir nos chroniques des 10 et 24 mars).

Aujourd'hui — ainsi que nous l'avions promis, — voici les nouvelles coordonnées de cette émission malchanceuses. Vente générale le 9 juillet (30e/79). — Retrait prévu pour le 4 juillet 1980.



1,50 F, brun, rouge foncé et bistre. Format 36 × 22 millimètres. Dessin et gravure de Marie-Joëlle Goffin. Timbre d'usage courant sans chiffre de tirage. Impression taille-douce. Atelier du timbre de Périgueux.

Mise en vente anticipée :

— Les 7 et 8 juillet, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire ouvert à la mairie de Niaux. — Oblitération « P. J. ».

— Le 7 juillet, de 9 heures à 12 heures, au bureau de poste de Niaux. — Boîte aux lettres spéciale pour « P. J. ».

FRANCE : Pissarro remplacé par Vincent Van Gogh.

L'œuvre de Pissarro — prévue pour 1979 — est reportée en 1981, mais elle est immédiatement remplacée par celle de Vincent Van Gogh représentant « l'Église d'Auvers ». Émission au cours du second semestre de l'année.

ADALBERT VITALYOS.

Jeux

échecs N° 821

UN PAS ATTENDU

(Tournoi « Terre des Hommes », Montréal, 1978.)
Blancs : L. PORTISCH
Noirs : B. LARSEN
(Gambit - D.)

Blancs	Noirs	Blancs	Noirs
1. Cf3	d5	24. Df4	Db6 (m)
2. d4	Ff5 (a)	25. Ta-d1! (n)	D×b2
3. ç4	é6 (b)	26. T×é4	D×ç3
4. Db3 (ç)	Cç6	27. Td-é4	Rh8 (o)
5. ç5 (d)	Tb8 (é)	28. D×g4 (p)	Td4
6. Ff4 (f)	h6 (g)	29. T×d4	D×é1+
7. é3	g5	30. Rh2	Da1 (q)
8. Fg3	Fg7	31. Td7!	D×a2 (r)
9. Cç3	a6	32. T×ç7	b5
10. h4	g4	33. f4! (s)	Dd5 (t)
11. Cé5	Cg-é7 (h)	34. Td7!	Dé4
12. C×ç6 (i)	C×ç6	35. Db3 (u)	Rg8
13. Fé2	0-0	36. Té7! (v)	Db4
14. Dd1	é5! (j)	37. Ta7!	Dç5 (w)
15. d×é5	d4!	38. T×a6	b4
16. é×d4	C×d4	39. Df3	Db5
17. 0-0	Dd7	40. Ta7	Tb8 (x)
18. Fç4!	Fç2	41. f5!! (y)	F×é5 (z)
19. Dç1	Tb-d8	42. f6!	Rh8 (aa)
20. Té1	Fh7 (k)	43. T×f7	Tg8 (ab)
21. Fd5!	Dé7 (l)	44. Dg4	F×g3+
22. Fé4	D×ç5	45. Rh3!	Abandon. (aç)
23. F×h7+	R×h7		

NOTES

a) Il est bien connu que Bent Larsen affectionne les variantes peu usuelles. *Le développement précoce du F-D dans le Gambit de la D* peut aussi se produire sous la forme 1. d4, d5 ; 2. ç4, Ff5 avec les suites possibles : *3. ç×d5*, F×b1 ; 4. Da4+, Dd7 ; 5. D×d7+, C×d7 ; 6. T×b2 ou *3. Cç3*, é6 ; 4. Db3, Cç6 ! ; 5. ç×d5, é×d5 ou *3. Db3*, é5 ; 4. ç×d5, é×d4 ; 5. Cf3, Fé4 ; 6. C×d4, F×d5 ; 7. Dé3+, Dé7 ; 8. Cç3, Cf6 ; 9. D×é7+, F×é7 ; 10. Fg5, Fé6 ; 11. é4, ç6.

b) Sur 2..., Cf6 la réponse 4. Db3 ! est forte ; par exemple, 4... Cç6 ; 5. Cç3 (et non 5. D×b7, Fd7 ! ; 6. Cç3, Tb8 ; 7. Da6, Cb4), é5 ; (ou 5... d×ç4 ou 5... é6) ; 6. ç×d5, C×d4 (si 6... Cb4 ; 7. é4 ! C×é4 ; 8. Fb5+, ç6 ; 9. d×ç6, b×ç6 ; 10. C×é5 !, Fé6 ; 11. C×ç6, Db6 ; 12. C×b4+, D×b5 ; 13. D×é6+, f×é6 ; 14. C×b5, F×b4+ ; 15. Ré2 et les Blancs ont une position de gain comme dans la partie Belavenetz-Lisitsyn, Dixième championnat de l'U.R.S.S.) ; 7. C×d4, é×d4 ; 8. Da4+, ç6 ; 9. D×d4 avec avantage aux Blancs.

ç) Contre Keres (match de championnat du monde de 1948), Botwinnik joua 4. *ç×d5* mais obtint peu après 4... é×d5 ; 5. Db3, Cç6 ; 6. Fg5, Fé7 ; 7. F×é7, Cg×é7 ; 8. é3, Dd6 ; 9. Cb—d2, 0-0 ; 10. Tç1, a5! Une autre idée est 4. Cç3, Cf6 ; 5. Db3, Cç6 ; 6. *D×b7*, Cb4 ; 7. Cb5, Cg4 ; 8. C×ç7+, D×ç7! ; 9. D×a8+ (après 9. D×ç7, Cç2+ le mat est proche), Rd7 ; 10. Cé5+, D×é5!! Ou encore 4. é3, Cf6 ; 5. Db3, Cç6 ; 6. ç5, Dç8 ; 7. Db5, Cd7 ; 8. F×ç6, b×ç6 ; 9 0-0, g6! ; 10. Cb—d2, Fg7 ; 11. Cb4, Da6 ; 12. C×f5, é×f5 ; 13. Dç3, Cf6 ; 14. Cb3, Cé4 ; 15. Da5, D×a5 ; 16. C×a5, Rd7 (Colle-Nimzovitch, Francfort, 1930).

d) Botwinnik préfère la suite 5. Fd2. Par exemple, 5... d×ç4 ; 6. D×b7, Cg—é7 ; 7 Db5, Tb8 ; 8. Da4, T×b2 ; 9. Ca3, Dd7 (à considérer est 9... T×d2! ? ; 10. R×d2, é5! ou 10. C×d2, D×d4 ; 11. Td1, ç3 ; 12. Cd—ç4, Dç5) ; 10. C×ç4, Tb8 ; 11. é3, Cb4 (si 11... C×d5 ; 12. a3!) ; 12. D×d7+, R×d7 ; 13. F×b4, T×b4 ; 14. Cç—é5, Ré8 ; 15. Fd3, f6 ; 16. F×f5 et ici Smyslov aurait dû répondre 16... é×f5! au lieu de 16... C×f5 (Botwinnik-Smyslov, championnat du monde de 1954). Sur 5. Fg5 les Noirs doivent répliquer par 5... Dç8 et non par 5... Fé7 ; 6. D×b7, Ca5 ; 7. F×é7!

é) Après 5... Dç8 ; 6. Ff4, Cf6 ; 7. Cç3, Fé7 ; 8. é3 les Blancs ont une bonne partie (Euwe-Kmoch, Amsterdam, 1933).

f) Ou 6. Cç3, é5 (si 6... Fé7 ; 7. Ff4!) ; 7. é4, é×d4 ; 8. é×f5, d×ç3 ; 9. Fb5, F×ç6 ; 10 0-0, Cf6 (et non 10... Cg—é7 ; 11, F×ç6, b×ç6 ; 12. D×ç3, Dd8 ; 13. D×g7!) ; 11. D×ç3, Dd8 ; 12. Ff4!, D×f4 ; 13. D×ç5, Dd8 ; 14. Tf—é1+, Cé4 ; 15. D×d8, ç×d6 ; 16. Ta—d1 (Portisch-Keres, Wijk aan Zee 1969).

g) 6... Cg—é7 ; 7. Cç3, a6 ; 8. é3, Cg6 ; 9. Fg3, Fé7 ; 10. Dd1, Dd7 ; 11. Fd3, F×d3 ; 12. D×d3, 0-0 ; 13. 0-0, f5 ; 14. Ta—b1 laisse aux Blancs un petit avantage (Flohr-Tarpulov, dix-neuvième championnat de l'U.R.S.S.).

h) Après 11... C×é5 ; 12. d×é5, Cg—é7 (si 12... d4 ? ; 13 Da4+) ; 13. Ta—d1 les Blancs menacent 14. é4.

i) 12. Ta—d1 semble fort mais les Blancs ont en vue la suite Fé2—Dd1.

j) Si 14... b5 ; 15. f3! Par le coup du texte, les Noirs se libèrent opportunément.

k) Menace 21... Cç2 gagnant la qualité.

l) Si 21..., Cç2 ? ; 22. é6!

m) Et non 24... Cç2? ; 25. Dé4+ avec gain du C.

n) Il est nécessaire d'équilibrer les forces sur la colonne d, même au prix d'un pion. Si 25. Ta—b1, Dg6! menaçant 26... Cé6 et 27... Td4.

o) Le pion g doit tomber. Si 27... h5 ; 28. Dg3.

p) Matériel égal. Les Noirs ont un jeu supérieur sur l'aile —D, les Blancs sur l'aile —R.

q) Ou 30... F×é5 ; 31. f4! avec gain.

r) Ou 31... F×é5 ; 32. Db5, F×g3+ ; 33. f×g3, Dg7 ; 34. T×ç7 ou bien 32... Fg7 ; 33. T×ç7 et la pression de la T en septième horizontale s'accentue.

s) Les deux pions liés de l'aile —R semblent menaçants ; cependant, l'avance du pion f2 en f6 est encore plus dangereuse pour les Noirs.

t) Empêche 34. f5.

u) Menace 36. T×f7, T×f7 ; 37. D×f7 suivi de l'avance du pion é6.

v) Menace 37. f5.

w) Si 37... a5 ; 38. f5, Dç5 ; 39. Dg4!

x) Si 40... b3 ; 41. Tb7.

y) Bien plus fort que 41. Db3, Tf8, ce pas du pion f, longuement attendu, met rapidement fin au combat.

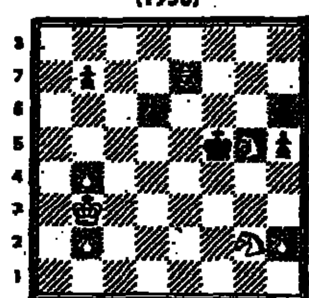
z) Si 41... b3 ; 42. f6, b2 ; 43. Dg4. Si 41... f6 ; 42. Db3+, Rh8 ; 43. Df7, Tg8 ; 44. é×f6

aa) Si 42... F×g3+ ; 43. D×g3+ suivi du mat. Si 41... Rf8 ; 42. Té7!

ab) Si 43... Tg8 ; 44. Dé4!, F×g3+ ; 45 Rh3.

aç) Si 45... Tg8 ; 46. Tf8.

J. MANDIL (1950)



BLANCS (7) : Rb3, Fé7, Cg2 et g5, Pb2, b4 et h2.
NOIRS (5) : Rf5, Dh6, Pb7, d6, h5.

Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION DE L'ETUDE N° 820
C.A. Peronace. « Olympic Ty », 1952.
(Blancs : Rç6, Té7, Fç1, Pa2 et a5. Noirs : Rh8, Pa7, a3, é4, g6, h2.)
1. Té8+, Rg7 ; 2. Fh6+!!, Rh7 ; 3. Fd2!!, h1=D ; 4. Fç3!, é3+! ; 5. Rç7!!, Dh2+ ; 6. Rç8!!, Dh3+ ; 7. Rb8, Dh2+ ; 8. Fé5, Dh2+ ; 9. R×a7, g5 ; 10. Th8+, Rg6 ; 11. F×h2, a×h2 ; 12. Th1 et les Blancs gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 818

LE CHAMPIONNAT D'EUROPE

Même en tournoi par quatre, une levée supplémentaire a de la valeur. Bernasconi déploya une technique parfaite pour réussir son chelem avec « une levée de mieux » au cours du match Suisse-Autriche d'un championnat d'Europe.

♠ A 10
♥ 10 4 3
♦ A 8 7 6
♣ A 5 4 2

♠ V 9 4 3
♥ V 6
♦ 9 5 4
♣ V 9 6 3

N / O E / S

♠ 8 7 6 5
♥ 7 5
♦ D V 3 2
♣ R 8 7

♠ R D 2
♥ A R D 9 8 2
♦ R 10
♣ D 10

Ann. : E. don. Pers. vuln. (salle ouverte).

Ouest Buchm.	Nord Besse	Est Indermaur	Sud Bernas.
—	—	passe	1 ♥
passe	2 ♣	passe	3 ♥
passe	6 ♥	passe	passe...

Ouest ayant entamé le 4 de pique, *comment Bernasconi, en Sud, a-t-il joué* pour faire une de mieux (13 levées) au contrat de SIX CŒURS ?

Réponse :

Le coup est d'une technique classique mais complexe. Il y a douze levées « en ligne », et la levée supplémentaire ne peut provenir que d'un squeeze dans les mineures si le même adversaire a le roi de trèfle et au moins quatre carreaux.

Après cinq coups d'atout (sur lesquels il a défaussé deux trèfles du mort), Bernasconi a tiré le roi de carreau, puis le roi de pique sur lequel il a défaussé le 5 de trèfle du mort :

♦ A 8 7 ♣ A 5

♠ R ♥ 9 ♦ 10 ♣ D 10

Si Est, qui a encore le roi de trèfle second et trois carreaux, jette un trèfle, Bernasconi tire l'as de trèfle (pour le roi sec) et fait encore la dame de trèfle. Si Est préfère jeter un carreau, Bernasconi tire l'as de carreau et *coupe un carreau* pour affranchir le dernier carreau du mort.

A l'autre table, Nord-Sud sont arrivés à 7 SA, un contrat ingagnable et qui a chuté d'une levée.

Le choix de la meilleure chance

La difficulté n'est pas tellement d'imaginer les diverses possibilités de gagner un contrat que de faire un choix pour les diverses possibilités. Ainsi, dans la donne suivante jouée dans un championnat d'Europe, les deux déclarants ont su choisir la solution qui offrait les meilleures chances de réussite. La donne provient du match France-Angleterre.

♠ V 6 4
♥ A 9
♦ A D 9 7 2
♣ D 10 8

♠ D 7 5
♥ 7 3
♦ V 4
♣ R 9 7 5 4 3

N / O E / S

♠ 10 3 2
♥ V 8 2
♦ R 6 5 3
♣ V 6 2

♠ A R 9 8
♥ R D 10 6 5 4
♦ 10 8
♣ A

Les annonces (N. don. Pers. vuln.) auraient pu se dérouler ainsi :

Ouest	Nord	Est	Sud
—	1 ♦	passe	2 ♥
passe	3 ♦	passe	3 ♠
passe	4 ♥	passe	4 SA
passe	5 ♥	passe	6 ♥...

Ouest ayant entamé le valet de carreau pour la dame, Est a pris du roi et a rejoué le 3 de carreau sur lequel Ouest a fourni le 4 de carreau. *Comment Lebel, en Sud, a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A CŒUR contre toute défense ?

Note sur les enchères :

Ces annonces sont normales. Sur le saut à « 2 cœurs » il était plus utile de répéter les carreaux plutôt que de dire « 2 SA » pour montrer une ouverture minimum et une distribution régulière.

PHILIPPE BRUGNON.

COURRIER DES LECTEURS

LE BLOCUS INVISIBLE (N° 811)

Nombreux compliments pour ce problème qui a fait passer de beaux moments à M. Piclin, tandis que J. Kernes écrit : « *Bravo pour ce problème, mais étant donnée sa difficulté, n'aurait-il pas été possible d'en remettre à quinzaine la solution ?* »

Tous ceux qui n'ont pas su le résoudre auraient passé treize nuits blanches au lieu de six !

ASSURANCE GRATUITE (N° 810)

Quelques lecteurs (Knitter, de Cressa...) ont signalé une petite précaution supplémentaire à utiliser dans cet élégant mort inversé.

Sud doit jouer le 9 au lieu du 4 à la première levée pour avoir la rentrée au mort du 6 de pique si Ouest a quatre atouts. Il ne coûte rien, en effet, de jouer le 9 de pique au lieu du 4 pour prendre une chance supplémentaire.

dames N° 97

LE CIRCAÈTE

(Championnat des grands maîtres des Pays-Bas, 1979)
Blanc : H. WIERSMA
Noirs : G. BOOM
Ouverture : polonaise
Réplique : Raphaël.

Blancs	Noirs	Blancs	Noirs
1. 31-27	19-23	26. 43-39	44×33
2. 33-28	17-21 (a)	27. 38×29	15×24
3. 28×19	14×23	28. 45-40	27×38
4. 38-33	21-26	29. 42×33 (k)	8-13
5. 34-30	10-14 (b)	30. 34-29! (l)	24-30
6. 30-25	14-19	31. 35×24! (m)	19×30
7. 25×14	9×20 (c)	32. 25×34 (n)	12-18
8. 35-30	5-10 (d)	33. 29-24! (o)	3-9
9. 43-38	10-14	34. 24-20 (p)	9-14
10. 49-33	11-17! (e)	35. 20×9	13×4
11. 40-35	6-11	36. 33-29	7-12
12. 45-40	4-9	37. 34-30	11-17
13. 39-34	17-21	38. 30-24	21-27
14. 44-39	11-17	39. 24-20	17-22
15. 30-25	7-11	40. 29-14	22-28
16. 34-30	17-22	41. 41-36 (q)	16-21
17. 30-24	22×31	42. 47-41	27-32 (r)
18. 36×27	19×30	43. 29-24	18-23
19. 25×34 (f)	14-19 (g)	44. 24-20	21-27
20. 34-30	1-6	45. 20-15 (s)	12-18
21. 50-45	20-24	46. 40-34	18-22
22. 40-34	2-7	47. 14-10	26-31
23. 30-25 (h)	9-14 (i)	48. 37×26	23-29
24. 27-22!! (j)	18×27	49. 34×23	28×19
25. 33-29	24×44	50. 41-37! (t)	32×41
		51. 46×37	Abandon.

NOTES

a) 2. ... 14-19 ?? 3. 28-22 (17 × 28) 4. 34-29 (23 × 34) 5. 32 × 25, etc. B + 2 très simple.

b) Sur 5. ... (20-25) est envisageable : 6. 33-28 (25 × 34) 7. 28 × 19 (13 × 24) 8. 40 × 20 (15 × 24) 9. 32-28 ! interdisant (12-17 ?) car 10. 27-21 (16 × 27) 11. 37-31 (26 × 37) 12. 41 × 23 ! B + 2 et + après cette rafle de quatre pions.

c) En théorie, on préconise le repli 7. ... (19 × 10) en raison de l'utilité (parfois de la nécessité par la suite) de perdre des temps dans les débuts de type classique.

d) Avantage positionnel aux Noirs, solidement installés au centre (case 23 notamment), avec une grande diagonale (case 5 à 23) dont ils pourront déjà achever le développement au neuvième temps.

e) La plus fort en vue de l'enchaînement de l'aile gauche adverse, alors qu'au contraire 10. ... (12-17?) serait une faute de stratégie puisque alors qu'au contraire 10. ... (12-17 ?) et développement dès lors assuré de la grande diagonale des Blancs (case 46 à case 28).

f) Et non 19. 35 × 24 ? ? (20 × 29) 20. 33×24 (23-28) 21. 32×23 (18×20) N + 1.

g) Suite logique pour le renforcement du centre. 19. ... 13-19 ?? livrerait bien sûr le coup de dame direct 20. 37-31 (26 × 28) 21. 32 × 4, B +.

h) 23. 33-28 ?? est interdit en raison du coup direct 23. ... 26-31 24. 37×17 (11×44) 25. 43-39 [afin d'éviter le passage à dame] (44 × 33) 26. 38 × 20 (15 × 24) N + 1.

i) Maintenant la suite serait différente et plus spectaculaire si 24. 33-28, car sur (26-31) 25. 37 × 17 (11 × 44) 26. 27-22 ! (18 × 27) 27. 32 × 21 (16 × 27) 28. 43-39 (44 × 33), 29. 38 × 29 ! B + 2 et + après ce piège conduisant à cette rafle de cinq pions.

j) Le début d'un surprenant et original (peut-être inédit même) mouvement de débordement sur l'aile gauche adverse.

k) La fin de la combinaison, ou phase tactique de ce mouvement.

l) La phase stratégique du débordement. Les Noirs vont pouvoir retarder l'échéance en sacrifiant un pion.

m) Mine encore un peu plus le réseau défensif ennemi devenu déjà bien vulnérable sur cette aile. Meilleur évidemment que le repli 31. 25 × 34.

n) Après ce brusque changement du cours du jeu, la situation des Noirs est dramatique du fait de cette menace permanente de débordement contre laquelle ils sont désarmés.

o) La voie royale !

p) Un nouveau sursis pour les Noirs. La question est de savoir si ces derniers avaient le choix avec un contre-jeu plus efficace.

q) Rend inopérant 41. ... (27-32).

r) Ne présente maintenant plus aucun danger puisque si, au temps suivant, 43. ... (32-38 ??) 44. 37-31 (26 × 37) 45. 41 × 43 B +.

s) A noter la valeur de la flèche constituée par les pions à 36,37, 41 et 46 qui font pièce à toute tentative de débordement par le centre.

t) C'est le gain, alors que si 50. 10-5 ? (22-28) 51. 5 × 23 (28 × 19), chances de nulle pour les Noirs bien que les Blancs auraient encore eu barre sur l'ennemi. Il est vrai que si veille n'avait pas été relâchée au vingt-troisième temps [(9-14)], le circaète qu'est toujours l'ex-champion du monde n'aurait vraisemblablement pu tranquillement son rival défaire. Ne dit-on d'ailleurs pas habituellement, lorsque le redoutable conducteur des Noirs hisse son solide mât pour livrer un combat : ce qui n'est pas un sérac !

PROBLÈME

O. KARPOTWITSCH (1973)

Les Blancs jouent et gagnent en huit temps.

Voici les cinq premiers temps : 44-40 ! (13 × 24) 50-44 (29 × 18) (39-33 ! (30×50) 21-17 (45×34 37-31 etc. (solution complète dans la prochaine chronique).

JEAN CHAZE.

SOLUTION DU PROBLEME n° 96
N. IRGAWSKIJ

[Noirs : pions à 2, 9, 12, 15, 18, 22, 23, 27, 32 et 36. — Blancs : pions à 24, 25, 30, 31, 34, 38, 41, 43, 44 et 47] : 47-42 ! (36 × 47) 42-37 !! [la pointe de cette combinaison acrobatique] (47×49) 37×8 (49×20) 31 × 4 (2 × 13) 4 × 29 [enchaînement de trois rafles !] (20 × 33...) 30-24 (33 × 20) 25 × 14 + par opposition.

● Pour obtenir des renseignements sur le jeu de dames et en découvrir plus rapidement la profondeur et la beauté (par des traités, par la revue officielle de la Fédération française du jeu de dames, par les parties amicales ou de compétition dans des clubs, etc.), les lecteurs peuvent s'adresser directement à Jean Chaze, « la Pastourelle », bâtiment D, boulevard de Paste, 07000 Privas. À l'appui des réponses sont joints deux opuscules permettant de franchir en quelques heures le premier cap de l'initiation (connaissance des règles et de la signification des chiffres, des signes et des lettres conventionnels).

les grilles du week-end

MOTS CROISÉS

N° 48

Horizontalement

I. Il est difficile de la prendre au sérieux. — II. Mise en triste état ; Emergent ou se cachent, selon l'accent. — III. Le faire et tout s'éclaire ; Zone de libre échange. — IV. Plus redoutables qu'élégantes ; Réservoir. — V. Chacune l'est d'abord relativement puis, hélas, absolument ; C'est presque là, de droite à gauche ; Signal. — VI. Peu appréciée par les petits oiseaux ; N'est apprécié ni par les oiseaux ni par les champignons. — VII. Cyrénéen ; Réduit. — VIII. Pousse à la dépense ; Sait mal. — IX. Abréviation militaire ; Où ils nous transportent, où ils nous inquiètent ; Pointe. — X. Qualifie des révoltes et des joies légèrement espagnolisées.

Verticalement

1. Véto ou non, on la chante. — 2. Evidents, mais gare au sens littéral. — 3. Elle agit entre autres sur les pains de beurre. — 4. On y trouve son maître, ici la tête en bas ; C'est bien difficile. — 5. Miaule, un peu ; Corps à corps à l'envers. — 6. Suisse ; En Suisse. — 7. Mit à la disposition. — 8. A ses chaleurs ; A demi fermé. — 9. Au doigt ; Costume déjà rétro ; En compte. — 10. Pont ; On l'a laissé tomber. — 11. Ou c'est une rougeur, ou, avec elle, on voit rouge. — 12. Une invention parfois nécessaire, mais parfois bien inutile. — 13. Elles avaient de grandes bouches et faisaient grand bruit.

SOLUTION DE LA GRILLE N° 47

Horizontalement

I. Contrevenant. — II. Heures ; Pipée. — III. Iléon ; Uavper. — IV. Epointée. — V Us ; Emmiellée. — VI. Ecp ; Mmo ; Alds. — VII. Narceine ; Air. — VIII. Alol ; Natta. — IX. Uppercut ; Air. — X. Derrière ; One. — XI. Electrisante.

Verticalement

1. Chiquenaude. — 2. Oel ; Scalpel. — 3. Nués ; Propre. — 4. Trope ; Clerc. — 5. Renommée ; Rit. — 6. Es ; Immiscer. — 7. Union ; Uri. — 8. Epate ; Entes. — 9. Nivela. — 10. Appellation. — 11. Née ; Editant. — 12. Terres rares.

FRANÇOIS DORLET.

ANA-CROISÉS (*)

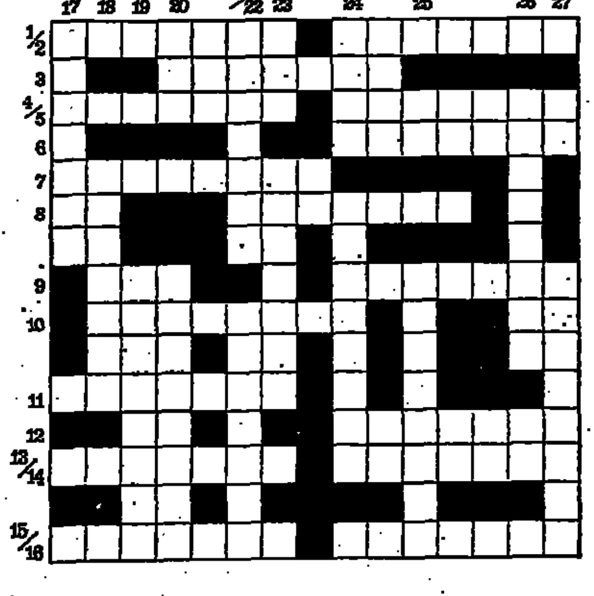
N° 48

Horizontalement

1. POSTCURE. — 2. STOMOXE. — 3. *LOCUTEUR.* — 4. MAURESQUE. — 5. NATIONAL (LAITONNA, TALONNAI). — 6. NANISME. — 7. CHORIZO. — 8. USINONS (NUISONS, UNISSON). — 9. ARNICAS (RICANAS, RACINAS, ANCRAIS, CANARIS, CRANAIS, NACRAIS). — 10. RISORIUS. — 11. SINOPLE (+ 3). — 12. BISQUER (BRIQUES, BRISQUE). — 13. NASTIES (SAINTES, SATINES, SENTAIS, TISANES, TANISES).

Verticalement

14. POLONIUM. — 15. ARRACHIS (CHARRIAS). — 16. SUCOTEE (COUTEES, ECOUTES). — 17. EOLIENS (INSOLES, OLEINES, NOLISEE). — 18. CITRONNE (CONTENIR). — 19. OZONISE. — 20. ROUMAIN. — 21. ROUSSIN. — 22. RALLIDE (DRAILLE). — 23. MACARON (ROMANCA). — 24. STERNUM (MUNSTER). — 25. TOUEUSE. — 26. *LOMBRIC.* — 27. EXAUCER. — 28. ALYSSES.



SOLUTION DE LA GRILLE N° 47

Horizontalement

1. ABBILNOS (+2). — 2. CEEPRST (+ 2). — 3. EEFIILN. — 4. AEEHLST (+ 1). — 5. AIMNRSU (+ 1). — 6. AEEILRX. — 7. EGIORTUX. — 8. EEINSUX. — 9. ACCEILU. — 10. AEILRSTU (+ 2). — 11. DEEINST (+ 5). — 12. AELORRU (+ 2). — 13. EJNOQSU. — 14. AAINRST (+4). — 15. EEIOSSU. — 16. BEIMRTU (+ 1).

Verticalement

17. AACGHIN. — 18. EEILLOS (+ 1). — 19. AILNSSTU (+ 1). — 20. AEEIQTTU (+ 1). — 21. EENORUX. — 22. DELNORS (+ 1). — 23. AEINPRU. — 24. AAEHMRSS. — 25. BCELRTUU. — 26. AACDEHIR. — 27. AADLMNUU.

MICHEL CHARLEMAGNE et CATHERINE TOFFIER.

(*) Jeu déposé.

Le Monde

culture

LE JOUR DU CINÉMA

Un ensemble sur Satyajit Ray.

Jadis révélé au monde occidental par Pather Panchali, *Satyajit Ray, cinéaste indien (du Bengale) a réalisé, de 1955 à 1978, vingt-quatre films dont cinq ou six seulement — parmi les premiers — ont été distribués en France. Le ciné-club d'Antenne 2 a présenté, récemment, deux inédits :* le Salon de musique *et* la Grande Ville. *Mais il faut fréquenter les cinémathèques ou les festivals (une rétrospective à La Rochelle l'an dernier) pour en connaître davantage.*

La revue Positif *vient de consacrer à Satyajit Ray, dans ses numéros de mai et juin, un ensemble qui lui donne, enfin, sa véritable importance.*

Textes du cinéaste expliquant les problèmes particuliers du cinéma bengali en Inde, et ses méthodes de tournage ; reproduction intégrale d'un entretien avec Michel Ciment (réalisé pour Fenêtre sur..., *émission d'Antenne 2, en juin 1978) ;* Tous les deux du Bengale, *analyse, par Michel Ciment, de la thématique et des structures des films ; commentaires du* Salon de musique *par Isabelle Jorda, de* la Grande Ville *par Barthélemy Amengual. Et, une biofilmographie. On aimerait que ce travail historique considérable et bien dans la tradition culturelle de* Positif *ouvre à Satyajit Ray les circuits de distribution si bizarrement fermés pour lui. Par ailleurs, le numéro de mai par des critiques, et un entretien, s'attache aux dernières œuvres de Luigi Comencini,* L'amore in Italia *(cinq émissions pour la télévision italienne) et* le Grand Embouteillage, *film injustement méconnu au dernier Festival de Cannes (*Positif, *numéros 218 et 219, 15 F).*

Du nouveau pour Avignon.

Le cinéma garde sa place au Festival d'Avignon, mais change de formule et restreint le nombre de films présentés, après Cannes et avant le Festival de Paris. Les projections — quotidiennes — auront lieu au Palace avec, à partir du 18 juillet, le Grand Embouteillage *de Comencini. A partir du 20 juillet,* Siberiade *d'Andreï Mikhalov-Dontchalovski (prix spécial du jury à Cannes) ; à partir du 25,* Cher papa, *de Dino Risi. Les réalisateurs seront présents. Des rétrospectives de leurs œuvres sont prévues. Ils animeront des débats le lendemain des premières, à 10 h. 30, au Verger. De même, Nikita Mikhalov sera présent, son film,* Cinq soirées, *sortant à Utopia à partir du 21 juillet. A Utopia également sont prévus un hommage au comédien italien Toto et un cycle sur la nouvelle génération du nouveau cinéma allemand que Jacques Robert a contribué à faire connaître, grâce au Festival d'Avignon.*

Des revues pour l'été.

Les Cahiers du cinéma : *Lise Bloch-Morhange et David Alpern ont obtenu, en mars 1978, un entretien avec Francis Ford Coppola, le seul qu'il ait accordé depuis trois ans, période pendant laquelle il s'est débattu avec les problèmes de tournage et de montage d'*Apocalypse now. *Il a demandé que l'interview ne soit pas publié avant la sortie du film. Après Cannes, après le Grand Prix, il a donné son autorisation. Au long de vingt pages, l'entretien apporte un grand nombre d'informations sur cette œuvre, ses conditions de production et offre à Coppola l'occasion de préciser les raisons pour lesquelles il a mis sur pied son projet.*

Cinéma 79, *la revue de la F.F.C.C. (Fédération française des ciné-clubs), publie dans son numéro double d'été un compte rendu exhaustif du Festival de Cannes, une analyse sociologique du phénomène John Wayne, un hommage à Nicholas Ray et un autre à Jean-Louis Bory. De plus, on y trouvera la liste commentée de tous les films programmés à la télévision en juillet et en août, ainsi qu'une étude sur « l'image de l'homme dans le cinéma de la femme » et un hommage à Fernandel.*

Cinéma

« CORPS A CŒUR »

de Paul Vecchiali

Dans tous ses films, même dans *la Machine*, réquisitoire contre la peine capitale, Paul Vecchiali a toujours exalté les forces irrationnelles qui poussent les êtres aux sentiments excessifs, à la mort, au meurtre. *Corps à cœur* est l'histoire d'un amour fou bouleversant deux vies et contre lequel il n'y a rien à faire.

Pierrot, garagiste au Kremlin-Bicêtre, s'éprend de Jeanne, une pharmacienne, bourgeoise racée. Lui qui n'aurait, dans sa ruelle de banlieue, qu'un signe à faire pour cueillir les filles, ne veut plus que cette femme-là. Il cherche à la conquérir. Elle le repousse. Pierrot s'obstine, poursuit Jeanne, pleure de chagrin, va jusqu'à camper dans sa voiture, devant la pharmacie, troublant l'ordre public. Un jour, enfin, elle dit oui. Ils vont s'aimer et se perdre chacun dans le gouffre de l'autre.

Amour fou, oui, mais celui d'un homme de trente ans pour une femme de cinquante, ce qui renverse les données habituelles, acceptées. S'il y a différence d'âge, dans ces histoires-là, il faut que le couple soit composé d'un adolescent et d'une femme mûre initiatrice, ou, surtout, d'un homme mûr et d'une jeune fille, un fruit vert. Ici les protagonistes sont des adultes qui ont, chacun, un passé, une expérience et, de trente à cinquante ans, la différence d'âge fait apparaître des rapports complexes et extrêmement ambigus, bien au-delà, d'ailleurs, des différences sociales.

Corps à cœur est, en fait, une véritable transgression du film sentimental avec ses codes moraux généralement très stricts sous les apparences romanesques. C'est le film d'un désordre inexplicable, d'une fatalité de la passion fulgurante, où la psychologie n'intervient pas. Rien ne devrait *a priori* attirer ce beau garçon brun qu'est Nicolas Silberg (acteur enfin révélé en dehors des feuilletons de télévision à costumes) vers Hélène Surgère, quinquagénaire, qui ne prend pas la peine de cacher ses traits marqués. Rien, sinon les pulsions secrètes où le cœur et le sexe n'ont plus rien à voir avec la raison. A travers ce couple « anormal », Vecchiali se fait le poète de tous les amours que la société regarde de travers, comme des anomalies.

Ce n'est pas un hasard si Hélène Surgère, entrée depuis *l'Etrangleur* (1970) dans sa mythologie cinématographique, a été aussi l'interprète de Jean-Claude Guiguet *(les Belles Manières)* et d'André Téchiné *(les Sœurs Brontë)* également attirés par l'irrationnel. Grande et étrange comédienne, Hélène Surgère cristallise, chez ces jeunes cinéastes français, la fascination de l'interdit.

Ceux qui aiment *Corps à cœur* et ceux qui ne l'aiment pas disent que c'est un mélodrame. C'est le réduire, pour le louer ou le dénigrer, à ses péripéties, même si Vecchiali n'a jamais caché son goût pour le mélodrame. Laissons de côté la notion de genre. Nous sommes en face d'un univers de passion, tissé, dès le début, par le lien musical d'un concert où Pierrot tombe amoureux de Jeanne, l'inconnue, en écoutant le *Requiem* de Fauré.

Toute la mise en scène part de là. Elle a le lyrisme de certains films américains de Frank Borzage ou Douglas Sirk, lyrisme malheureusement interrompu, de temps à autre, par quelques séquences « populistes » (la ruelle et l'entourage de Pierrot) où des personnages faussement pittoresques, repris avec nostalgie aux films français des années 30, forment un chœur inutile. On regrette ces scories dans une œuvre qui devrait tout entière être une transe passionnelle, œuvre profondément émouvante où les sincérités et les souffrances de l'amour s'accomplissent dans la musique, la frénésie, le soleil et la mort.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

Musique

UN BILAN DES RENCONTRES DE LA ROCHELLE

Changer de cap ?

(Suite de la première page.)

Dans un fastidieux programme de recherche instrumentale, le jeune flûtiste hongrois, Istvan Matuz (prix du concours international de flûte de l'an dernier), a du moins fait passer toutes les richesses d'une nature passionnée et énergétique, technicien exceptionnel qui dilate le corps sonore de son instrument aux dimensions d'un univers et en tire des sonorités inouïes, obtenant même, dans une étude qu'il a écrite, une continuité absolue du souffle qui tient de la prestidigitation.

On rappellera pour mémoire deux beaux concerts de musique ancienne par le Deller Consort, un récital Kontarsky-Gavrilov, dont le programme n'est pas précisément contemporain, et deux séances de musique traditionnelle du Laos. De son côté, le concours de piano contemporain n'a réuni cette année que trois candidats, deux Japonais et un Américain, qui ne semblent pas promis aux plus hautes destinées.

Même si, par ailleurs, le bilan des rencontres cinéma reste très satisfaisant (avec des hommages à Ivens, Wajda, Reisz, Cavalier, Camino, Abouladzé, la découverte de Kazdi-Kovacs et de Sahid-Saless, ainsi qu'une sélection de vingt-deux films inédits), les responsables du festival pensent à juste titre qu'il faut changer de cap. La Rochelle n'a jamais pu remplacer Royan ; les Rencontres ont eu leurs heures de gloire en présentant des créations de Bob Wilson, Xenakis, Eloy, Aperghis, Stockhausen, Boulez, Cage, Berio et bien d'autres, mais elles n'ont pas réussi à réunir un public dans une ville qui avait pourtant bien d'autres ressources que Royan. D'autre part, la coupure avec la Maison de la culture, qui mène une action très dense tout au long de l'année, est devenue totale.

Il convient aujourd'hui de rétablir le contact avec ce public à une époque où le ministère de la culture et la municipalité vont exiger de plus en plus une « rentabilité culturelle » pour dénouer les cordons de leur bourse de plus en plus plate. Ce sera l'œuvre d'une nouvelle équipe d'animateurs d'ores et déjà pressentie.

La musique contemporaine y trouvera-t-elle son compte ? Ce n'est pas sûr. Depuis la disparition du Festival de Royan, il n'y a plus de lieu où toutes les tendances nouvelles puissent vraiment s'exprimer, où les jeunes compositeurs et les moins jeunes se sentent vraiment écoutés, encouragés ; mais c'est aussi parce que, après vingt-cinq années extrêmement brillantes, la musique contemporaine paraît un peu désemparée. Son épanouissement des années 50 et 60 n'a-t-il pas été pourtant comme une image prophétique du formidable appétit de musique qui depuis s'est déclaré partout et se manifeste à travers toute la France, particulièrement l'été dans les festivals multipliés ?

Ces deux mouvements peuvent-ils se rejoindre ? Les jeunes compositeurs trouveront-ils dans cette immense implantation musicale des terrains favorables à leur création, qui répondrait alors à des aspirations encore imprécises ? L'histoire nous dit que c'est un leurre, que la création est l'affaire des individus, de la recherche, du silence, mais aussi que la création reflète son époque. Tous les efforts doivent être faits pour rapprocher les compositeurs de leur public comme l'ont essayé jadis Aix-en-Provence, le Domaine musical, le Sigma de Bordeaux ou de Royan, naguère Metz, Lille, l'Atelier du Rhin, Châteauvallon, la Sainte-Baume, Romans... Peut-être La Rochelle va-t-elle nous proposer en ce sens un nouveau modèle culturel.

Il reste qu'une tâche de détection et d'encouragement des talents n'est plus guère assurée et que ce devrait être le souci, non de l'IRCAM qui pense à autre chose, du moins du ministère de la culture et éventuellement de Radio-France. Mais les bonheurs et les malheurs de Royan comme de La Rochelle montrent combien cette entreprise est délicate.

JACQUES LONCHAMPT.

Variétés

Ronny Coutteure au Théâtre d'Orsay

Depuis le 2 juillet, et jusqu'au 28, la Compagnie Renaud-Barrault organise au Théâtre d'Orsay un mois de la chanson et du jazz. Trois concerts chaque soir (à 20 h. 30, 21 h. 30 et 22 h. 30), une sélection rigoureuse puisque, après Guy Béart et Anna Prucnal, on pourra écouter Graeme Allwright (le 6), Pierre Akendengue (le 7), Toto Bissainthe (le 9), Henri Tachan (le 10), Paco Ibanez (le 11), puis les Quilapayun, Claude Nougaro, Colette Magny, Tania Maria, Michel Portal... Et tandis que Preservation Hall joue tous les soirs jusqu'au samedi 21 du jazz New Orleans (à ne pas manquer, à 22 h. 30), Ronny Coutteure raconte chaque soir jusqu'au 14 (à 21 h. 30) des « belges histoires ».

Il arrive de côté, par l'entrée de service pourrait-on dire — il n'est pas seulement Belge, il est Flamand, ce qui signifie deux fois Belge. Ce n'est pas qu'il s'excuse, il impose au contraire — et instantanément — le poids d'une passion (la sienne) complexe, coupable, pour un pays qu'il aime et où il ne pourrait pas vivre, dit-il, un pays qu'il a sous la peau comme une maladie, une sorte de maladie que lui et d'autres, Julos Beaucarne, appellent la « belgitude » (« *On a envie d'être Belge et rien ne le permet.* »). Peur de la fusion avec le paysage ? Peur de cette phrase de Brel : « *On n'oublie rien, on s'habitue, c'est tout* » ? Attraction-répulsion et exorcisme : la Belgique, ça se traverse toujours, c'est des gros bourgs avec des rues pavées, des trottoirs pavés, des maisons individuelles alignées, c'est Wervik, le village où Ronny Coutteure est né, l'église, le cimetière et le bistrot. Et les grosses voitures américaines qu'on met dans la grange.

Ronny Coutteure raconte de « *belges histoires* » parce qu'à force d'entendre des histoires belges qui font mal (« *En restant raisonnable, c'est difficile à supporter* », dit-il), à force d'entendre en France, où il est venu à l'âge de neuf ans, les histoires que les Wallons, eux, mettent sur le dos des Flamands, à force d'être habité par le complexe et la fierté, il a, dans un moment de « blanc », de dépression, écrit d'un coup *l'Enterrement, les Peintres, les Flippers au Congo, Albert* (l'extraordinaire histoire d'Albert Van Tyne Belos qui avait fait tatouer sur son front cette inscription : « *L'enfant du malheur* »...), une quarantaine d'histoires en tout. Il n'en a gardé qu'une douzaine, qui constituent une fresque sociologique étrange : à la fois tableau de mœurs hanté par la mort et la bière, confession sans pudeur ni cadeaux (tout est vrai, tous les personnages sont vrais, existent), sketches à l'humour ambivalent et lourd.

Ronny Coutteure, qui ressemble à un patron de bistrot (ou au laitier ou à un apprenti boulanger), main dans la poche, gros ventre, terne, catholique, a soudain l'œil qui s'allume. Sa sensibilité, qui a une lourdeur (voulue ?), transforme la fresque sociologique en conte cruel, critique. On rit dans sa douleur à lui.

CATHERINE HUMBLOT.

■ La Fondation pour l'action culturelle internationale en montagne accueillera, du 27 juillet au 8 août, au Centre d'échanges internationaux qu'elle gère à Courchevel, les répétitions de l'Orchestre des jeunes de la Communauté européenne. Pendant un mois, cent vingt-six musiciens venus des neuf pays de la Communauté seront réunis sous la baguette de Claudio Abbado et d'Edward Heath, ancien premier ministre du Royaume-Uni.

■ La Ligue française de l'Enseignement, la Fédération des œuvres laïques de la Moselle et les Tréteaux de l'Orne, organisent un stage d'animation théâtrale, du 29 juillet au 28 août, à Marange-Silvange. A l'issue de cette expérience, l'équipe, composée des membres des Tréteaux et de jeunes comédiens amateurs ou professionnels, présentera un spectacle du 22 au 27 août en soirée.

LES DIFFICULTÉS DES MAISONS DE LA CULTURE

Faut-il détruire les maisons de la culture ? demande, dans un article publié par la revue *Rouge et Noir*, le président de l'Association de gestion des maisons de la culture de Grenoble, M. Dominique Wallon. « *Si le gouvernement devait maintenir encore un ou deux ans sa politique budgétaire actuelle, on assisterait à une véritable perversion du travail des maisons de la culture, axé sur la seule rentabilisation d'un équipement lourd au mépris dde toutes les ambitions et espoirs initiaux, ou à leur mise en sommeil six mois sur douze. Lorsque cette situation sera atteinte, il n'y aura plus effectivement qu'à fermer ou à tranformer les bâtiments.* »

M. Dominique Wallon estime d'autre part que l'Etat, pour qui l'action culturelle et la décentralisation théâtrale ne sont plus des priorités, développe actuellement un nouveau discours privilégiant notamment « *le rôle culturel central joué à l'égard du grand public par les médias et les produits culturels industrialisés opposés, là encore, aux équipes de création et d'action culturelle qui, ne touchant qu'un public beaucoup plus restreint, sont qualifiées d'élitaires (...). Pense-t-on vraiment que pourrait se développer une nouvelle pratique culturelle dans le pays à partir de l'élimination progressive d'équipements de création, de l'accueil du spectacle vivant et de la confrontation diversifiée avec le public* » ? — *(Corresp.)*

Théâtre

Le concours 1979 du Conservatoire d'art dramatique

La tradition ne se porte pas bien

Les journées du Conservatoire national d'art dramatique ont été complétées, cette année, par des épreuves organisées comme l'ancien concours. Restauré tel qu'avant la réforme de 1975, ce « concours 1979 » n'a rien révélé de bien brillant. La perle rare, le « talent » prometteur n'a pas été découvert parmi les élèves des classes de Lise Delamare, Jean Meyer et Robert Manuel, tous tenant de ce qu'ils nomment eux-mêmes « *la formation traditionnelle* ».

Les concurrents se sont donc présentés, en ordre réglé, hommes d'abord, femmes ensuite, théâtre classique le matin, théâtre moderne l'après-midi, devant un jury composé en bonne et due forme (1).

José Richaud était aussi correct dans le personnage de l'homme à la fleur de Pirandello, que déguisé en Figaro. Mais correct seulement. On pouvait lui préférer Didier Bourdon plus « épais », plus présent, sinon affermi, surtout face à Christine Lacroix avec qui il a honnêtement rendu les retrouvailles de Camille et Perdican (*On ne badine pas avec l'amour*, d'Alfred de Musset) : honnêtement. Marie-Claude Lecru, elle, s'est lancée sérieusement dans les tirades de Montherlant comme dans le rôle de marquise : sérieusement.

Tous étaient d'un consciencieux redoutable, même Agnès Chentrier forçait son naturel de femme mûre qui a de l'âme, jusqu'à l'emphase, littéralement déguisée en Phèdre (aucun théâtre n'oserait plus de tels drapés pourpres, des attitudes aussi « indiquées »). Entre celles qui poussaient dans le genre jeune fille fraîche, on pouvait choisir aussi Michèle Adam : elle y mettait du cœur.

En gros, on s'ennuyait de tant d'application... mal appliquée. Ni premiers prix. Ni deuxièmes prix. Des accessits.

MATHILDE LA BARDONNIE.

RESULTATS : 1ers accessits : Dominique Liquière, Marie-Claude Lecru, José Richaud.
2e accessits : Didier Bourdon, Agnès Chentrier ; Christine Lacroix.

(2) Parmi les membres du jury : quatre sociétaires de la Comédie-Française, deux directeurs de théâtre (Variétés et Comédie des Champs-Elysées), un représentant du ministère de la culture et de la communication, le directeur du Conservatoire, Colette Bellon et Monique Melinand.

Expositions

AU MUSÉE DE L'HOMME

Les rites de la mort

Le Musée de l'homme présente une nouvelle exposition consacrée aux « Rites de la mort ». Les sociétés industrielles réduisent de plus en plus les rituels de la mort. Cet oubli volontaire de la mort est particulièrement marqué dans les zones urbaines des pays industrialisés de l'Europe du Nord-Ouest ou de l'Amérique du Nord. A part les services religieux — éventuels — et l'inhumation ou l'incinération, les réunions ou cérémonies liées à la mort ne se pratiquent plus guère en ville. On imagine mal, d'ailleurs, comment les familles (au sens extensif du terme), les amis, les voisins pourraient entourer le mourant puis le défunt dans une chambre d'hôpital.

Il s'agit là d'un phénomène récent qui concerne une minorité. En Asie, en Afrique, en Océanie, en Amérique latine, tout autour de la Méditerranée, le monde des morts reste partie intégrante du monde des vivants. La mort est même l'occasion, pour les vivants, de concrétiser l'organisation sociale, de rappeler que l'individu n'existe que par les liens généalogiques et le système de parenté, avec ce que cela implique de hiérarchie, d'alliances, d'obligations mais aussi d'entraides et de solidarité.

L'exposition est organisée selon un schéma géographique et non pas thématique, ce qui en complique peut-être la compréhension pour le visiteur non familier des rites, mais apporte une sorte de classement des genres. On peut aussi regretter qu'elle ne comporte ni rappel des temps préhistoriques (les rites funéraires ont commencé depuis près de cent mille ans) ni évocation des coutumes ultra-modernes (ces funeral homes américains, par exemple, qui étonnent toujours les Européens). Les organisateurs ont voulu, en dépit de leur sujet, une exposition la moins funèbre possible. Presque pas d'ossements, ce qui est une gageure. Peu de noir. Au contraire, un flamboiement de couleurs, un déploiement d'objets superbes souvent exposés pour la première fois.

La variété des objets présentés est immense et montre la complexité des rites, parfois échelonnés sur des années, indispensables pour assurer l'intégration du mort dans son nouvel univers et pour rendre le défunt capable de jouer, pour les vivants, le rôle que l'on attend de lui. Le plus étonnant est probablement ce cortège funéraire (Vietnam) destiné à être brûlé pour être agréé et efficace, où les quelque soixante personnages de bois et de tissus n'ont guère que 20 centimètres de haut et portent des catafalques, des litières, des parasols, des instruments de musique. Le plus beau est peut-être un grand masque blanc (Gabon), où le visage est stylisé jusqu'à la pureté parfaite.

YVONNE REBEYROL.

★ Musée de l'homme, Palais de Chaillot, place du Trocadéro, Paris (16e). Ouvert tous les jours, sauf le mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 10 F. A partir du mois de septembre, téléphoner au service d'action culturelle, tél. : 505-70-60 (poste 224), pour les visites guidées de groupes sur rendez-vous. A partir du 19 septembre, une visite guidée aura lieu tous les mercredis, à 14 h. 30.

هكذا من الأصل

DE LA ROCHELLE

cap ?

... sont au mieux des terrains favorables à leur création, qui répondrait alors à des aspirations encore imprécises ... L'histoire nous dit que c'est un leurre, que la création est l'affaire des individus, de la recherche, du silence ...

Il reste qu'une tâche de création et d'encouragement des talents n'est plus guère assurée et que ce devrait être le souci de l'IRCAM qui pense à autre chose ... Mais les bonheurs et les malheurs de Royan comme de La Rochelle montrent combien cette entreprise est délicate.

JACQUES LONCHAMPT.

Conservatoire d'art dramatique

... se porte pas bien

MATHILDE LA BARDONNIE.

DE L'HOMME

de la mort

YVONNE BEBEYROL.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (266-50-22), 20 h. : Spectacle de ballets.
Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : le Barbier de Séville.
Centre Pompidou (278-79-95), 18 h. 30 et 20 h. 30 : l'Homme coupé en morceau.

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 20 h. 30 : la Voix humaine.
Artistic-Athévains (700-19-15), 20 h. 30 : Jacques Thibault.
Bouffes du Nord (239-34-50), 21 h. : la Coupe et les lèvres.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre du Soleil (374-24-08), 20 h. : Méphisto.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées (359-37-03), 20 h. 30 : le Tour du monde en quatre-vingts jours.
Daunou (261-69-14), 21 h. : Remarie-moi.
Ecole des Beaux-Arts (260-34-57), 20 h. : les Bonnes.
Galerie de Nesles (325-59-50), 21 h. : la Belle et la Bête 79.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino (322-28-92), 21 h. : l'Epouse prudente.
Lucernaire (544-57-34), I, 18 h. 30 : Une heure avec Baudelaire ; 20 h. 30 : Supplément au voyage de Cook ; 22 h. : Journal fou d'une infirmière. — II, 18 h. 30 : Une heure avec R. M. Rilke ; 22 h. 15 : Parle à mes oreilles, mes pieds sont en vacances.
Marigny (256-04-41), 20 h. 30 : la Puce à l'oreille.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière (742-95-22), 21 h. : Une case de vide.
Montparnasse (320-89-90), 21 h. : le Philanthrope.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : C'est à c't'heure-ci que tu rentres.
Oblique (355-02-94), 20 h. 45 : la Passion de Jeanne d'Arc selon G. de Rais.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 45 : Je veux voir Mioussov.
Poche-Montparnasse (548-50-21), 21 h. : le Premier.
Porte-Saint-Martin (607-37-53), 20 h. 30 : les Deux Orphelines.
Présent (203-02-55), 20 h. 30 : Sans issue.
Renaissance (208-18-50), 20 h. 45 : A la Jamaïque.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 45 : les Belges.
Théâtre-en-Rond (387-88-14), 21 h. : Sylvie Joly.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : Arlequin superstar.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Est-ce que tu m'aimes ? ; 22 h. 30 : la Forêt des âmes.
Variétés (233-09-92), 20 h. 30 : la Cage aux folles.

Les concerts

Lucernaire (544-57-34), 19 h. : B. Nedeltchev (Chopin, Schumann, Prokofiev, Debussy).
Eglise Saint-Etienne-du-Mont, 21 h. : Symphonie de la claire lumière (C. Verdeaux).
Ranelagh (288-64-44), 20 h. 30 : S. Escure (Bach).
Radio-France, Grand auditorium, 20 h. 30 : Orchestre national de France, dir. L. Maazel, sol. R. Pasquier (Ravel, Dukas, Debussy...).

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : les Europophages.

Jazz, pop', rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. 30 : B. Freeman.
Orsay (548-38-53), 22 h. 30 : Preservation Hall.
Petit Journal, 21 h. 30 : Clarinette Connection.
La Flûte (326-26-15), 22 h. : Trio A. Levy.
Puce à l'oreille (278-11-83), 20 h. 30 : M. Ponticelli.
Riverbop (325-93-71), 22 h. 30 : C. Escoudé-Chorda.

La danse

Tristan-Bernard (522-08-40), 20 h. 30 : O America.
Lucernaire (544-57-34), 20 h. 30 : Tendresse. Toi l'Indien.
Palais de Glace (359-46-72), 21 h. 30 : Compagnie de danse populaire française.

Festival du Marais

(887-74-81)

Hôtel d'Aumont, 21 h. 30 : Micromégas.
Marché Sainte-Catherine, 19 h. 30 : Philippe Duval ; 20 h. 30 : Sweet Little Papa.
Hôtel de Beauvais, 20 h. 30 : Arlette Mirapeu, Yvonne Schmitt, piano électrique ; 22 h. : C'est pour ce soir.
Essaïon, 20 h. 30 : la Fille de Rappaccini.
Centre Pompidou, 21 h. 15 : Sugar Blue Blues Band (jazz).

Festival du Front de Seine

(578-83-88)

Esplanade du centre Beaugrenelle, 21 h. 30 : Indépen-Danse.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24)

16 h., vingt-cinq ans de cinéma italien : Opération San Gennaro, de D. Risi ; 18 h., le jeune cinéma français : Tentation enfantine, de Cl. Thomas ; Ronde enfantine, de A. Rupaud ; En elles, de A. Rupaud ; Cinéromance, de N.-F. Alpi ; Vu de l'extérieur, de P. Nois ; 20 h., Hommage à M. Carné : Terrain vague ; 22 h., Rétrospective du groupe Ukamau et J. Sangines : le Sang du condor.

Beaubourg (704-24-24)

15 h. et 16 h. 30. Les grands muets ; 15 h., l'Ecole française : la Zone, de G. Lacombe ; Rien que les heures, de A. Cavalcanti ; A propos de Nice, de J. Vigo et B. Kaufmann ; 16 h. 30, l'Ecole américaine : la Foule, de K. Vidor ; 19 h., Rétrospective du groupe Ukamau et J. Sanjines : l'Ennemi principal ; 21 h., Semaine du cinéma hongrois : les Sans espoir, de M. Jancso.

Les exclusivités

AMERICAN COLLEGE (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
AMOUR DE PERDITION (Port., v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33).
A NOUS DEUX (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
AU BOUT DU BOUT DU BANC (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Miramar, 14e (320-89-52).
LES BELLES MANIERES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
CAUSE TOUJOURS, TU M'INTERESSES (Fr.), Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44).
CIAO LES MECS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LA COLLINE A DES YEUX (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Images, 18e (522-47-94).
COLLECTIONS PRIVEES (Fr.-Jap.) : Panthéon, 5e (033-15-04) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).
LE COUP DE SIROCCO (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Ternes, 17e (380-10-41).
LES DEMOISELLES DE WILKO (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LA DROLESSE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52), Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Nation, 12e (343-04-67), Parnassiens, 14e (329-83-11), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'ECHIQUIER DE LA PASSION (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
ET LA TENDRESSE ?... BORDEL ! (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69), Styx, 5e (633-08-40), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45), Français, 9e (770-33-88), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Parnassiens, 14e (329-33-88), Calypso, 17e (754-10-68).
FELICITE (Fr.) (*) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
FEMME ENTRE CHIEN ET LOUP (Belg., vers. flam.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; v.f. : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
FLAVIA LA DEFROQUEE (It., v.f.) (**) : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33).
FLIC OU VOYOU (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Marignan, 8e (359-92-82), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Calypso, 17e (754-10-68).
GAMIN (Col., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
CES GARÇONS QUI VENAIENT DU BRESIL (A., v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
GOLDORAK (Jap., v.f.) : Madeleine, 8e (073-56-03), h. sp.
HAIR (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70).
HAMBURGER FILM SANDWICH (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
HISTOIRES ABOMINABLES (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99), h. sp.
HORRIBLE CARNAGE (A. v.f.) (**) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
L'HYPOTHESE DU TABLEAU VOLE (Fr.), : le Seine, 5e (325-95-99).
L'INCROYABLE HULK (A., v.o.) : George-V, 8e (225-41-46) ; (v.f.) : ABC, 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).

ACTION CHRISTINE - DAUMESNIL - ELDORADO (écran géant)

version intégrale

MICK JAGGER

dans

PERFORMANCE

un film de Nicholas Roeg et Donald Cammell
avec James Fox, Anita Pallenberg, Michèle Breton

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 6 juillet

LINA BRAAKE FAIT SAUTER LA BANQUE (All., v.o.) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
MELODY IN LOVE (A., v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Lord Byron, 8e (225-04-22) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
MEURTRE PAR DECRET (A., v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
LES MOISSONS DU CIEL (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (770-84-64).
MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
MORT SUR LE NIL (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; v.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83).
N° 1 OF THE SECRET SERVICE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
NORMA RAE (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
NOW VOYAGER (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
NEW-YORK, SALSA CITY (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
NOSFERATU, FANTOME DE LA NUIT (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
PERSONNALITE REDUITE DE TOUTES PARTS (All., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.
LA PLUS BELLE SOIREE DE MA VIE (It., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
PROVA D'ORCHESTRA (It., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Mayfair, 16e (525-27-06).
QUINTET (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
REBECCA (A., v.o.) : Madeleine, 8e (073-56-03).
ROBERTE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
SERIE NOIRE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
LES SŒURS BRONTË (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
TOTO, MISERE ET NOBLESSE (It., v.o.) : Gît-le-Cœur, 5e (326-80-25) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
TORRE BELLA (Port., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
TOUCHE PAS A MES TENNIS (A., v.o.) : U.G.C.-Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES 39 MARCHES (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
TROISIEME GENERATION (A., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
UTOPIA (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86). H. sp.
VIVRE EN TOKYOCHROME (Jap., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
ZOO ZERO (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98).

Les films nouveaux

TENDREMENT VACHE, film français de Serge Denard. — Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Ermitage, 8e (359-15-71) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
PHANTASM, film américain de Don Coscarelli (**). — V.o. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (359-42-33). — V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Opéra, 9e (261-50-52) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
PLUS FORT QUE LA TEMPETE, film polonais de Jerzy Hoffman. — V.f. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxy, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
CORPS A CŒUR, film français de Paul Vecchiali (*). — Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxy, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
MON NOM EST BULLDOZER, film italien de Michele Lupo. — V.o. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Gobelins, 5e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA NUIT DES FOUS VIVANTS, film américain de George Romero. — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxy, 13e (580-18-03) ; Moulin-Rouge, 18e (607-16-21).

Les grandes reprises

ANDREI ROUBLEV (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
L'AMI AMERICAIN (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52), Studio Cujas, 5e (033-89-22), Olympic, 14e (542-67-42).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, (633-10-82).
L'ARNAQUE (A.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
AROUND THE STONES (A.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
ATTENTION, ON VA S'FACHER (A., v.f.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82), Français, 9e (770-33-88), Fauvette, 13e (331-56-86), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
BAMBI (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
BLUE COLLAR (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
BILITIS (**) : Madeleine, 8e (073-56-03), Nations, 12e (343-04-67), Studio Raspail, 14e (320-38-98).
LE BON, LA BRUTE ET LE TRUAND (It., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Miramar, 14e (320-89-52), Secrétan, 19e (206-71-33).
BULLITT (A., v.o.-v.f.) : Broadway, 16e (527-41-16).
LE CANDIDAT COCO LA FLEUR (Fr.) : Hollywood Bd, 9e (770-10-41).
CASINO ROYAL (A., v.f.) : Royal Rivoli, 1er (272-61-44).
LE CHAGRIN ET LA PITIE (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LE COUP DE GRACE (All., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) (H. sp).
LE CRIME DE L'ORIENT EXPRESS (A., v.o.) : Palace, 15e (374-95-04).
LE DECAMERON (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
DRIVER (A., v.f.) : Cinéac, 2e (742-72-19).
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
EL CHERGUI (Alg.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.
LA FEMME LIBRE (A., v.f.) : A-Bazin, 13e (337-74-39).
FRANÇAIS SI VOUS SAVIEZ (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LA GUERRE DES ETOILES (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60), 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Berlitz, 2e (742-60-33).
LE GRAND MEAULNES (Fr.) : Denfert, 14e (033-00-11).
LA GRANDE BOUFFE (Fr.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (266-55-33), Paramount City, 8e (225-45-76), 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81), Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10), 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LES GRANDES VACANCES (Fr.) : Mercury, 8e (225-75-90), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28).
GREASE (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LES HOMMES PREFERENT LES BLONDES (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LA HONTE DE LA JUNGLE (A., v.o.) (*) : Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (359-42-33) ; V.f. : Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
IL ETAIT UNE FOIS LA REVOLUTION (It.Am.), (v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75).
JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85). Heure spéciale.
LE LAUREAT (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
JULIA (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85), H. Sp. ; Dominique, 7e (705-04-55).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
MACADAM COW BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
M.A.S.H. (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
MEAN STREET (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
MONTY PYTHON (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
OPERATION DRAGON (Chin., v.f.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08), Hollywood-Bd, 9e (770-10-41), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
PARFUM DE FEMME (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Nations, 12e (343-04-67), Impérial, 2e (742-72-52), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
PERFORMANCE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78), Daumesnil, 12e (343-52-97), Eldorado, 10e (208-18-76).
PLAYTIME (Fr.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) (70 mm), Publicis-St-Germain, 6e (222-72-80), Studio-Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).
ET POUR QUELQUES DOLLARS DE PLUS (I., v.f.) : Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Tourelles, 20e (636-51-98).
POUR UNE POIGNEE DE DOLLARS (It., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44).
QUATRE BASSETS POUR UN DANOIS (A., v.o.-v.f.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
TABARLY ET LES AUTRES (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
THEOREME (It., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE (A., v.o.) : Cinoche, 6e (633-10-82).
LA TOUR INFERNALE (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
UN JOUR AUX COURSES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29) ; Action Lafayette, 9e (878-80-50).
UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : l'Epée de Bois, 5e (337-57-47).
UN SAC DE BILLES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85), H. Sp.
VACANCES ROMAINES (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Balzac, 8e (566-10-60) ; Caméo, 9e (266-46-44) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).







RADIO-TÉLÉVISION

VENDREDI 6 JUILLET

CHAINE I : TF 1

18 h. 25, Pour les enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Sport : Tour de France cycliste ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Théâtre : Marie Stuart.

Trois bons comédiens (Geneviève Casile, Malka Ribowska et François Chaumette). Une mise en scène pourtant peu convaincante de la pièce de Schiller, enregistrée au Festival de Sarlat.

22 h. 45, Sports : Sélections (Athlétisme, gymnastique rythmique).

23 h. 40, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 30, C'est la vie (l'enfant et les contes de fées) ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les trois caméras ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Feuilleton : Le jeune homme vert (3e épisode), adapt. D. Goldenberg, d'après M. Déon.

21 h. 35, Magazine littéraire : Apostrophes (L'Aventure).

Avec MM. P. Bruckner et A. Finkielkraut (Au coin de la rue, l'aventure), F. Deloffre (Journal d'un voyage aux Indes), J.-M. Gautier (Les émerveillements du mousse Olivier), R. Chapelle (Les hommes à la ceinture d'écorce), B. Chatwin (En Patagonie) et Mme F. Trystram (Le procès des étoiles).

22 h. 50, Journal.

22 h. 55, Ciné-club, FILM (aspects du cinéma féminin) : LES FOUGÈRES BLEUES, de F. Sagan (1975), avec F. Fabian, G. Segal, J.-M. Bory, C. Cellier, F. Perrin.

Jérôme et sa femme Monika, Stanislas et sa maîtresse du moment, vont passer un week-end dans un chalet de montagne. Mais Jérôme vient de découvrir que Monika le trompe avec Stanislas.

Des images joliment composées pour une histoire sans le moindre intérêt. Françoise Sagan, romancière, n'est pas, pour autant, une cinéaste.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Union française du travail ; 19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, V 3 - Le nouveau vendredi : La vraie guerre des étoiles (coproduction B.B.C.-Suisse romande).

Les perspectives d'un conflit mondial pour la conquête de l'espace n'appartiennent plus au domaine de la science-fiction. Le laser et le faisceau à particules ouvrent des voies nouvelles.

21 h. 30, Documentaire : Des caméras pour voir la vie (IV. — La part du ciel).

A l'observatoire Saint-Michel-de-Haute-Provence avec Roger Frison-Roche, aventurier des déserts chauds, et avec Paul-Emile Victor, l'homme des expéditions polaires et des glaces, Charles Paolini posera la question de la place de la Terre entre les planètes qui tournent autour du Soleil : les glacées et les brûlantes.

22 h. 25, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « le Double Crime du Valpinson », d'après E. Gaboriau ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne : les paramètres météo ; 20 h., Médicale : la stérilité masculine ; 21 h. 30, Black and Blue : les festivals d'été ; 22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz.

20 h., Des notes sur la guitare ; 20 h. 30, Les chants de la terre ; 21 h. 20, Concert Beethoven, donné au Théâtre des Champs-Elysées : « Symphonie n° 2 en ré majeur » ; « Symphonie pastorale » (Beethoven), par l'Orchestre national de France, dir. L. Maazel ; 23 h. 15, Ouvert la nuit : à la lyonnaise ; 1 h. 15, Douces musiques.

SAMEDI 7 JUILLET

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, La vie en vert ; 12 h. 45, Jeune pratique ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Le monde de l'accordéon ; 13 h. 45, Au plaisir du samedi ; 16 h. 30, Série : Les gens de Mogador ; 18 h. 10, Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 10, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 45, Sport : Tour de France cycliste ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Variétés : Numéro un (Claude Nougaro) ;

21 h. 35, Série : Chapeau melon et bottes de cuir ;

22 h. 30, Sports : Tennis (tournoi de Wimbledon).

23 h. 30, Journal.

CHAINE II : A 2

11 h. 45, Journal des sourds et des malentendants ; 12 h. 15, Sports : Spécial Tour de France cycliste ; 12 h. 45, Journal ; 13 h. 30, Les jeux du stade (rugby : Nouvelle-Zélande - France ; tennis : finale de Wimbledon ; cyclisme : Tour de France) ; 18 h. 30, La vérité est au fond de la marmite ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les trois caméras ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Feuilleton : Le jeune homme vert (4e épisode) adapt. D. Goldenberg, d'après M. Deon ;

21 h. 35, Variétés : Jacques Villeret ;

22 h. 30, Magazine : Première (Horacio Gutierrez.

Le pianiste Horacio Gutierrez interprète : le Sonnet de Pétrarque n° 104, Au bord d'une source et Méphisto Waltz, *de Liszt.*

23 h., Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Téléfilm : « les Folies du camping », de M. Leigh, avec R. Sloman, A. Staedman, A. O'Donnell.

Filmé dans les carrières de pierre de l'île de Purbeck (Dorset). Caricature anglaise des délices de la vie « naturelle » d'un couple de campeurs.

21 h. 50, Journal.

22 h. 10, Aspects du court métrage français : l'Evasion, de J.-P. Genet.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Les mauvais coucheurs ; 8 h., Les chemins de la connaissance : regards sur la science ; 8 h. 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : l'Islam ; 9 h 7, Matinée du monde contemporain ; 10 h. 45, Démarches avec... Patrick Mauriès ; 11 h. 2, La musique prend la parole ; 12 h. 5, Le Pont des Arts ;

14 h., Samedis de France-Culture : L'homme d'argile ; 16 h. 20, Livre d'or, de M. Bernard (piano) ;

17 h. 30, Pour mémoire : Gérard Manley Hopkins ; 19 h. 30, « Hou Basti Afghanistan » ;

20 h., « L'Inexorable passion de Gabriel Horrowitz », de S. Ganzl, 21 h. 55, Ad lib ; 22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques ; 7 h. 40, Musiciens pour demain ; 9 h 2, Et pourtant ils tournent ; 11 h., Vocalises ; 12 h. 40, Critiques auditeurs : Debussy ;

14 h., Matinée lyrique : « Cendrillon » (Massenet) ; 16 h. 45, G.R.M.-I.N.A. : « Qui dit quoi à qui » ; 17 h. 30, Grands crus : Gustave Mahler ; 19 h., Magazine des musiciens amateurs ;

20 h. 5, Informations festivals ; 20 h. 30, Fêtes romantiques de Nohant : « En blanc et en noir » (Debussy) ; « Danses hongroises » (Brahms) ; « 2e suite opus 17 » (Rachmaninoff) ; « les Visions de l'Amen » (Messiaen), par M. Beroff, piano, et J.P. Collard, piano ; 22 h. 30, Concours international de guitare ; 23 h., Ouvert la nuit : jazz vivant ; 0 h. 5, Concert de minuit ; 1 h. 25, Banc titres.

DIMANCHE 8 JUILLET

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses : A Bible ouverte ; 9 h. 30, La source de vie ; 10 h., Présence protestante ; 11 h., Messe en la paroisse Saint-Barthélemy de Gérardmer (Vosges) ; prédicateur : P. Pierre Benoir ;

12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, La bonne conduite ; 13 h., Journal ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 25, Cirque ; 14 h. 55, Sport : Gymnastique.

15 h. 35, Série : L'homme de l'Atlantide (17 - « Le cirque de la mort ») ; 16 h. 30, Sports première : Tour de France cycliste (Bruxelles) ;

18 h., Télé-film : Le trésor de l'hidalgo.

19 h. 15, Les animaux du monde ; 19 h. 45, Sport : Tour de France cycliste (résumé) ; 20 h., Journal.

20 h. 35, FILM : INDISCRET, de S. Donen (1958) avec C. Grant, I. Bergman, C. Parker, P. Calvert, D. Kossof (rediffusion) ;

A Londres, un diplomate s'éprend d'une actrice célèbre. Il lui fait croire qu'il est marié. Mais elle découvre son mensonge.

Une comédie américaine sophistiquée tirée d'une pièce de théâtre, et qui vaut plus par les numéros d'acteurs que par la mise en scène.

22 h., Concert (2e partie). Orchestre national de l'opéra de Monte-Carlo.

23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

12 h., Sports : Spécial Tour de France cycliste ; 12 h. 30, La vérité est au fond de la marmite ; 12 h. 50, Dessin animé ; 13 h., Quinze minutes avec Lionel Hampton ; 13 h. 15, Journal ; 13 h. 40, Feuilleton : Drôles de dames ; 14 h. 35, Sport : Equitation ; 16 h. 30, Cirque du monde ; 17 h. 25, Feuilleton : Les beaux messieurs de Bois-Doré ; 18 h. 55, Stade 2 ; 19 h. 45, Les trois caméras ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Série : Hunter (Le groupe K) ;

21 h. 35, Sports : La fête du cheval.

22 h. 35, Fenêtre sur... Cent ans de vie sociale (Proust).

22 h. 55, Journal.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission de l'ICEI destinée aux travailleurs immigrés : Images du Portugal ; 10 h. 30, Mosaïque ;

20 h., La grande parade du jazz : A. Persiany Quintet.

20 h. 30, Série : Les grandes villes du monde (II. — Paris).

Racontée par Jacques Laurent, l'histoire de notre capitale du troisième siècle, quand elle s'appelait Lutèce, à nos jours.

21 h. 30, Journal.

21 h. 50, Court métrage : Le cœur renversé, de M. Frydland.

21 h. 40, *Hommage à David Griffith* (courts métrages) ; 22 h. 30, FILM (Cinéma de minuit) : LA DAME DU LAC, de R. Montgomery (1946), avec R. Montgomery, A. Totter, L. Nolan, T. Tully, L. Ames, J. Meadows (v.o. sous-titrée, N.).

Le détective privé Philip Marlowe est chargé de retrouver la femme d'un éditeur qui a disparu après un séjour dans sa maison de campagne au bord d'un lac.

Adaptation d'un roman de Raymond Chandler. L'acteur-réalisateur Robert Montgomery en avait fait un film « à la première personne » où la caméra subjective était le détective qu'on ne voyait donc presque jamais. Ce procédé systématique est une curiosité.

FRANCE-CULTURE

12 h. 37, La lettre ouverte à l'auteur ; 12 h. 45, Inédits du disque.

14 h., « La Mouette », de A.P. Tchekhov ; 16 h., « Janacek, un cri de vérité »,

17 h. 30, Rencontre avec... le révérend père Riquet : « Nouveaux rapports de l'Eglise et de la franc-maçonnerie française » ;

18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h., Albatros : autour d'une génération ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : le Shangaï bureau ; 23 h., Musique de chambre.

FRANCE-MUSIQUE

12 h., Musiques chorales : Schubert ; 12 h. 35, Chasseurs de son ; 13 h., Portrait en petites touches : Bach ;

14 h., La tribune des critiques de disques : « Trio avec cor » (Brahms) ; 17 h., Concert-lecture : Mendelssohn ; 18 h., Opéra-bouffon : « Mam'zelle Nitouche » (Hervé) ; 19 h. 55, Jazz s'il vous plaît ;

20 h., Equivalences ; 20 h. 30 : « Le roi d'Ys, ouverture » (Lalo) ; « Concerto pour violon n° 2 en mi majeur » (Bach) ; « Symphonie n° 1 en ut majeur » (Bizet) ; « Concerto pour violon en mi mineur » (Mendelssohn) ; « Boléro » (Ravel), par l'Orchestre national de l'Opéra de Monte-Carlo, dir. P. Paray, avec Y. Menuhin, violon ; 23 h., Ouvert la nuit : Nouveaux talents, premiers sillons ; 0 h. 5, Filiations.

Les suites de la campagne pour l'élection européenne

TF 1 ET ANTENNE 2 RENDENT PUBLIC UN BILAN DES TEMPS DE PAROLE ACCORDÉS AUX DIFFÉRENTES LISTES.

Le conseil d'administration de TF 1 a rendu public, mercredi 4 juillet, un *« bilan chiffré des temps de parole accordés aux responsables des différents partis et groupements politiques invités à s'exprimer dans les émissions de TF 1 consacrées aux élections européennes »*. Le principe de cette publication avait été arrêté à la suite des critiques qu'avaient suscitées, de la part notamment du parti socialiste et du président de la commission d'enquête parlementaire sur l'information publique, M. Marc Lauriol (R.P.R.), les différentes interventions télévisées de M. Raymond Barre pendant la précampagne électorale des élections européennes (*le Monde* des 10, 17 et 18 mai).

Le premier ministre avait eu, en effet, l'occasion, à deux reprises, le 7 mai sur Antenne 2 et Europe 1, puis le 22 mai sur TF 1 et R.T.L., de répondre, sans contradicteur, aux propos tenus antérieurement par les représentants des quatre principales listes.

Le relevé établi par TF 1, qui ne prend pas en compte les émissions de la campagne électorale officielle, est le suivant : liste conduite par M. Jacques Chirac, 2 h. 25 min. 52 sec. ; liste conduite par Mme Simone Veil, 2 h. 27 min. 38 sec. ; liste conduite par M. François Mitterrand, 2 h. 41 min. 41 sec. ; liste conduite par M. Georges Marchais, 2 h. 26 min. 18 sec ; autres listes, 54 min. 37 sec.

TF 1 précise : *« Le total indiqué pour Mme Simone Veil comprend, pour 1 h. 53 min., des déclarations faites par les représentants de cette liste, et, pour le reste, les passages consacrés à l'Europe dans diverses interventions du premier ministre, qui avait pris position en faveur de cette liste, notamment au cours de l'émission du mardi 22 mai. Le temps d'antenne consacré par l'information de TF 1 à des déclarations politiques sur les élections européennes, au cours de l'ensemble de la campagne, a donc été de 10 h. 56 min. 06 sec. Ce total se monte à 12 h. 10 min. 09 sec., si l'on ajoute les simples citations faites par les journalistes de TF 1 de déclarations d'hommes politiques, comptabilisées à part, et qui ont représenté 1 h. 14 min. 03 sec. et ont été réparties selon les mêmes règles d'équilibre des opinions et tendances. Ce bilan,* conclut le conseil d'administration, *fait également apparaître que TF 1 n'a pas négligé les listes autres que les quatre principales. »*

De son côté, le conseil d'administration d'Antenne 2 a également rendu publics les temps de parole accordés aux quatre listes principales, ceci afin de *« répondre à certaines critiques mettant en cause le pluralisme et l'objectivité de la chaîne »*. Pour la période du 20 mars au 9 juin, M. Jacques Chirac et les supporters de la liste R.P.R. ont disposé de 4 h. 42 mn., la liste conduite par M. Georges Marchais de 4 h. 37 mn., celle de M. François Mitterrand de 4 h. 8 mn. et celle de Mme Simone Veil de 2 h. 26 mn. Les différentes interventions de M. Raymond Barre ayant occupé 1 h. 30 mn., l'U.D.F. a donc totalisé 3 h. 56 mn. de temps d'antenne.

STRASBOURG EN DIRECT SUR LES TROIS CHAINES

Les trois chaînes de télévision seront présentes à la première session de l'assemblée européenne qui s'ouvrira à Strasbourg le 17 juillet. La métropole alsacienne accueillera TF 1 pour son journal de la mi-journée, les 16 et 17. L'émission Antenne 2 midi sera retransmise depuis le Palais de l'Europe, le 17, avec la doyenne de l'assemblée, Mme Louise Weiss (R.P.R.) et le benjamin français, M. Francis Wurtz (P.C.F.). Outre le journal Soir 3 du 17, consacré aux événements de Strasbourg, FR 3 diffusera deux émissions spéciales, les 17 et 18, de 15 h. à 18 h. (retransmission du discours de Mme Weiss et de l'élection du président de l'assemblée européenne).

● *Radio-Côte-Fleurie.* — La radio expérimentale d'été de FR 3 vient de s'installer à Deauville où, pour la troisième année, elle assumera une animation et des informations, avec cette fois-ci une nouvelle équipe dirigée par Bernard Segarra (jusqu'au 10 septembre, sur 91 Mhz).

SPORTS

TENNIS

LE TOURNOI DE WIMBLEDON

Borg

De notre envoyé spécial

Wimbledon. — *Une finale inédite opposera samedi 7 juillet le Suédois Bjorn Borg, champion de Wimbledon en 1976, 1977 et 1978, à l'Américain Roscoe Tanner, demi-finaliste en 1975 et 1976. En se qualifiant jeudi 5 juillet contre Connors, le champion du monde s'est mis en situation de devenir l'homme à records du tennis contemporain. Moins de quatre semaines après avoir égalé celui d'Henri Cochet, avec quatre victoires à Roland-Garros, Bjorn Borg vient, en effet, de se hisser au niveau de Rod Laver, finaliste de Wimbledon, quatre fois consécutives, de 1959 à 1962, et tentera de battre le record de trois victoires successives qu'il partage avec Fred Perry.*

Après sa défaite en finale de Wimbledon 1978 face à Bjorn Borg (6-2, 6-2, 6-3), l'Américain Jimmy Connors avait juré de suivre le Suédois jusqu'au bout du monde pour se venger de cette humiliation, et il avait tenu parole en finale de Flushing-Meadow (6-4, 6-2, 6-2). Cette fois, son orgueil de champion l'a poussé à quitter Wimbledon six minutes après la balle de match, sans un mot pour son vainqueur ni pour les journalistes qui l'attendaient à la conférence de presse après cette demi-finale où il avait dû, à nouveau, se contenter de sept jeux (6-2, 6-3, 6-2).

A l'inverse de la finale de 1978, où il avait donné l'impression de forcer son tempérament pour monter fréquemment au filet avec des revers coupés sur le coup droit de Connors, Borg lui a, cette fois, fait l'injure de paraître rester en dedans de son action, en se cantonnant le plus souvent au fond du court. Jamais sans doute, face à son principal rival, il n'avait semblé aussi décontracté. *« J'étais très confiant,* expliqua-t-il après cette demi-finale. *Les huit premières fois où nous avions joué ensemble depuis 1973, il m'avait battu sept fois, mais maintenant cela a changé. J'ai gagné huit fois lors de nos onze dernières rencontres, et il ne m'a jamais battu sur herbe. »*

Sur cette surface où le service peut être un maître coup, Borg a aligné vingt et un services gagnants, dont onze *full aces* contre trois à son adversaire. Une seule fois, Connors put le lui ravir dans le premier jeu du troisième set, quand le Suédois mit quatre premières balles dans le filet.

Cette réaction instantanée de l'Américain qui, dans la foulée, réussit son premier jeu blanc, suffirait à prouver qu'il n'a pas été inférieur à sa réputation. *« Pour battre Jimmy,* estime Borg, *il faut lui sauter dessus dès la première balle et ne plus le lâcher, ne pas le laisser se reprendre. Si vous lui laissez le moindre répit, vous risquez à votre tour d'être débordé. Et lui ne vous lâchera pas. »*

Face à un « retourneur » aussi talentueux que Connors, Borg ne pouvait pas se contenter de faire claquer ses services comme des coups de fusil chaque fois que le score le plaçait en situation délicate. Pour étouffer dans l'œuf le jeu flamboyant de l'Américain et l'empêcher d'avancer constamment sur les balles comme à son habitude, il disposait de quelques armes essentielles : un passing-shot ou un lob de dissuasion et une précision étonnante dans la profondeur de ses coups pour maintenir son rival au-delà de la ligne de fond de court. Devant cet arsenal, on imagine la rage impuissante de l'Américain, handicapé par un service toujours indigne d'un tel champion et un coup droit plat, mal contrôlé, chaque fois que le Suédois emballait l'échange (Borg a enlevé le match en une heure quarante-six minutes).

Concours de services

Disputée sur le court central aussitôt après ce choc des deux géants du tennis contemporain, la deuxième demi-finale entre les Américains Roscoe Tanner et Pat Dupré allait souffrir de la comparaison. Doit-on, d'ailleurs, parler de match ou de concours de services, quand les plus longs échanges n'excèdent pas, par deux fois, sept passages de la balle au-dessus du filet ? A ce jeu très spécial, Roscoe Tanner confirma qu'il avait sans doute le meilleur service du monde en ne le perdant jamais, tout en réussissant douze *full aces* et en gagnant deux fois seulement celui de son adversaire, qui dut se contenter de dix *full aces*, pour l'emporter en trois sets (6-3, 7-6, 6-3).

Le service de Tanner ne saurait masquer la pauvreté du registre technique, et notamment l'insigne faiblesse d'un revers qui ne permet pas à l'Américain d'espérer prendre un seul service à Borg. A défaut de suspense, la finale de 1979 devrait présenter un intérêt de curiosité lorsque le Suédois, qui passe pour le meilleur renvoyeur du monde, devra retourner des balles de service qui ont été chronométrées aux Etats-Unis à plus de 246 kilomètres à l'heure.

GÉRARD ALBOUY.

SIMPLE MESSIEURS

Demi-finales. — Borg (Suède) b. Connors (E.-U.), 6-2, 6-3, 6-2 ; Tanner (E.-U.) b. Dupré (E.-U.), 6-3, 7-6, 6-3.

LE TOUR DE FRANCE

Les opposants matés

De notre envoyé spécial

Le Havre. — Les routiers de l'équipe Raleigh sont décidément les champions de la course contre la montre collective. Déjà vainqueurs à Bordeaux, ils ont remporté, jeudi 5 juillet, l'étape Deauville-Le Havre en parcourant 90,200 kilomètres à 48,348 km-heure de moyenne. Mais, détail remarquable, les trois premières équipes se tiennent en huit secondes et celle de Bernard Hinault n'en a perdu que six sur les cracks de la spécialité.

Ce détail démontre que la formation Renault-Gitane est plus puissante que certains le prétendaient et qu'en une semaine elle a amélioré son rendement. Entre Captieux et Bordeaux, après plusieurs incidents mécaniques, elle avait concédé 2 min. 29 sec. aux coureurs de Raleigh. Cette fois, en dépit d'une crevaison de Maurice Le Guilloux, elle a constamment talonné l'équipe victorieuse et lui a repris du temps au cours des vingt derniers kilomètres.

La course contre la montre par équipe est un art difficile. Elle exige pendant près de deux heures un effort total, une technique de relais très élaborée et une coordination parfaite de tous les mouvements. Pour réaliser sur plus de quatre-vingt-dix kilomètres une moyenne supérieure à quarante-huit kilomètres à l'heure, il faut ajouter la souplesse à la puissance et avoir la force d'enrouler un développement gigantesque.

Cette discipline très athlétique, conforme à la rigueur du sport cycliste, ne pardonne aucune faute et accentue les effets de la malchance. C'est d'ailleurs en cela qu'elle est, au Tour de France, discutable... et discutée. Elle a condamné jeudi Hennie Kuiper, qui a peut-être perdu le Tour, son équipe ayant accusé un retard de 4 minutes, mais elle a valorisé Hinault, qui, sauf accident, l'a virtuellement gagné. Le leader de Cyrille Guimard redoutait cette étape, qui risquait de lui coûter le maillot jaune. Or il a consolidé sa position, puisqu'il a pris 55 secondes à Zoetemelk, autant à Nilsson et 1 min. 41 sec. à Agostinho. Seul, parmi les principaux challengers, le Suisse Sutter lui a grignoté un peu de temps. Mais Bernard Hinault va maintenant pénétrer sur un terrain qui doit théoriquement l'avantager avec la course contre la montre individuelle de Bruxelles et la haute montagne. Ce n'est pas la joie dans l'opposition.

JACQUES AUGENDRE.

CLASSEMENT DE LA HUITIEME ETAPE DEAUVILLE - LE HAVRE (90,200 km)

(contre la montre par équipes)

1. Raleigh, 7 h. 21 min. 48 sec. ; 2. Renault-Gitane, à 24 sec. ; 3. Ijsboerke, à 32 sec. ; 4. Mercier, à 4 min. 36 sec. ; 5. Flandria, à 7 min. 16 sec. ; 6. Peugeot, à 15 min. 32 sec. ; 7. Magnifex, à 16 min. 44 sec. ; 8. Daf, à 20 min. 8 sec. ; etc.

CLASSEMENT GENERAL

Bernard Hinault (Fr.) 30 h. 42 min. 54 sec. ; 2. Zoetemelk (P.-B.), à 1 min. 18 sec. ; 3. Nilsson (Suède), à 2 min. 40 sec. ; 4. Sutter (Suisse), à 2 min. 41 sec. ; 5. Agostinho (Port.), à 4 min. 5 sec. ; 6. Bernaudeau (Fr.), à 4 min. 29 sec. ; 7. Verlinden (Belg.), à 4 min. 30 sec. ;

PREMIER DOPÉ

Franz Van Looy est le premier coureur du Tour de France 1979 sanctionné pour dopage. Après un contrôle médical positif, effectué à l'issue de l'étape Fleurance-Luchon, il avait sollicité une contre-expertise qui a confirmé le premier résultat. Franz Van Looy n'a cependant pas été mis hors course : il avait déjà abandonné. — J. A.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

TENNIS

...NOI DE WIMBLEDON

Borg

notre envoyé spécial

...UR DE FRANCE

...posants matés

...otre envoyé spécial

SPORTS

ÉQUITATION

DEUX VICTOIRES SUISSES Au C.H.I.O. de France

Deuxième journée, jeudi 5 juillet, du Concours hippique international officiel de France. Au fil des heures, la beauté du spectacle décourageant l'épithète, on ne peut que former des vœux pour que l'hospitalité royale de Longchamp reste acquise, de longues années, aux cavaliers de sauts d'obstacles, lesquels n'ont, avec les jockeys, pour seul point de rencontre, que leur bonne amitié pour le noble animal. La vitesse à l'état pur est en effet une chose, la technique du galop rigoureusement contrôlé, une autre. Une certitude subsiste : dans un domaine comme dans l'autre, le cheval ne saurait se débrouiller tout seul.

Nous sommes montés hier de plusieurs degrés dans la hiérarchie des compétitions inscrites au programme général, avec, d'une part, le prix du Bois de Boulogne, épreuve dite *« Choisissez vos points »*, les cavaliers étant maîtres de se brancher sur les obstacles les plus difficiles, donc les plus cotés, et avec le prix Chanel, couru en deux phases sans discontinuer, du moins pour les plus chanceux. Seuls, conformément au règlement, les cavaliers non pénalisés au cours de la première partie du tracé (huit obstacles sans chrono) continuaient le parcours jusqu'à son terme (cinq obstacles avec chrono).

Le prix du Bois de Boulogne a été remporté par l'outsider suisse W. Melliger montant un cheval quelque peu franc-tireur, *Trumpf Buur*, un bai besogneux de comportement et un peu lâché dans ses bouts, mais qui n'en a pas moins acquis ses lettres de noblesse en glanant de nombreux prix à l'étranger.

A signaler l'excellent comportement du jeune Christophe Cuyer, classé troisième sur la jument *Furiosa*. La sève normande à laquelle appartient cet animal ranime un peu notre feu sacré que tant d'incohérence passée tendait à éteindre. Le prix Chanel a été l'apanage du jeune Suisse Walter Gabathuler sur l'alezan *Harley*. Cet ancien petit palefrenier, nullement intimidé par l'importance de l'enjeu et la notoriété de plusieurs adversaires, s'est tiré à merveille de toutes les embûches du parcours.

ROLAND MERLIN.

D'UN SPORT A L'AUTRE...

ATHLÉTISME. — *Le Britannique Sebastian Coe a battu, jeudi 5 juillet, à Oslo, le record du monde du 800 mètres en 1 min. 42 sec. 33. L'ancien record était détenu par le Cubain Alberto Juantorena en 1 min. 43 sec. 4.*

NATATION. — *A San Juan de Porto-Rico, au cours des Jeux panaméricains, l'Américaine Cynthia Woodhead a battu son propre record du monde du 200 mètres nage libre en 1 min. 58 sec. 43, l'améliorant de 10 centièmes de seconde.*

FOOTBALL. — *Le Racing Club de Strasbourg, champion de France de première division, a annoncé, jeudi 5 juillet, la venue dans son équipe de l'Argentin Carlos Bianchi, meilleur buteur du championnat de France. Bianchi jouait depuis plusieurs saisons à Paris-Saint-Germain.*

...ez, rêvez...

...èlerin 1980

...and de journaux

CARNET

Naissances

— M. Patrice Ract Madoux et Mme née Martine Thomas, Guillaume, Gwendoline et Wandrille, ont la joie de faire part de la naissance de

Flore,

Paris, le 16 juin 1979.
188 bis, boulevard Pereire,
75017 Paris.

Fiançailles

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de

Mlle Hélène de l'ESTOILE

fille de M. Hugues de l'Estoile et de Mme née Malié Payet avec

M. Olivier DESCLÉE de MAREDSOUS,

fils de M. Guy Desclée de Maredsous et de Mme née Christine Veerhaegen, décédée.

Mariages

DESPILHO
et
Alain PÉTRI

ont la joie de faire part de leur mariage célébré le jeudi 5 juillet 1979 à la Foye-Monjault (79360 - Beauvoir-sur-Niort).

Résidence Champ-de-Mars - Villandry - 17000 La Rochelle.
Rue de l'Aunis - 17290 Aigrefeuille-d'Aunis.

Décès

Dr RAYMOND BONNEFOUS

Nous apprenons le décès du **docteur Raymond BONNEFOUS,** ancien sénateur indépendant de l'Aveyron, survenu le 5 juillet 1979, à Rodez, dans sa quatre-vingt-septième année.

[M. Raymond Bonnefous était né le 8 mai 1893, à Rodez. Il avait siégé, en 1946, comme député à la seconde Assemblée constituante puis, la même année, avait été élu au Conseil de la République, qui deviendra le Sénat.

Sénateur de 1946 à 1971, Raymond Bonnefous a joué au palais du Luxembourg un rôle important, son influence s'exerçant plus particulièrement, à partir de 1958, en qualité de président de la commission des lois. A ce titre, il combattit en 1962 le décret du général de Gaulle, instituant les cours de justice militaires, et obtint la grâce de plusieurs membres de l'O.A.S.

Président de la commission de l'intérieur en 1957, il avait alors été chargé d'une mission d'information en Algérie. Chirurgien lui-même, Raymond Bonnefous était le fils du chirurgien Louis Bonnefous, qui avait été, lui aussi, député de l'Aveyron de 1928 à 1936.

Conseiller général de Rodez depuis 1945, il avait présidé l'assemblée départementale de 1948 à 1976.]

EMILE DEWOITINE

Nous apprenons le décès survenu le jeudi 5 juillet, à Toulouse, de

Emile DEWOITINE.

[Né en 1892 à Crépy (Aisne), ancien élève de l'école Breguet, Emile Dewoitine sert en escadrille de l'aviation militaire française durant la campagne de Serbie avant d'être interné en Roumanie et libéré par les Russes pour le compte desquels, durant le printemps de 1917, il construit des avions Voisin aux usines Anatra à Odessa avant d'édifier une usine aéronautique à Simferopol en Crimée.

Chassé de Russie par la Révolution, il devient chef de fabrication des usines Latécoère à Toulouse, qui produisent notamment six cents avions de chasse Salmson pour l'armée française. En juillet 1920, il s'établit à son propre compte à Toulouse où il crée le D-1, premier avion monocoque entièrement métallique qui sera produit à deux cent trente-sept exemplaires et dont la licence est vendue à Fiat en Italie.

En janvier 1924, il crée, à Châtillon, près de Paris, la société qui portera son nom et, en 1926, il est appelé par les Suisses pour créer à Thoune le D-27, fabriqué à quatre-vingt-cinq exemplaires. Revenu en France en 1929, il conçoit, toujours à Châtillon et à Toulouse, une vingtaine de types d'avions différents, dont les appareils de transport D-331, D-332 et D-338 utilisés par Air France. Il reprend ses études sur les avions de chasse et, malgré la nationalisation de 1936, il garde le contrôle de ses bureaux d'études de Toulouse. Il y concevra, en particulier, le D-33 (ou Trait d'union) qui obtint huit records du monde de l'époque (dont le record en circuit fermé sur plus de 10 000 kilomètres) et, surtout, le fameux chasseur français D-520 qui, dans le ciel des années 1939-1940, devait combattre le Messerschmitt 109 de la Luftwaffe. Au total, neuf cent cinq avions D-520 de série furent construits — à raison de six à huit exemplaires chaque jour en mai 1940 — et la société Dewoitine occupait alors neuf mille cinq cents personnes.

Après avoir été arrêté et interné en France par les Allemands, puis libéré en 1941, il tente de reconstituer ses bureaux d'études en zone occupée. En 1944, il émigre en Argentine où il crée, en 1946, l'avion argentin Pulqui. Après la guerre, les fabrications Dewoitine de Toulouse cessèrent pour donner naissance à Sud-Aviation, actuellement la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS).]

ANDRÉ PICARD

Nous apprenons le décès survenu le 5 juillet à son domicile de Marcigny-sous-Thil de

André PICARD.

[M. André Picard était né le 22 juin 1899 à Marcigny-sous-Thil. Il avait été élu sénateur en septembre 1962 sous l'étiquette du Centre national des indépendants et réélu en 1971. Exploitant agricole, il s'était attaché, au Sénat, à étudier les problèmes de sa profession. Conseiller général de la Côte-d'Or depuis 1951, il était membre du Conseil régional de Bourgogne.]

— Mlle Janine Levy-Caen,
Mme Pierre Caen,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Me Etienne CAEN,
doyen de l'Ordre des avocats
du barreau de Paris,
ancien secrétaire de la Conférence,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

survenu le 2 juillet 1979 en son domicile.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.

1, rue Ballu - 75009 Paris.
100, boulevard Pereire,
75017 - Paris.

— Mme Suzanne Cahen-Demonchy et ses enfants,
M. et Mme Jean-Jacques Horovitz, leurs enfants et petits-enfants, et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Lucien CAHEN-MICHEL,
artiste-peintre,
médaille militaire,
croix de guerre 1914-1918
avec palmes,
médaille de Verdun,
officier de l'Instruction publique,

leur père, grand-père et arrière-grand-père,
survenu le 3 juillet 1979, 1, rue Cahen-Michel, 77690 La Genevraye dans sa quatre-vingt-douzième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 5 juillet 1979, au cimetière de La Genevraye.

40, rue Cavendish, 75019 Paris.
43, rue de Prony, 75017 Paris.

— M. Patrick Esclafer de La Rode, Chef de la Maison civile de S.A.R., Secrétaire de feu Monseigneur le duc d'Anjou et de Ségovie,
M. Jean-Charles Gauthier, secrétaire de la Maison S.A.R.,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle que viennent d'éprouver l'Auguste Maison de Bourbon,
Les familles Tiedmann, Vulliez et Klein,
en la personne de

Son Altesse Royale
CHARLOTTE LOUISE AUGUSTE
duchesse de Ségovie et de Tolède,

veuve de Monseigneur Jacques Henri VI,
duc d'Anjou, de Ségovie et de Tolède,
chef de la Maison de Bourbon,
infant d'Espagne,

rappelée à Dieu, à Berlin, le 3 juillet 1979, à l'âge de cinquante-neuf ans, dans la Communion de Notre Mère la Sainte Eglise et munie de la bénédiction apostolique.

Selon sa volonté, les obsèques religieuses et l'inhumation ont lieu à Berlin dans la plus stricte intimité familiale.

Des messes de requiem seront célébrées ultérieurement à Lausanne, Madrid et Agonac.

Château de la Roche - Pontissac
24460 - Agonac.

[Née Thiedmann, Berlinoise divorcée d'un Autrichien, la duchesse Charlotte avait épousé le duc d'Anjou et de Ségovie, lui-même divorcé, qui est décédé en 1975, avait renoncé à ses droits au trône d'Espagne le 11 juin 1933.

En 1946, le duc de Ségovie, second fils d'Alphonse XIII, prétendit au trône de France et s'attribua le titre de duc d'Anjou, se disant roi de France sous le nom de « Henri VI ».]

— M. et Mme Jacques Daum,
M. et Mme Noël Daum, M. et Mme Maurice Lescanne, Mme Yves Seigneur, ses enfants,
Mme Gaston Houard, Mme Louis Marquet de Vasselot, ses sœurs,
Mme Paul Daum, Mme Henri Daum, Mme Henri Batault, ses belles-sœurs,
ses vingt-sept petits-enfants et quarante-six arrière-petits-enfants,
Les familles Daum, Galtier, Batault, Houard, de Vasselot, Froissart, de Pallerets, de Cherisey,
ont la douleur de vous faire part du décès de

Mme Jean DAUM,
née Marie-Louise Batault,

survenu le 5 juillet 1979, à l'âge de quatre-vingt-treize ans, à la Résidence de l'Ecureuil, à Saint-Max (Meurthe-et-Moselle).

Les obsèques religieuses seront célébrées le samedi 7 juillet, à Nancy, en l'église Saint-Georges, à 9 h. 45.

Ses enfants rappellent la mémoire de leur père

Jean DAUM,
maître verrier,

mort pour la France à Verdun, le 2 avril 1916.

3, rue Blaise-Desgoffe, 75006 Paris.
1, rue Cassini, 75014 Paris.
1, rue Alix-Leclerc, 54000 Nancy.
Rue Général-Patton, 54590 Lay-Saint-Christophe.

— Un service religieux sera célébré en l'église Saint-Philippe-du-Roule, 154, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris, le mercredi 11 juillet, à 9 heures précises, à la mémoire de toutes les victimes de la catastrophe du

M/S « EMMANUEL-DELMAS »,

survenue en mer, le 26 juin 1979.

MM. Jean-Pierre AUDO,
Didier CADALEN,
Joseph CALLOCH,
Alain CHOCTEAU,
Jacques COREAU,
Serge CREPY,
André DUVIVIER,
Dominique EBRAN,
M. et Mme Philippe ERUSSARD,
MM. Emmanuel GARRAUD,
Joseph GAUTIER,
François KERMAREC,
J.-France LANNER,
Michel LEBALLIER,
Robert LE BONO,
Lucien LE GLOUANIC,
Roger LE MANAC'H,
Jean-Claude LE MINDU,
Bernard LE TOUZE,
Bernard MAISONNAVE,
Dione MENDY,
Clotaire MINA,
René MOUYUTOU,
Alain NIOL,
Stanislas RAOUL,
Charles RICHEUX.

Les obsèques religieuses seront célébrées en la basilique de Sainte-Anne-d'Auray (Morbihan), le lundi 16 juillet 1979, à 13 h. 45 précises.

Ces obsèques seront suivies d'une inhumation collective au cimetière de Sainte-Anne-d'Auray.

Société navale Chargeurs Delmas-Vieljeux, 16, avenue Matignon, 75008 Paris.

[« le Monde » du 30 juin.]

— M. Xavier Gueniot,
Mme Henri du Fayet de la Tour,
Mlle Jacqueline du Fayet de la Tour,
M. et Mme Michel Dubourg et leurs enfants,
M. et Mme Jean Gueniot et leurs enfants,
M. et Mme Claude Gueniot et leurs enfants,
Les familles Pascola, du Fayet de la Tour, Merleau-Ponty, Lahaye, Loison, Dreyer et Brueder ont la douleur de faire part du décès de

Mme Xavier GUENIOT,
née Eliane du Fayet de la Tour,

à l'âge de cinquante-trois ans, munie des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques ont eu lieu en l'église de Noaillan (Gironde), le mardi 3 juillet.

10, quai Victor-Hugo, 11100 Narbonne.
27, cours de Verdun, 33000 Bordeaux.

— Mme Paul Hollanders de Ouderaen, son épouse,
M. et Mme Claude Hollanders de Ouderaen,
Amélie, Nicolas, David, Manuela et Guillaume,
Sœur Marie-Noël Hollanders de Ouderaen,
M. et Mme Marc Delacroix,
Valérie, Olivia, Patrice et Sébastien,
M. et Mme Patrice Hollanders de Ouderaen,
Et Géraldine,
M. et Mme Armand Timmermans,
Lambert et Odile,
Ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jules de Thier, et leurs enfants,
Bœur Marie-Noël Misson,
Ses beau-frère, sœur, belle-sœur, neveux et nièce,
M. et Mme René Vanderwegen-Piron,
ont la tristesse de faire part du décès de

Messire Paul, Armand, Gabriel, Jacques, Jean, HOLLANDERS de OUDERAEN,
époux de Mme Madeleine Misson,
Notaire honoraire,
Ancien président
de la chambre des notaires
de l'arrondissement de Louvain,
Ancien président
de la commission
d'assistance publique de Louvain,
Ancien président
des Jeunesses musicales de Louvain,
Capitaine-commandant
de réserve d'artillerie,
Volontaire de guerre 1940-1945,
Médaille de la Résistance 1940-1945,
Officier de l'ordre de la Couronne,
Chevalier de l'ordre de Léopold,

né à Louvain le 7 août 1907 et décédé inopinément à Louvain (Korbeek-Lo) le 16 juin 1979.

Le service religieux, suivi de l'inhumation, a eu lieu à l'abbaye de Parc, à Louvain (Heverlee), le mardi 19 juin 1979.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

B 3040 Leuven (Korbeek-Lo)
Philipslaan, 9.

— Le Docteur Gilbert Jeandet,
M. et Mme Jacques Morel et leurs enfants,
Le Docteur et Mme Jean-Claude Jeandet et leurs enfants,
et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Gilbert JEANDET,
née Marie Blond,

survenu à Paris le 1er juillet 1979.

Priez pour elle.

Les obsèques religieuses ont eu lieu dans l'intimité familiale le jeudi 5 juillet 1979, à Vicq 03450 Ebreuil.

13, rue de Maubeuge - 75009 Paris.
95, boulevard Jourdan - 75014 Paris.
4, place de l'Hôtel-de-Ville,
03100 - Montluçon.

— Nice - Alger.

Les familles Vico, Leblays, Ballongue, parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Paul MATHIEU,
née Henriette Vico,

survenu le 29 juin 1979, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

— Mme Maurice Montouchet, son épouse,
Mlle Monique Montouchet,
Le bâtonnier et Mme Jacques Montouchet,
Ses enfants, Stéphane et Fabienne Montouchet,
Ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice MONTOUCHET,

Directeur honoraire des offices départementaux des anciens combattants et victimes de la guerre,
Commandeur
de la Légion d'honneur,
Médaille militaire,
Croix de guerre 1914-1918,

survenu le 4 juillet 1979 dans sa quatre-vingt-huitième année à Evreux.

Le service religieux sera célébré le lundi 9 juillet, à 10 heures, en la cathédrale d'Evreux.

Réunion et remerciements à la cathédrale.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

77, rue de Panette - 27000 Evreux.

M. et Mme Jacques Chabert,
Mathieu, Elisabeth, Jacques-Elie, Mathilde, François, Inès Chabert,
Mme Madeleine Mantout,
M. et Mme Elie Nahmias, ses enfants et petits-enfants,
M. Marcel Nahmias, ses enfants et petits-enfants,
Les familles Modiano, Sides, Arditti, Cazes, Gormezano, Gustin, Lisotta, Molho, Saltiel,
Joaquim et Leopoldine Machado, Maria de Lourdes Vaz-Fernandez,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Joseph J. NAHMIAS,

survenu le jeudi 5 juillet 1979.

Les obsèques auront lieu lundi 9 juillet 1979, à 14 heures, au cimetière Montparnasse, entrée principale, 3, boulevard Edgar-Quinet, à Paris (14e).

Selon le vœu de Joseph Nahmias, il est demandé de ne pas envoyer de fleurs. Ceux de ses amis qui le désirent peuvent envoyer un don à la Société des amis de l'Institut de recherches sur les leucémies et les maladies du sang, hôpital Saint-Louis, 2, place du Docteur-Fournier, 75010 Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.
24, rue Raynouard, 75016 Paris.

Le conseil de surveillance, le directoire et l'ensemble du personnel de

LA SOCIETE PETROFRANCE

et des sociétés du groupe ont le regret de faire part du décès de

M. Joseph J. NAHMIAS,

fondateur de la société, ancien président-directeur général et président de son conseil de surveillance.

Selon le vœu du défunt, il est demandé de n'envoyer ni fleurs, ni couronnes.

5 juillet 1979.

— Les familles Nataf, Adamson, Schartz,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Maya Emma NATAF,

survenu à Los Angeles, le 11 juin 1979, à l'âge de quatre-vingt-seize ans.

Les prières du mois auront lieu à la synagogue, 17, rue Saint-Georges, samedi 7 juillet, à 11 heures précises.

117 South Kenter Avenue,
Los Angeles 49.
15, boulevard de Strasbourg,
75010 Paris.

— Madeleine Oraison, sa sœur,
Les familles Lacroix, Cochereau, Borde, Domergue, Tropamer,
Mme Ayrault,
Mme Hitta,
Bruno Lagrange, Paul Verhoye,
annoncent que

Marc ORAISON,
prêtre,

a vécu sa mort, cette autre naissance, le 24 juin 1979, dans sa soixante-cinquième année.

L'Eglise de Paris l'a célébrée en la paroisse de la Trinité le 26 juin. Les siens l'ont accompagné en terre simplement et dans l'intimité le 27 juin, à Bordeaux.

Ne pouvant remercier individuellement tous ceux qui ont pu ou voulu se manifester, ils prient de remercier ensemble Dieu du passage parmi nous de Marc Oraison et de son nous de Marc Oraison et de son il a cru et pour lequel il a vécu.

(Le Monde du 26 juin)

On nous prie de faire part du rappel à Dieu de

Mme Paul PASCAL,
née Laurence Couvreur,

veuve du professeur Paul Pascal, membre de l'Institut, pieusement décédée le 2 juillet, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année.

Selon les volontés de la défunte, ses obsèques ont été célébrées dans l'intimité en l'église Saint-Gervais de Falaise, le jeudi 5 juillet.

— Toulon - Tiaret,
Mme Daniel Pradel et son fils Daniel,
Mme veuve Philippe Pradel,
Mme Philippe Pradel et ses enfants,
Mme Georges Pradel et son fils,
Les familles Sautieux, Male et alliés, les familles Pradel et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Daniel PRADEL,

survenu à Toulon le 29 juin 1979, à l'âge de soixante ans.

Les obsèques religieuses ont eu lieu à Toulon et l'inhumation au cimetière de Pignans.

Le 2 juillet 1979.

Messes anniversaires

— Pour le souvenir de

Jean ARMBRUSTER,

décédé le 11 juillet 1978, deux messes seront dites :

— le dimanche 8 juillet 1979, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul de Marville-Moutiers-Brûlé (Eure-et-Loir),

— le mercredi 11 juillet 1979, à 19 heures, en l'église Saint-François-d'Assise, 7, rue de Mouzaïa, à Paris (75019),

de la part de Mme veuve Armbruster-Boucheron et ses enfants.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— Université de Paris-IV, lundi 9 juillet, à 14 h., amphithéâtre Quinet, M. Jean Descrains : « Jean-Pierre Camus, témoin et juge de son temps dans les « Diversités ».

Communications diverses

— Dans la récente promotion à l'ordre du Mérite national, on a relevé la nomination au grade de chevalier de

M. André KLING,
premier vice-président d'Export 67,
membre du comité de la Bourse
de Strasbourg,
conseiller du commerce extérieur
de la France,

par le ministère du commerce extérieur.

— Le « Grand Bretzel d'or » 1979, de l'Institut des arts et traditions populaires d'Alsace a été attribué au professeur Alfred Kastler, Prix Nobel de physique. Ce prix honore annuellement une personnalité attachée à l'Alsace.

PRESSE

Une proposition de loi de M. Goetschy

Un conseil supérieur du pluralisme pourrait surveiller les concentrations

M. Henri Goetschy, sénateur centriste du Haut-Rhin, rapporteur spécial du budget de l'information, vient de déposer sur le bureau du président du Sénat une proposition de loi tendant à compléter l'ordonnance du 26 août 1944 afin de garantir le pluralisme d'expression des opinions.

Dans l'exposé des motifs, M. Goetschy se réfère à l'auteur de *Démocratie française*, M. Giscard d'Estaing, qui écrivait : *« Pluralisme de la presse écrite, qu'il est indispensable de préserver et dont le maintien justifie, dans leur principe, les aides attribuées par l'Etat pour alléger les charges de fabrication des journaux d'information. »*

Pour le sénateur du Haut-Rhin, le pluralisme doit être garanti non seulement au niveau de l'édition, mais aussi à l'égard du lecteur (qui doit pouvoir acquérir le périodique de son choix à un prix abordable). Aussi croit-il nécessaire de créer une autorité administrative indépendante : un conseil supérieur du pluralisme de la presse *« qui est compétent à l'égard des entreprises ou groupes d'entreprises qui exploitent une ou plusieurs publications périodiques au sens de l'ordonnance du 26 août 1944 »*, mais *« il n'a aucun pouvoir en matière politique ou rédactionnelle »*.

Ce conseil de dix-sept membres (nommés pour cinq ans ou pour la durée de leur mandat dans les assemblées dont ils sont membres est la clé de voûte de la proposition de loi puisqu'il *« veille au respect de l'ordonnance du 26 août 1944 (...) et, de façon générale, des dispositions législatives ou réglementaires relatives à l'information du public ou garantissant le pluralisme d'expression des opinions... »*

La composition de ce conseil et le mode de la désignation de ses membres (dont seuls le président — un magistrat — et six personnalités « compétentes » seraient nommés en conseil des ministres) devraient, dans l'esprit de l'auteur, lui conférer une grande indépendance. Ainsi, les membres du Conseil d'Etat (2), de la Cour de cassation (2), de la Cour des comptes (2), de l'Assemblée nationale (2) et du Sénat (2) devraient être élus par l'assemblée générale de leur corps respectif, et non désignés. Le mandat des dix-sept membres serait de cinq ans.

M. Goetschy, dans l'article 6 de sa proposition de loi, pose le principe que *« sont interdites les concentrations qui ont pour objet ou peuvent avoir pour effet de porter atteinte au pluralisme d'expression. Sont également prohibées les ententes, sous quelque forme que ce soit, ou les activités d'une entreprise ou d'un groupe d'entreprises exploitant une ou plusieurs publications, lorsque ces ententes ou ces activités ont pour objet ou peuvent avoir pour effet de porter atteinte au pluralisme d'expression des opinions »*.

L'article 16 prévoit que *« les comptes des entreprises ou groupes d'entreprises exploitant une ou plusieurs publications périodiques sont notifiées au conseil supérieur du pluralisme de la presse dans le mois qui suit leur établissement. Faute de cette notification, l'autorité compétente peut, sur proposition du conseil supérieur, décider de suspendre tout ou partie des aides accordées à l'entreprise par l'Etat »*.

Enfin, *« le conseil supérieur (...) dénonce au parquet les infractions dont il a pu avoir connaissance à l'occasion de l'exercice de sa mission (...) »*. Des sanctions sont prévues.

La proposition Goetschy semble prolonger, en lui donnant des applications législatives, le constat établi par le rapport Vedel (*le Monde* daté 20-21 mai) au sujet des concentrations : celles-ci ne sont réprouvées qu'autant qu'elles suppriment le pluralisme.

En revanche, le sénateur du Haut-Rhin réaffirme hautement les principes que pose l'ordonnance de 1944 et tente de lui fournir, grâce au conseil supérieur du pluralisme de la presse et à ses prérogatives, les moyens de ne pas être bafoués ou transgressés.

On notera que la proposition de M. Goetschy utilise le terme d'*« entreprises ou de groupes d'entreprises »*, alors que l'ordonnance de 1944 ne parle que de *« publications »* ou de journaux. Enfin, en chargeant le conseil de surveiller les comptes des publications ou groupes de journaux, le sénateur alsacien conserve l'esprit de l'ordonnance de 1944, tout en ne rendant plus obligatoire la publication des comptes dans le journal lui-même.

CLAUDE DURIEUX.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

L'immobilier

constructions neuves

à Deauville
si votre choix se porte
sur la qualité
visitez
le Castel Saint-Clair
une luxueuse résidence
de véritable style normand
en plein centre, à 200 m du casino
et votre décision sera prise

Nous vous accueillerons sur place :
54, rue du Gal Leclerc, tous les jours
de 10 h à 12 h et de 15 h à 19 h
sauf les mardi et mercredi.
Tél. (31) 88.09.75. Livraison immédiate
Renseignements à Paris : Tél. 261.56.52

hôtels-partic.

VIROFLAY
PPTAIRE vend directement MAISON de STYLE plain-pied, jardin 500 m², terrasse, grand salon, salle à manger, salle de jeux, 4-5 chambres, 2 salles de bains.
Sur place, les 5, 6, 7, 8 juillet, de 14 à 19 h. : 94, av. Gaston-Boissier, VIROFLAY.
Tél. : 024-52-20.

locaux commerciaux

Emplac. except. RN 7, district Evry, 25 km. sud Paris, fonds commerce à céder client. exist. Vente et install. cuis. Secteur en pl. expans. Ecr. M. Jobin, 88, r. du Billoir, 91600 Savigny-s/Orge.

locations non meublées Offre

Paris

PARIS-14°
Immeuble récent tout confort sans commission.
3 PCES, 65 m2, loyer 1 692 F., ch. 417 F. Park. 200 F.
4 PCES 78 m2, loyer 1 834 F, ch. 500 F. Park. 200 F.
S'adresser 4, rue des Mariniers de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h. 30.
Tél. : 539-79-66.

Région parisienne

VERSAILLES
SANS COMMISSION
dans immeuble récent très bon standing, vide, situation exceptionnelle avec parc privé.
CHAMBRE 15 m2 loyer 563 F charges, 73 F.
2 PCES, 56 m2, loyer 1 486 F, charges 312 F.
3 PCES, 67 m2 loyer 1 781 F, charges 373 F.
3 PCES, 73 m2, loyer 2 094 F, charges 406 F.
Parking sous immeuble inclus.
S'adresser « La porte verte », bâtiment D, 13, av. du Gal-Pershing à Versailles.
Tél. : 954-21-99.

A louer appt 4 pièces 80 m², 38, rue Marc-Sangnier, Châtenay-Malabry. Libre de suite. 2.000 F C.C. T. 16 (36) 25-35-08.

locations non meublées Demande

Paris

Collabor. « Monde » cherche à Paris, min. 55 m², max. 1.800 F C.C., clair. — Tél. : 745-24-76.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. — 283-57-02.

fonds de commerce

EXCEPTIONNEL
TOURS
RUE NATIONALE
PRES PLACE DU PALAIS
PAS "DE" PORTE, bail étendu
Px 1 000 000 F - DIRECT PROP.
Tél. : 16 (54) 79-78-76

(65) Station hiver-été, vends DROGUERIE-QUINCAILLERIE C.A. 1.000.000 à dév. 62 97-53-03

bureaux

Domicil artis. et commerç. siège S.A.R.L. - Rédaction d'actes statuts. Informations juridiques, secrét., tél., Telex, bur. - A partir de 100 F/mois. Paris 10e, 11e, 15e, 17e. Tél. : 355-70-80, 229-18-04.

viagers

STE SPECIALISTE VIAGERS
F. CRUZ 8, rue La Boétie Tél. : 266-19-00
Prix, indexation et garanties. Etude gratuite - discrète.

A vdre en VIAGER dans sous-préfect. COTE-D'OR. MAISON BOURGEOISE, avec parc. Cpt 200.000 F, viager 300.000 F, sur 1 tête de 68 ans. LIBRE à la VENTE. - Société ERMENOU-MARCHAL, 16, rue Carnot, 89200 AVALLON. Tél. : (86) 34-03-71.

châteaux

ALLIER. Vd petit château 19e, b. état, boiserie, parquet chêne, cheminée marbre, chauffage, magnifique parc 2 ha, avec pce d'eau. T. (70) 43-51-30, H.R.

propriétés

PERIGORD
1) Belle maison périgourdine, ancienne, restaurée, 7 P., parc et jdin en terrasse. 3.000 m2. VUE, près d'une ville. 750.000 F
2) Très beau château XII-XVe I.S., 8 P. cft., piscine, autre partie à restaurer, cour inter., chemin. d'époque, site, meubles, tapisserie et tableaux anciens. Maison de garde. 1.500.000 F.
BELLES DEMEURES DE FRANCE. Téléphone : 387-92-76.
68, bd Malesherbes, 75008 Paris

50-QUINEVILLE. Propriété 2.000 m2
clos de murs, r.-de-ch., 3 P., c., étage 3 ch., s. bns + mais. 2 P. garages, pce repos av. chem., confort. 600.000 F. COSNEFROY Tél. après 20 h. (33) 41-20-95.

BRETAGNE-SUD Belles propriétés
20 ha bois, 25 km NANTES. AUTRES PROPRIETES D'AUBIGNY, 2, rue Cadeniers, NANTES. TEL. (40) 71-80-18.

Dordogne, Part. vd. Monpon, RN 89, b. prop. 4 ha bois, près, lac, vue + périgourdine 6 P., tt cft, dépend. Tél. (53) 81-81-46.

Parc Malmaison, verdure : 7 Pièces + maison 3 Pièces + garage, jardin de 1.100 m2. Libre. Prix : 1.100.000 F
Agence Malmaison : 749-00-30.

15 KILOMETRES SUD PAU : BELLE DEMEURE XVIIIe S., 6 Pces princ., 2 S. de B., gde cuis., tt cft, verger, dépend., 6.000 m2 terr., vue Pyrénées : 55 unités. Tél. : (59) 27-45-37.

A vendre, Epernay (Champagne), belle mais. 10 p. + dép. + jard., usage habit., commerc. Écr. no 1.181, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

ST-MAUR, prox. R.E.R., belle propriété bourgeoise s/1.000 m2 environ, 9 Pièces princip. + Pièces secondaires, tout conft. conviendrait profession libérale. 1.050.000 F. Téléphone 883-68-68.

BORDEAUX, BRUGES, maison bourgeoise, R.-de-C., 5 P. princ., dép., gar., étg. : 6 ch., 2 S. de B. (tour 3 nivx), parc 4.000 m2. Prix élevé justifié : 146 unités. CABISO, Téléphone (56) 28-24-99.

AUDE : vends belle résidence campagne minervoise, 20 km. Carcassonne, 45 km. mer, surf. habit. 150 m2 + annexe 250 m2 + 3.600 m2 terrain. Ecr. Havas, no 18037, B.P. 32, 11-Carcassonne

PRES AVIGNON, Part. vd sans interméd. gde mais. + dép. parc calme. Téléph. : 651-43-20 ou écr. no 1.108, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

80 km de PARIS
sur ROUTE DEAUVILLE
PROPRIETE 72 ha
Possib. diviser en deux.
1) 24 ha avec haras 40 boxes, parc muré de 12 ha avec petit château.
2) 48 ha terres, prairies dont 16 ha pommiers en espaliers.
AMAR, 82, r. Ch.-Laffitte, Neuilly-sur-Seine. 722-61-64.

AQUITAINE
Propriétaire vend direct.
PETIT DOMAINE
6 HA
agrément rapport
sans personnel ni charges, rives Lot, maison maître, belles dépendances. Total 10 P. Parc source minérale, piscine. 1.500.000 F. Crédit.
GEINES PIERRE, 9, résid. Ste-Catherine, 34000 MONTPELLIER

EXCEPTIONNEL
TOURAINE
2 HEURES DE PARIS
P. A P. vend 9 km
SORTIE AUTOROUTE AMBOISE
TRES BELLE FERME
entièrem. restaur. 360 m2 habit. + dépendance, terrain 12 ha. 1 200 000 F, poss. ball-trap ou relais équestre.
TEL. PROPRIETAIRE :
Tél. : 16 (54) 79-78-76

SAVIGNY-SUR-ORGE
MAGNIF. RÉSID. 380 m2
Gd stand. Jdin arboré 1.600 m2. S/2 rues. Loggia, terrasse 90 m2, hall 6 m ht. séj. salon coin rep. 85 m2, cheminée, cuis. aménag., office, 3 ch. 3 bs 3 wc+4 stud. indép. av. bs et wc, ss-sol habit. av. garage 6 voitures 220 m2. Prix 2.300.000 F. - 5, rue JEAN-MERMOZ. - Tél. : 905-20-28.

VILLEMEUX-SUR-EURE
GDE MAISON plain-pied
Living, salon, bureau, 4 chbres. PARC 4.500 m2. - Px 580.000 F. Tél. : J. SUTEAU - 579-47-99.

villas

CHATOU Près SEINE R.E.R.
Beau TERR. 800 m2, fac. 24 m. Toute viabilité à la rue
AGENCE de la TERRASSE
LE VESINET - 976-05-90

MORANGIS (91)
VILLA RÉCENTE
7 pièces, confort, sous-sol total, garage 3 voitures.
Terrain : 400 m2.
PRIX SACRIFIE
530.000 F
E.T.I.
448-96-23, ouvert le dimanche.

LE VÉSINET
Deux VILLAS de haut standing, pierre de taille, CHARPENTE apparente, magnifique toiture. Séjour 81 m2, mezzanine 45 m2, 4 chbres, 3 bains, ss-sol total. Construites pour printemps 80. RHODES, VESINET 071-33-84.

Parc MAISONS-LAFFITTE
propriétaire vd s/2.000 m² villa 10 p. à rénover. - Samedi, 10, place Wagram, 11-19 heures.

VAUX-SUR-SEINE
Belle construction réc. 6-7 p. princ., cuis. équipée, s. d'eau, gar. 2 voit., très beau jardin, 2.000 m². - Segondi, 874-08-45.

PARC DE SCEAUX
Tr. calme - Excellente situation
BELLE VILLA 7 PIECES
Mezzanine - Cheminée - Terrain 540 m2 - Gd fac. - Px 1.500.000.
AGENCE MARCHE - 663-05-05

CHANTILLY - GOUVIEUX
Lisière forêt - Proche golf et chevaux - 28 mn Paris-Nord
RESIDENCE
SECONDAIRE ou PRINCIPALE
Maison à la française
Architecture élégante - Choix de modèles - Grands terrains
De 630.000 à 910.000 F
Piscine prévue et tennis sur le domaine. PARC des AIGLES
Tél. : (4) 457-32-62

URGENT - Cause départ
PARTICULIER VEND
MERVEILLEUSE VILLA
Dans PARC PRIVE, banl. EST, très résid. 15 mn centre PARIS
AUCUN TRAVAUX A FAIRE
Décorat. luxe, tt conft moderne, 300 m2 envir. habitables. Jardin 600 m2. Prix 1.800.000 F à déb. Pour renseignements, tél. de 10 à 14 h. et après 19 h. : 334-34-71.

terrains

Parc MAISONS-LAFFITTE
1.100 m², façade 40 m. Samedi, 10 place WAGRAM, 11-19 h.

SENS, Vd terrain à bât. 5.000 m², faç. 40 m., vue imprenable, 115.000 F. T. 068-06-88, 068-26-46.

AUXERRE SUD 15 KM
10.000 m², vue vall. Yonne, 38.000 F. 3.600 m² bord Yonne, 27.000 F. Route, électr., constructible pr hôtel-restaurant ou club exclus. dans futur zone loisirs.
A.M. Terrier S.A. (86) 52-44-12.

Terrains dans lotiss. boisé bord mer pr. Royan. Dutard, 17120 MEURSAC. Tél. (56) 52-96-06.

pavillons

VERSAILLES. Maison 8 P. Jard.
verdure. Beaucoup de caractère mais un peu bruyante. 550.000 F
MAT IMMOBILIER. 953-22-27.

VILLEJUIF. 8 P., grande cuisine,
200 m2 + sous-sol, 571 m2 terrain. Prof. lib. possible. Vendredi, samedi, 15 à 19 h. 26, rue J.-Jaurès. 585-15-21.

77-NOISIEL. Prox. RER, Part. vd mais. 176m², 8 p., s. bs, 2 cab. toil., 2 wc, gar., jardin. CLEISS, 005-67-73.

AFF. A SAISIR à CABOURG, 100 m. plage et casino, gentille maisonnette parfait état avec jardinet, 4-5 p. pr., 1 salle d'eau (77 m²). Idéal résidence secondaire, libre de suite. Px 260.000 francs.
Téléphone : 91-15-20.

MEUDON
5 pces princ., confort, 150 m² habitables et 500 m² jardin. 590.000 F. Segondi, 874-08-45.

appartements vente

3e arrdt.

TURENNE. Immeuble XVIIe Living + chbre caractère. A saisir. 295.000 F. - 325-77-33.

4e arrdt.

ILE SAINT-LOUIS sur Seine RARE
Magnifique appart. 4-5 P. 200 m2, parf. ét., gar., ch. serv. DORESSAY. 548-43-94.

ILE SAINT-LOUIS
165.000 F. Studio caractère, refait neuf, téléphone, cave, rez-de-chaussée - 325-75-42.

5e arrdt.

S.F.P.G.I. (groupe Suez) vend
128, RUE MOUFFETARD
2 P. A 6 P. Sur place lundi, mardi, jeudi, samedi 14-18 h. 30. 755-98-57.

6e arrdt.

METRO VAVIN. Imm. pierre de taille.
4 PCES, entrée, cuis., bains, w.-c., tél., ch. cent.
102 m2. Agréablem. aménagé. PRIX INTERESSANT.
96, bd du MONTPARNASSE, sam., dim., lundi, 15 à 18 h.

87, RUE D'ASSAS
Living + 2 chbres, 75 m², tt cft, 4 étg., imm. P. de T., vis. sam. 14 h. 30-16 h. 30 ou 705-39-10.

8e arrdt.

AV. HOCHE Appart. 168 m2
grand luxe. 325-20-77.

9e arrdt.

COUP DE FOUDRE
Pour 90 m2, 2-3 Pièces refait décorat. 500.000 F
Samedi 15-17 h., 28, r. Bruxelles.

11e arrdt.

Dans Paris, mais au calme, une résidence avec jardins
LA COUR D'AUNAY
vous séduira

STUDIO 29 m2	222.000
2 P. 44 m2 65	284.100
3 P. 57,68 m2 + balc...	436.500
4 P. 78 m2. Gd balcon..	588.500

Vue sur Paris - Etages élevés
Cave, park. ou box compris.
S/place ts les jours, samedi et dimanche compris, sauf mercredi et jeudi (matin) :
54, RUE DE LA FOLIE-REGNAULT
Tél. : 373-79-18 et 246-70-50

12e arrdt.

Mo Saint-Mandé, bel immeuble, soleil, calme, 33, avenue Quihou, Pptaire vend plusieurs appts,
2 p., tt cft. libre .. 160.000 F
2 p., 37 m², occupé .. 75.000 F
5 p. (3 p.+2 p.) occ. 205.000 F
224-02-86 ou s/pl. de 16 h. à 18 h., samedi, dimanche, lundi.

16e arrdt.

Mo MIRABEAU Imm. pierre de taille.
3 P., entrée, petite cuisine, s. d'eau, w.-c., tél., balcon, soleil, chauf. central.
PRIX INTERESSANT.
139 bis, av. de VERSAILLES, sam., dim., lundi, 15 à 18 h.

METRO RANELAGH. Sur jardin
Imm. récent, tout conft., balc.
STUDIO. Entrée, kitchen., bains, w.-c., tél.
4.500 F le m2. 27, r. DAVIOUD, sam., dim., lundi, 15 à 18 h.

18e arrdt.

Bd de Clichy. 3 jolies pièces, 70 m², gd conft, soleil, très bon état, 450.000 F. 280.45-14 matin.

237, RUE MARCADET
LIVG DBLE, entr., cuis., wc, bs, chff. c., gd balc., 7e étg., asc., 210.000 F. Sam., 14-18 h.

19e arrdt.

BUTTES-CHAUMONT. Petite résidence de LUXE, beau
4 P. cuisine, 2 BAINS, BALCON, parking.
Prix : 596.000 F. 202-32-56.

BUTTES-CHAUMONT
IMMEUBLE NEUF
4 Pièces, 95 m2 + balcon.
733.000 F parking inclus.
GEFIC, 205-03-11,
14 à 19 heures sauf mardi.

Dans PARIS, originale
MAISON JARDIN
Prix 1.100.000 F Prop. 202-14-58.

Quartier BUTTES - CHAUMONT soleil, calme, 28, r. de l'Ourcq, grenier libre. Prix à débattre. Appt libre, 2 p., entrée, cuis., bains, wc, état neuf, 115.000 F. Appt occupé (35 m²), 65.000 F. Possibil. appt de 4 p. ou 6 p., 520-13-57 ou sur place, de 13 h. à 15 h. Samedi, dimanche, lundi.

60 - Oise

CHANTILLY-GOUVIEUX
Lisière forêt, proche golf et chevaux, 28 minutes Paris-Nord.
INVESTISS. SUR ET SOLIDE
Petit immeuble à la Mansart.
Construction haute qualité.
Appartements de 1. à 6 pièces, quelques duplex, 4.500 F le m2.
Piscine prévue et tennis sur le domaine. PARC DES AIGLES
TEL. : (4) 457-32-62.

78 - Yvelines

CHATOU PAR R.E.R.
HAMEAU DE L'AMANDIER
petits immeubles 3 étg., toiture ardoise, chauffage individuel : du studio au 3 Pièces de 146.000 à 307.500 francs ferme et définitif.
Prêts conventionnés.
Renseignements et vente, sur place, 224, route de Carrières, CHATOU. Téléphone : 071-58-54, tous les jours 10-13 h., 14-19 h., sauf mardi et mercredi.

ST-GERMAIN - Proche R.E.R. calme, verdure, tennis, appt stdg. séj. + 3 chbres + 2 bs + parkg. Exceptionn. 700.000 F. Tél. : 973-10-13.

91 - Essonne

CHILLY-MAZARIN
Dans résidence grand standing
BEL APPARTEMENT
Type F4, tout confort.
Prix : 203.000.
E.T.I.
448-96-23.
Ouvert même le dimanche.

92 Hauts-de-Seine

SACRIFIE Neuilly-St-James
690.000 F. Atelier Artiste.
DUPLEX 110 m2 + 70 m2 terrasse. URGENT. 354-56-72.

MEUDON-BELLEVUE, 15 min. Montparnasse, cadre verdure exceptionnel. Part. vd dble livg, 2 chb., cuis., office, s. bs, cab. toil., wc ind., gd balcon, loggia, vide-ord., parkg cave 750.000 F. T. 626-39-31. S/pl. sam., dim., 11 à 20 h., 4, rue des Capucins.

94 Val-de-Marne

VINCENNES FACE BOIS
Près commerces et transports Autobus, Métro, R.E.R.
Appartements luxueux.
Environnement verdure.
17, 31, avenue Foch.
2 petits immeubles de standing.
2 - 3 - 4 et 5 pièces av. salle de bains entièrement équipées. Balcon, terrasses.
Sur place mardi et samedi,
31, AV. FOCH
365-45-91 et 246-70-50.

Province

Raison Familiale
VILLERVILLE (14113)
Splendide 2 pièces 40 m2, séjour, chambre, s. de bain, w.-c., cuis. kitch. Entièrement meublé. poss. box. VISITES sur place : Madame Georges 13, rue du Maréchal-Foch.

A vdre 2 p. pr., résidence sec. DEAUVILLE/BERNEVILLE 25 m. plage, surf. hab. 53 m² + balcon Sud, cuis. équipée, cave, parking couvert, piscine, neuf, habitable de suite, dans résidence avec gardien. Prix : 297.000 F actes en main. Renseig. S.A. BILLET, SAGIO, 4, rue St-Sauveur, 14000 Caen. Tél. (31) 86-33-87.

LA ROCHELLE. Part. à Part. vd splendide appartem. F-4, gd stdg, vue sur parc et mer, parkg, cave. Tél. (46) 34-89-22.

Etranger

ALMUNECAR (Costa del Sol) Espagne, vd appt 3e ét. av. asc. neuf. MEUBLE, tt cft, 3 p., cuis., s. de bs, s. d'eau équip. ds imm. gd stdg, pisc., tennis, gde terras. av. v. mer à 100 m. Prix actes en main, 150.000 F. Tél. 16 (4) 456-92-21.

appartem. achat

L'AGENCE DU XVIe cherche BEAUX APPART., préférence dans le seizième - 704-40-27.

chalets

MEGÈVE (près centre)
Gd chalet megevan, 270 m2 habitables, gros œuvre, toit, chauf. cent., bon état intérieur à moderniser, terrain 837 m2.
Prix demandé 1.100.000 F.
Tél. 261-36-11 PARIS
ou 31-24-34 MEGEVE.

maisons de campagne

SOLEIL - CALME
DOMINANT LES VIGNOBLES LANGUEDOCIENS - LA MER EST A 30' - INDEPENDANCE REMARQUABLE - SUR 3.100 m2 ARBORISES - L'IDEAL PR LES VACANCES, PR LA DETENTE ET LE REPOS - Avec tt conft, entrée, vaste séj. rustique, cheminée, s. à manger, cuis. claire, 2 chbres, s. d'eau, w.-c., chauff. total : 235.000 F. - PHOTOS.
AVIS 68, bd Sébastopol, Paris. Tél. : 274-24-45

SUD-ARDECHE - Vieille maison pierre avec terrain, vue superbe - Tél. (91) 73-07-55.

HAUTE-GARONNE
VALLEE DU LYS
Site touristique classé
Alt. 1.140 m environ - 10 km BAGNERES-DE-LUCHON
Vendons villa 2 appts dépend. 205 m2
Bâtie sur 1.550 m2 de terrain.
Ecrire : E.D.F. B.P. 4351
31029 TOULOUSE CEDEX

manoirs

UN MANOIR
AUTHENTIQUE DEMEURE de caractère dominant la vallée de l'Eure, à 80 km de Paris - Sur 2 ha 1/2 - Avec une véritable chapelle. - RARE. - 790.000 F.
AVIS 22, rue C.-d'Harleville, MAINTENON
Tél. : 16 (37) 23-02-29

Sur 2 ha., manoir à restaurer près de Cognac. Dutard, 17120 Meursac. Téléph. (56) 52-96-06

offres d'emploi

Nous sommes une Société de moyenne importance — 700 personnes — cotée en Bourse — prospère. Nous disposons de marques bien diffusées en France et dans une soixantaine de pays. Les relations humaines à l'intérieur de notre petit groupe sont excellentes.

Nous recherchons pour l'un de nos directeurs commerciaux :

un ADJOINT, JEUNE

avec possibilité dans l'avenir de direction d'une filiale,

pour l'autre, **un ADJOINT**

en vue d'une succession proche.
Eventail de formation très ouvert de H.E.C. à Ecoles de Commerce ou toute autre formation attestant d'un niveau intellectuel en harmonie avec les postes proposés.

Nous professons qu'on ne peut valablement diriger des équipes importantes de représentants sans une expérience personnelle de la vente. Nous ne retiendrons que des candidats ayant cette expérience ou le courage et la résolution pour l'acquérir.

LABO - INDUSTRIE
HUILES LABO - BOUGIES EYQUEM et K.L.G.

1, rue Lavoisier. — NANTERRE (Tél. : 725-90-50)
Nous acceptons de correspondre et d'organiser des rencontres avec des candidats en vacances en France ou à l'étranger.

ETUDIANTS :
TRAVAILLEZ UN MOIS
A LA RENTREE
ET PAYEZ VOS ETUDES

Vous êtes gonflé, accrocheur et n'avez pas peur des contacts. L'Office universitaire de presse peut vous réserver une place dans une de ses équipes de vente en milieu étudiant pour la rentrée de septembre.

En participant au lancement de cette prochaine campagne de promotion de la presse écrite et de vente d'abonnements (au tarif étudiant), vous pouvez, si vous voulez vous en donner la peine, obtenir en quelques semaines l'équivalent d'une bourse annuelle (la rémunération est élevée parce qu'elle est liée aux résultats).

Ecrivez très rapidement à : l'OFUP, 21, rue Rollin, 75240 Paris Cedex 05.

Ets BOURGEOIS
rue des Vœux-Saint-Georges
94290 VILLENEUVE-LE-ROI
recherche :
ANALYSTE-PROGRAMMEUR
pour mise en place et maintenance gestion informatique sur IBM 34 GAP II.
Adresser C.V. manuscrit ou tél. pour rendez-vous au : 597-43-30.

travail à domicile

Demande

J. Femme frappe thèse, manuscrits... en français-anglais-espagnol sur IBM. Travail soigné. Téléphone : 051-44-49.

emplois régionaux

POUR SON AGENCE DE LYON
TEKELEC AIRTRONIC
recherche
1 VENDEUR (EUSE)
Sédentaire pour composants électroniques, formation B.P., I.U.T. ou F.P.A.
(Dégagé des obligations militaires.)
Poste stable, 13e mois, avantages sociaux.
Envoyer curriculum vitae détaillé et prétentions à :
TEKELEC AIRTRONIC,
75, rue Bataille, 69008 LYON.

enseignem.

APPRENEZ
L'ALLEMAND en ALLEMAGNE
Fremdsprachen-Institut
MAWRIZKI
Cours intensifs
même pendant les vacances.
Prospectus sur demande :
MAWRIZKI
Wilhelm-Blum-Strasse 12/14
D-6900 Heidelberg.

villégiatures

A 35 km. plage GRAU-DU-ROI, GRANDE-MOTTE, à louer : magnif. berger. restaur. à l'ancienne, gd cft, entier. équ. 6 à 10 personn., jard., TV coul., tél., solarium, à St-Mamert, 15 km. Nîmes. Libre 2e quinz. juillet : 3.000 F tout compris; août, le mois : 8.000 F; la quinzaine : 5.000 F, draps, service fournis. Ecrire à BALARIN, 22, rue du Tunnel, 30100 Alès. Téléphone (16-66) 86-89-74, soir.

automobiles

vente

8 à 11 C.V.

504 BREAK DIESEL, 1973, 77.000 km. Prix : 6.000 F à débattre. Tél. : 540-45-86.

12 à 16 C.V.

EXCEPTIONNEL
PARTICULIER VEND
MERCEDES 250 SL 07.67
89.000 km, certifiée d'origine (Mercedes Longchamp carnet d'entretien), bronze métal., direction assistée 5 vitesses, 4 pneus neufs. Révision des 90.000 km, faite 2e main.
222-16-07 - 672-17-51.

+ de 16 C.V.

CHEVROLET Caprice, Estate 1973 - Break
air conditionné. Tél. : 020-13-06.

Urgent - 15.000 F sous cote FERRARI coupé 305 GT 4 2 + 2 1976 - Vitres teintées électr. Cuir blanc. 60.000 km origine. - Garantie 3 mois. Prix 100.000 F
672-17-51 ou 222-16-07

Directeur de société vend sa
CADILLAC SEVILLE 77
Parfait état - Bureau 732-92-34
Postes 34-52 et 34-49
Domicile : 056-47-09

FORD U.S.A. XL Cabriolet 6 pl. 1971
air conditionné. Tél. : 020-13-06.

MERCEDES - Modèle 1977
Type 450, S.E.L. 6,9 l, 20.000 km. Climatisation, régulateur vitesse, radio-cass., jeu 4 roues compl. pneus cloutés. 288-07-76, 524-46-97.

Part. vend **B.M.W. 30 CS** du 24-9-75 T.O.
Stéréo. Etat nf. Tél. M. Rolland h. b. 834-04-00 ou dom. 627-08-57.

divers

Ets NEUBAUER
Concessionnaires Peugeot
9, bd Gouvion-St-Cyr - Paris-17e
vendent
604 TI 79
604 Turbo Diesel 79
104 ZS et grand confort 79
104 S 79
M. Saubade - Tél. : 766-02-44

locat.-autos

LOCATION AU MOIS
POUR JUILLET ET AOUT
SANS CHAUFFEUR
ROLLS ROYCE
SILVER SHADOWS 2
MERCEDES 450 SEL
MERCEDES 280 SE
RANGE ROVER
PORSCHE
FERRARI BOXER
FINE INTERNATIONAL
66, rue La Boétie,
75008 PARIS.
Téléphone : 563-74-81

l'agenda du Monde

Bijoux

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, 4e. T. 033-00-83.

Instruments de musique

PIANOS Daudé
Achète pianos. — Tél. 924-34-17.

PIANOS Daudé
Location depuis 150 F; pianos neufs depuis 8.500 F; location-vente depuis 215 F. Crédit de 36 mois. Téléphone : 924-34-17, 75 bis, av. Wagram, Paris-17e.

Cours

PIANO-SOLFEGE, méth. accél., spéc. adult., déb. Tél. Centre Kléber, subventionné par la Ville de Paris : 500-88-23 - à l'Etoile.

Cours maths, ts nivx, par étud. 3e cycle, DEA agrégat., juillet et à partir de sept. - 367-25-27.

Répondeurs téléphoniques

RÉPONDEURS
avec ou sans INTERROGATION A DISTANCE. Tél. : 574-11-15.

Moquettes

SUPER SOLDES moquettes
laine et synthétique, gros stock, belle qualité. — Tél. : 757-19-19.

Rencontres

Pour une nouvelle vie à deux : le Club E.M.A. de Paris propose
RENCONTRES ET LOISIRS
Téléphone pour documentation :
277-56-93

Stages

MUSIQUE ANCIENNE
STAGES - Instrumental et vocal. Bayonne les 16-23, 24 au 31 juil. 600 F tt compr. T. (56) 44-84-64 poste 44-19 ou (56) 02-06-89.

STAGES D'ARTISANAT
en Limousin : tiss., pot., peint. sur bois. Château des Portes, 23700 Mainsat. T. (55) 67-00-76.

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

VACANCES - TOURISME - LOISIRS
Mer - Montagne - Campagne

Croisières en Méditerranée sur splendide yacht de 17 m., suréquipé, ski naut., windsurf, 6 ou 12 jours, tout compris : 1.750 ou 3.500 F (places libres en août). Ecrire P. Desvignes, 2, all. des Cèdres, 92410 Ville-d'Avray. - H.I.N.A., Ste de crois. rég. loi 1-7 1901.

CYCLADES - DÉPART 15/7
Recherche participants croisière caïque, 1 semaine. T. 360-85-04.

Un nouveau **, l'hôtel Beauvoir vous offre un cadre rustique, 43, avenue G.-Bernanos (5e). 325-57-10, Métro Port-Royal.

VACANCES ETE-HIVER
HABERE-POCHE (Hte-Savoie) : studio 4 personnes, 118.000 F avec 11.800 F cpt, 2-3 Pièces. SCI, Le Choukas, 5, rue du Lac, Corzent. — 74200 THONON. Téléphone : (50) 71-76-49.

3 KM. DIJON, studios, 2 et 3 P., caract., cft, art, lac, calme, ds vieux village. Tél. (80) 41-70-07.

12 km. AIX, pied Ste-Victoire, villag. class., gde berg. 380 m2, 9 P., 2 bs, 2 terras., jard. 10 lits, Août 5.000 F. Tél. (42) 28-93-67.

PARIS-LONDRES (centre)
Aller et retour avion + autocar, 295 F, excursion. T. : 203-46-00.



هكذا من الأصل

Le Monde

équipement

A PROPOS DE...

Une étude de l'Union fédérale des consommateurs

Plages interdites

La revue « Que choisir ? », organe de l'Union fédérale des consommateurs, examine, dans son numéro de juillet (1), dans quelles conditions on peut accéder aux plages de quatre-vingt-quinze communes du littoral français entre Cerbère et Menton.

« Ces rivages qu'on nous interdit », tel est le titre de cette enquête détaillée et fort critique. Pour la première fois en France, elle fait le point sur les conditions d'accès au littoral méditerranéen. L'Union fédérale des consommateurs commence par rappeler que, en février 1977, le président de la République, dans son discours de Ploërmel, avait promis que le droit d'accès aux plages serait « exercé progressivement à partir de cette année ». Elle constate que ce programme est encore loin d'avoir été réalisé.

En effet, sur les 1 163 kilomètres de rivage des régions Languedoc - Roussillon et Provence-Alpes-Côte d'Azur, 254 kilomètres, soit 21 %, sont totalement inaccessibles au public. Chemins barrés, propriétés privées, installations portuaires, en sont la cause. La servitude de passage, large de 3 mètres, dite « sentier du douanier », qui, depuis novembre 1978, devrait permettre de circuler partout le long des côtes, est restée trop souvent lettre morte.

Certes, trente-six communes (sur quatre-vingt-quinze) offrent librement leur rivage aux estivants, mais, sur un certain nombre d'autres, les restrictions sont sévères. C'est en particulier le cas de dix communes (Ollioules, Bormes, Miramas, La Garde, Le Rayol, Fos, Grimaud, Saint-Cyr-les-Lecques, Cerbère, Gassin), dont plus de la moitié du littoral est inaccessible.

Que choisir ? *prend l'exemple de Bormes-les-Mimosas, dans le Var, dont le rivage s'étend sur 21 kilomètres, dont 7 kilomètres de plage. Voilà une station qui pourrait accueillir trente mille estivants dans d'excellentes conditions.*

Or les enquêteurs ont constaté que les baigneurs ne peuvent s'installer librement que sur une centaine de mètres de sable, soit 1,50 % de la longueur totale des plages. Obstacles naturels ? Nécessité de défense nationale ? Protection des sites ? Pas du tout. Le fort de Brégançon, résidence d'été du président de la République, de grandes propriétés appartenant à des familles fortunées et la célèbre marina de Bombes maintes fois condamnée par les tribunaux, mais toujours debout, forment une muraille infranchissable au Français moyen.

Même quand les estivants peuvent atteindre le sable, ils se heurtent trop souvent aux palissades et baraquements des concessions accordées par les municipalités à des « plagistes ». En principe, ceux-ci ne peuvent occuper que 30 % de la surface totale, mais, en certains points des Alpes-Maritimes, ils ont colonisé le bord de mer, laissant seulement l'arrière-plage à ceux qui ne veulent pas payer. A peu près partout, sauf à Cannes, l'accès du rivage est pratiquement interdit aux handicapés, faute d'aménagement.

A quand la directive ?

L'Union fédérale des consommateurs relève ce qu'elle considère comme une occupation abusive du littoral par les cent trente-quatre ports de plaisance s'échelonnant de Cerbère à Menton. Ces installations, qui occupent déjà plus de 6 % du rivage, ne sont, pour l'U.F.C., que des « parkings pour voitures de mer ». *Les quelques milliers de privilégiés qui les occupent ne* sortent en moyenne que six *jours par an. Il s'agit donc d'une sorte de privatisation du littoral* entraînant, en outre, une pollu*tion des eaux et la destruction des herbiers sous-marins labourés par les ancres.*

En conclusion de son enquête, l'Union fédérale des consommateurs réclame une application plus stricte des lois et règlements et, entre autres, l'ouverture effective du « sentier du douanier ». Elle note que les instructions du premier ministre sur la protection du littoral ne semblent guère respectées, bien qu'elles datent de l'été 1976.

A cet égard, on attend avec impatience la directive sur le littoral que le ministre de l'environnement et du cadre de vie prépare depuis des mois. Apparemment, les consommateurs n'espèrent pas grand-chose de ce nouveau texte puisqu'il lancent une campagne de signatures à l'appui d'une proposition de loi tendant à permettre un plus libre accès au rivage. C'est ce qu'ils appellent joliment la « conquête du Sud ».

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) U.F.C., 7, rue Léonce-Reynaud, 75781, Paris Cedex 16.

TOURISME

UN TICKET-VACANCES POUR LES VACANCIERS MOINS FAVORISÉS

Pour réduire les inégalités des Français devant les vacances, M. Jacques Blanc, secrétaire général du parti républicain, vient de déposer une proposition de loi destinée à créer un « ticket-vacances » dont l'acquisition et l'utilisation seraient comparables à cele du ticket-restaurant. « Dans le meilleur des cas », cette formule pourrait entrer en vigueur pour l'été 1980.

Les acheteurs du ticket, a précisé M. Jacques Blanc, auraient l'entière liberté de choix du lieu de leurs vacances dans les limites toutefois du territoire national et c'est là, a déclaré M. Blanc, la principale originalité de sa propositions. Le ticket-vacances favoriserait un accroissement du tourisme dans des régions encore peu fréquentées et faciliterait l'étalement des départs. En outre, l'Etat contrôlant les organismes émetteurs, les sommes ainsi immobilisées pourraient être prêtes pour des opérations d'équipements touristiques.

Dans *l'Humanité* du 6 juillet, Charles Silvestre critique cette initiative et écrit notamment : *« A notre connaissance, c'est la première fois qu'une homme du pouvoir parle d'une aide financière aux vacanciers. Ainsi est-il amené à reconnaître que les vacances ne sont plus la seule affaire des individus, mais qu'elles* constituent *désormais un grave problème social, et que dans ce domaine, les inégalités — M. Blanc parle des « déshérités » — viennent de terriblement s'aggraver. »*

TRANSPORTS

UN AÉROPORT POUR LE SUD DE LA CORSE

Des Airbus à Figari ?

De notre envoyé spécial

Figari. — M. Claude Vieillescazes, préfet de région, a inauguré, le jeudi 5 juillet, l'aéroport de Figari situé dans le sud de la Corse entre Porto-Vecchio et Bonifacio. Air Alpes y exploite, jusqu'au 16 septembre, une liaison quotidienne vers Paris.

La décision de construire un aéroport dans le sud de la Corse remonte à 1972, à une époque où l'on songeait encore à développer le tourisme, de façon spectaculaire, dans cette partie de l'île. N'envisageait-on pas, alors, d'accueillir sur le domaine tout proche de la Testa-Ventilegne, qui dispose d'une façade maritime de 24 kilomètres, quelque cent mille lits ?

Ces projets démentiels n'ont heureusement pas vu le jour. Seul témoin de ce passé inquiétant, l'aéroport de Figari, dont la piste de 2 480 mètres est accessible aux Boeing-727 et aux Airbus. Le coût de la première tranche de cet ouvrage s'élève à 35 millions de francs ; le devis final, qui comprend notamment la construction d'une aérogare et l'achèvement des voies d'accès, est estimé à 54 millions, dont 40 millions à la charge de l'Etat.

Gestionnaire de l'aéroport de Figari, la chambre de commerce d'Ajaccio-Sartène escompte, cette année, un trafic d'environ vingt-huit mille passagers. Ses responsables souhaitent qu'Air Alpes puisse assurer, à longueur d'année, une liaison vers Paris. Ils fondent surtout beaucoup d'espoir sur l'accueil de charters venus d'Allemagne, de Grande-Bretagne et de Scandinavie.

Fallait-il bâtir Figari sur ces rêves ? Ce nouvel aéroport possède la piste la plus longue de Corse, plus longue que celles d'Ajaccio et de Bastia. Or, paradoxalement, le schéma directeur de l'équipement aéronautique prévoit sur ce terrain, à l'horizon 2000, un trafic annuel inférieur à trois cent mille passagers alors que sur chacune des deux autres plate-formes il devrait dépasser le million.

La construction d'un aéroport dans le sud de la Corse apparaît très largement prématurée, à moins que les responsables insulaires favorables à ce projet et l'administration, qui n'y a pas fait obstacle — bien au contraire, — nourrissent quelques idées secrètes. La chambre de commerce d'Ajaccio ne souligne-t-elle pas que *« les différents programmes d'équipement touristique vont connaître un regain d'actualité »* ?

De deux choses l'une, en effet. Ou bien, le schéma du littoral en cours d'élaboration ne prévoit qu'un aménagement touristique raisonnable du sud de la Corse et, dans cette perspective, l'aéroport de Figari est « surdimensionné ». Ou bien, le développement touristique de cette région est si fort qu'il justifiera, à brève échéance, la construction de cette nouvelle plate-forme. Mais alors, les élus corses peuvent-ils soutenir aujourd'hui des projets qu'ils dénonçaient hier ?

JACQUES DE BARRIN.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

LES RESPONSABLES DU SUD-OUEST FIXENT DIX PRIORITÉS AU PLAN DE DÉVELOPPEMENT DÉCENNAL.

Les représentants des comités économiques et sociaux des trois régions Aquitaine, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon, qui viennent de se réunir à Bordeaux, ont adopté une résolution en dix points qui énumèrent les priorités auxquelles devra obéir le plan de développement décennal du Sud-Ouest en cours de préparation.

Ces priorités sont les suivantes :

— Réalisation d'un programme de production d'énergie ;

— Organisation d'une activité agricole étroitement associée à l'industrie agro-alimentaire en vue de l'adaptation de la production aux besoins, par l'organisation économique interprofessionnelle ;

— Maîtrise de l'eau (barrages de retenue, adduction d'eau) ;

— Revalorisation de la forêt ;

— Aménagement des zones maritimes et des étangs littoraux et aquaculture ;

— Inventaire systématique des ressources du sous-sol ;

— Création d'entreprises industrielles nouvelles et soutien aux P.M.I. ;

— Organisation de la recherche, de la formation et d'un système d'assistance technique aux entreprises ;

— Développement de l'activité touristique dans tous les domaines et en particulier valorisation de l'espace rural ;

— Investissements dans le domaine des communications.

Les représentants des comités estiment que pour être crédible le plan décennal doit *« présenter des garanties en ce qui concerne sa continuité et les conditions de son financement. Ces garanties sont nécessaires pour susciter le concours complémentaire des régions et l'adhésion confiante des populations »*.

AUTOMOBILE

VOLKSWAGEN AUGMENTE SES CAPACITÉS DE PRODUCTION AUX ÉTATS-UNIS

Volkswagen veut reprendre le terrain perdu après les années 1970 sur le marché américain, où la tendance générale est aux économies d'énergie. Le président de la firme automobile ouest-allemande, M. Toni Schmuecker, a déclaré, mercredi 4 juillet, à Berlin, qu'un important programme d'investissements de 5,7 milliards de deutschemarks (13,2 milliards de francs) serait engagé d'ici à la fin de 1981, afin de développer ses implantations à l'étranger et de mettre au point des moteurs et des voitures moins coûteuses en énergie.

La production de l'usine de New-Stanton, en Pennsylvanie passera de 800 à 1 040 Rabbit (Golf) par jour. Une nouvelle usine de moteurs sera construite à Mexico et Volkswagen prendra une participation de 67 % dans la filiale brésilienne de Chrysler. M. Schmuecker a d'ailleurs confirmé les rumeurs de coopération avec Chrysler, puisque les deux firmes envisagent de construire en commun des moteurs économiques aux Etats-Unis. Le président de Volkswagen a précisé qu'il n'excluait pas un accord avec Ford pour la fabrication d'un moteur diesel.

L'objectif de la firme allemande serait de prendre 5 % du marché des Etats-Unis. Avec la « Coccinelle », Volkswagen avait effectué une percée et conquis 6,1 % du marché en 1970. Après la réévaluation du deutschemark par rapport au dollar, ses prix n'étaient plus compétitifs et, en 1975, cette part tombait à 2,8 %, tandis que Toyota supplantait la firme allemande et devenait le premier exportateur sur le marché américain. Durant le premier semestre 1979, les ventes mondiales de la firme sont en augmentation de 13 % par rapport à la période correspondante de 1978, avec une progression de 42 % pour l'ensemble du marché américain.

CINQ PORTES POUR LA R 5

Sept ans après Renault-Espagne, maison mère, sort une R 5 avec quatre portes mais, à la différence de Renault-Espagne, elle garde le hayon arrière à la place du coffre ajouté sur la version ibérique. Cette innovation ne manquera pas d'intéresser ceux pour qui passer aux places arrières dans une R 5 posait des problèmes. Cette cinq portes d'usine dans la gamme des R 5 1980, qui distingue aussi par une nouvelle présentation interne plus raffinée et des progrès dans l'insonorisation.

Côté moteur, un 1100 centimètres cubes économique entraînera de 20 % à 30 % d'économie de carburant sur 100 kilomèrtes de route. En réalité, plutôt sur 100 kilomètres de rues, car l'économie est à faire surtout en ville.

Après avoir abondamment vanté les mérites des grosses cylindrées cossuées, nous voilà revenus aux petits moteurs tout sobres. Signe des temps.

CIRCULATION

● RECTIFICATIF. — Dans le « point de vue » de Philippe Saint-Marc « Le fléau numéro un », publié dans *le Monde* du 1er-2 juillet, il fallait lire que les accidents de la route coûtaient 35 milliards et non 35 millions de francs par an.

PECHE

● *La Commission de Bruxelles contre la Grande-Bretagne.* — La Commission de la C.E.E. a décidé d'ouvrir une procédure d'infraction contre la Grande-Bretagne qui a fixé unilatéralement, à partir du 1er juillet, à 80 millimètres la taille minimale des mailles des filets pour les poissons blancs pêchés en mer du Nord.

URBANISME

● *Les malfaçons du Parc des Princes.* — Après avoir appris que 7 500 000 francs allaient devoir être dépensés pour la réfection de la toiture du Parc des Princes, le groupe socialiste du Conseil de Paris demande *« à la municipalité de mettre en cause devant les tribunaux la responsabilité de M. Taillibert, architecte, et celle de la société Bouyghes, constructeur, et d'exiger qu'ils fassent les frais de la réfection du stade »*.

CORRESPONDANCE

Branchement impossible

Le docteur Charles Mehnam, de Paris, nous écrit :

A l'occasion d'un changement de domicile, les P.T.T. m'ont conseillé le transfert de ma ligne téléphonique. Médecin, pour faciliter la tâche de mes patients, j'ai volontiers accepté.

Lundi 2 juillet, jour de ma nouvelle installation, le branchement prévu ne se fait pas. Au central, une voix fatiguée répond qu'il n'y a pas à s'inquiéter et qu' *« une équipe va passer »*. Je commence en fait à m'inquiéter puisqu'un tel branchement ne nécessite le passage d'aucune équipe. En fin d'après-midi, une autre voix me rassure : le travail est en cours et la ligne fonctionnera dès le lendemain matin *« à la première heure »*. A l'heure seconde et même tierce, l'appareil reste muet. Nous sommes le 3 juillet.

Je me rends au central et exige de rencontrer l'inspecteur. Affable, celui-ci m'apprend que ce branchement ne pouvait se faire puisque rien de tel ne figure dans mon dossier. Par bonheur, et malgré le désordre du déménagement, j'ai gardé sur moi le double du contrat envoyé par ses services. L'inspecteur se frappe le front et m'affirme que *« sur-le-champ il se rend lui-même en voiture au service technique afin que dans une heure faie le téléphone »*. Trois heures plus tard, rien. Un nouvel appel au central m'apprend que les services techniques sont fermés à cette heure (le déjeuner), mais on me demande mon numéro (!) afin de me rappeler pour me dire ce qu'il en est.

A l'heure de la réouverture des services techniques, à 14 h. 30, je retourne au central. L'inspecteur doit être encore en voiture puisqu'il n'est pas visible. Une employée me reproche *« de lui faire descendre quatre étages »* pour dire qu' *« une difficulté technique »* retarde ce fameux branchement. Mais il est proche : pour l'après-midi.

Nous sommes maintenant le 4 juillet au matin : toujours rien. A mon ancien domicile, le voisinage se plaint que le téléphone sonne sans interruption. Compte tenu de ma spécialisation, je suis médecin psychiatre, une défection au domicile et au bout du fil peuvent avoir des conséquences graves, et je puis assurer M. l'inspecteur des P.T.T. qu'il sera informé s'il devait arriver un accident à l'un de mes patients.



Le Monde

économie

SOCIAL

La convention sociale dans la sidérurgie :

• Départs en retraite dès cinquante ou cinquante-cinq ans
• Durée hebdomadaire du travail réduite d'une heure

Les négociations sur la convention sociale dans la sidérurgie, qui se sont ouvertes le 23 mai dernier et ont donné lieu à dix-sept réunions — plus d'une centaine d'heures de discussion — se sont terminées jeudi soir 5 juillet, à 21 h. 15. Le texte définitif a été envoyé vendredi aux syndicats qui rendront leur réponse le 24 juillet après avoir consulté leurs mandants.

Ce projet de convention, négocié après l'annonce, au printemps dernier, de 20 000 suppressions d'emploi, s'appliquera jusqu'au 30 juin 1981. Il prévoit des « mesures d'âge » permettant aux travailleurs les plus âgés d'interrompre leurs activités, et des « *mutations* » soit à l'intérieur de la profession, soit dans d'autres branches industrielles, avec, dans ce cas, une aide publique de 10 000 francs par personne.

Il est envisagé, d'un côté, la « cessation anticipée d'activité » pour les agents de plus de cinquante-cinq ans, et par ailleurs, une *formule dite* de dispense d'activité aboutissant au même résultat pour certaines catégories entre cinquante et cinquante-cinq ans.

Ces agents bénéficieraient dans les deux cas d'une garantie de ressources allant de 80 à 90 % de leur salaire antérieur net. Pour la cessation anticipée, la garantie est prise en charge à la fois par les Assedic et par les pouvoirs publics ; pour la dispense d'activité, par les pouvoirs publics.

Les catégories bénéficiant de la dispense d'activité sont les titulaires de rentes d'accident du travail ou de pensions militaires correspondant à un taux d'incapacité de 30 % au moins, les inaptes au travail et ceux qui auront travaillé un certain nombre d'années soit en régime posté, soit à un travail pénible. Si le « dégagement » de personnel n'est pas suffisant dans tel ou tel établissement particulier touché, on fera appel au volontariat pour cette mesure de dispense d'activité.

Les mutations se feront de préférence dans le même établissement, dans le même bassin d'emploi, et en « *tenant compte des préférences de l'intéressé* ». Certaines indemnités sont prévues selon les différents cas de possible déclassement.

Le travailleur muté se verra proposer, lors d'un entretien individuel avec la direction, et en présence d'un délégué du personnel, deux offres détaillées. Il pourra visiter son nouveau lieu de travail. Il aura alors un mois pour se prononcer. S'il refuse, et sous certaines conditions, son cas pourra être examiné lors d'une réunion entre la direction de l'entreprise et un représentant de chaque syndicat signataire de la convention. L'employeur pourra formuler une troisième offre de mutation, l'intéressé bénéficiant d'un nouveau délai de trente jours pour faire connaître sa réponse définitive avant que l'entreprise ne puisse lui envoyer la lettre de résiliation de son contrat de travail.

Un groupe de travail examinera le problème de la réduction de la durée du travail dans les aciéries du Nord et de l'Est. La convention stipule que « *dès à présent, il est convenu qu'une mesure de réduction d'une heure des horaires hebdomadaires de service de quarante-deux heures trente du personnel travaillant dans des services discontinus interviendra avant l'expiration d'un délai d'un an* », à compter de la date de signature de la convention. Pendant la durée des discussions du groupe de travail, le *statu quo* sera observé sur le problème de la réduction des horaires de service.

Des progrès reconnaissent les syndicats

Les syndicats estiment dans l'ensemble que des progrès ont été accomplis. La C.G.T. constate que « *le patronat a cédé sur certains points* », mais elle entend procéder à « *une consultation démocratique des travailleurs* » avant de se prononcer.

La C.F.D.T. estime qu'il y a eu des « *progrès* », notamment en ce qui concerne « *les mesures d'âge* » sur les mutations et sur la réduction du temps de travail.

La C.F.T.C. considère que la convention proposée est « *en progression sur la précédente* ».

F.O., pour sa part, a l'intention de demander, sur certains points, l'arbitrage du ministre du travail.

APRÈS SIX MOIS DE LUTTE A LONGWY

Les vacances, ou le risque de la démobilisation...

Longwy. — N'en déplaise aux Cassandres et aux éternels défaitistes, Longwy, après six mois de bataille, garde un « *cœur d'acier* » et un... moral de fer. Voilà pour le côté cour, celui du discours ; grésillé entre deux parasites sur la radio de bord C.G.T. dont l'antenne pirate *pointe toujours au clocher* de l'église, sur la grand-place de Longwy-Haut ; clamé et répété à longueur de tracts et de communiqués. Ton immuable, ferme et plein d'assurance : « *On ne cédera pas...* »

Las ! Côté jardin, celui des confidences et d'un réalisme à peine susurré, le doute s'est insinué. « *La lutte* », ici, on a plutôt tendance à en parler... au passé. Sans même s'en rendre tout à fait compte, spontanément. On dit « *avant* » ou « *au début* », on parle d'hier, de la ville tout entière dressée contre sa mort lente, froidement promise par les « *fossoyeurs de la sidérurgie* »... comme si, pour oublier un demain brumeux et un aujourd'hui terne, il ne restait finalement qu'à se raconter les bons, les grands moments de la veille. Comme si, déjà, l'heure était aux bilans.

Mais est-il pire ennemi, pour ces luttes-marathons, que les congés payés ? Effet boomerang du « grand acquis de 36 » : passera ou passera pas l'été, se demandent, inquiets, ceux de Longwy comme avant eux, *les « Lip » et bien d'autres depuis*. C'est que vouloir « *vivre et travailler au pays* », onze mois sur douze dans la fumée des hauts fourneaux, n'empêche pas d'aller prendre, comme tout le monde, un brin de soleil entre Arcachon et Le Lavandou... « *Il ne faut pas dételer en juillet-août* » : M. Michel Mousley, dirigeant C.G.T. d'Usinor, adjure les militants qui l'entourent. « *C'est toujours le moment que le pouvoir et les patrons choisissent pour porter leurs mauvais coups...* », ajoute-t-il. Mais, malgré les « *dispositions prises* », chacun sait qu'il y aura un « trou » : « *Lorraine-Cœur-d'Acier* », la radio dont on est si fier, se taira au mois d'août, faute de troupes pour veiller au grain et ses animateurs eux-mêmes ne sont pas sûrs qu'ils retrouveront, à la rentrée, la chaude ambiance du studio de fortune installée à la hâte dans le hall du vieil hôtel de ville.

Les craintes, avouées ou non, face au cap difficile des vacances, paraissent d'autant plus fondées que les dernières semaines n'ont pas été à l'avantage des sidérurgistes : plus d'un mois sans grands ni petits « *coups* », sans ces « *coups de poing* » non plus qui, fracassants ou spectaculaires, avaient mis Longwy à la « une » de l'actualité, pour alerter une opinion volontiers indifférente. Les syndicats ont-ils senti que cette demi-léthargie risquait de les renvoyer dans l'isolement et dans l'oubli ? Ils ont tenté, ces tout derniers jours, de réveiller des ardeurs engourdies : un défilé en milieu de semaine, une fête organisée par la seule C.G.T. ce week-end.

De notre envoyé spécial

C'est que, entre-temps, l'union sacrée autour de l'usine menacée s'est, pour le moins, relâchée. Les commerçants, qui ont fait corps avec les ouvriers pour « *sauver Longwy* », font désormais la sourde oreille, même si certaines de leurs associations continuent de signer au bas des tracts syndicaux. Nombre d'entre eux paraissent plutôt réservés, partagés entre la lassitude, l'amertume... ou la résignation. « *Ils sont aussi facilement trompés par la propagande du pouvoir* », assure un cégétiste.

La petite guerre avec les C.R.S. et les « bavures » sur les vitrines ont, en fait, suffi à indisposer plus d'un boutiquier. « *En plus*, raconte un mécontent, *si nous avons été solidaires, les syndicats, eux, n'ont pas tellement renvoyé l'ascenseur. Ils affrétaient des cars pour aller aux manifs, à Metz et à Thionville, mais les gars en profitaient pour faire le plein dans les supermarchés...* »

Entre syndicats, tout ne va pas pour le mieux non plus. F.O. et la C.G.C. se sont fait plus que discrètes et leurs chaises restent souvent vides aux réunions de l'intersyndicale. La C.G.T. nettement majoritaire et la C.F.D.T., qui a longtemps compensé sa faiblesse en nombre par un activisme débridé, maintiennent un semblant d'unité mais les propos, de part et d'autre, ne sont guère amènes dès qu'il s'agit de faire les comptes.

« L'arme diabolique du fric »

« *La C.G.T. a verrouillé à son seul profit la grève de l'aciérie qui a fini en eau de boudin* », accuse ainsi M. Robert Giovannardi, l'un des dirigeants cédétiste locaux. « *Les cédétistes ne sont pas clairs sur le fond du problème : la défense de la sidérurgie*, réplique M. Mousley. *Ils ont aussi commis des erreurs tactiques : est-ce bien habile d'aller attaquer le commissariat quand s'annonce une puissante manifestation unitaire, comme ils l'ont fait le 1er mai ?* » En réalité, les uns et les autres sont aujourd'hui conscients que « *la lutte s'est émoussée* ». « *C'est loin d'être terminé*, explique M. Giovannardi, *mais on ne reverra sans doute plus les grandes mobilisations des premiers mois. La direction a su jouer avec le temps, donner des répits sans rien céder sur le fond. Pire, elle a su acheter des gars, jouer d'une arme diabolique, le fric...* »

Le fric, c'est la prime au départ. 50 000 francs à qui veut bien aller tout seul chercher ailleurs ce travail qu'on ne trouve plus à Longwy... Un appât et un piège. Le coup a merveilleusement fonctionné. A quelques jours du 1er juillet, date limite pour se porter candidat au pactole... et à la valise, ils étaient près d'un millier, rien qu'à Longwy, à avoir signé et encaissé ! Les premiers se cachaient, un peu honteux, et s'en allaient sur la pointe des pieds. Puis d'autres ont aussi signé et non des moindres : parmi eux, des délégués syndicaux, souvent très actifs au cours des derniers mois. Alors, « ça » s'est su et il a bien fallu finir par en parler, en débattre même.

Les syndicats admettent qu'ils ont négligé le danger. La prime au départ volontaire a été annoncée alors que toutes les forces étaient mobilisées pour la marche sur Paris, le 23 mars. La grève de l'aciérie, durant une quinzaine de jours, a encore détourné leur attention de ce qui se passait, discrètement, entre le bureau du personnel et la caisse. La fin de la grève, pas très glorieuse, a vu se multiplier les candidatures au départ.

Qui s'en va ? Des immigrés, bien sûr, qui voient le magot comme une aubaine, l'occasion tant attendue de retourner, eux aussi, « *vivre en travailler au pays* », avec ce qu'il faut pour nourrir la famille ou ouvrir la boutique dans le bled ou la médina. Mais des jeunes aussi, en grand nombre, qui furent parfois aux premiers rangs quand on « guerroyait » entre le commissariat et la maison de la métallurgie. Ceux-là, bien souvent, en ont simplement « ras-le-bol ». Pas de la lutte, non, mais du boulot...

« *A quoi bon continuer de se battre, dos au mur, jusqu'au dernier, pour avoir droit de s'emm... devant une machine huit heures par jour* », explique l'un d'eux, qui prépare ses valises. « *Voyager, en attendant...* » Mobilisés dès la première heure pour sauver l'emploi, assurer le travail pour tous, les syndicats ont entraîné avec eux une masse de jeunes qui, révoltés par l'injustice créée, sont descendus dans la rue, ont marché sur Paris, pris part à tous les « coups », sans pour autant adhérer au discours syndical. Partis pour « *sauver le travail* », c'est le travail en lui-même que certains d'entre eux ont fini par mettre en cause.

Mais pareil langage est des plus difficiles à entendre dans les bassins lorrains où l'usine-reine rythme la vie quotidienne de ses sirènes, forme, loge et soigne. Ici, le travail est partout et le « ras-le-bol » des « jeunots » passe mal chez les anciens, forgés, moulés à la machine, fiers de leur outil, qui se reconnaîtrons d'emblée dans le discours volontiers « productiviste » des cégétistes. Leur grand-père est venu de Pologne ou du Mezzogiorno mais eux sont devenus lorrains, corps et âme. « *Les gens d'ici*, dit un des cadres d'Usinor, *ne sont plus longoviciens que les « pieds-noirs » pouvaient se dire Algériens...* »

Peut-être, mais qui ne tremblerait à telle comparaison, quand on propose aux premiers la valise que les autres durent bien se résigner à prendre. Non sans casse...

DOMINIQUE POUCHIN.

LES DIFFICULTÉS DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

● La C.G.T. s'oppose à toute mesure hâtive.
● Le C.N.P.F. réclame la limitation des dépenses et des pensions.

La C.G.T., le jeudi 5 juillet, le C.N.P.F., le vendredi 6 juillet, ont pris position sur le déficit de la Sécurité sociale et les orientations du gouvernement.

Parlant devant plusieurs membres du bureau confédéral de la C.G.T., Mme Jacqueline Lambert, secrétaire confédérale, a lancé un avertissement sous forme de menace au gouvernement. « *Nous refuserons systématiquement toute mesure de rafistolage qui porterait un coup aux droits de la santé et aux prestations.* » Elle a annoncé que, dès lundi, la C.G.T. rencontrera la C.F.D.T. et sans doute aussi la FEN, tandis que les cadres cégétistes envisagent, de leur côté, de consulter leurs homologues C.F.T.C., C.G.C., C.F.D.T. et F.O. Sans nier les difficultés financières de la Sécurité sociale, la C.G.T. a tout d'abord dénoncé le comportement « *indigne et lamentable* » du C.N.P.F., qui « *ose prétendre qu'il est surchargé socialement et surtaxé* » alors que, selon les statistiques européennes, le coût salarial (rémunération + cotisations) est de très loin inférieur en France (24,86 F l'heure en janvier 1978) à celui de l'Allemagne (41,14 F), de la Belgique (40,92 F), du Danemark (39,16 F) et des Pays-Bas (39,16 F).

La C.G.T., qui « *s'oppose à toute mesure hâtive* » et réclame « *un vaste débat et des négociations* », propose « *dans l'immédiat* » que l'Etat subventionne la Sécurité sociale afin de « *compenser les moins-values en cotisation* » provoquées par le chômage, le non-versement de cotisation par les chômeurs étant estimé, selon les calculs officiels ou cégétistes, à une perte de 18 à 25 milliards de francs. La C.G.T. réclame aussi une « *refonte d'urgence* » des systèmes de « compensation démographique ». A terme, la C.G.T. propose de supprimer le plafonnement des salaires soumis à cotisation, de créer une taxe sur la valeur ajoutée et de faire participer l'Etat « *à hauteur de 15 % du budget de la Sécurité sociale* ».

Si M. Yvon Chotard, vice-président du C.N.P.F., a, lui aussi, réclamé, vendredi, une participation financière accrue de l'Etat, il s'agit là du seul point commun entre cégétistes et patronat. « *Le développement incontrôlé et irresponsable des dépenses sociales (...) constitue une menace mortelle pour l'économie française* », a déclaré M. Y. Chotard. « *Au-delà d'une certaine limite, le financement par une collectivité anonyme coûte plus cher que la prise en charge directe ou par l'intermédiaire d'une prévoyance volontaire et mesurée.* » Cette menace ou ce souhait d'un retour à l'assurance privée prononcé, le C.N.P.F. affirme cependant que « *le système actuel de la Sécurité sociale peut encore être sauvé* ». Et de proposer : la limitation de l'accroissement des dépenses à celui de la P.I.B. ; la mise en place de comptabilités séparées pour chaque régime : le contrôle accru de l'hospitalisation et la création d'un forfait hospitalier à la charge des malades : l'indexation des pensions vieillesse sur les prix et non plus sur les salaires.

Dans l'entourage du premier ministre, on confirme que les problèmes de la Sécurité sociale seront traités en trois temps : des mesures ponctuelles fin juillet qui indique-t-on, ne comporteraient pas de réduction de prestations, contrairement aux rumeurs ou études auxquelles *le Monde* du 6 juillet a fait écho ; l'examen au Parlement, à la session d'automne, du projet de loi sur la cotisation maladie à la charge des retraites ainsi qu'éventuellement de la proposition de loi Berger (R.P.R.) et celle envisagée par M. Briane (U.D.F.) ; enfin la préparation par MM. Barrot et Farge, au ministère de la santé et de la sécurité sociale, d'une réforme plus complète, qui interviendrait dans un délai de douze à dix-huit mois.

● *Reprise du travail dans les arsenaux* de Brest, de Cherbourg et de Toulouse ; continuation de la grève à Toulon, à Tarbes et à Bordeaux. Les vacances approchant, et les divisions syndicales aidant, après sept semaines de grève, le conflit dans les arsenaux perd de sa vigueur.

Selon les syndicats, qui ont prévu de se revoir le lundi 9 juillet, après plusieurs rencontres infructueuses, on a compté, au total, la valeur de sept cent mille journées de grève dans les arsenaux en 1979, auxquelles ont participé soixante-dix mille travailleurs dans cent quatre-vingts établissements de l'Etat. La C.G.T. a appelé à la continuation des grèves tournantes, alors que la C.F.D.T. et F.O. ont souhaité une consultation préalable des personnels.

CONJONCTURE

Pour éviter d'augmenter les charges des entreprises

On pourrait ne pas répercuter la hausse du pétrole sur l'indice des prix, déclare M. Ceyrac

« *Pour avoir la même quantité de pétrole nous allons payer 18 à 20 milliards de plus en 1979*, déclare M. François Ceyrac, président du Conseil national du patronat français, dans une interview que publie *le Figaro* du 6 juillet. *Nos échanges avec l'étranger vont donc devenir déficitaires et l'on va demander aux entreprises, pour rétablir la situation, un effort supplémentaire d'exportations d'un montant équivalent... D'après des calculs sérieux et convergents on estime que l'incidence sur les prix à la consommation sera, en 1979, de l'ordre de 1,5 à 2 % en tenant compte des coûts induits.*

» *Là, deux attitudes sont possibles. Ou bien les Français acceptent que leur niveau de vie soit diminué d'autant. Ou bien leurs rémunérations suivent les prix, c'est-à-dire, en fait, que les entreprises compensent cette hausse des prix par une hausse équivalente des salaires. Les conséquences de ce choix sont claires. Où l'impôt pétrolier est réparti sur l'ensemble des Français ; ou il est transféré sur les prix de revient des entreprises qui auront alors à supporter non seulement la hausse des prix pétroliers mais aussi la hausse des salaires qu'elle entraîne... Aujourd'hui il faut savoir que si l'on refuse certains sacrifices si on les reporte systématiquement sur les entreprises c'est l'emploi qui paiera...*

» *Une formule consisterait*, poursuit M. Ceyrac, *à neutraliser les conséquences sur l'indice des prix de la hausse du prix du pétrole. On pourrait considérer que la hausse du prix du pétrole — n'étant pas un fait français mais un impôt prélevé sur nous par l'extérieur — ne doit pas se répercuter sur l'indice des prix à la consommation. C'est l'attitude la plus consciente. Je crains que les Français la repoussent et adoptent le même réflexe qu'en 1974 : le maintien du pouvoir d'achat des salaires et la totalité de la facture pour les entreprises. Avec les conséquences que j'ai dites sur l'emploi...*

ÉNERGIE

APRÈS LE SOMMET DE TOKYO

M. Couve de Murville : normal, évident et même banal

M. Maurice Couve de Murville, président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, député R.P.R. de Paris, analyse dans *la Lettre de la Nation*, organe du R.P.R., du 6 juillet les résultats de la conférence de Tokyo sur l'énergie en écrivant :

« *Rien dans tout cela qui ne paraisse normal, évident et même banal. Ce qui est frappant ou ce qui compte est tout autre chose, à savoir qu'il s'agissait pour les participants d'une sorte de victoire sur eux-mêmes.*

» *Le premier élément de surprise est qu'il ait fallu deux réunions aussi solennelles pour proclamer ces vérités premières et pour permettre en conséquence d'affirmer, après de longues et même difficiles discussions, ce que le simple bon sens permettait à l'avance de conclure. Faut-il donc que les situations et les intérêts de ces pays occidentaux, placés pourtant face à un même problème, soient divergents, compte tenu de leurs ressources ou de leur pauvreté en énergie, de la force ou de la faiblesse de leur monnaie, enfin de leurs politiques économiques respectives, c'est-à-dire libérales ou interventionnistes ?*

» *Un compromis s'est établi entre les vues divergentes, car nécessité fait loi : dans la situation où ils se trouvent placés après les décisions de l'OPEP, nos pays ne pouvaient en décence se séparer sur un constat de désaccord.*

» *La question est, bien entendu, de savoir quelle suite sera donnée à toutes ces bonnes intentions.* »

Après avoir rappelé que l'ère de l'énergie à bon marché est terminée, l'ancien premier ministre conclut :

« *Voilà le phénomène essentiel que toutes les déclarations de Tokyo ne peuvent dissimuler. Il faut que la France en prenne conscience. C'est au gouvernement d'abord qu'il appartient de l'expliquer et d'en tirer les conséquences. Exactement comme pour rétablir notre situation économique, lutter contre l'inflation et réduire le chômage, il faut convier les Français à l'effort, à la rigueur et à la discipline. C'est cela le langage que nous attendons de nos dirigeants.* »

MONNAIES

NOUVEAU RECORD POUR L'OR : 290 DOLLARS L'ONCE
Légère reprise du dollar

Le cours de l'once d'or (31,1 grammes) sur les marchés internationaux a battu tous ses records antérieurs vendredi 6 juillet 1979, s'établissant un peu au-dessus de 290 dollars, contre 286,75 dollars la veille. Ce sont aussi bien les achats des Américains, jeudi après-midi, sur les marchés de New-York et de Chicago, que ceux des Européens à Londres et à Zurich, et des Asiatiques à Hongkong, qui ont précipité le mouvement.

La forte baisse du dollar enregistrée pendant les premiers jours de la semaine a semé l'inquiétude partout dans le monde. A la veille du week-end, néanmoins, le cours de la monnaie américaine remontait légèrement : 1,83 deutschemarks contre 1,8260 deutschemarks à Francfort et 4,26 francs contre 4,24 francs à Paris, le franc continuant à céder lentement du terrain par rapport au deutschemark, qui a valu 2,3285 deutschemarks contre 2,3260 deutschemarks.

HAUSSE DE 32,2 % DU PÉTROLE MEXICAIN

Le Mexique a annoncé le 5 juillet une hausse de 32,2 % du prix de son pétrole brut à l'exportation, qui passe ainsi de 17,10 à 22,60 dollars le baril. Cette augmentation prend effet à compter du 1er juillet et jusqu'au 30 septembre. Le Mexique, qui n'est pas membre de l'OPEP, révise ses prix tous les trimestres. La PEMEX, compagnie pétrolière mexicaine, pense atteindre une production de 1,8 million de barils par jour (90 millions de tonnes par an en année pleine) à la fin de l'année. — *(Reuter.)*

● *La consommation de pétrole a augmenté de 0,9 % dans les pays de l'O.C.D.E. sur les quatre premiers mois de l'année.* — La consommation de pétrole a augmenté de 3,3 % pendant les quatre premiers mois de 1979 par rapport à la même période de 1978 dans cinq grands pays d'Europe occidentale (France, Grande-Bretagne, République fédérale d'Allemagne, Italie et Pays-Bas) et elle a cru de 2,5 % au Japon. En revanche, la baisse de consommation aux Etats-Unis est de 0,7 %. Pour ces sept pays, l'augmentation globale est de 0,9 %.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép —		Rep. + ou Dép —		Rep. + ou Dép —	
$ E.-U.	4,2580	4,2620	— 95	— 70	— 115	— 85	— 125	— 75
$ can.	3,6630	3,6675	— 95	— 70	— 135	— 90	— 140	— 90
Yen (100)	1,9630	1,9670	+ 45	+ 70	+ 115	+ 140	+ 370	+ 415
DM	2,3235	2,3270	+ 53	+ 75	+ 110	+ 135	+ 345	+ 385
Florin	2,1080	2,1100	— 15	0	— 15	+ 5	0	— 30
F.B. (100)	14,4580	14,5500	— 410	— 275	— 625	— 450	— 900	— 560
F.S. (100)	2,5750	2,5800	+ 175	+ 200	+ 360	+ 390	+1070	+1120
L. (1 000)	5,1710	5,1800	— 330	— 245	— 555	— 465	—1330	—1050
£	9,5125	9,5275	— 475	— 415	— 810	— 715	—1410	—1270

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	5 5/16	5 11/16	5 3/4	6 1/8	6	6 3/8	6 7/8	7 1/8
$ E.-U.	10 3/8	10 3/4	11 1/16	11 7/16	10 1/2	10 7/8	10 1/2	10 7/8
Florin	8 5/8	9 3/8	9 1/8	9 5/8	9 1/4	9 5/8	9 7/8	10 5/16
F.B. (100)	10 1/4	11 1/4	11 7/8	12 1/8	11 3/8	11 7/8	11 1/4	11 3/4
F.S.	1/16	7/16	1/2	5/8	5/8	3/4	1 7/16	13/16
L. (1 000)	15	17	14 11/16	16 1/2	14 11/16	15 3/4	14 7/8	15 3/4
£	14 7/8	15 1/8	14 1/4	14 7/8	14	14 1/2	13 1/8	13 5/8
Fr. franç.	10 1/2	11 1/2	11 1/4	11 1/2	11 1/4	11 3/4	11 5/8	12 1/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

AFFAIRES

Une planche de salut pour La Cellulose du Pin

Pour tenter de régler ses problèmes d'approvisionnements et, surtout, essayer de sortir de ses difficultés financières, La Cellulose du Pin (groupe Saint-Gobain), numéro un en France pour la fabrication de pâtes à papier, et en Europe pour celle du papier kraft (41 % de la production), cherche à nouer le dialogue avec les sylviculteurs landais. Pour ce faire, les dirigeants de l'entreprise ont décidé de lancer une vaste campagne d'information à l'intention des professionnels de la forêt, avec publication d'un livre blanc à la clé. Leur objectif consiste à persuader les intéressés de la gravité des problèmes auxquels l'entreprise est confrontée et de leurs bonnes intentions à leur égard, tout en leur faisant valoir qu'un naufrage de La Cellulose du Pin entraînerait le leur. Ainsi comptent-ils obtenir d'eux des contrats de livraison à long terme à des prix plus réalistes.

Après onze ans de résultats d'exploitation positifs (25,8 millions de francs par an en moyenne), la concurrence sauvage exercée par les grands fabricants mondiaux de papiers, américains notamment, dont les effets ont été aggravés par la crise économique, a porté un coup terrible à l'entreprise qui a perdu au total près de 290 millions de francs en l'espace de trois ans, soit deux fois son capital.

Pour colmater les brèches et procéder aux investissements considérables destinés à améliorer la productivité et la rentabilité de l'affaire — une unité de 250 000 tonnes/an de papier coûte 1,2 milliard de francs, — les dirigeants du groupe ont été contraints de vendre la plus grande partie du domaine forestier, propriété de l'entreprise, et de procéder à une augmentation de capital réservée à l'actionnaire principal, Saint-Gobain, dont la participation est ainsi passée de 58 à 80 %. En même temps, une vaste opération de restructuration a été menée (fermeture d'unités, diminution d'effectifs, absorption de filiales).

Si toutes ces actions ont momentanément permis à la société de reconstituer sa trésorerie et de réduire ses frais financiers, elles n'ont pas résolus ses problèmes de fonds. Son approvisionnement en bois d'éclaircie (ce bois constitue, avec les résidus provenant des scieries, la matière première de l'industrie papetière) reste très précaire en raison des réticences des sylviculteurs à procéder aux coupes : ces bois d'éclaircie ne leur rapportent rien, ou presque rien (35 F par an et par hectare).

Ce n'est pas le seul paradoxe d'une situation apparemment inextricable. La forêt de Gascogne, qui forme un grand triangle de 180 kilomètres de côté entre Soulac, Nérac et Bayonne, est le massif d'Europe le plus vaste (1 million d'hectares environ), mais aussi et surtout, le plus facilement exploitable (absence de relief, climat doux). Théoriquement, le bois d'éclaircie qu'elle fournit devrait revenir moins cher que celui provenant des forêts scandinaves, dont le coût est grevé par les difficultés d'exploitation (climat rigoureux), d'accès et d'acheminement. Il n'en est rien. Qui plus est, son prix est deux fois et demie plus élevé en France qu'aux Etats-Unis (47,47 F sur pied par mètre cube de grume, contre 17,94 F outre-Atlantique), si bien que le papier kraft américain, malgré les frais de transport et les droits de douane (8 %) est livré aux utilisateurs français à un tarif très inférieur au papier français. 1977, les exportations des Etats-Unis vers le Vieux Continent ont cains ont envahi l'Europe et, en été supérieures à toute la production communautaire.

Cent quarante quatre mille propriétaires

Le drame de la forêt landaise est d'être divisée en d'innombrables parcelles constituées par divisions successives au gré des héritages. On ne compte pas moins de 144 000 propriétaires, dont plus de 100 000 possédant moins de 10 hectares de forêt, et seulement 80 plus de 1 000. La création de coopératives n'a pas s'en faut. Car si tous les propriétaires ont en commun l'amour de la forêt, ce sentiment est bien le seul qui les unit, chacun étant farouchement attaché à sa liberté de décision en matière de coupe. L'information, en outre, passe mal parmi eux, et très peu sont vraiment au courant des difficultés de La Cellulose du Pin.

Endettée jusqu'au cou, incapable désormais de financer de nouvelles pertes, l'entreprise en faisant appel au bon sens des sylviculteurs joue donc un peu son va-tout.

En adressant son Livre blanc à quatorze mille propriétaires, M. Michel Besson, P.-D.G. de La Cellulose du Pin, vise donc à faire passer le message pour provoquer dans la profession une véritable prise de conscience. « *Sans l'industrie papetière,* affirme-t-il, *la forêt landaise est fichue.* » Tout le monde est d'accord sur ce point. La Cellulose du Pin n'absorbe-t-elle pas 50 % de ses bois d'éclaircie ? Mais, à moins de creuser un peu plus le déficit de la balance commerciale française du bois (1), en important comme la Cellulose a commencé de le faire des copeaux en provenance des Etats-Unis, l'inverse est vrai aussi. Les deux parties paraissent donc condamnées à s'entendre. Y parviendront-elles ?

C'est la grande masse des petits propriétaires qui fera la décision. Dans les « chaumières landaises », la campagne lancée par l'entreprise fait l'objet de toutes les conversations le soir à la veillée. M. Michel Besson, pour sa part, est persuadé de la réussite de son plan, d'autant qu'il ne se présente pas les mains vides devant ses interlocuteurs.

Il leur propose en effet d'étudier dans les dix-huit mois à venir toutes les possibilités de rachat d'entreprises locales de scierie et d'étendre ainsi l'activité de La Cellulose du Pin dans la fabrication des bois de charpente, d'huisseries, etc., destinés au bâtiment. Cela favoriserait le développement des ventes de bois d'œuvre dont les sylviculteurs tirent le plus clair de leur revenu. En même temps, La Cellulose du Pin s'efforcera de les aider à créer de véritables entités sylvicoles mieux adaptés pour abaisser les coûts d'exploitation.

C'est une action de longue haleine. Mais M. Besson ne désespère pas de retirer, dès 1985, les premiers résultats de ses efforts. Il devra néanmoins mener sa politique de diversification vers l'aval avec prudence. La Cellulose du Pin est déjà accusée d'hégémonie en Aquitaine. Toute ingérence dans l'industrie du bois pourrait être mal interprétée.

ANDRÉ DESSOT.

(1) En 1978, le déficit commercial de la filière bois tout entière a atteint 6,3 milliards de francs, dont 1,2 milliard pour le seul produit des forêts.

SOMMET DE TOKYO

HAUSSE DE 32,2 % DU PÉTROLE MEXICAIN

ÉTRANGER

En Suisse

Verdict relativement clément dans l'affaire du Crédit suisse

De notre correspondant

Berne. — C'est un verdict relativement clément que la cour d'assises du canton du Tessin a rendu le mardi 3 juillet dans l'« affaire de Chiasso », ce scandale sans précédent dans l'histoire bancaire helvétique, qui avait valu au Crédit suisse des pertes évaluées à 1,3 milliard de francs suisses (3,4 milliards de francs français). Le deux principaux accusés, MM. Ernst Kuhrmeier et Claudio Laffranchi, l'ancien directeur de la succursale de Chiasso du Crédit suisse, et son adjoint, ont tous deux été condamnés à des peines de quatre ans et demi de prison et à 10 000 francs suisses d'amende. Leurs trois comparses, MM. Noseda, Gada et Villa, membres d'un bureau d'avocats de Lugano, se sont vu infliger chacun seize mois de prison avec sursis et 200 000 francs d'amende. Les cinq prévenus ont également été condamnés à verser conjointement 20 millions de francs à titre de dommages et intérêts au Crédit suisse, qui s'était constitué partie civile. Les peines prononcées sont légèrement inférieures à celles requises par le procureur. Dans son réquisitoire celui-ci avait demandé cinq ans de réclusion pour les deux anciens responsables de la filiale de Chiasso et dix-huit mois de prison avec sursis pour leurs trois complices.

Affairisme

Dans son jugement, la cour a retenu les principaux chefs d'accusation, à commencer par la gestion déloyale et accessoirement l'abus de confiance, les faux dans les titres et l'infraction à la loi fédérale sur les banques et aux mesures destinées à contenir l'afflux de fonds étrangers en Suisse. De plus la cupidité a été considérée comme circonstance aggravante. Dans ses attendus la cour a néanmoins estimé que le siège central de Zurich du Crédit suisse avait fait preuve de négligence lors de ses contrôles internes, ce qui était une circonstances atténuante pour les accusés.

Le procès de Chiasso aura surtout été celui de l'affairisme. Pendant près de dix-sept ans les responsables de la filiale du Crédit suisse avaient réussi à détourner plus de 2 milliards de francs suisses de capitaux en fuite, essentiellement d'origine italienne, au profit d'une société financière domiciliée au Liechtenstein, la Texon. Ensuite, ces fonds étaient réinvestis par la même Texon dans des groupes italiens dont la gestion s'est souvent révélée déficiente. Le procès n'a certes pas permis de déterminer clairement si la direction du Crédit suisse avait eu connaissance des opérations frauduleuses de sa filiale, mais les experts ont mis en cause l'« *insoucience* » de la banque.

Cette affaire aura également mis en lumière des liens pas toujours avouables entre certains hommes politiques et les milieux financiers. Ainsi, M. Nello Celio, ancien président de la Confédération helvétique et aujourd'hui membre du conseil d'administration du Crédit suisse, avait *obtenu un crédit immobilier de* la Texon, ce qui lui a valu d'être cité comme témoin au procès. Le procureur avait d'ailleurs stigmatisé l'attitude du président du parti démocrate-chrétien tessinois, M. Alberto Stefani, député à la Chambre haute à Berne, pour ses rapports avec un contrebandier notoire, qui a bénéficié, lui aussi, des largesses de la Texon. Selon le procureur, le fait que M. Laffranchi, l'un des principaux accusés, était député démocrate-chrétien au Parlement tessinois ne pouvait également que porter ombrage aux institutions démocratiques.

Si le Crédit suisse paraît satisfait de l'issue de ce procès, le verdict ne fait cependant pas l'unanimité. Ainsi, le parti socialiste s'est déclaré *« profondément déçu »* par la mansuétude des juges. *« Le dénouement de ce procès*, ajoute le parti socialiste, *signifie une fois de plus qu'une véritable justice de classe règle en matière de criminalité économique selon la devise : épargnons les gros, les petits paieront. »*

Le parti socialiste estime enfin que son projet de loi demandant un contrôle sévère des activités bancaires reste *« le meilleur moyen de remédier à une situation juridique insatisfaisante »*.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

En Allemagne fédérale

Les dépenses budgétaires augmenteront de 5,6 % l'an prochain

Bonn *(A.F.P.)*. — Le budget ouest-allemand pour 1980 s'élèvera à 215,3 milliards de deutschemarks (455 milliards de francs), en augmentation de 5,6 % sur l'année fiscale en cours (203,8 milliards de deutschemarks). Cependant, le déficit des finances fédérales sera ramené de 31,2 milliards à 28,2 milliards de deutschemarks. Ces chiffres ont été rendus publics le 5 juillet par le ministre fédéral des finances, M. Hans Matthoefer, au cours d'une conférence de presse, quelques heures après l'adoption à l'unanimité du projet de budget par le cabinet.

Le ministère du travail conserve la première place dans les dépenses avec une enveloppe de 48,8 milliards de deutschemarks pour 1980 contre 46,4 milliards en 1979, soit une augmentation de 5,2 %. La défense se maintient en deuxième position avec 37,7 milliards de deutschemarks au lieu de 36,6 milliards (+3 %).

Toutefois, ce sont les ministères de la coopération économique (aide au développement) et de la recherche scientifique et de la technologie qui progressent le plus. Le premier se voit attribuer 5,1 milliards de crédits contre 4,5 actuellement, soit une rallonge en un an de 13,3 %. Le second a droit, quant à lui, à 6,1 milliards contre 5,5 en 1979 (+ 10,9 %).

Stagnation des crédits de la défense

Interrogé sur la stagnation en termes constants — le taux annuel des hausses des prix est actuellement de 3,5 — du budget de la défense, alors que la dernière conférence ministérielle de l'OTAN avait fixé un objectif d'augmentation réelle de 3 %, M. Matthoefer a répondu : *« Nous n'avons aucune envie de servir d'enfant modèle international. Si cet objectif doit être respecté, il doit l'être par tous les pays membres »* de l'Organisation atlantique.

Le ministre a aussi rendu public un plan financier quadriennal qui prévoit une réduction du déficit budgétaire à 21,2 milliards de deutschemarks en 1983. Selon les plans de la coalition socialiste-libérale actuellement au pouvoir, le budget progressera d'environ 5 % chaque année pour atteindre 249 milliards de DM en 1983.

Exceptionnellement, celui du ministère de la coopération économique continuera d'augmenter de quelque 12 % par an. Cette croissance, a précisé un porte-parole du ministère des finances, a pour but de rapprocher la R.F.A. de l'objectif fixé par l'ONU pour l'aide publique au développement, soit 0,7 % du P.N.B. Pour 1978, cette aide a représenté 0,31 %. Elle passera, selon le plan financier, à 0,4 % du P.N.B. en 1983.

● *Diminution du chômage en R.F.A.* — Le nombre des sans-emploi ouest-allemands a diminué de 1,5 % en juin pour atteindre 763 200 personnes, ce qui représente 3,3 % de la population active — le chiffre le plus bas depuis octobre 1974 — contre 3,4 % en mai. La régression du chômage est particulièrement forte en un an. Par rapport à juin 1978, le nombre des sans-emploi a baissé de 114 000 personnes, soit de 13 % — 18,6 % pour les hommes, — 8,2 % seulement pour les femmes. Parallèlement, les offres d'emploi non satisfaites se sont accrues de 23 548 unités en juin, pour atteindre 354 854, en progression de 7,1 % en un mois et de 26,9 % en un an. Le nombre des chômeurs partiels s'est établi à 64 900, en diminution de 30,3 %. — *(A.F.P., Agefi.)*

● *L'Allemagne de l'Ouest et la Chine* ont signé, le jeudi 5 juillet, un accord de coopération dans les domaines de la recherche géologique et des matières premières industrielles, annonce le ministère ouest-allemand de l'économie. l'un des principaux acheteurs du — *(A.P.)*

En Grande-Bretagne

Premières difficultés pour la politique économique de Mme Thatcher

La hausse du taux des prêts hypothécaires pénalise cinq millions de futurs propriétaires

Londres. — La politique économique du nouveau gouvernement conservateur est mise sévèrement à l'épreuve, mais jusqu'à nouvel ordre Mme Thatcher ne semble pas disposée à transiger sur les principes, même au risque de mettre en péril les intérêts électoraux de son parti. En effet, l'augmentation annoncée du taux d'intérêt des prêts hypothécaires, consécutive à la hausse du taux de l'escompte (M.L.R.), passé de 12 à 14 % dans le budget, affecte durement quelque cinq millions de petits propriétaires ou candidats à la propriété, qui auront à rembourser leur prêt hypothécaire au taux record de 13 %. Or, dans leur grande majorité, ces petits propriétaires forment une large section de l'électorat conservateur.

Une hausse du taux des prêts hypothécaires, représentant une augmentation de 0,25 % du coût de la vie, s'ajoutant au dernier train de hausses affectant les transports, etc., ne peut qu'en- prix du gaz, de l'électricité, des tretenir ou provoquer le désenchantement de ceux qui avaient voté pour les conservateurs en mai dernier. Le gouvernement, fidèle à ses promesses, a bien réduit les impôts directs, mais cet allégement fiscal, qui pratiquement favorise surtout les gros revenus, risque d'être plus que compensé par l'augmentation de la T.V.A., des impôts indirects et maintenant des prêts hypothécaires.

Les sociétés de prêts déclarent qu'elles doivent se résigner à porter ce taux de 11 3/4 % à 13 %, parce que l'augmentation du M.L.R. les a privées des capitaux qui sont allés s'investir ailleurs, mais dont elles ont besoin pour faire face à une demande accrue. Ainsi le veut la loi du marché sur laquelle repose la politique économique et la philosophie politique du nouveau gouvernement. Pourquoi, disent ces sociétés, le gouvernement voudrait-il refuser l'application de cette loi et nous obliger à subventionner les petits propriétaires aux dépens des investisseurs ?

En fait, Mme Thatcher se limite, pour le moment, à la persuasion. Fidèle au néo-libéralisme, elle refuse d'intervenir, comme le lui suggérait M. Callaghan qui, au pouvoir, avait fait des avances provisoires aux société de prêts pour les dissuader d'augmenter le taux d'intérêt. Mme Thatcher estime également que le gonflement de la masse monétaire est encore trop élevé pour pouvoir envisager immédiatement une réduction du fort taux de l'escompte, bien qu'un de ses effets les plus controversés ait été d'encourager l'afflux de capitaux sur la place de Londres, avec pour conséquence une montée sensible de la livre affectant la compétitivité des exportations britanniques.

Mme Thatcher a seulement fait appel aux sociétés de prêts, les invitant à réfléchir à deux fois avant d'augmenter le taux de leurs prêts, en tenant compte de *« leurs très larges réserves »*. Mais les sociétés contestent justement cette appréciation et elles soulignent qu'avant même la hausse du M.L.R., elles ne trouvaient déjà plus sur le marché assez de capitaux pour assurer à une masse croissante de demandeurs des prêts au taux de 11,75 %. Elles affirment avoir besoin d'un apport net de 300 millions de livres par mois pour financer les prêts hypothécaires. Or, cet apport, en juin, est tombé à 100 millions de livres, les petits investisseurs ayant retiré leur argent pour procéder à des achats massifs avant l'augmentation attendue de la T.V.A. et des impôts indirects.

Jusqu'à nouvel ordre, les sociétés de prêts ne semblent pas disposées à céder à Mme Thatcher. Il faut s'attendre cependant que le gouvernement accentue sa pression au cours des prochains jours, pour dissuader les sociétés de prêts d'augmenter leur taux, en soulignant qu'une telle action affecterait sérieusement la politique économique du gouvernement.

HENRI PIERRE.

En Iran

LA NATIONALISATION DU SECTEUR INDUSTRIEL EST ACHEVÉ

Le gouvernement iranien vient de compléter la liste de ses nationalisations en prenant le contrôle du secteur industriel moderne, notamment des chaînes de montage automobiles, des mines et aciéries, de la fabrication de pièces détachées et de la branche alimentaire. Selon « la Voix de la Révolution » de Téhéran, ces entreprises « appartenaient à plus de cinquante personnalités, hommes d'affaires et capitalistes iraniens qui, pour certains, réfugiés à l'étranger, pour d'autres, emprisonnés, ont été expropriés sur ordre du Conseil de la révolution ».

Les mesures, qui portent sur un montant d'investissements estimé à 5 milliards de francs, et suivent la nationalisation des banques, le 8 juin, et celle des compagnies d'assurances, le 25 juin, assurent au gouvernement iranien le contrôle de l'essentiel des activités économiques du pays. Cependant, ces récentes décisions n'affectent que peu les intérêts étrangers, le pétrole et le gaz, le secteur pétrochimique, l'industrie ferroviaire et la pêche ayant déjà été nationalisés ou étant en voie de l'être. Pour l'essentiel, seul l secteur automobile est concerné : la firme de montage Iran National est sous licence de Chrysler-Grande Bretagne; tandis que la société américaine General Motors détient 45 % de l'usine d'assemblage iranienne et que Renaus est également intéressée à la production du pays.

LA SUÈDE RELÈVE SON TAUX D'ESCOMPTE

Stockholm *(A.F.P.)*. — Le taux d'escompte a été relevé d'un demi-point à 7 %, annonce ce jeudi 5 juillet la Banque nationale de Suède. Cette mesure, qui entrera en vigueur le 7 juillet, s'applique également au taux des avances sur titres. La Banque nationale a, en outre, décidé de porter, à dater du 10 juillet, de 2 % à 4 % le taux des liquidités que les banques commerciales sont tenues d'avoir en réserve.

La Banque nationale espère rétablir ses réserves en devises qui avaient diminué, notamment parce qu'un taux d'escompte de 6,5 % était en vigueur depuis le 21 juillet 1978. Le taux avait été porté à 7,5 % le 17 février 1978, puis ramené à 7 % le 13 avril 1978.

● *Un nouveau secrétaire général au Centre des jeunes dirigeants.* — Maurice Bellot, quarante-trois ans, occupera cette fonction. Animateur-formateur au Centre parisien de management, ancien de l'Institut de formation d'animateurs-conseillers d'entrepises, puis chargé de la politique de formation et de l'animation du Mouvement des jeunes dirigeants, il était secrétaire général adjoint du C.J.D. depuis un an.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

ROUSSELOT S.A.

L'assemblée générale ordinaire s'est réunie le 27 juin 1979 sous la présidence de M. Callou.

Pour l'exercice 1978, le chiffre d'affaires consolidé du groupe Rousselot s'est élevé à 1 421,4 millions de francs retrouvant pratiquement, malgré une conjoncture difficile, le niveau record de l'année précédente (1 445,6 millions de francs). Le résultat net consolidé a été de 28,1 millions de francs et la marge brute d'autofinancement de 109,1 millions de francs.

Au cours de son allocution, le président a donné des indications concernant les premiers mois de l'exercice 1979 :

— Rousselot et ses filiales européennes ont eu une activité très soutenue au cours du semestre, se traduisant par une augmentation du volume des ventes et une amélioration de la marge brute d'autofinancement ; l'état des carnets de commande reste satisfaisant. Aux Etats-Unis, par contre, le ralentissement de la croissance économique et la situation très concurrentielle du marché américain des gélatines, pèsent sur les résultats de Peter Cooper.

— En France, après l'acquisition le 1er janvier 1979 du fonds de commerce de Weber et Broutin dans le domaine des colles pour le bâtiment et l'industrie, la mise en place de la nouvelle organisation commerciale Rousselot-Sader s'effectue de façon prometteuse. L'intégration au sein de Rousselot S.A. des nouvelles usines d'Ibos (Hautes-Pyrénées) et d'Avelin (Nord) est maintenant réalisée et améliorera la rentabilité de la gestion industrielle.

L'assemblée a approuvé toutes les résolution proposées par le conseil d'administration, en particulier elle a décidé la mise en paiement, le 3 septembre 1979, du coupon numéro 6 d'un montant de 17,50 francs qui, augmenté de l'avoir fiscal, correspond à un revenu global de 26,25 francs. Un acompte de 17 francs assorti d'un avoir fiscal de 8,50 francs ayant été versé le 22 janvier 1979, le dividende au titre de l'exercice 1978 ressort à 34,50 francs qui, augmenté de l'avoir fiscal, correspond à un revenu global de 51,75 francs par action, identique à celui de l'exercice précédent.



OPFI - PARIBAS

La valeur estimative de l'action OPFI-Paribas s'élevait au 30 juin dernier à 162 F, en progression de 11 % depuis le 1er octobre 1978, début de l'exercice en cours. Les cours de bourse actuels, voisins de 112 F, donnent à l'action un rendement de 9 % sur la base du dernier dividende distribué de 10,13 F, avoir fiscal compris.

MATRA

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 28 juin 1979, a approuvé les comptes de l'exercice 1978.

Au cours de son allocution M. Jean-Luc Lagardère, président de la société, a indiqué que les perspectives d'une croissance annuelle de 20 % annoncées lors de la réunion d'information financière du 4 octobre 1978 restaient toujours valables.

Par ailleurs, répondant à des questions d'actionnaires, il a justifié les récentes prises de participation de Matra en évoquant en particulier leurs liens avec la création de Matra-Harris semi-conducteurs spécialisée dans la fabrication de circuits intégrés à haute densité.

Le conseil d'administration, qui a suivi l'assemblée générale, a nommé M. Yves Sabouret, jusqu'alors adjoint au directeur général, vice-président de la société Matra dont il est également administrateur.

Il a d'autre part confirmé M. Sylvain Floirat dans ses fonctions de vice-président.

ENTREPRISES ALBERT COCHERY

L'assemblée générale annuelle, tenue le 25 juin sous la présidence de M. Pierre Huet, a approuvé à l'unanimité les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1978.

Le chiffre d'affaires T.T.C. s'est élevé à 867 millions de francs. Après 29,2 millions de francs d'amortissements, SAM comprise, et 2,62 millions de francs de provision pour éventualités diverses, le résultat net ressort à 119 000 F.

Sur proposition du conseil, l'assemblée, compte tenu des résultats dégagés par le groupe, a décidé la mise en paiement le 3 septembre du dividende statutaire de 6 %, soit 3 F par action par prélèvement sur le report à nouveau. Compte tenu de l'impôt de 1,50 F déjà payé au Trésor (avoir fiscal), le revenu global sera de 4,50 F par titre.

GROUPE COCHERY

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe T.T.C. s'est élevé à 1,380 million de francs contre 1,030 million de francs l'an dernier. Ce chiffre d'affaires tient compte de la prise de contrôle des sociétés Meuris et SAEC, dans le Nord et en Alsace, spécialisées dans la pose de canalisations, de S.G.T.T., société de bâtiment localisée à Fos-sur-Mer et à Mérignac, et d'Emulithe et Maillasson, sociétés de travaux routiers en région parisienne.

Le bénéfice net consolidé se monte à 7,7 millions de francs contre 1,5 million de francs en 1977 et la marge brute d'auto-financement atteint 56,3 millions de francs contre 47 millions de francs l'an dernier.

L'assemblée a nommé comme administrateurs : M. Vivier et M. Poupinel, en remplacement respectivement de M. Brocard, qui n'a pas demandé le renouvelement de son mandat, et de M. Claudon, démissionnaire. Les mandats de MM. Cochery et Bullot ont été renouvelés.

DUBIGEON-NORMANDIE S.A.

L'assemblée générale ordinaire a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1978.

Le résultat bénéficiaire de 9,7 millions a été affecté à l'apurement partiel du report déficitaire antérieur.

Dans une allocution exposant l'évolution de la situation depuis le début de l'année, le président a souligné *l'impérieuse* nécessité de conclure rapidement de nouvelles commandes pour assurer l'activité du chantier de Nantes au niveau de production prévu avec les pouvoirs publics. Il a exprimé l'espoir que les *conditions* dans lesquelles la construction du navire transbordeur *Cyrnos* avait été assurée inciteraient son armateur à faire de nouveau confiance à l'entreprise.

Cela est chose faite maintenant. La Société nationale maritime Corse-Méditerranée vient de passer commande d'une unité, du même type, pour livraison au printemps 1981.

Les activités de diversification restent embryonnaires mais des perspectives de développement dans des secteurs particuliers sont susceptibles d'aboutir dans le courant de l'année.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

LA SUÈDE RELÈVE SON TAUX D'ESCOMPTE

Stockholm (A.F.P.). — Le taux d'escompte a été relevé d'un point à 7 %, annonce le 5 juillet la Banque nationale de Suède. Cette mesure, qui entre en vigueur le 7 juillet, s'applique également au taux des avances sur titres. La Banque nationale a en outre décidé de porter à dater du 10 juillet, de [illegible] le taux des liquidités que les banques commerciales sont tenues d'avoir en réserve.

La Banque nationale entend rétablir ses réserves en devises, qui avaient diminué, notamment parce qu'un taux d'escompte de 6,5 % était en vigueur depuis le 21 juillet 1978. Le taux avait été porté à 7,5 % le 17 février, puis ramené à 7 % le 12 avril.

● *Un nouveau secrétaire général au Centre des jeunes dirigeants.* — Maurice Bellet, quarante-trois ans, occupera cette fonction. Animateur-formateur au Centre parisien de [illegible] ment, ancien de l'Institut de formation d'animateurs [illegible] lers d'entreprises, puis chargé de la politique de formation et de l'animation du Mouvement des jeunes dirigeants, il était secrétaire général adjoint du [illegible] depuis un an.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

5 JUILLET

L'or dépasse 305 dollars l'once

Baisse des valeurs françaises

Pour la première fois de l'histoire, le prix de l'once d'or traduit en monnaie américaine a dépassé jeudi à Paris la barre des 305 dollars pour s'établir à 305,17 dollars contre 298,79 dollars la veille. En francs, cependant, le métal jaune n'a pas égalé son meilleur score (43 200 F). Mais, avec le lingot à 41 660 F (+ 560 F), la progression des cours n'en est pas moins ressortie à 1,35 %. Cette hausse, favorisée par la montée de l'or à Londres, où un nouveau record a été enregistré à 286,75 dollars mais aussi par la baisse du billet vert, s'est répercutée sur le napoléon, qui a dépassé son plus haut niveau touché la veille, en s'inscrivant à 355,80 F (+ 5,90 F). Son satellite, la rente 4 1/2 % 1973, a lui fait des prouesses en s'approchant de 1 200 F (+ 6 %).

Vive avance, enfin, de l'emprunt 7 % 1973 (+ 2,7 %), indexé sur le lingot, et des mines d'or en général.

Cette fièvre de l'or, symptomatique des craintes inflationnistes, a traumatisé le marché des actions où le mouvement de repli s'est accéléré. En dehors des valeurs pétrolières, toujours très recherchées, notamment Primagaz (+ 10 %), Elf-Aquitaine (+ 2,9 %) et Pétrofina, qui, malgré d'importantes ventes bénéficiaires consécutives à la flambée des cours mercredi, s'est bien tenue, la grande majorité des titres coté à terme ont baissé. Les plus affectés ont été B.H.V. (— 7,6 %) et Bouygues (— 6,7 %), dont la cotation dut être différée initialement en raison de l'abondance de l'offre.

L'activité, cependant, est restée modérée, mais, comme le faisait remarquer un professionnel, presque tous les ordres étaient à la vente. Ceci expliquant cela, l'indicateur instantané a fléchi de 1,2 %.

LONDRES

A la suite du niveau record atteint derechef par le prix de l'or, les mines d'or bondissent littéralement, gagnant jusqu'à cent points. Les industrielles se redressent, d'autre part, dans un marché très calme. Bonne tenue des pétroles. Les fonds d'État sont soutenus.

Or (ouverture) (dollars) 288 20 contre 288 25

VALEURS	CLOTURE 5/7	COURS 6/7
Beecham	528	533
British Petroleum (1)	12 55	12 37/64
Courtaulds	88	87
De Beers	365	351
Imperial Chemical	335 ..	336
Rio Tinto Zinc. Cor.	289	288 ..
Shell	358	362 ..
Vickers	166	167
War Loan 3 1/2 %	34 3/8	34 1/2
*West Driefontein	46 7/8	47 3/8
*Western Holdings	33 3/4	34 1/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

(1) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

W.R. GRACE AND CO. — Le dividende trimestriel passe de 47,5 à 51,25 cents par action. Il sera payable le 10 septembre 1979.

U.C.B. — Pour le premier trimestre, le résultat net consolidé avec celui de la filiale C.F.E.C. s'élève à 88,7 millions de francs, soit 14,47 francs par action contre 58,34 francs pour l'exercice 1978 en entier. C'est la première foi que l'établissement publie ses résultats pour le premier trimestre. Aucune comparaison n'est donc possible.

CROUZET. — Le groupe Elf-Aquitaine a acquis une participation de 6,9 % dans le capital de la société, à l'occasion de sa récente augmentation de capital. La compagnie pétrolière se proposerait de porter ultérieurement ce taux d'intérêt à 10 %.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 29 déc. 1978)

	4 juill.	5 juill.
Valeurs françaises	107,6	106,5
Valeurs étrangères	126	126,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	94,7	94,3

NEW-YORK

Calme, mais bien orienté

L'ajournement de l'intervention télévisée du président Carter sur les problèmes énergétiques a provoqué, jeudi, une assez grande déception à Wall Street, où un certain flottement a été perceptible. Le marché, cependant, quoique modérément actif, est resté bien orienté et, en clôture, l'indice des industrielles enregistrait un léger gain de 0,17 point à 835,75.

Les échanges ont porté sur 30,34 millions de titres contre 31,70 millions.

Manifestement, les opérateurs semblaient très embarrassés, ne sachant trop quelle attitude adopter. L'annonce faite par le porte-parole de la Maison Blanche, selon laquelle le chef de l'exécutif américain s'apprêterait à prendre de sévères mesures pour réduire les importations de pétrole, ne les a toutefois pas émus outre mesure.

Après la séance, l'on apprenait que la masse monétaire, pour la semaine se terminant le 2 juillet, s'était un peu dégonflée.

Sur 1 846 valeurs traitées, 837 ont monté, 555 ont baissé et 454 n'ont pas varié.

VALEURS	COURS 3 7	COURS 5 7
Alcoa	58 7/8	58 5/8
A.T.T.	57 1/2	57 5/8
Boeing	40 5/8	41 ...
Chase Manhattan Bank	37 5/8	38 1/8
Du Pont de Nemours	41 ...	41 3 8
Eastman Kodak	58 3/4	58 3 4
Exxon	53 1/8	54 ...
Ford	42 1/8	41 3/4
General Electric	48 3/4	48 7 8
General Foods	31 5/8	31 5/8
General Motors	58 5/8	58 1/4
Goodyear	15 7/8	15 3/4
I.B.M.	72 3/8	72 1/8
I.T.T.	28 1 4	28 1 4
Kennecott	22 7/8	22 3/4
Mobil Oil	38 ...	38 1/8
Pfizer	28 7/8	38 ...
Schlumberger	72 3/4	74 3/4
Texaco	27 5/8	27 7/8
U.A.L. Inc.	24 7/8	24 1/2
Union Carbide	36 3/4	37 1/8
U.S. Steel	21 5/8	21 5/8
Westinghouse	19 1 2	20 1/4
Xerox	60 7/8	61 3 8

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 9 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	5/7	6/7
1 dollar (en yens)	216 18	217 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

SICAV

BOURSE DE PARIS - 5 JUILLET - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

HORS COTE

* Cours précédent.

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]					

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 5 7	COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 270	4 246	4 170	4 380
Allemagne (100 DM)	232 520	232 590	225	239
Belgique (100 F)	14 493	14 510	13 580	14 200
Pays-Bas (100 fl.)	210 750	210 810	205	216
Danemark (100 krd)	80 850	80 710	78	83
Norvège (100 k)	84 270	84 350	82 500	87 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 516	9 523	9 350	9 850
Italie (1 000 lires)	5 176	5 170	5	5 400
Suisse (100 fr.)	258 700	258 200	250	263
Suède (100 krs)	100 710	100 4?0	97 ...	102 500
Autriche (100 sch.)	31 865	31 600	30 750	32 250
Espagne (100 pes.)	6 460	6 437	6 300	6 700
Portugal (100 esc.)	8 750	8 735	8 500	10
Canada ($ can. 1)	3 678	3 656	3 570	3 800
Japon (100 yens)	1 970	1 967	1 870	1 970

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 5 7
Or fin (kilo en barre)	40990	41300
Or fin (en lingot)	41100	41660
Pièce française (20 fr.)	349 90	355 80
Pièce française (10 fr.)	238 50	238 50
Pièce suisse (20 fr.)	330 10	336 80
Union latine (20 fr.)	294 50	294 50
Souverain	391 30	395
Pièce de 20 dollars	1750	1754
Pièce de 10 dollars	902	904
Pièce de 5 dollars	610	620
Pièce de 50 pesos	1599 50	1641
Pièce de 10 florins	315	310 10

DES SOCIÉTÉS

MATRA

ENTREPRISES ALBERT DE [illegible]

GROUPE COCHERY

DUBIGEON-NORMANDIE

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 6 juillet 1979 a été tiré à 559 683 exemplaires.

A B C D E F G

LE CONFLIT DES DOCKERS

L'embauche est toujours suspendue dans les bassins ouest de Marseille

Marseille. — Pour la quatrième journée consécutive, les entrepreneurs de manutention des *bassins ouest* du Port autonome de Marseille n'ont pas embauché de dockers, ce vendredi 6 juillet. A l'exception du trafic des hydrocarbures qui n'est pas affecté par le conflit et des livraisons de minerais à l'usine sidérurgique Solmer, régis par des accords particuliers, l'ensemble des activités des ports du golfe de Fos (Caronte, Fos, Port-Saint-Louis-du-Rhône) reste entièrement paralysé.

Sept cents dockers sont réduits au chômage et une partie des salariés des entreprises de manutention ont été mis en congé. Huit bateaux étaient d'autre part bloqués ce vendredi dans les trois bassins de l'ouest de Marseille. La direction du Port autonome (PAM) s'efforce cependant de provoquer une nouvelle réunion entre dockers et acconiers qui se disent eux-mêmes prêts à entamer des négociations.

Selon les professions portuaires, les conséquences économiques et sociales de ce conflit sont déjà très lourdes et compromettent gravement l'avenir du port de Marseille. Les dockers se déclarent, eux, déterminés à défendre leurs avantages acquis dans le cadre de leur statut professionnel défini par une loi de 1947.

De notre correspondant régional

Ce qui se passe à Fos constitue en fait « un conflit dans le conflit ». Port moderne recevant en particulier des navires porte-conteneurs ultra-modernes, dont le coût d'exploitation exige des rotations rapides et une continuité des opérations, il est plus vulnérable que d'autres aux grèves répétées décidées par la Fédération nationale des ports et docks C.G.T. Le problème serait d'autre part aggravé, selon le patronat, par la volonté des dockers de transposer à Fos même les conditions d'exploitation des navires de type classique et des usages anachroniques en vigueur dans les bassins voisins *de Marseille. L'enjeu du conflit* de Fos serait donc celui de la compétitivité du port face à ses concurrents européens. Il explique l'épreuve de force engagée depuis le mardi 3 juillet.

Les positions entre employeurs et dockers n'ont jamais paru aussi éloignées les unes des autres. Le président de l'Union patronale des Bouches-du-Rhône, M. Jacques Jouet-Pastré, n'hésite pas, évoquant le conflit, à parler d'une « *nouvelle peste* ». M. Francis Magnan, président du syndicat marseillais de la marine marchande, dénonce, lui, un « *sabotage économique* ». Quant aux dockers, ils qualifient les acconiers d' « *affameurs* ».

port auraient quitté Marseille définitivement, et plusieurs autres, qui ont déjà supprimé plusieurs escales, comme le puissant consortium Scandutch, s'apprêteraient à les imiter. Selon l'Union patronale, 30 % des sociétés de commerce marseillaises auraient décidé en un an de ne plus charger à Marseille, préférant les ports du Havre, de Dunkerque, de Sète ou de l'Italie, dont « *les prestations sont plus régulières* ».

Les industries régionales qui utilisent habituellement le port de Marseille pour leurs approvisionnements ou leurs expéditions ont exprimé aussi leur vive inquiétude. Il s'agit notamment *des industries chimiques et alimentaires*, de la meunerie, des producteurs de ciment et de la métallurgie.

Les chiffres d'activité du Port autonome ne reflètent pas entièrement toutefois la situation catastrophique décrite par les usagers du port. Sur l'ensemble des bassins et pour les cinq premiers mois de l'année, seul le trafic des marchandises générales — le plus sensible, il est vrai, aux grèves des dockers — est en légère baisse de 3 %. Les trafics de vrac solide et liquide sont en augmentation de 12,5 % et de 15,5 % et celui des hydrocarbures de 21,1 %. Le trafic total est en hausse de 17,9 % par rapport à la période correspondante de 1978.

La solution au conflit, au plan national, ne paraît en fait plus très éloignée. Dans une résolution publiée à Paris le 2 juillet, *la Fédération nationale des ports* et docks C.G.T. a constaté ainsi les progrès réalisés sur les principaux points de sa plate-forme revendicative : relèvement de *l'indemnité de garantie* ; attribution de points de retraite gratuite ; majoration des indemnités pour jours fériés ; organisation de caisses d'œuvres sociales. La C.G.T. a, d'autre part, décidé de substituer à sa revendication d'une cinquième semaine de congés payés l'amélioration des primes d'ancienneté.

Reste Fos, où, contrairement aux apparences, les négociations sont également avancées, mais butent en définitive sur des *questions de principe.* « *Nous sommes parvenus au point où l'abcès devra nécessairement être crevé* », estime le président du syndicat des entrepreneurs de manutention du golfe, M. Jean Schutz. Tous les degrés de l'escalade entre dockers et acconiers ont en effet été franchis.

GUY PORTE.

Des chiffres alarmants

Vingt-cinq jours de grève — auxquels s'ajoutent vingt-deux dimanches — et trois jours de refus d'embauche pour les acconiers ont, il est vrai, contribué, depuis le début de l'année, à détériorer gravement la situation. Chacune des professions portuaires marseillaises a dressé le bilan du conflit en rendant publique une série de chiffres alarmants. Pour les transporteurs routiers, les grèves auraient déjà provoqué l'immobilisation de quatre cents véhicules et entraîné une diminution de 30 % du chiffre d'affaires des entreprises. Les armateurs marseillais estiment, eux, que les journées perdues par les navires en attente, les détournements, les ruptures de rotation, leur ont coûté depuis le début de l'année 16 millions de francs. De leur côté, les transitaires portuaires, dont l'activité est purement locale, ont chiffré leur chute de recettes mensuelles à 20 ou 30 % et leurs pertes à 20 millions de francs. Le secteur du pilotage serait victime, sur l'ensemble des bassins, d'un manque à gagner de 500 000 francs par mois et les bateliers auraient constaté une diminution de leur chiffre d'affaires normal comprise entre 15 et 18 %.

Quant au syndicat des agents et consignataires de navires, ils affirment que le détournement de quatre cent cinquante bateaux a entraîné, pour ses adhérents, une perte immédiate de recettes de 18 millions de francs. L'Union patronale des Bouches-du-Rhône souligne également que l'ensemble du commerce national est pénalisé par le conflit, puisque plusieurs conférences maritimes ont décidé d'appliquer, depuis le 18 juin, une majoration des tarifs de fret au départ des ports français (+ 20 % vers les destinations du golfe Persique).

Depuis le 1er janvier, six armements touchant régulièrement le

Ceux qui font vos vacances...

Durant cet été, « le Monde » publiera, chaque semaine dans son supplément « Loisirs-Tourisme », une série d'enquêtes et de reportages sur les professionnels responsables de la préparation et de l'organisation des vacances.

Aujourd'hui, un entretien avec M. André Blanc, directeur de la concurrence et de la consommation, sur la façon dont seront contrôlés les prix des hôtels et des restaurants.

(Lire page 15.)

LE P.S. DÉNONCE L'« AUTORITARISME RAMPANT » PRATIQUÉ PAR LE CHEF DE L'ÉTAT.

La Lettre de l'Unité, bulletin quotidien du P.S., a publié jeudi 5 juillet une déclaration du bureau exécutif de ce parti intitulée « Les mauvais coups de l'été ». Ce texte précise notamment : « *Le président de la République et le gouvernement s'enfoncent délibérément dans le cycle dangereux de la répression et du refus, face aux luttes que les travailleurs sont contraints de mener depuis des années. (...) Dans des milliers d'entreprises, l'emploi est supprimé, le bilan déposé, tout cela présenté comme une fatalité.*

» *Alors que les prix augmentent à une vitesse accélérée, les travailleurs voient leur pouvoir d'achat diminuer. C'est le cas notamment des fonctionnaires, directement sous la coupe du gouvernement. Le pouvoir tente et réussit le plus souvent à s'annexer les grands moyens d'information. Il n'hésite pas à la répression lorsque le parti socialiste veut le démontrer à travers son émission de Radio-Riposte.*

» *Ce sont les mauvais coups de l'été. Ils ne peuvent que s'accentuer. Gouvernement et grand patronat veulent se sortir de la crise à leur profit en écrasant les travailleurs et la grande masse de la population. Mais le principal responsable est le président de la République, agissant pour le compte de la classe dominante.*

» *Le bureau exécutif appelle tous les Français, et particulièrement les travailleurs, à s'organiser pour résister à l'emprise sournoise d'un autoritarisme rampant et à dénoncer les responsables de cette situation (...).* »

● *117 kilos de résine de canabis saisis à l'aéroport de Roissy.* — Les services des douanes de l'aéroport de Roissy ont saisi, jeudi soir 5 juillet, 117 kilos de résine de canabis dans les bagages de deux voyageurs libanais, MM. Wagid Chehayes, trente-deux ans, et Glassan Zeidan, vingt et un ans, en provenance de Beyrouth. La drogue, dont la valeur est estimée à 3 millions de francs, était dissimulée dans quatre valises munies de double-fond.

En Savoie

DEUX GENDARMES TUÉS PAR UN MALFAITEUR

Deux gendarmes ont été tués, vers neuf heures, ce vendredi 6 juillet, à Tresserve (Savoie), par un malfaiteur recherché pour vols qu'ils étaient venus interpeller.

Le meurtrier, dont l'identité n'avait pas été révélée en fin de matinée se trouvait avec une amie à l'hôtel de la Croisette, sur les bords du lac du Bourget, à quelques kilomètres d'Aix-les-Bains. Lorsque les deux gendarmes ont tenté de l'interpeller, à l'intérieur de l'hôtel, l'individu a sorti une arme de gros calibre et a tiré. L'un des deux gendarmes est mort sur le coup. L'autre est décédé une heure plus tard à l'hôpital de Chambéry.

Le meurtrier a pris la fuite à bord d'une automobile, tandis que sa compagne était maîtrisée par des clients et le personnel de l'hôtel.

Les deux victimes sont les gendarmes *Claude Ferhat*, âgé de trente-huis ans, marié, père de deux enfants et Benjamin Fourni, âgé de trente-huit ans, marié, sans enfant.

Ce double meurtre porte à quinze le nombre des gendarmes tués en service depuis le début de 1979.